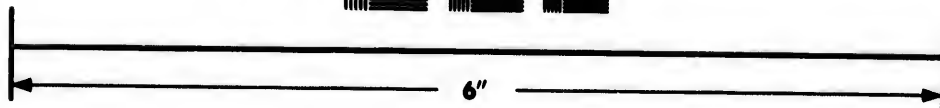
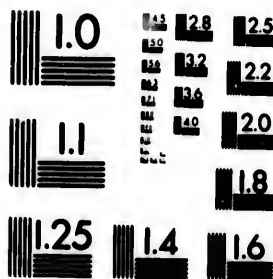


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité Inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

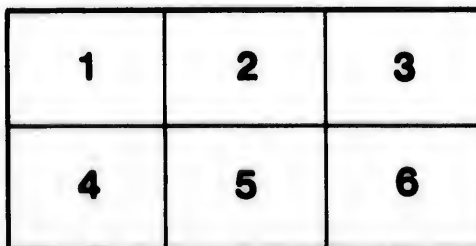
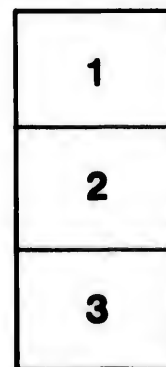
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire
détails
es du
modifier
er une
filmage

ées

re

y errata
d to

nt
e pelure,
on à

C

D

N

C

OBSERVATIONS

S U R

LE COMMERCE

DES ÉTATS D'AMÉRIQUE,

PAR JEAN LORD SHEFFIELD;

Nouvelle édition fort augmentée, avec
un SUPPLÉMENT contenant des tables
des importations & exportations générales
de la Grande-Bretagne, depuis 1700
jusqu'en 1782, & les exportations de
l'Amérique, &c. avec des remarques sur
ces tables, sur la navigation angloïse,
& sur les derniers réglemens, &c.



A L O N D R E S,

Et se trouve A PARIS,

Chez { LEJAY fils, libraire, rue de l'Echelle
Saint-Honoré.
Et MARADAN, libraire, rue des Noyers,
n.º 33.

1 7 8 9.



SU

L

no

pu

fie

La

&

fa

qu

O

ne

le

pu

ré

on

&

ne

ri



AVERTISSEMENT.

SUR CETTE SECONDE ÉDITION.

LE desir de répandre à propos des connoissances utiles , a précipité la première publication de cet ouvrage à travers plusieurs obstacles particuliers & inattendus. La demande d'une seconde édition exige & permet un examen plus soigné ; on en a fait l'occasion. On y a corrigé ou éclairci quelques passages & fait plusieurs additions. On ne trouve des éclaircissements sur ce sujet neuf, dans aucuns livres ; mais les personnes les plus instruites sur chaque article d'exportations & d'importations , ont été séparément consultées ; leurs différentes opinions ont été soigneusement pesées & comparées ; & les questions intéressantes ont été de nouveau soumises à une seconde & plus rigoureuse recherche.

Trois imprimés ont été publiés depuis la

a iij

précédente édition de cet ouvrage , & semblent avoir pour objet d'y répondre ; mais il ne me paroît pas qu'ils aient détruit aucun des faits ni réfuté aucun des raisonnemens qui y sont établis. Quelques détails à la vérité sont mal présentés , d'autres sont mal entendus. Mais ces imprimés contenant de fortes assertions , & beaucoup de gens peut-être ne prenant pas la peine de s'instruire sur ce sujet , au point de voir qu'elles sont sans fondement , il est bon de dire qu'elles sont erronées & dénuées de preuves.

Le premier de ces imprimés , intitulé *Lettre d'un Américain à un Membre du Parlement* , n'essaie même pas d'infirmer un seul fait ou de répondre à une seule preuve , si ce n'est en présentant comme faits certains les plus grandes extravagances , sans se mettre en peine de les prouver. Pour échantillon de ses connoissances , il dit que les États d'Amérique peuvent , dès à présent , fournir les îles de bœuf , de beurre , de chandelles , de savon , de biere ,

&
qu
par
po
tion
tag
spé
séq
lor
d'o
nou
des
&
tor
reg
d'A
les
tiré
étr
exa
An
cin
An

& même de fer en barre , à meilleur marché que l'Europe ; du reste , ceux qui liront ce pamphlet dispenseront aisément d'y répondre.

Le second ayant pour titre : *Considérations sur l'état présent de la Grande-Bretagne & des Etats-Unis de l'Amérique* ; spécialement dirigées à développer les conséquences dangereuses des observations du lord Sheffield , &c. paroît , au premier coup d'œil , demander plus d'attention. L'auteur nous apprend qu'il a passé l'été à amasser des matériaux ; mais il n'appuie ses calculs & les tables qu'il y a insérées d'aucune autorité : elles diffèrent essentiellement des registres des douanes , tant d'Angleterre que d'Amérique , ou les contredisent dans tous les cas. Plusieurs faits avancés , comme tirés des livres de la douane , se trouvent être sans fondement ou prodigieusement exagérés. L'auteur dit que ci-devant les Américains tiroient annuellement vingt-cinq mille muids de sucre de nos îles. Les Américains n'avoient aucune raison pour

ne pas faire passer par la douane tous les sucres qu'ils tiroient de nos îles ; cependant leurs importations, dans aucune année, n'excéda six mille sept cents muids, chaque muid d'un millier pesant. L'exagération sur le sucre raffiné tiré d'ici, est aussi grande. Cent cinquante pages environ sont remplies de calculs & d'assertions hasardées de la même manière, sans citer aucune autorité. L'article relatif à la navigation américaine, est le plus extraordinaire de tous ; il dit que le commerce entre la Grande-Bretagne & l'Amérique, sans y comprendre celui qui se faisoit entre la dernière & les îles, employoit trois cent quatre-vingt-dix-huit mille tonneaux. L'auteur peut aisément s'assurer que dans aucun temps, il n'y eût plus de cent dix mille tonneaux employés dans ce commerce. Les conséquences qui suivent sont tout aussi erronées. L'auteur prétend aussi que les Etats d'Amérique, quoique formant aujourd'hui une puissance étrangère, doivent obtenir à peu près tous les privilèges & toutes les immunités commer-

ciales dont ils jouissoient lorsqu'ils étoient sujets britanniques ; qu'en retour, ils fourniront à nos îles des provisions, meubles, &c. & en tireront du sucre, du rum, &c. qu'ils deviendront constructeurs de nos vaisseaux, puisque nous ne pouvons en construire ni les fréter pour nous-mêmes, qu'à une perte intolérable. Tous ses argumens & assertions portent sur cette manière de raisonner, bien singulière ; quant à ses autorités, il n'a pas jugé à propos de les communiquer au public ; mais l'avantage ultérieur qu'il nous propose, c'est que les Américains se fourniront dans nos manufactures, quand ils ne pourront tirer les mêmes articles d'ailleurs à meilleur marché, meilleurs & à plus long crédit.

L'auteur du troisième imprimé ne s'est point caché. Celui-ci se présente avec un nom respectable, & a pour titre : *Pensées sur les dernières mesures du Gouvernement, concernant le Commerce des Îles avec les Etats-Unis d'Amérique.* M. Edwards peut reconnoître lui-même qu'il est bien mal

informé , tant sur ce qui regarde l'impossibilité où seroient les pêcheries britanniques en Amérique & en Europe d'approvisionner nos îles , que sur la possibilité où seroit l'Irlande de leur fournir une quantité de provisions suffisantes. Nonobstant son assertion contraire , il trouvera qu'il y a du chêne blanc & quantité de bois dans la Nouvelle-Ecosse , & que ses ports ne sont jamais gelés. M. Edwards semble penser , & en quelque façon désapprouver , que l'administration ait fourni des documens authentiques pour la confection de cet ouvrage. Les différentes éditions sont répandues depuis environ neuf mois ; & quoiqu'il n'y ait pas eu plus de trois administrations durant ce temps , on ne voit pas sur laquelle d'entr'elles le blâme est dirigé. Mais il est peut-être à propos de les disculper toutes, en déclarant qu'aucune d'elles ni aucun de leurs départemens n'a fourni les moindres matériaux ou informations , ni n'a eu la plus légère connoissance de sa publication. Il est probable que l'une de

ces administrations auroit accordé au public des informations authentiques , si elles eussent été désirées. On observera de plus , que le caractère respectable du gouverneur de la Jamaïque ne tire aucun nouveau lustre de la publication de sa réponse au grand juré.

Sur la question d'ouvrir les ports des îles ; la contestation paroît inégale. Plusieurs individus pensent être intéressés en sa faveur , & on ne peut dire qu'un homme en particulier ait un intérêt contre ; mais , quoiqu'ils ne se soient pas encore montrés , l'acte de navigation , c'est-à-dire la marine d'Angleterre , a de nombreux amis.

Le défenseur d'une cause publique , car telle est celle-ci , porte sur son sujet des vues dégagées d'intérêt personnel. Moins exposé aux préjugés , il est vraisemblable qu'il présente mieux les objets dans leur vrai jour. La médisance peut être le fruit de sa peine , quoiqu'on ne puisse attribuer à sa conduite aucun autre motif , qu'un desir ardent de servir le public. En tout cas , il aura la

(xij)

**satisfaction de penser qu'il a fait des efforts
pour servir sa patrie, lorsque ses intérêts
étoient évidemment menacés par la lé-
gèreté, l'ignorance & l'esprit de parti.**

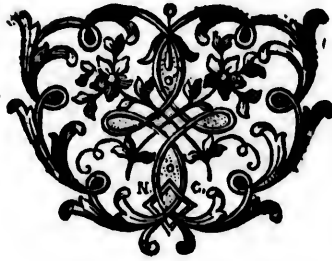


TABLE DES MATIÈRES.

A VERTISSEMENT.	page v
<i>Observations sur le commerce des Etats d'Amérique.</i>	1
<i>Articles sur lesquels il y aura à peine la moindre concurrence.</i>	8
<i>Lainages.</i>	ibid.
<i>Manufactures en fer & acier de toute espèce.</i>	15
<i>Acier en barres.</i>	24
<i>Porcelaines & marchandises en terre.</i>	25
<i>Verreries.</i>	26
<i>Bas.</i>	27
<i>Souliers.</i>	ibid.
<i>Boutons.</i>	29
<i>Chapeaux.</i>	ibid.
<i>Coton ou manufactures de Manchester de toutes espèces.</i>	30
<i>Merceries & marchandises de modes.</i>	31
<i>Vaisselle en étain ou fer blanc, plomb en saumon & en feuilles, cuivre en feuilles & travaillé en ustensiles de cuisine & autres.</i>	33
<i>Couleurs pour les peintres.</i>	34
<i>Cordages & fournitures des vaisseaux.</i>	35
<i>Bijouterie, argenterie, & articles d'ornement aussi bien que d'utilité, des manufactures de</i>	

<i>Sheffield & de Birmingham , boucles ; chaînes de montre , &c.</i>	36
<i>Matériaux pour les carrossiers , selliers & tapisseries.</i>	ibid.
<i>Médecines & drogues.</i>	37
<i>Commerce avec les Sauvages.</i>	ibid.
<i>Livres.</i>	38
<i>Sous les articles suivans , il peut y avoir concurrence.</i>	39
<i>Toiles.</i>	ibid.
<i>Toiles à voiles.</i>	43
<i>Papier & tout ce que vendent les papetiers.</i>	45
<i>Dentelles.</i>	ibid.
<i>Toiles peintes , callicos peints , & autres mar- chandises peintes.</i>	46
<i>Soies.</i>	47
<i>Sel d'Europe.</i>	50
<i>Thé & marchandises des Indes Orientales.</i>	51
<i>Salpêtre & poudre à canon.</i>	54
<i>Linons.</i>	55
<i>Fil.</i>	ibid.
<i>Chanvre.</i>	56
<i>Articles que la Grande-Bretagne ne peut fournir avec avantage.</i>	57
<i>Vins.</i>	ibid.
<i>Eaux-de-vie.</i>	59
<i>Genièvre.</i>	60

	<i>Huile douce, raisins, figues, olives & autres fruits.</i>	61
	<i>Batistes.</i>	ibid.
	<i>Produits de la pêche de la baleine & de la morue, c'est-à-dire l'huile de baleine, les os, les nageoires & le poisson salé.</i>	62
	<i>Farine & froment.</i>	74
	<i>Douves & gros meubles en général.</i>	78
	<i>Munitions navales ; c'est-à-dire, goudron, poix, térébenthine.</i>	79
	<i>Mâts & vergues pour la marine & pour les vaisseaux marchands.</i>	89
	<i>Vaisseaux construits pour la vente ou pour louer.</i>	96
	<i>Tabac.</i>	103
	<i>Indigo.</i>	111
	<i>Riz.</i>	114
	<i>Fourrures & pelleteries.</i>	116
	<i>Graine de lin.</i>	120
	<i>Le fer.</i>	121
	<i>Potasse.</i>	122
	<i>Sucres.</i>	124
	<i>Mélasses.</i>	126
	<i>Rum.</i>	130
	<i>Café.</i>	135
	<i>Cacao.</i>	ibid.
	<i>Coton.</i>	136
	<i>Sel.</i>	ibid.

s s
 36
 &
 ibid.
 37
 ibid.
 38
 t y
 39
 ibid.
 43
 s. 45
 ibid.
 mar-
 46
 47
 50
 s. 51
 54
 55
 ibid.
 56
 e ne
 57
 ibid.
 59
 60

<i>Les articles exportés de l'Amérique Septentrionale aux îles de l'Amérique, étoient les suivans :</i>	137
<i>Chevaux de selle & de trait.</i>	ibid.
<i>Farine & pain, ou biscuit.</i>	138
<i>Bœuf salé, porc salé, beurre, chandelles, & savon.</i>	140
<i>Poisson salé.</i>	145
<i>Effets en bois, c'est-à-dire douves & cerceaux, pièces de bois pour les bâtimens, & chassis pour les moulins, planches & lattes, &c.</i>	148
<i>Bœufs & moutons en vie, volaille de toute espèce, pour provisions fraîches, &c. dans les îles.</i>	151
<i>Riz, maïs, & tabac.</i>	152
<i>Commerce d'Afrique.</i>	154
SUPPLÉMENT.	252
<i>Bill pour l'établissement & règlement provisionnels du commerce & de la correspondance entre les sujets de la Grande-Bretagne & ceux des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale.</i>	324
<i>Au palais de Saint-James le 28 décembre 1783, sa majesté présente en son conseil.</i>	330

Fin de la Table.

OBSERVATIONS.



137
ibid.
138
3
140
145
e,
fis
148
ce,
151
152
154
252
ent
la
e la
ats-
le. 324
dé-
e en
330
IONS.

OBSERVATIONS
SUR
LE COMMERCE
DES ÉTATS D'AMÉRIQUE.

UNE révolution inopinée & sans exemple, l'indépendance de l'Amérique a animé les faillies d'imagination les plus extravagantes, des systêmes ont été préférés à l'expérience, une théorie hardie à une pratique heureuse, & l'acte de navigation lui-même, source de la prospérité de la Grande-Bretagne, a aussi été abandonné par des gens qui n'ont jamais sérieusement examiné son esprit & ses conséquences heureuses. Nos réflexions calmes prouveront bientôt que la vérité & les faits sont contre l'opinion d'un si grand sacrifice, que rien

A

ne nécessaire. La seule connoissance des exportations & des importations des Etats Américains, nous fournira les justes principes par lesquels nous pourrions connoître la valeur réelle de leur concurrence, prévoir & juger leurs vrais intérêts, par conséquent leur conduite future, & choisir les mesures les plus sages (les plus sages sont souvent les plus simples), d'assurer & d'améliorer les bénéfices de nos relations commerciales avec cette nouvelle Nation étrangère & indépendante. Car c'est comme pays étranger que l'Amérique doit être envisagée désormais; c'est le choix qu'elle a fait elle-même en déclarant son indépendance; & sa définition bizarre de peuple *SUI GENERIS*, est, ou une figure de rhétorique qui ne renferme aucune idée distincte, ou l'effort de la ruse pour réunir en même-temps les avantages de deux caractères incompatibles. En déclarant leur indépendance, les Américains ont renoncé aux privilèges comme aux devoirs de sujets britanniques. Devenus états étrangers, si en quelques cas, comme seroient des pertes dans l'exploitation de leur commerce, ils éprouvent les inconvéniens de leur choix, ils ne peuvent ni ne doivent se plaindre; mais d'un autre côté, si nous les mettons sur le pied de la nation la plus favorisée, ils applaudiront certainement à notre libérale amitié, sans pouvoir prétendre que nous sacrifions à leur profit, la na-

vigation & la puissance navale de la Grande-Bretagne.

Par l'expédient simple de laisser l'acte de navigation dans sa force , pour les Américains comme pour la nation étrangère la plus favorisée , nous éviterons les conséquences fâcheuses & imprévues d'un système précipité , nous nous garantirons de la témérité de concessions hâtives & pernicieuses , concessions qu'il ne nous sera plus libre de retirer sans provoquer leur jalousie , & peut-être ruiner entièrement notre commerce avec les états américains même.

Une ardeur précipitée à s'emparer des avantages du commerce américain , a introduit au parlement un bill (1) sur lequel on n'a pas encore prononcé. S'il fut passé en loi , il eût affecté nos intérêts les plus chers dans chaque branche de notre commerce & dans toutes les parties du monde ; il nous eût privé de l'efficacité de nos loix concernant la navigation , & ruiné toute la puissance navale britannique ; il eût mis en danger le repos

(1) Ce bill se trouve dans l'appendice tel qu'il a d'abord été présenté ; les clauses en ont été souvent changées. Mais le principe étant mauvais , & la difficulté majeure , on ne le prit pas en considération dans cette session , & on a donné à la couronne le droit provisoire de régler pour un temps le commerce avec les états d'Amérique.

de l'Irlande , il eût excité la juste indignation de la Russie (1) , & d'autres pays.

Les planteurs des îles eussent été les seuls sujets britanniques qui auroient fait un bénéfice , quoique partiel & passager , dans leur commerce direct & ouvert avec les états Américains , & par eux indirectement avec tout le monde. Heureusement il est intervenu quelque délai ; & si nous en profitons pour faire des réflexions , de ce délai salutaire peut dépendre le bonheur futur de ce pays.

Notre impatience à nous emparer des marchés américains , devrait peut-être être contenue plutôt qu'encouragée. Les nations nos rivales se sont abandonnées à la même ardeur ; elles ont , à l'envi

(1) Par exemple , la Russie , par les traités , est considérée comme la nation la plus favorisée. On ne l'amusera pas facilement sur aucune des tentatives ridicules qui peuvent se faire pour traiter les états Américains autrement que comme étrangers. Le fer en barre de Russie paye à son importation dans ce pays-ci un droit de 2 liv. 16 schel. 4 $\frac{1}{2}$ den. sterl. par tonneau dans des vaisseaux anglois naviguant suivant les loix , & un droit de 3 liv. 7 schel. 1 $\frac{1}{2}$ d. dans tout vaisseau qui n'a pas été construit en Angleterre , & dont le capitaine , ainsi que les trois quarts au moins de son équipage , ne sont pas Anglois. Tandis que le même fer de l'Amérique , lorsqu'elle faisoit partie de l'Empire , étoit exempt de tous droits. Si nous ne mettons les deux pays sur un pied égal , nous sacrifions la branche la plus essentielle du commerce que nous ayons.

l'une de l'autre , versé leurs marchandises en Amérique , & le pays est déjà pourvu , probablement surchargé de ces marchandises (1). C'est l'expérience seule qui peut démontrer au négociant François & Hollandois l'illusion de leurs vives espérances , & cette expérience opérera chaque jour en faveur du négociant Anglois. Lui seul peut & veut accorder libéralement un crédit qu'il faut extorquer de leurs compétiteurs , en raison de la témérité de leurs entreprises prématurées. Ils apprendront bientôt que l'Amérique n'a ni assez d'argent (2) , ni assez de productions pour les retours , & qu'elle ne peut en avoir de quelque temps ; ne voulant ou ne pouvant faire crédit , leurs fonds s'épuiseront , leurs agens ne reviendront jamais , & la ruine des premiers créanciers

(1) Les marchandises angloises de toute espece étoient l'année dernière à meilleur marché à New-Yorck qu'à Londres , & des lettres de Philadelphie disent que plusieurs articles étoient de 25 pour 100 moins cheres. Mais il paroît par des lettres reçues d'Amérique depuis les premières éditions de cette brochure , que quoique le marché regorgeât de quelques articles , il y avoit grande disette de beaucoup d'autres nécessaires aux assortimens , ce qui provient en partie de l'ignorance des étrangers dans la composition de leurs cargaisons.

(2) La plus grande partie du commerce des colonies , s'est toujours faite sur les capitaux anglois.

fera un avertissement durable pour leurs compatriotes. Le pouvoir solide de fournir à l'Amérique ses besoins, de recevoir ses productions, & d'attendre ses convenances, appartient tout exclusivement à nos négocians. Si nous nous préservons d'une malheureuse précipitation, nous apprendrons, à notre grande satisfaction, que l'industrie angloise n'a aucune concurrence à craindre dans les marchés américains. Nous remarquerons avec plaisir que, parmi les états maritimes, la France, après tous ses efforts, tirera le moins de bénéfice de l'indépendance commerciale de l'Amérique. Elle peut se réjouir du démembrement de l'Empire Britannique; mais si nous nous attachons au vrai, & si nous suivons la sagesse de nos ancêtres, il nous reste encore assez de vie & de vigueur pour tromper son attente & restreindre son ambition (1).

(1) Aucune circonstance de la dernière guerre n'a pu donner à la France l'opinion de la supériorité de ses flottes, de ses armées, ou de ses finances. La suspension de son commerce, sa négligence & l'abus qui a régné dans ses armées, ont fait que sa flotte n'a été victorieuse dans aucune circonstance. Quelque temps avant la signature des préliminaires, elle a suspendu le payement des lettres tirées par ses commissaires en Amérique. L'Angleterre a toujours résisté, & quelquefois elle a vaincu les puissances maritimes du globe; & ses efforts seront aussi glorieux dans

Pour se former une idée juste de la question actuellement agitée , & la décider raisonnablement , il faut examiner quels sont les besoins de l'Amérique , ce que ce pays-ci peut lui en fournir , ceux qu'elle ne peut tirer d'ailleurs à des conditions avantageuses , & quelles sont les productions que l'Amérique peut donner en retour. Cet examen répandra de la lumière sur un sujet intéressant , quoique peut être plus mal compris qu'aucun de ceux qui peuvent être agités parmi nous. Les faits & observations qui suivent étant séparément établis , seront plus aisément compris , & probablement ils seront plus mûrement considérés que si l'on en parloit sur des bancs assez communément vuides , à moins qu'il n'y ait à traiter une question ministérielle.

Les importations & les exportations des états américains , par plusieurs raisons , doivent être en général & pour long-temps les mêmes qu'elles ont été ci-devant.

les annales de l'histoire , que ses guerres les plus heureuses. Les ressources qui lui ont fait supporter une guerre si éloignée , dans tant de différentes contrées & si dispendieuse , ont été supérieures à l'attente la plus hardie. Nos avantages doivent sans contredit s'attribuer au nerf & à l'esprit public de ce pays , & nos fautes , spécialement en Amérique , à la mauvaise conduite des individus & aux erreurs du parlement.

Pour commencer par les importations d'Europe ; elles peuvent être divisées en celles dans lesquelles la Grande-Bretagne rencontrera rarement quelque concurrence , en celles pour lesquelles elle trouvera concurrence , & en celles qu'elle ne peut faire avec avantage.

*ARTICLES SUR LESQUELS IL Y AURA A PEINE
LA MOINDRE CONCURRENCE.*

Lainages.

SUR cet article capital & de grande importance ; l'Angleterre trouvera une très-petite concurrence , si ce n'est pour ses draps fins faits en France , qui ont l'apparence de la même qualité que les draps anglois. Ils ont plus de lustre & sont moins chers ; mais ils pêchent par la solidité & la durée. La France excelle dans les couleurs noires (1) , & rarement dans les couleurs mêlées ; mais l'Amérique demandera très-peu de draps superfins , la consommation de ce pays sera principalement en draps

(1) Les draps de France ne sont pas aussi bien tissus que nos draps superfins , & étant d'un tissu lâche & spongieux , ils reçoivent une plus grande quantité de teinture & retiennent mieux la couleur , particulièrement le noir.

d'Europe;
 s lesquelles
 nt quelque
 elle trou-
 le ne peut

LA PEINE
 CE.

importance;
 concurrence,
 France, qui
 que les draps
 moins chers;
 la durée. La
 es (1), & ra-
 s l'Amérique
 fins, la con-
 nent en draps

bien tissus que
 e & spongieux,
 teinture & re-
 le noir.

à 12 schellings la verge de trois pieds, il n'y aura pas de proportion dans la quantité des draps chers qui s'y commerceront, & celle des draps communs & à bas prix; en conséquence, comme la plus grande partie des laines doit être achetée en Angleterre, rarement vaudra-t'il la peine d'envoyer en France pour la petite quantité de draps à 13 schell. 6 d. & à 14 schell. dont ils pourroient avoir besoin; ils préféreront les draps superfins anglois, dont la cherté est au moins balancée par leur qualité. Il n'y aura pas de concurrence pour les étoffes de laine d'autres especes & qualités, telles que camelots, callimanco, shallons, durans, &c. Les manufactures de Lille & de quelques autres villes de France, ont tenté de faire des camelots, des serges, & quelques autres étoffes légères en laine; mais elles sont tellement inférieures, que les marchandises angloises de même espece, quoique chargées de droits & de frais, sont préférées en France & dans les Pays-Bas Autrichiens. Quant aux shallons, étamines, & autres especes d'étoffes pour doublures d'habits, ou tel autre usage, les manufactures de France ont eu jusqu'à présent peu de succès. La laine étant de 15 à 20 pour cent plus chère en France qu'en Angleterre, (quoique la main-d'œuvre y soit à plus bas prix), cependant tant que la laine continuera d'être aussi chère, il n'est gueres possible que les

draps communs , dont le prix doit être plus proportionné à la valeur de la matière première , qu'à celle de la main-d'œuvre , puissent être donnés en France à aussi bon marché qu'en Angleterre ; & il est certain que jusqu'à présent toute étoffe de laine commune est au moins de 15 pour 100 plus chère en France qu'en Angleterre.

Dans ce moment , il y a à Londres une grande quantité de demandes de France pour des marchandises en laine , aussi-bien que pour des étoffes en soie de Spitalfields (1), quartier de la cité peuplé de réfugiés François.

Le prix commun des bonnes laines dans les provinces du nord de l'Amérique , étoit d'un sol sterling la livre. Il y a quelques moutons dans chacune de ces provinces , mais en petite quantité ,

(1) Plusieurs personnes sont actuellement en Angleterre & envoyées par la France , pour observer notre procédé à l'égard des troupeaux , afin d'acquérir des connoissances relatives à la laine. Elles peuvent observer qu'il sera nécessaire de changer le climat & tout le système d'agriculture en France , avant que ce pays puisse produire quelque laine pareille à la nôtre. La quantité de laine que produit la France n'est pas considérable , lorsqu'on la compare à sa consommation. Nous pouvons en quelque façon juger par les saisies , de l'augmentation de la contrebande en laines. En 1770 , la quantité saisie ne fut que de 32 liv. En 1780 , elle monta à 12,383 livres ; & en 1782 , à 13,916 livres.

excepté dans une partie de Rhode-Island & du Connecticut. Dans les provinces du sud, la laine des moutons est d'une qualité épaisse. Dans le nord, il est difficile qu'il s'élève beaucoup de moutons; la terre est si long-temps couverte de neige, que la dépense du fourage en hiver seroit trop grande.

Le fait suivant prouve sans réplique la supériorité des draps anglois sur ceux de France, dans l'opinion des Américains. Lorsque la France accorda une somme d'argent au congrès pour habiller les troupes américaines, &c. Laurens le jeune fut employé pour y pourvoir; mais au lieu de dépenser l'argent en France, il alla acheter en Hollande des draps anglois, & les envoya en Amérique. Le ministre de la cour de France reçut ordre de se plaindre au congrès d'une conduite si ingrate & injurieuse à la France; mais M. Laurens se justifia en disant qu'il avoit été de son devoir de faire de son mieux avec cet argent, & que les draps anglois du même prix que ceux de France, étoient beaucoup meilleurs. Pour nous convaincre davantage de la préférence donnée aux marchandises angloises dans les états d'Amérique, il ne faut qu'à vous rappeler que l'importation de ces marchandises de ce pays-ci, par différens canaux, fut si grande pendant la guerre, que le ministre de France résident à Philadelphie, fit à cette occasion plus

plus pro-
nière, qu'à
donnés en
terre; &
étoffe de
ur 100 plus

une grande
des mar-
des étoffes
la cité peuplé

dans les pro-
oit d'un sol
ons dans cha-
ite quantité,

en Angleterre
notre procédé à
es connoissances
qu'il sera né-
système d'agricul-
roduire quelque
ine que produit
n la compare à
ue façon juger
contrebande en
que de 32 liv.
& en 1782, à

d'une représentation , avant que le congrès y fit la moindre attention. On passa donc un acte défendant les manufactures de ce pays , sous certaines peines ; cependant elles continuèrent à être importées en si grande quantité , que la cour de France fit à ce sujet des représentations au congrès , menaçant de retirer ses secours , si on ne prenoit pas des moyens plus effectifs pour empêcher l'importation des marchandises britanniques. Comme ces menaces furent accompagnées de fortes recommandations de la part du docteur Franklin , & des autres commissaires résidens en France , elles produisirent quelqu'effet. On saisit quelques marchandises britanniques , quoiqu'importées par la Hollande. Cette sévérité eut lieu un peu plus d'un an avant la paix. Dans quelques circonstances , les marchandises saisies furent rendues aux propriétaires. Avant ceci , les détaillans , &c. avoient coutume d'annoncer , comme marchandises angloises , celles qui , dans le fait , étoient des manufactures hollandoise ou françoise , & cela pour les rendre recommandables aux yeux de l'acheteur.

Les émissaires américains , & quelques personnes parmi nous-mêmes , qui paroissent également ennemis de ce pays-ci , ont eu l'adresse de représenter constamment les manufactures de laines , aussi-bien que le pays même , dans un état de décadence & de ruine. Certaines branches de manu-

fa
qu
pr
av
plu
d'
de
par
une
dra
le
172
jett
pièc
de
obli
que
van
étro
hen
verr
conf
Ann
17
17
17
17
17
177

facture peuvent avoir éprouvé du déchet dans quelques endroits, mais d'autres branches ont presque quadruplé dans d'autres parties; on peut avoir perdu quelques marchés, mais on en a trouvé plusieurs autres dans la partie occidentale du comté d'York, où sont les plus grandes manufactures de laine angloise. On fait par acte du parlement, pardevant les juges de la session du printemps, une déclaration du nombre de pièces & aunes de draps qui ont été foulées à différens moulins dans le cours de l'année précédente. Par un acte de 1725, les draps larges seulement étoient assujettis à ces déclarations, & le nombre total de pièces foulées dans l'année suivante, fut seulement de 26,691; mais un acte de 1738 étendit cette obligation d'enregistrer les draps étroits aussi-bien que les larges, & l'état des pièces de l'année suivante fut en draps larges de 42,404 pièces, en étroits de 14,495. Ces états du directeur sont authentiques & incontestables. Tout bon Anglois verra, avec plaisir, dans ces états, l'augmentation constante & prodigieuse de cette manufacture.

Années.	Pièces larges.	Pièces étroites.
1738.	42,404.	14,495.
1748.	60,765.	68,080.
1758.	60,396.	66,396.
1768.	90,036.	74,480.
1778.	132,506.	101,629.

Dans l'année 1778, quoique la révolte de l'Amérique fût alors à son comble, & que, selon quelques-uns de nos politiques, elle eût dû ruiner nos manufactures de laine, les états montèrent plus haut qu'ils n'avoient jamais fait auparavant. Ceux de 1782 furent encore plus considérables. Le nombre d'aunes sur l'état de 1778, fut en draps larges de 3,795,950, en étroits de 2,746,712. Les états de l'année 1782, arrêtés le 25 mars dernier, furent en draps larges 4,563,176, en étroits 3,292,002. La mode dominante actuellement de porter des étoffes de Manchester en coton & en soie & coton, doit avoir diminué à quelques égards la consommation de nos laines dans ce pays-ci, & prouve que l'augmentation ci-dessus doit avoir porté principalement sur nos exportations. Le bas prix de la grosse & longue laine n'est pas une preuve du déclin de la manufacture; il est bien connu que la quantité de ces espèces de laine que produit l'Angleterre a doublé depuis peu d'années. Pour l'introduction & l'usage général des pâtures artificielles, nos troupeaux ont fort augmentés. De grands terrains dans ce pays, qui étoient autrefois ouverts & en bleds, sont enclos actuellement & nourrissent des multitudes de cet animal utile. Il est certain que les manufactures de laines communes ont augmenté. Le prix de la belle laine est considérable, & s'est élevé

en
fo
co
de
fai

un
est
gou
peu
tan
dan

Ma

S
une
l'An
que
fer
part
fer y
& l
leur
celle
vend

(1)

encore en dernier lieu , quoique les troupeaux qui fournissent cette belle laine soient plus nombreux ; conséquemment les manufactures de cette espèce de laine n'ont pas diminué , mais bien celles qui faisoient un grand usage de la laine d'Espagne.

La France a , relativement à ces manufactures ; un avantage sur l'Angleterre. Son gouvernement est tel qu'il peut employer des moyens plus vigoureux pour prévenir les fraudes , fraudes qui peuvent beaucoup plus nuire aux manufactures britanniques , que ne fera probablement l'indépendance de l'Amérique.

Manufactures en fer & acier de toute espèce.

Si nous accordions une remise de droits ou une prime au fer étranger lorsqu'il est exporté , l'Amérique ne s'en fourniroit probablement guères que de la Grande-Bretagne. Les manufactures de fer fondu ont eu un grand succès dans quelques parties de l'Amérique , les autres manufactures de fer y sont en petit nombre , excepté pour les faux & les hâches ; les dernières sont préférées par leur forme mieux appropriée à leur usage , que celles qui sont faites en Angleterre , & elles se vendent plus cher (1). D'autres articles sont acci-

(1) On dit que les faux & les haches américaines sont

dentellement bien travaillés en Amérique par d'habiles ouvriers, tous émigrans; mais quoiqu'ils fassent, la dépense en est au moins trois fois au-dessus de celle des mêmes articles importés d'Europe. Il est très-connu que nous surpassons de beaucoup tout le monde dans les manufactures de fer & d'acier. Quelques articles peuvent être à meilleur marché à Liège, on peut y avoir des clous moins chers; mais ils sont grossiers & ne conviennent pas aux marchés américains. Les clous de France & de Hollande ont été trouvés mal manufacturés, & d'un fer cassant.

Une partie du fer anglois & américain est d'une qualité très-ductile, & indubitablement le fer ductile & mol est le meilleur pour faire du fil d'archal & plusieurs autres articles; mais il est très-mauvais pour faire des clous, des hoyaux, des

meilleures que les angloises, parce que les Américains y emploient le meilleur fer étranger, tandis que les fabricans anglois sont négligeans sur le choix des matières premières, se servant du fer le moins cher ou du premier venu. Les manufacturiers en général sont trop peu d'attention aux matériaux bruts qu'ils employent, à leur bonté & propriété. Quoique les haches de la Nouvelle-Angleterre aient acquis une grande réputation, on en fit une grande quantité de pareilles en Angleterre. Avant la révolte, elles furent envoyées en Amérique, vendues pour haches de la Nouvelle-Angleterre, & réussirent aussi-bien.

haches,

haches, des faux, & plusieurs autres objets essentiels; pour ceux-ci, il est nécessaire d'employer du fer qui joigne d'autres qualités à sa ductilité; il faut qu'il soit d'un corps ou d'une contexture saine, ferme, durable & forte; en particulier pour les outils tranchans, il faut qu'il soit de nature à se joindre avec l'acier, c'est-à-dire que dans la fabrication de l'outil il faut que le fer adhére & s'unisse à l'acier, de manière à ce qu'ils fassent un corps sain & solide. Il est connu & reçu qu'on ne peut faire de bon acier qu'avec le fer de Suède; il est naturel que ce fer soit plus propre à se joindre à l'acier: c'est ce que l'expérience confirme. Le fer de Suède fait les meilleures haches, faux, &c. Le fer de Russie vient ensuite pour la qualité & la réputation; il est très-propre pour faire des cloux, & tout ce qui ne demande pas jonction à l'acier. Le fer qui n'est que ductile ne se joindra pas bien à l'acier; le fer anglois, foible au froid, cassant, s'y joint mieux; mais se cassant aisément au froid, il est peu propre à certains outils.

Avant la guerre, il y avoit en Amérique très-peu de forges où l'on fabriquoit des ancrs, & une seule à Philadelphie.

Nous n'avons pas de branche de commerce plus intéressante que celle de nos manufactures en fer, & cependant à l'appas du revenu, nous les char-

B

haches,

geons de droits bien déplacés ; il n'y a pas d'article sur lesquels il ne fût plus prudent de les laisser subsister. L'imposition sur le fer étranger est de 2 liv. 16 schell. $1\frac{4}{5}$ den. par tonneau importé sur des vaisseaux construits en Angleterre, &c. & de 3 liv. 7 schell. $1\frac{4}{5}$ den. sur des vaisseaux étrangers ; ce droit produit sans doute considérablement. En 1781, on en importa de Russie & de Suède environ 50,000 tonneaux ; mais sur douze années communes, il est calculé qu'annuellement l'importation de la première n'excède pas 16,000 tonneaux, & celle de la dernière. 16,000. C'est cependant un droit que nous devons entièrement sacrifier, ou accorder une remise à l'exportation, nonobstant la pénurie de nos finances dans ce moment. Il ne devrait point y avoir de droits sur les matières brutes, particulièrement dans ce cas-ci. La Russie, l'Allemagne & d'autres pays, qui ont le fer exempt de droits, vendront à meilleur marché que nous les produits de cette fabrication, sur-tout actuellement où la Suède & la Russie possèdent des moulins à fendre & à rouler. Plus les matières premières sont à bon marché, plus grand est certainement l'avantage du manufacturier & du pays, & on ne devrait pas charger ces matières premières pour favoriser les mines de fer d'Angleterre. Les matières brutes nous valent mieux en retours que de l'or ; elles enfantent

toutes les manufactures. Au moyen du droit actuellement existant, le fabricant de cloux en Russie peut les fournir à 4 liv. le tonneau à meilleur marché que nous; le droit de 56 s. 4 den., le frêt 20 s., l'embarquement & le débarquement 3 s. 8 den. La Russie en fait une grande quantité pour sa consommation, & ayant actuellement supprimé le droit, elle peut bientôt vendre à beaucoup meilleur marché que nous (1).

Les ministres ne peuvent avoir de raison valable pour se refuser à accorder une remise des droits à l'exportation des articles de fer étranger manufacturé; seulement ils pourroient penser que cette opération donneroit lieu à la fraude & à l'exportation d'articles de fer anglois manufacturé, sous le nom de fer étranger; il vaudroit mieux accorder une remise, ou prime, égale au droit imposé sur le fer étranger, à l'exportation de tous articles en fer manufacturé, soit qu'il soit étranger

(1) Sous la loi existante, les Russes peuvent importer en Angleterre, & ensuite exporter aux Etats d'Amérique, telles de leurs marchandises en fer ou acier travaillées & faites chez eux, malgré les droits exorbitans sur l'importation dans ce pays-ci, ces droits étant tous restitués (par le drambak), sur l'exportation à un pays étranger, excepté la moitié du vieux subside; en conséquence, les Etats d'Amérique seront dans ceci sur un meilleur pied que nos propres colonies, si la loi n'est pas changée.

ou anglois, (ceci encouragera aussi la fabrication du fer en Angleterre); c'est ce que l'on a accordé à l'exportation des sucres anglois raffinés, & des marchandises en soie, en considération des droits que payent à leur importation les sucres bruts & la soie. En accordant une prime ou remise à l'exportation, environ la moitié des droits nous resteront; car sur 50,000 tonneaux importés, on en exporte seulement de 15 à 20,000 manufacturés. Quant à rendre le droit sur la portion exportée, il se perdroit naturellement si nous perdions le commerce d'exportation; ce qui ne manquera pas d'arriver bientôt, si nos manufactures en fer continuent à être chargées de droits; si il se perd une fois, il ne se recouvrera pas aisément. Il se fabrique en Angleterre de 50 à 60,000 tonneaux de fer en fourneau, & de 15 à 20,000 tonneaux en barre. Le fabricant de fer anglois souhaitera certainement que les droits restent tels qu'ils sont à présent; mais nos mines de fer ne peuvent être un objet d'assez grande conséquence, & l'administration ne risqueroit pas la plus importante branche de commerce pour l'avantage d'une seule classe d'hommes; le fer étranger sur-tout étant d'une qualité bien supérieure, le nôtre deviendra plus mauvais, si l'habitude de le faire avec du charbon éteint au lieu de charbon de bois s'augmente. Le fer fa-

briqué avec du charbon éteint a été trouvé jusqu'à présent d'une très-médiocre qualité, & une grande quantité de l'espèce appelé Rouge-Courr, la plus médiocre de tous ; il perd près d'un tiers de son poids en le travaillant, il se fend comme le métal fondu sous les coups du marteau. La quantité du fer fabriqué en Angleterre avec du charbon de terre augmente beaucoup, & diminuera les importations de cette matière.

Avant la guerre, de grandes quantités de cloux furent faites de fer étranger, & exportées de Glasgow aux provinces du sud de l'Amérique ; & quoiqu'ils fussent de 15 pour 100 plus chers que des cloux de fer anglois envoyés de Bristol, &c. cependant ils furent toujours préférés en Amérique, à raison de leur qualité supérieure ; & en conséquence, si la matière première n'est pas affranchie des droits, plusieurs articles fabriqués avec des fers étrangers seront perdus pour ce pays-ci, le fer anglois ne pouvant y être substitué, particulièrement dans la fabrication des différentes sortes d'acier, qui furent autrefois un article immense de nos exportations à l'Amérique. On a manufacturé du fer de Suède en Angleterre, & quoiqu'il fût arrivé en barres comme ci-devant, cependant la remise ne fut point accordée.

Le coût d'un tonneau de fer est de 10 liv. à 10 liv. 10 schel. Les droits, le frêt, la charge &

la main-d'œuvre , rapportent à ce pays-ci de 11 l. à 45 liv.

La valeur totale d'un tonneau de fer étranger, manufacturé en Angleterre, est, selon l'espèce de manufacture, de 21 liv. à 56. C'est-à-dire, un tonneau de fer quand il est manufacturé en

Barres, vaut	21 liv.
Cercles	22
Verroux.	24
Ancres	30
Cloux	35
Hoyaux, haches, &c.	42
Enclumes	42
Fer-blanc	56
L'acier	de 24 à 56

15 à 20,000 tonneaux se manufacturent annuellement pour l'exportation, le tonneau estimé à 28 liv. prix moyen entre 11 liv. & 45 (le plus bas & le plus haut par tonneau.) Ces 15 à 20,000 tonneaux produisent à ce pays-ci un profit annuel de 484,500 liv.

Le fer importé en Irlande paie seulement 10 sch. par tonneau ; le fer importé en Angleterre paie, comme il a été dit ci-dessus, 56 l. 4 den. : il n'y a de remise dans aucun des deux pays sur le fer étranger manufacturé ; mais l'Irlande a mis un droit sur le fer manufacturé exporté aux colonies,

lequel droit, ajouté à celui de 10 schel. par tonneau sur le fer brut importé, est égal aux charges que supporte le fer anglois manufacturé, & calculées de manière que celui-ci se trouve au pair de celui d'Irlande pour l'exportation. Il est vrai que les Etats d'Amérique ne sont plus colonies britanniques, & qu'en conséquence l'Irlande peut, sans manquer au pacte, y envoyer son fer manufacturé, exempt de droit; c'est une raison de plus pour supprimer les droits sur l'exportation. Les charbons & les moyens de manufacturer le fer sont toutefois fort en faveur de l'Angleterre.

Nous devrions supprimer tous les droits sur les munitions navales, & le fer est un des principaux articles de ces munitions. La Russie peut nous faire un avantage sur les articles qu'elle peut tirer à aussi bon marché, ou à meilleur marché des autres pays. Comme les lainages, pour le présent nous avons perdu l'habillement de l'armée Russe, (excepté celui des gardes), par les abus de nos manufactures, principalement en étendant trop le drap, d'où il résulte qu'il se retire extrêmement à l'usé. Notre traité de commerce avec la Russie expire en 1786. Puisse-nous espérer qu'avant ce terme les disputes politiques laissent le temps à nos ministres de donner attention à cette très-intéressante affaire. Notre commerce est & sera toujours considérable avec la Russie. Elle n'a pas

ci de 11 l'

r étranger,
l'espèce de
-dire, un
en

. 21 liv.

. 22

. 24

. 30

. 35

. 42

. 42

. 56

24 à 56

acturent an-
neau estimé
45 (le plus
15 à 20,000
profit annuel

ment 10 sch.
leterre paie,
den.: il n'y
ys sur le fer
de a mis un
aux colonies;

assez d'habitans pour entretenir des manufactures ; elle ne peut lutter avec nous dans les entreprises de commerce ; ses efforts , comme puissance maritime , n'ont & n'auront aucun succès ; ses ports étant fermés six ou sept mois de l'année par les glaces , elle n'aura jamais un grand nombre de matelots. Les articles que nous tirons d'elle nous sont très-nécessaires. Le commerce que nous faisons avec elle , est plus en notre faveur qu'on ne l'a d'abord imaginé. Tous les articles que nous tirons de la Russie , excepté les toiles , nous arrivent bruts ; presque tout ce que nous envoyons en retour est manufacturé , même son propre fer. Si la conduite des Etats d'Amérique nous invite à adopter la Russie à leur place , & à donner à ses productions l'avantage que nous accordions aux leurs , elle peut nous être infiniment plus utile qu'ils ne nous ont jamais été. Elle nous coûtera beaucoup moins ; & la durée de nos crédits pour ce qu'elle reçoit , sera de moitié plus courte.

Acier en barres.

L'acier se fabrique dans très-peu d'états américains. On n'en fait pas à New-York , dans le New-Jersey , ni dans la Pensylvanie , provinces où se fabriquent beaucoup d'ouvrages en fer. On y importe une grande quantité d'acier d'Angleterre & d'Allemagne. En dernier lieu l'acier nommé

Acier d'Allemagne, a été porté à une grande perfection en Angleterre ; il est fait avec le fer d'Argon, que les Anglois achètent en totalité de la Suède.

Porcelaines & marchandises en terre.

La demande de cette espèce de marchandise a été considérable & augmentera, excepté pour l'espèce la plus grossière. L'importation en a été & doit être faite de l'Angleterre, à raison de sa qualité & de son prix. On a fait à Boston & à Philadelphie des tentatives pour manifacter cet article ; mais elles n'ont pas réussi. Auparavant on fabriquoit des fayances communes en Géorgie, & plus récemment dans la Caroline du sud ; mais il est aussi aisé de porter des poteries de l'Angleterre aux états du nord de l'Amérique, que d'en porter des états du sud à ceux du nord, & le haut prix de la main-d'œuvre en Amérique donnera l'avantage à l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, l'espèce de glaux très-nécessaire à la fabrication des poteries de la meilleure espèce, ne se trouve qu'en petite quantité dans l'Amérique du nord. La porcelaine des Indes & de Chine est quelquefois le meilleur marché en Hollande qu'en Angleterre. L'Amérique en tire de l'espèce la plus commune de Sainte-Croix ; mais la consommation de la porcelaine de la Chine est peu considérable en

Amérique, par comparaison à celle des poteries angloises, & elle diminue tous les jours depuis l'amélioration des dernières.

Verreries.

L'importation des miroirs, des verres à boire, & d'autres fournitures en verroterie, quoique montant fort haut, ne peut se comparer à l'importation & à la consommation des verres pour les fenêtres. Excepté les glaces de Hollande (la quantité de la plus grande espèce qui se tire de France est de peu de conséquence), il n'y a nulle part en Europe aucun article de verrerie qui convienne aux marchés américains, autant que la verrerie angloise. On travaille en verrerie dans la Pensylvanie; on fait de mauvais verres pour les fenêtres dans le New-Jersey; mais excepté des bouteilles, encore s'en fait-il peu, jusqu'à présent il ne s'est fait en Amérique qu'une très-petite quantité de verroterie. Jusqu'ici ces manufactures y ont été établies par des ouvriers allemands. Une manufacture considérable de verrerie a fait faillite à Boston il y a plusieurs années. Le manque de (fine glass) pierres à fusil en Amérique, fera toujours un grand désavantage pour la fabrication de cet article; on n'y a encore découvert aucune terre propre à faire les pots en usage pour la fabrication du verre; celle dont on s'est servi jusqu'à présent

et effet, au moins dans les provinces du nord, y a été importée de la Grande-Bretagne. L'importation des verres à boire anglois en France, est très-considérable.

Bas.

Dans les états d'Amérique il se fait une grande consommation de bas de laine, de fil & de coton; il s'y consomme très-peu de bas de soie en proportion : ceux de laine, de fil & de coton ont été & seront très-probablement importés de la Grande-Bretagne. Les bas de soie anglois sont préférés; & au moyen d'encouragemens convenables, nous en fournirons presque toute l'Amérique. Les meilleurs bas de soie anglois sont actuellement très-recherchés, même en France. Une grande quantité de bas de laine commune, de même que de coton de fil, se fait en Amérique; cependant M. Otis, qui n'est point du tout porté à déprimer ce pays-là, assuroit qu'il n'y avoit pas assez de laine du crû de toute l'Amérique, pour fournir une paire de bas à chacun de ses habitans.

Souliers.

L'importation des souliers d'hommes n'a jamais été considérable en Amérique, excepté dans la Virginie, dans le Maryland, dans les Carolines

& la Géorgie ; mais celle des souliers de femmes a été & doit nécessairement continuer d'être considérable , & se fera principalement de la Grande-Bretagne (1), jusqu'à ce que quelqu'autre nation de l'Europe ait appris l'art de manufacturer & de travailler le cuir aussi-bien qu'elle. Quant à présent , celle qui en fait le plus à cet égard est encore bien loin des Américains eux-mêmes dans cette branche. Les semelles sont meilleures en Angleterre , parce qu'elles sont mieux tannées , & on en importoit une grande quantité d'ici. Le bœuf se tue trop jeune en Amérique , pour que sa peau puisse faire de bons cuirs à semelles. L'Amérique n'est pas assez en fonds pour subvenir à la manière de tanner les peaux comme en Angleterre , où elles restent beaucoup plus long-temps dans les fosses des tanneries , & les tanneurs américains , pour hâter le procédé , employent trop de chaux. Les peaux pour les empeignes de souliers sont à-peu-près aussi bonnes en Amérique qu'en Angleterre. En 1769 , 11,303 livres de peaux , coûtant au port de l'exportation 9 den. sterl. par

(1) On fait à Massachusett , particulièrement à Lycon , une grande quantité de souliers de femmes , quelques-uns pour l'exportation aux îles angloises & étrangères ; mais l'étoffe , telle que la callimanes , &c. les bordures & doublures viennent d'Angleterre .

livre, furent exportées des colonies aux îles angloises & étrangères.

Boutons.

Lorsque l'Angleterre en fournit une partie de l'Europe, on ne peut demander d'où les Américains les tireront, & cette manufacture sera une des dernières qu'ils tenteront d'établir chez eux, n'en valant pas la peine.

Chapeaux.

Les Américains pourront se fournir eux-mêmes des chapeaux de castors qu'ils préfèrent à ceux des étrangers; ils sont d'une belle espèce; mais ils ne prennent pas aussi-bien la teinture que ceux d'Angleterre, soit à raison de la densité de leur texture, soit par l'inexpérience des ouvriers; ils ne sont pas agréables à l'usage étant pesans & roides. Les Américains font très-peu de chapeaux de feutre, ni ne peuvent leur donner un beau noir. Le haut prix de la laine & de la main-d'œuvre dans les états d'Amérique, les engage à tirer du dehors des chapeaux de feutre & communs. Whitehaven de son voisinage peut vendre cet article à un prix auquel les Américains ne pourront les manifester ici à des siècles, & comme la laine est à meilleur marché en Angleterre que sur le continent, les fabricans anglois pourront donner cet article

à plus bas prix. Les poils de chèvres & peaux de lapins dont on fait usage dans la fabrication des chapeaux communs, dans quelques pays, sont plus chers que la laine.

*Coton ou manufactures de Manchester
de toutes espèces.*

Ces articles forment ensemble une branche très-capitale d'importation dans les états d'Amérique; excepté à Rouen en France, il n'y a pas de manufacture de cette espèce plus considérable en Europe. Les manufactures de Rouen, quoiqu'inférieures aux nôtres, sont bonnes; mais jusqu'à présent plus chères que celles de Manchester de près de 20 pour 100. Ce qui a valu à la dernière la préférence dans les Pays-Bas, en Hollande, en Allemagne, & plusieurs parties de l'Europe; ce sera de même en Amérique. Quoique la main-d'œuvre soit à bas prix en France, & qu'on puisse y avoir le coton au même prix ou à meilleur marché, l'habileté des Anglois & la supériorité de leurs matériaux leur donnent un grand avantage (1). En 1780, lorsque nous supposons notre

(1) Les marchandises de Manchester sont portées d'Angleterre en France, & vendues comme marchandises françaises.

& peaux de
rication des
ys, sont plus

Manchester

branche très-
d'Amérique ;
pas de ma-
nsidérable en
, quoiqu'infé-
is jusqu'à pré-
hester de près
la dernière la
Hollande, en
l'Europe ; ce
que la main-
& qu'on puisse
ou à meilleur
supériorité de
grand avan-
ppositions notre

ont portées d'An-
marchandises fran-

commerce souffrant de la guerre, quelques-uns
des principaux négocians de Manchester furent
d'opinion qu'on auroit pu employer à cette ma-
nufacture 10,000 hommes de plus, si on les eût
trouvés.

Merceries & marchandises de modes.

Les meilleurs rubans de fil grands & petits,
& le beau fil, viennent de Flandres & de Hol-
lande ; mais les rubans de fil communs anglois
sont à meilleur marché, ainsi que toutes les es-
pèces de liens de laine, jarretières, gros fil & soie
à coudre. Nos rubans de soie sont faits de soie
de Turquie, du Bengale, de la Chine, & un peu
d'Italie (1). L'Angleterre en envoie quantité même
en France. Et là, où la beauté & bonne qualité
sont en recommandation, les rubans anglois ont
la préférence sur toute l'Europe. On a remarqué
dans les premières éditions de ce livre, que les
rubans communs de France avoient l'avantage ;
mais il paroît que la grande abondance & le bon
marché des soies apportées du Bengale par notre
compagnie des Indes, met les fabricans anglois
en état de l'emporter sur la France, même sur

(1) On compte qu'il se manufacture annuellement dans
Coventry, des rubans pour environ 500,000 liv.

l'article commun des rubans noirs. La compagnie des Indes débite à chacune de ses ventes (elle en fait deux par an) environ 3,500 balles de soie de la Chine & du Bengale , chaque balle de 150 à 300 liv. L'importation de soie du Bengale augmente beaucoup ; elle est fort améliorée. La compagnie des Indes a le mérite d'avoir envoyé dans l'Inde des personnes chargées d'instruire les naturels dans l'art de dévider leurs soies. Il faut exciter par tous moyens d'encouragement la compagnie à continuer cette ample importation de matières brutes , son effet sera d'étendre nos utiles manufactures en soie , & d'autres manufactures de soie mêlée ; en faisant de Londres le marché des soies crues ; elle nous fera cesser de payer à l'Italie une balance considérable pour cet article. La soie d'Italie , en général , nous vient filée & prête à être manufacturée ; toute la soie de la Chine & du Bengale nous vient sans être travaillée , ce qui est d'un grand avantage pour nos moulins à soie. La soie de la Chine est supérieure à celle du Bengale ; on s'en sert beaucoup pour les gazes. On dit que la France produit environ les trois quarts de la soie qu'elle emploie , & elle n'en exporte point de crues. L'Espagne , dit-on , produit ce qu'elle consomme , & d'une excellente qualité. La France peut nous rivaliser sur les modes noirs & fatins ; mais jusqu'à présent, nous avons dans l'art

de

de les finir , ainsi que les rubans , une supériorité que la France n'a pas atteinte encore. Pour les petites étoffes de soie , nous avons l'avantage. Nos gazes sont meilleures , & moins chères. Les Américains , comme ils ont toujours fait , tireront leurs modes d'Angleterre. Les mouffelines aussi se tireront d'Angleterre en quantité raisonnable. Manchester commence à lutter , sur cet article & le nombre de ses manufactures , avec l'Inde. L'Angleterre fournira les épingles , aiguilles , & autres petites marchandises , à aussi bon compte qu'aucun autre pays.

Vaisselle en étain ou fer blanc , plomb en saumon & en feuilles , cuivre en feuilles & travaillé en ustensiles de cuisine & autres.

L'Amérique tire de l'étranger une grande quantité d'étain en feuilles , pour le fabriquer en ustensiles de cuisine & autres , ainsi que du plomb en saumon & en feuilles ; elle en fera encore de plus grandes demandes à l'avenir. Ces articles ne peuvent se tirer que de l'Angleterre avec quelque avantage. Quoiqu'on puisse avoir le cuivre plus à meilleur marché en Suède qu'en Angleterre , ou des mines de cuivre d'Amérique , cependant la cherté de la main-d'œuvre dans les états

d'Amérique, les engagera à acheter cet article manufacturé en Europe, & à l'y importer brut; conséquemment les fabricans anglois auront la préférence. Les Américains ont si peu de marchandises à fournir à la Suède, ni à aucune partie du nord, que les marchandises de la Baltique peuvent être importées, avec plus d'avantage pour les Américains, par l'Angleterre, que s'ils les tiroient directement de ces contrées; sur-tout si, comme on ne l'a pas fait jusqu'à présent, on accorderoit une remise de droits sur l'exportation de tels articles. Le colonel Chiswel a ouvert une mine de plomb sur la frontière de la Virginie (à Augusta); mais l'entreprise n'ayant pas répondu à ses espérances, elle a été abandonnée. On a fouillé aussi d'autres mines de plomb dans d'autres parties de l'Amérique, aucune n'a jamais réussi. On dit qu'il y a des mines de plomb sur l'Ohio & le Mississipi; mais la grande dépense du transport du minéral, ou celle du raffinage pour le rendre marchand, empêcheront qu'on ne les exploite d'ici à plusieurs siècles.

Couleurs pour les peintres.

Dans les états d'Amérique, les maisons & autres bâtimens sont en bois, excepté dans les grandes villes, circonstance qui y nécessite une grande consommation d'huiles & de couleurs. On fait

un peu d'huile dans quelques-unes des provinces, avec ce que l'on tire de la semence du chanvre, en la nêtoyant pour l'exportation ; la quantité en est mince comparée à la consommation ; mais les couleurs doivent y être portées. Le blanc d'Espagne, le blanc de plomb, & les trois quarts des ingrédiens qui concernent la peinture, étant à meilleur marché en Angleterre qu'ailleurs, il faudra les tirer de là. Avant la guerre, l'Angleterre fournissoit à l'Amérique une grande quantité d'huile de lin.

Cordages & fournitures des vaisseaux.

L'Amérique manufacture une quantité considérable de cordages ; mais elle tire de l'Angleterre au moins la moitié de ce qu'elle en consomme. Les cordages des provinces du sud sont mal travaillés ; ils s'étendent prodigieusement. La Russie en fait une grande quantité pour l'exportation, & nous rivalisera sur cet article, si nous ne supprimons tous les droits sur le chanvre & sur le goudron, pour nous mettre en état de fournir l'Amérique à meilleur marché. Nous importons annuellement de 15 à 25,000 tonneaux de différentes sortes de chanvre de Pétersbourg sur des vaisseaux britanniques. Les Américains préféreront les cordages anglois, & l'assortiment convenable

de fournitures des vaisseaux ne peut se tirer d'ailleurs. Le cordage d'Hollande, destiné à l'exportation, ne vaut rien du tout, étant fait de chanvre inférieur & de vieux cables; mais celui qu'ils font pour leur propre usage est très-bon. Il y avoit autrefois une prime sur le cordage; il seroit d'une bonne politique de la faire renaître pour quelques années, jusqu'à ce que le commerce américain soit fixé dans son ancien canal.

Bijouterie, argenterie, & articles d'ornement aussi-bien que d'utilité, des manufactures de Sheffield & de Birmingham, boucles, chaînes de montres, &c.

Ces marchandises seront importées de la Grande-Bretagne. En France, elles sont ou trop chères, ou trop mal dessinées & finies, pour convenir aux Américains. Les fabricans anglois ont si bien réussi à unir le solide & l'utile à l'élégance & à l'apparence, qu'ils ont la préférence même en France.

Matériaux pour les carrossiers, selliers & tapissiers.

Ces articles seront tirés d'Angleterre, aussi-bien que ceux qui concernent l'ameublement des maisons, lorsqu'ils ne seront pas manufacturés en

Amérique ; les matériaux au moins y seront pris. Les meubles, en grande partie, sont trop volumineux ; mais tout ce qui s'en tirera d'Europe, sera pris en Angleterre.

Médecines & drogues.

Elles seront importées de la Grande-Bretagne en préférence de tout autre pays, à raison de la connoissance qu'ont les apothicaires, médecins & chirurgiens américains, (dont la plus grande partie sont nés ou élevés en Angleterre), de la méthode de ce pays-ci, pour se les procurer & les préparer, & à raison de la pratique similaire de la médecine & de la chirurgie dans les deux pays. Avant la guerre, l'usage des remèdes de charlatans étoit grand dans les colonies du sud, & formoit un article de commerce considérable.

Commerce avec les Sauvages.

En général, les marchandises qui conviennent au commerce avec les Sauvages, peuvent s'acheter au meilleur marché en Angleterre ; elles consistent principalement en gros draps, coutelleries, fusils, poudre à tirer, grains pour des coliers, couleurs, arretières, rubans, coliers, bracelets, & légers ornemens en argent & autres métaux. La France avoit autrefois ce commerce ; mais depuis la perte

du Canada, elle l'a abandonné, & il lui feroit assez difficile d'en faire revivre les différentes manufactures. Une partie considérable de ce commerce se fera par la Floride de l'ouest pour les Sauvages des creeks supérieurs.

Livres.

C'est un article considérable de l'exportation de l'Angleterre à l'Amérique, & il continuera tant que la main-d'œuvre y sera aussi chère qu'elle l'est, & que le langage y sera le même que le nôtre. Les Américains peuvent avoir les livres communs & d'école à meilleur marché en Angleterre, que s'ils les faisoient imprimer chez eux ou les tiroient d'Irlande. Les livres nouveaux, dont il faut payer cher le manuscrit à l'auteur, peuvent être imprimés avec avantage en Amérique, où on peut les avoir à meilleur marché d'Irlande. Avant la guerre, on envoya à Boston une immense quantité de Bibles à 20 s. la douzaine; ce qui fit un article considérable de commerce. Si les Hollandois parvenoient à nous rivaliser dans l'impression des livres anglois, il faudroit supprimer les droits sur le papier pour les livres exportés.

*SOUS LES ARTICLES SUIVANS IL PEUT
Y AVOIR CONCURRENCE.*

Toiles.

CET article est un des plus importans pour les intérêts des manufactures & du commerce de la Grande-Bretagne & de l'Irlande; il demande la plus sérieuse attention; & il y a apparence que l'exportation que nous en ferons en Amérique sera en proportion de la sagesse des réglemens qui doivent être faits sur cet objet.

On importe d'Angleterre en Amérique des toiles de tout prix, depuis 4 schellings la verge jusqu'aux moins chères; mais les toiles blanches, dont l'usage est général pour le linge de corps, draps de lit, &c. se vendent 2 schell. 9 à 10 den. la verge dans la Grande-Bretagne ou l'Irlande. Les toiles au-dessous de ce prix sont grises, ou d'un blanc gris, particulièrement celles d'Amabouck, dont on emploie une grande quantité pour les chemises des nègres, culottes de matelots, sacs & tous autres usages auxquels on emploie les grosses toiles. Autrefois les planteurs n'employoient guères que des toiles d'Amabouck pour leurs esclaves, jusqu'à ce qu'on eût accordé une prime de 1½ den.

par verge sur toute toile angloise & irlandoise de la valeur de 6 den., & n'excédant pas 1 schel. 6 den. exportée aux colonies.

Cette prime a donné un si grand encouragement aux manufactures de grosses toiles, dans les différentes parties de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, & particulièrement de l'Ecosse, que les négocians ont trouvé qu'ils pouvoient exporter les Osnabruck Britanniques, avec autant d'avantage que les Osnabrucks Etrangers; & les premières étant plus maniables & beaucoup plus agréables à l'usé (1), elles ont acquis une si grande préférence, que quelques années avant la guerre, la consommation des toiles allemandes d'Osnabruck étoit réduite à peu de chose par comparaison à ce qu'elle avoit été. Peut-être peut-on donner une autre raison de la préférence qui paroît avoir été donnée aux toiles angloises. Les Allemands en général blanchissent un peu leurs toiles d'Osnabruck, & dans cette opération ils emploient de la chaux

(1) Les maitres ne s'embarasseroient peut-être que fort peu relativement à l'habillement de leurs esclaves, qu'une sorte d'Osnabruck soit plus agréable à l'usé qu'une autre; mais il faut observer, que près des deux tiers de toutes les toiles communes portées par les nègres étoient achetées par eux-mêmes avec l'argent qu'ils gagnoient par leur industrie & aux heures de leur loisir. Cela étoit ainsi au moins dans quelques-uns des états.

qui généralement nuit à la toile. Il est probable que les Américains donneront toujours la préférence à celles de nos toiles en usage pour linge de corps, non-seulement par l'effet de l'habitude, y ayant été accoutumés depuis long-temps ; mais aussi parce qu'elles sont mieux blanchies & plus proprement préparées pour la vente. D'ailleurs les toiles fines des Pays-Bas sont très-sujettes à se couper en les portant ; ce qui doit s'attribuer à ce que le fil est trop durement retors. La remise dernièrement accordée sur les matériaux dont on se sert pour le blanchissage, soulagera considérablement les manufactures de toiles & de coton, particulièrement les fils de toute espèce.

Mal nonobstant la grande consommation des toiles d'Angleterre & d'Irlande, l'Amérique en consomme aussi une grande quantité d'étrangères, en particulier d'espèces avec lesquelles il est à craindre que nos manufactures ne puissent entrer en concurrence ; soit à raison du bas prix de la main-d'œuvre, soit parce que les matières premières croissent dans les pays d'où elles sont exportées, &c. L'Amérique ne peut tirer les toiles de Russie & d'Allemagne à aussi bon marché par l'Angleterre que par la Hollande, à raison des droits & autres frais de ce pays-ci. La Russie n'entrera en concurrence que pour les draps de lits & grosses toiles ; objets qui, avant la guerre, firent

andoise de
s i schel.

uragement
ns les dif-
e, de l'Ir-
e, que les
xporter les
d'avantage
premières
s agréables
nde préfé-
guerre, la
Osnabruck
raison à ce
donner une
t avoir été
nds en gé-
Osnabruck,
de la chaux

être que fort
aves, qu'une
qu'une autre ;
s de toutes les
ient achetées
ient par leur
étoit ainsi au

toujours une partie de chaque cargaison bien assortie pour l'Amérique. Pour ce qui regarde les draps, en 1782 il en fut importé de Russie en Angleterre 15,000 pièces. Si donc nous n'avons pas l'avantage solide de manufacturer nous-mêmes, notre premier objet certainement doit être de tâcher de nous assurer la fourniture de ces articles pour les marchés américains, & par-là nos négocians feront les profits de l'importation & de l'exportation, nous participerions alors à ce transport, & les vaisseaux américains auroient moins d'occasion d'aller dans les autres pays. Mais cet objet desirable ne s'atteindra qu'en ôtant tous frais & droits autant que possible. Les négocians britanniques devroient avoir permission d'importer & garder dans des magasins publics toutes les toiles que nous ne pouvons pas fournir & destinées à l'exportation, sans être tenus à faire le dépôt d'aucune partie des droits. La prime accordée aux toiles d'Angleterre & d'Irlande devoit au moins pour quelque temps être continuée. En la retirant, nous pourrions hasarder la perte de cette branche étendue de nos manufactures, nous priverions un grand nombre d'hommes industrieux des moyens immédiats de se soutenir & leur famille. Les manufactures de toiles en France sont au-dessous de sa propre consommation; elle en tire beaucoup des Pays-Bas Autrichiens & de l'Allemagne.

Toiles à voiles.

Les états d'Amérique en importent de toute espèce ; la Russie a l'avantage sur les espèces dites *Russia Duck* & *Raven Duck*, à raison de leur propriété de se conserver dans l'eau ; mais quand on les eût chargés de droits à leur importation ici, elles devinrent aussi chères que les toiles à voiles angloises. Depuis peu l'exportation des voiles russes d'ici à l'Amérique a presque cessé. Le *Russia Duck* est plus cher en Angleterre qu'en Hollande d'environ 6 schel. par pièce de 36 verges, à cause des droits & autres frais que nous devrions baisser, autant que cela ne nuira pas à nos manufactures de toiles. Dans le printemps de l'année 1783, le *Russia Duck* fut si rare en Angleterre, qu'on payoit jusqu'à 3 liv. sterl. la pièce qui se vendoit auparavant 35 ou 40 schel. Il en résulta beaucoup de demandes pour des voiles angloises, qui ont une prime de 2 den. par aune à l'exportation. On paie un droit de 2 liv. 1 schel. 8½ den. sur l'importation de 120 aunes ou 150 verges de *Russia Duck* ou toiles à voiles, dont on ne rend rien à l'exportation faite aux colonies angloises, soit par-tout ailleurs ; elles sont beaucoup plus larges que celles d'Angleterre.

Le nombre de pièces de toiles à voiles exportées

de Pétersbourg pendant cinq ans , fut tel qu'il
fut :

	1774.	1775.	1776.	1777.	1778.
Sur v. angl.	11,580	6,757	2,659	1,505	401.
Sur vaiff. étr.	25,187	28,397	38,660	44,156	37,663.
Tot. des p.	36,767	35,154	41,319	45,661	38,054.

La loi qui exige que tout vaisseau construit dans les domaines britanniques, ait sa première garniture de voiles en toiles angloïses, sous peine de 50 liv. sterl. d'amende, n'ayant plus lieu pour les vaisseaux américains, il y aura concurrence sur cet article. Dans les dernières années, on a fort amélioré les différentes espèces de toiles à voiles en Ecosse, & le prix en a considérablement diminué par la facilité avec laquelle on a pu tirer du chanvre de la Baltique, & à cause du bas prix de la main-d'œuvre dans le nord de l'Ecosse. Il fera de l'intérêt des Américains de prendre des voiles angloïses, tant que la prime actuelle sera continuée. On dit que les voiles angloïses sont plus sujettes à se piquer; mais on prévient efficacement cet inconvénient en les marinant lorsqu'elles sont neuves. On dit aussi que les voiles russes sont plus flexibles. La France fait des toiles à voiles; mais très-inférieures & plus chères. On en a fabriqué à Philadelphie, mais en très-petite quantité.

Papier & tout ce que vendent les papetiers.

Le papier à écrire est à meilleur marché en France & en Flandres, qu'en Angleterre ou en Hollande, mais il s'en trouve très-peu d'une bonne qualité dans les deux premiers pays. Le papier de l'espèce la plus commune est encore à meilleur marché en Italie. La Hollande peut le donner à plus bas prix qu'en Angleterre ; mais quoique le papier fabriqué en Hollande soit d'une bonté passable, sa couleur n'est cependant pas égale, ni sa fabrication aussi parfaite qu'en Angleterre. Enfin, on a une forte présomption que par la force de l'habitude, les Américains donneront la préférence à notre & aux marchandises qui y ont rapport ; mais on ne cessera pas de continuer à être envoyées d'Angleterre en grande quantité. Le papier commun pour les Indes-Orientales, &c. se fabrique en Amérique ; mais sans aucune proportion avec le besoin.

Dentelles.

L'importation de la meilleure espèce de dentelle, appelée de Flandres ou de Bruxelles, ne sera de long-temps un objet de quelque conséquence. Les dentelles de fil les plus ordinaires & les plus communes sont à bas prix, & les dentelles de soie noire ou blanche pour les garnitures, se vendent dès à pré-

sent davantage en Amérique. Les meilleures dentelles de fil sont de Flandres & d'Angleterre. Quoiqu'on puisse avoir les blondes noires à meilleur compte à Barcelone & à Marseille, on en a importé en Amérique une grande quantité de manufacturées en Angleterre, & cela doit encore former partie d'une cargaison générale.

Toiles peintes , callicos peints , & autres marchandises peintes.

Après les laines, les toiles & la coutellerie, cet article est un des plus considérables d'importation en Amérique; & comme il y a actuellement beaucoup de manufactures de cette espèce établies en Hollande, en France, en Suisse, & dans d'autres parties de l'Europe, le prix auquel chaque pays pourra donner ces marchandises, & le crédit qu'il fera, détermineront les achats des Américains. On pense que l'Angleterre & l'Irlande auront l'avantage dans cette branche, particulièrement les callicos pour les lits, en beaux desseins, & distingués par leur beauté & leur propreté. Les espèces plus communes qui se fabriquent en Suisse & s'exportent commodément par le Rhin, aussi bien que celles qui se font dans le sud de la France & en Catalogne, & dont l'Amérique Espagnole est abondamment pourvue, peuvent pro-

blement se donner à aussi bon marché, mais elles ne seront pas aussi goûtées dans le nord de l'Amérique que celles des manufactures angloises. La France a depuis peu fait améliorer l'imprimerie de ses toiles; mais ses desseins n'atteignent pas ceux des Anglois. La France pendant la guerre, a tiré d'Angleterre une grande partie de ses cotons blancs pour les teindre; mais sa communication avec les Indes Orientales étant à présent ouverte, elle peut s'en fournir elle-même. Les manufactures en lin & en coton méritent d'autant plus d'encouragement & d'attention de la part du gouvernement, qu'elles nourrissent un grand nombre de pauvres, & que ce n'est qu'en les encourageant convenablement que l'on conservera cette branche de commerce à la Grande-Bretagne & à l'Irlande.

Soies.

Dans aucun temps l'importation des marchandises de soie en Amérique, ne fut égale au cinquième de la quantité de toiles peintes & de allicos qui s'y consommoient, & à l'avenir elle excédera probablement pas cette proportion. Il n'y a qu'un petit nombre d'habitans de l'Amérique qui puisse porter des vêtemens coûteux de soie. Les hommes en portent peu, quelques-uns seulement des vestes, des culottes & des bas; les

femmes, en général, préfèrent aux foieries communes les toiles des Indes, les mouffelines ou les callicos. Les foieries légères cependant deviendront d'un usage plus général dans les Etats d'Amérique; ni la France, ni aucun autre pays ne s'empatera de la totalité, ou même de la principale partie de cette branche de commerce avec les Etats Américains; mais elle se partagera entre l'Angleterre, la France & l'Espagne: la première aura la préférence à cause de la supériorité de sa fabrication: la France, par son goût & son invention, en prendra sa part; & l'Espagne y fera pour quelque chose, en retour du poisson & du riz qu'elle tire des Etats d'Amérique. Les cravattes noires, les blondes & les mouchoirs de soie de toute espèce forment un montant à-peu-près équivalent à tout autre article de soie consommée en Amérique. On y envoie une grande quantité de cravattes & mouchoirs de Manchester & de Spitalfields, & à bon marché, ainsi que des mouchoirs d'Irlande en réputation dans toute l'Europe. Il y a une prime de 3 schel. par livre de poids sur l'exportation des soies manufacturées dans la Grande-Bretagne & l'Irlande; & si on l'élevoit au point de l'égaliser au droit additionnel imposé les années dernières sur l'importation des soies organiques d'Italie, cela contribueroit beaucoup à assurer à l'Angleterre une part capitale dans le commerce profitable

pro
&
Fra
de
foie
en
prob
Tou
foie
de l
par
dit
les
la b
ni le
comp
quan
voya
temp
des
des
Amé
favo
rolin
de
prim
un c
plus

profitable de ces manufactures. Les foieries légères & brillantes de toute espèce peuvent se tirer de la France ; mais les plus fortes & les plus durables, de l'Angleterre. Une grande quantité de bas de soie, de la meilleure espèce, s'envoie de ce pays-ci en France ; en conséquence l'Amérique tirera probablement d'ici ceux dont elle aura besoin. Toutes les étoffes mêlées en soie & coton, en soie & laine, de la meilleure qualité, se tireront de Manchester & de Norwich. Il est possible que par la suite l'Amérique produise de la soie. On dit que cette entreprise a réussi aux François chez les Illinois ; mais de long-temps elle n'atteindra la bonne qualité des soies d'Italie & de Chine, ni le bon marché de la soie du Bengale, que la compagnie angloise des Indes importe en grande quantité, (pour un détail plus particulier de ceci, voyez *Mercerie*,) & il se passera encore plus de temps avant que l'Amérique atteigne la perfection des manufactures de soie de l'Europe. On a fait des tentatives pour obtenir de la soie crüe en Amérique, & au sud du Maryland. Le climat est favorable pour la culture des mûriers. Dans la Caroline du sud & la Géorgie, quelques descendans de réfugiés françois, encouragés par de hautes primes, entreprirent la culture de la soie ; mais un court essai leur prouva qu'ils tireroient un parti plus avantageux de leurs travaux dans la culture

du riz & de l'indigo , &c. La plus grande quantité qu'ils en obtinrent dans une année, ne monta qu'à 541 lbs. La culture de cet article réussira mieux dans les pays qui abondent d'habitans , où le travail est à bas prix , & cela ne peut arriver en Amérique que dans beaucoup de siècles.

Sel d'Europe.

Cet article ne fournira jamais ou rarement une cargaison entière , excepté pour les pêcheries ; mais il est avantageux pour le lest des vaisseaux. Les denrées américaines sont volumineuses , & celles qu'on prend en Europe pour les retours ne le sont pas. Le sel se prendra indifféremment en France, en Angleterre, & par-tout où les vaisseaux ont besoin de lest pour retourner en Amérique , & où il se trouvera du sel. Le sel anglois est à plus bas prix que le François. Il s'en tire beaucoup de Lisbonne & de Stubes , & c'est le meilleur pour saler le bœuf. Les Américains chargéoient annuellement 14 ou 16 vaisseaux de sel de marais à Sal-Tortuga. Avant la guerre , on portoit une grande quantité de sel de Liverpool en Amérique , ce qui formoit une branche de commerce considérable , sur-tout pour les provinces du sud , où on le portoit en général en sacs de 4 boisseaux pour l'usage des familles ; il en résultoit une grande consommation de toiles pour faire ces sacs.

Th

L

en C

lité

qu'a

états

leur

terre

PI

& de

merc

soit p

impo

& ce

Ruffi

gouv

par l

les n

risqu

baies

de ce

conso

espèc

peut

marc

Thé & marchandises des Indes Orientales.

Les Hollandois étoient dans l'usage d'acheter en Chine une espèce de thé noir, (d'une qualité inférieure à celui que nous importons,) qu'achetoit la plus basse classe du peuple dans les états du nord, à raison de ce qu'il étoit à meilleur marché que celui qui arrivoit par l'Angleterre.

Plusieurs négocians de Boston, de New-Yorck & de Philadelphie, étoient intéressés dans un commerce clandestin, soit directement de Hollande, soit par la voie de Saint-Eustache. Ces négocians importoient des thés à bas prix, de grosses toiles, & certaines espèces de toiles d'Allemagne & de Russie. Par la mollesse des pouvoirs exécutifs du gouvernement britannique en Amérique, & aidés par les taxes qui étoient contre le gré du peuple, les négocians trouvoient peu de difficulté & de risque à les introduire dans les différens ports, baies & passages qui abondent sur la côte nord de ce continent. Les états du milieu & du sud consomment ordinairement le thé de la meilleure espèce; & comme notre compagnie des Indes peut vendre ce thé à aussi bon, sinon à meilleur marché que les Hollandois ou aucune nation d'Eu-

rope, il n'y a point à craindre de perdre les marchés américains.

Les Hollandois n'accordent pas de remise sur leur thé ; ils font au contraire sujets à un droit d'un stiver, sol d'Hollande, par livre à l'importation, & de plus à un pour 100 sur la valeur. En Angleterre, on accorde dans les douanes une remise de 27 liv. sterl. 10 den. par 100 sur tous les thés exportés soit en Irlande, soit en Amérique ; ce qui, sur un prix commun de 3 schel., fait à une petite fraction près de 9¼ par lb. Lorsque l'Amérique fut déclarée indépendante, & en conséquence puissance étrangère, n'ayant aucun droit à la remise sur le thé, le gouvernement a sagement prévenu le malheur dont la compagnie des Indes étoit menacée, par un arrêt du conseil qui permet la continuation des remises comme avant la guerre. Cette mesure prudente nous mettra généralement en état d'entrer en concurrence, & souvent de nous rendre maîtres du commerce du thé en Amérique, par préférence aux Hollandois ou aux François. Les Hollandois (1)

(1) Les Hollandois, à beaucoup d'égards, naviguent à meilleur marché que nous ; mais si lentement, qu'en résultat il n'y a pas grande différence. Le thé (bolin) s'est vendu en Hollande, pendant qu'elle a été en guerre, de 22 à 36 stévers, pendant qu'en Angleterre il s'est vendu 2 schel. 11 den. à 3 schel.

achètent le thé hysons d'une qualité bien inférieure au nôtre.

La consommation des mouffelines des Indes, des Perfes, & d'autres marchandises en pièces, a toujours été très-considérable en Amérique. Les avantages particuliers de notre situation aux Indes, nous mettront à même, si nos affaires y sont conduites prudemment, de vendre ces articles à meilleur marché qu'aucun autre pays. Le poivre est le principal article dans le commerce des épices; on peut l'avoir chez nous à un meilleur prix; mais jusqu'à présent nous ne pouvons espérer de fournir les autres épices à un si grand avantage que la Hollande: du reste, la valeur de ces articles consommés en Amérique est de peu de conséquence. Selon l'estimation de la quantité de canelle importée annuellement en Amérique avant la guerre, elle montoit environ à 1120 lb., de gérosles à 700 lb., de muscades à 3130 lb., de macis à 520 lb. La porcelaine de Chine n'est apportée en Europe qu'en lest, & pour élever les thés & les empêcher d'être mouillés. Tant que nous continuerons à importer la plus grande quantité du dernier article, nous serons en état d'envoyer le premier en Amérique au meilleur prix. L'état de l'exportation des marchandises de l'Inde en Amérique pendant quatre ans, depuis 1767 jusqu'en

1770, monta à la somme de 211,561 liv. sterl:
15 schel. 6 den.

Salpêtre & poudre à canon.

Cet article sera importé en Amérique à meilleur marché que s'il y étoit fabriqué ; d'où peut-il y arriver au plus bas prix ? C'est une question à décider. Le salpêtre des Indes Orientales est de beaucoup le meilleur. Les tentatives faites en Amérique pour le fabriquer ont été sans succès ; la poudre à canon étoit extrêmement foible & peu propre aux usages de la guerre. Les Américains ; pour tromper le peuple , remplirent souvent des barils de poudre avec du sable noir , &c. & les charrioient avec leur artillerie. La manufacture de salpêtre ne subsista quelque temps qu'à la réquisition du congrès , particulièrement en vue de faire croire au peuple qu'il pouvoit se fournir de poudre à canon , indépendamment des secours de l'Europe. Mais dès que nous commençâmes à relâcher le blocus de la côte d'Amérique , & lorsque , par la diversion de la France , nous fûmes obligés d'employer à d'autres services nos vaisseaux armés en course , le travail du salpêtre fut très-languissant. Il n'y avoit pas de manufacture de poudre à canon en Amérique avant la rébellion ; le salpêtre & la poudre étoient deux articles con-

fidérables d'exportation pour ce pays. Beaucoup de familles se servent de salpêtre pour saler la viande ; mais on a trouvé que le salpêtre américain étoit d'une qualité corrosive & très-préjudiciable.

Linons.

La consommation de cet article est plus considérable que celle des batistes ; & c'est une question que de savoir où l'espèce la plus grossière peut se donner à meilleur prix entre la France , la Flandre , ou l'Angleterre. Il s'en fait beaucoup à Saint-Quentin & dans cette partie du continent , & aussi en Ecosse ; mais les plus belles espèces passent en contrebande de France & de Flandre en Angleterre. En Amérique , les beaux linons , appelés Largs Linons , furent substitués aux batistes lorsqu'on ne put avoir de celles-ci.

Fil.

On en fait une grande quantité en Ecosse , en Irlande & en Angleterre ; mais la Flandre entrera en concurrence. Les dernières améliorations des manufactures de fil de toute espèce , particulièrement en Ecosse , doivent probablement assurer à la Grande-Bretagne le plus grand débit de cet article. Pendant la guerre , il en fut tiré d'Angleterre des quantités considérables pour la Hollande

& la France , d'où ils furent embarqués pour l'Amérique.

Chanvre.

Quoique ce soit un article de l'exportation de l'Amérique , elle n'en produit pas la cinquième partie de sa consommation. Autrefois elle le tiroit de la Baltique pour l'Angleterre & la Hollande ; mais l'Amérique a peu de chose à envoyer à la Baltique , & on ne peut aisément y composer une cargaison pour l'Amérique. Le sol des colonies n'étoit pas en général assez riche pour le chanvre ; il n'y a pas réussi du moins par différentes circonstances ; les gelées arrivoient trop tôt dans quelques parties. Les primes accordées sur l'exportation du chanvre de l'Amérique en Angleterre , n'ont pas produit un grand effet. Avant la révolte , on en exporta dans un an en Angleterre 226 tonneaux de 202 quartes & 9 livres pesant , à 30 liv. par tonneau ; ils montèrent à 6,783 liv. 17 schel. 5 den. sterl. En 1765 , le rapport du gouverneur de la Caroline du sud disoit que la prime provinciale avoit été payée pour 105,000 de chanvre , lequel encore ne se trouvant pas des meilleurs , y étoit consommé ou étoit envoyé à Philadelphie ou à Boston ; mais il espère que l'été suivant en produira un peu qui recevra la prime du parlement. Ceci prouve que le chanvre amé-

ricain étoit d'une espèce inférieure, & explique pourquoi le cordage européen étoit préféré. Avec le temps, l'Amérique pourra en produire assez pour sa consommation. Entre l'Ohio & le Mississipi, dit-on, il y a plusieurs milliers d'acres de chanvre natif; mais il n'est pas si bon que celui qui est semé & cultivé. La main-d'œuvre toutefois est à si bon marché en Russie, qu'elle peut envoyer son chanvre, ainsi que son cordage, à plus bas prix en Amérique, qu'il n'en coûteroit à celle-ci pour le cultiver & le travailler.

*ARTICLES QUE LA GRANDE-BRETAGNE
NE PEUT FOURNIR AVEC AVANTAGE.*

Vins.

LES vins que l'on consomme en Amérique sont ceux de Madère, (généralement & sous le nom de Madère, une espèce inférieure appelée Vin de New-Yorck, ou plutôt Vin de Ténérif,) de Lisbonne, de Fyel, & un peu de Cherès; ce sont ceux qui jusqu'à présent ont composé les dix-neuf vingtièmes de tout ce qui s'en est jamais consommé dans les états d'Amérique. La quantité des vins de Porto & de Bordeaux, en comparaison, a été très-peu de chose. Les Américains importeront à

présent les vins directement des pays qui les produisent, & peut-être consomment plus de vins de France qu'ils n'ont fait. Ci-devant ils ne pouvoient les avoir à bon marché de l'Angleterre, parce qu'une grande partie des droits étoient sans remises : les vins pourront être fournis à meilleur marché par les Etats-Unis aux îles & au Canada, &c. à moins que tous les droits ne soient remis à la réexportation des vins de ce pays-ci. Les vins de Madère, Fyal, &c. sont soumis à un droit de 7 liv. sterl. par tonneau ; ce droit sur le vin de Madère monte à 10 pour 100 de sa valeur ; mais vu le plus bas prix du vin de Fyal, le même droit le charge de 50 pour 100 ; il faudroit à présent le diminuer ou le supprimer ; autrement les colonies qui nous restent seront à cet égard sur un plus mauvais pied que les Etats d'Amérique, & s'en fourniront chez eux ; cet article en conséquence seroit dans leurs mains (1).

(1) Les essais pour faire du vin en Amérique n'ont pas réussi jusqu'à présent. Quelques-uns en attribuent la cause en partie à l'abondance de la végétation, en partie aux ondées soudaines auxquelles les états du sud & du milieu sont sujets, & à la chaleur brûlante du soleil, dont les rayons, après la saison de ces pluies, frappent les grappes lorsqu'elles commencent à mûrir ; généralement elles crèvent & se flétrissent sur la vigne. Mais d'autres disent que les

Eaux-de-vie.

Il n'y a jamais eu une grande consommation d'eaux-de-vie dans les Etats d'Amérique, & il n'y en aura pas tant que le bon rum des îles pourra s'acheter à 1 schel. 3 den. ou 2 schel. par gallon, 4 pots, ce qui fait que le peuple le préfère ; mais l'importation des eaux-de-vie se fera par la France & l'Espagne : les colonies du nord l'encourageront difficilement en ce qu'elle nuirait à leur distillation

essais n'ont pas été bons, & qu'à l'exception de quelques personnes pour leur propre consommation, on n'y a pas tenté de planter des vignobles & de faire du vin ; & que ce ne sont ni les pluies ni les chaleurs de l'Amérique qui ont empêché d'y faire du vin pour la vente ; car dans plusieurs de ces provinces les pluies & les chaleurs ne sont pas plus fortes que dans les pays de vignobles ; qu'ainsi la raison pour laquelle on n'y a pas établi de vignobles, c'est que le sol, au moyen d'une culture aisée, donne un profit immédiat, & qu'il faut six ou sept ans avant que la vigne procure un gain de quelque considération. On fait réussir avec peu de peine les raisins de toutes les parties de l'Europe dans les colonies du milieu ; on a fait de très-bon vin près de Philadelphie avec du raisin natif ; on réussiroit peut-être mieux en greffant cette vigne indigène avec de la vigne d'Europe. Mais un peu de vin fait par des personnes privées, prouve seulement que l'Amérique sera un pays de vignobles, & c'est à quoi l'Angleterre ne peut prétendre.

des mélasses qu'elles reçoivent des îles françoises en retour de ce qu'elles leur fournissent. Les eaux-de-vie d'Espagne ne sont pas de si bonne qualité ; mais en général , elles sont à beaucoup meilleur marché que celles de France ; c'est pour cette raison , comme on le fait , qu'il en a passé en grande quantité en France , après une suite de mauvaises vendanges , & même jusqu'à 10, 15 & 20,000 pipes , y compris ce qui a été envoyé à Dunkerque & autres parties de la Flandre , pour les contrebandiers anglois. Mais lorsque l'année est abondante en France , la quantité que l'on tire de l'Espagne est petite , & nulle dans certaines années. Le Portugal ne fait pas plus d'eaux-de-vie qu'il n'en consomme , & qu'il ne lui en faut pour mêler avec ses vins. On fait en Amérique un peu d'eau-de-vie avec des pêches , mais elle y est rare ; on y en fait aussi avec des pommes & de la drèche , mais elle n'est pas bonne. Le rum même de la Nouvelle-Angleterre est préféré aux eaux-de-vie de l'Amérique.

Genièvre.

Cet article est moins recherché que l'eau-de-vie , & on le tirera d'Hollande. Comme on l'extrait du seigle , on pourra en faire en Amérique. Les terres appauvries , qui ne peuvent plus pro-

duire de froment ou de bled d'inde , produiront ce grain. Le genièvre le plus estimé se fait à Maidstone dans la province de Kent , mais jusqu'à présent en trop petite quantité pour en exporter.

*Huile douce , raisins , figues , olives
& autres fruits.*

Cette importation , qui n'est pas d'une grande importance , fera en plus grande partie faite par l'Italie , l'Espagne & le Portugal , d'où on les tiroit avant la guerre , principalement en contrebande.

Batistes.

La consommation de cet article est peu considérable en Amérique ; elle augmentera probablement beaucoup , pouvant y être à meilleur marché qu'auparavant , & se tirer de France & de Flandre au meilleur prix.

Après avoir calculé & examiné les importations , il est très-important d'examiner les exportations de l'Amérique en Europe , par lesquelles les Américains payeront les marchandises importées chez eux ; elles consistent en ce qui suit :

Produits de la pêche de la baleine & de la morue , c'est-à-dire l'huile de baleine , les os , les nageoires & le poisson salé.

L'huile de baleine , les os les nageoires étoient du nombre des articles que les colonies américaines ne pouvoient envoyer qu'en Angleterre ou dans quelqu'autre partie de ses domaines. Si nous les laissons arriver des Etats d'Amérique aux mêmes termes que ci-devant , nous encouragerons une fabrique étrangère au préjudice de l'une des plus essentielles branches de notre propre commerce. Cette pêche peut se faire avec plus d'avantage à la Nouvelle-Ecosse , à Saint-Jean , au Canada & à Terre-Neuve , qu'en aucune autre partie , particulièrement à la baie d'Hudson & au détroit de Doris , où les Américains , avant que la guerre se déclarât , prirent un grand nombre de poissons dont ils tirèrent de l'huile & des os. Depuis quelques années , la pêche des marsouins & veaux marins dans le golfe Saint-Laurent a produit une grande quantité d'huile. La pêche de la baleine sur la côte d'Amérique étoit si fort épuisée avant la rébellion , que les Novangleterriens allèrent la faire sur les côtes d'Afrique & du Brésil , aux îles de Falkland & de l'Amérique , & à la côte d'Irlande. L'huile & les entrailles se portoient en

Am
rich
ang
me
l'Ir
riq
pêc
pro
abf
fou
ce
auc
me
d'A
tan
gle
1°.
peu
de
mar
sa p

(
de l
Nou
15 l
10
99

Amérique ; on faisoit de l'huile (1) du dernier article , & le tout à-peu-près se portoit aux marchés anglois. Il est clair que l'on peut faire ce commerce, avec plus d'avantage, de l'Angleterre & de l'Irlande aux places susmentionnées, que de l'Amérique, car on éviteroit un double voyage. La pêche de la baleine n'exigeant rien que notre propre commerce ne fournisse, ce seroit une grande absurdité que de souffrir qu'aucun étranger nous fournisse l'huile de baleine, les os & les nageoires ; ce seroit un grand échec à notre navigation, & aucun monopole n'est plus nécessaire à l'avancement de notre marine. La pêche de la morue d'Amérique est un objet de grande importance tant pour le commerce que pour la marine d'Angleterre. Ce sujet embrasse trois différens objets ; 1°. les gens employés à prendre & à saler le poisson peuvent proprement être considérés comme autant de fabricans qui mettent au jour une certaine marchandise ou manufacture qui, lorsqu'elle est à sa perfection, devient un article d'exportation con-

(1) L'huile exportée en 1770 à l'Angleterre seulement de l'Amérique, y compris Terre-Neuve, le Canada & la Nouvelle-Ecosse, monta à 4734 tonneaux 49½ gallons, à 15 l. sterl. par tonneau en Amérique, ce qui fait 71,012 l. 10 s. 3 den., & au lieu de la vente à 21 liv. par tonneau 99,418 liv. 10 s. 6 den.

fidérable. 2°. Ce commerce est un objet assurément d'une très-grande importance, en ce qu'il procure le frêt de plus de 200 vaisseaux chargés pour l'Europe, en particulier pour l'Espagne, le Portugal & l'Italie; l'Angleterre ni la France, non plus que les états du nord de l'Europe, ne consomment une certaine quantité du poisson d'Amérique. 3°. La pêche de Terre-Neuve est sans contredit la pépinière la plus étendue de matelots & de la meilleure espèce. Les pêcheries, le cabotage & les voyages du nord, produisent des matelots endurcis & intrépides : les voyages d'Afrique & de l'Inde en détruisent beaucoup & en détruiront davantage. Dans tous les bâtimens pêcheurs de l'ouest de l'Angleterre, de l'Irlande, des îles de Jersey & Guernesey (1), outre le nombre des mariniens qui complètent leurs équipages, il y a beaucoup d'apprentifs & de domestiques engagés & employés à prendre & saler le poisson; ils passent aussi à leur tour dans l'équipage, & deviennent aussi bons matelots. Outre les grands bâtimens, il y a plus de 2000 bateaux ou cha-

(1) Les îles de Jersey & Guernesey envoient un nombre considérable de vaisseaux pêcheurs à Terre-Neuve; & avant la guerre, elles faisoient un grand commerce à la partie de l'est de la Nouvelle-Ecosse, & elles le suivent à présent dans les mêmes parages.

loupes (1) employés à prendre le poisson sur les bancs de Terre-Neuve, dans le golfe Saint-Laurent, à la Nouvelle-Ecosse, &c. Ces petits bâtimens s'éloignent rarement de la terre, ils y débarquent leur poisson sur les bancs adjacens. Dans chacun d'eux, il y a un nombre d'apprentifs & de domestiques gagés, qui emploient une partie de leur temps à élever des baraques, à sécher & à saler le poisson. Dans l'année 1772, le nombre des personnes employées dans les pêcheries de Terre-Neuve & des colonies qui nous restent, monta à 25,000, y compris les apprentifs (2), ce qui fait le double du nombre employé au commerce des Etats d'Amérique, & ceci sans y comprendre les matelots employés dans les autres branches du commerce en Canada & dans la Nouvelle-Ecosse. Lorsque la guerre se déclara, notre marine, au moyen de cette pépinière, a rarement manqué de trouver un grand nombre d'hommes, qui, avec un peu de soin de la part des officiers, sont bientôt en état de servir sur de grands vaisseaux.

(1) Une chaloupe est d'environ 20 tonneaux, & a des voiles faites comme celles des lougres en Angleterre.

(2) La plus grande partie part de l'Angleterre & de l'Irlande chaque année; environ 5000 demeurent dans le pays pendant l'hiver.

Dans l'année 1772, le total du poisson pris sur les bancs de Terre-Neuve, les côtes de la Nouvelle-Angleterre & de la Nouvelle-Ecosse, monta à 857,371 quintaux de séché, & 42,227 barils de mariné, desquels 451,114 quintaux & 555 barils furent exportés de Terre-Neuve, de la côte de Labrador (1); du golfe de Saint-Laurent & de la Nouvelle-Ecosse. 35,447 quintaux & 1,136 barils furent envoyés aux îles d'Amérique. Dans l'année ci-dessus, on exporta des Etats d'Amérique en Europe 105,450 quintaux & 1124 barils, & tant aux îles d'Amérique angloises qu'étrangères, 265,360 quintaux & 39,412 barils. Ce commerce, qui a été calculé, montant à un tiers ou près de moitié des rerours des états de la Nouvelle-Angleterre, restera dans leurs mains en proportion de nos soins ou de notre négligence à encourager nos pêcheries. Ils auront la plus grande part à l'approvisionnement des îles de l'Amérique étrangère. La portion qui passoit aux îles britanniques de l'Amérique, sera à présent fournie par nos propres pêcheries, comme aussi les nageoires de baleine seront exportées en Angleterre.

(1) Le principal commerce à la côte de Labrador se faisoit par les anciennes colonies: la plus grande partie des produits de ce commerce, qui ne se consommoient pas dans les colonies, s'exportoit en Angleterre.

Le produit du poisson envoyé dans des vaisseaux anglois & américains aux marchés d'Europe, en y comprenant le frêt, montoit à environ 450,000 l. sterl. ; presque toute cette somme passoit en Angleterre, excepté seulement ce qui se dépensoit en achats de cargaisons considérables, qui furent toujours frauduleusement introduites dans la Nouvelle-Angleterre, malgré les prohibitions de l'acte de navigation. La valeur du poisson exporté aux îles d'Amérique angloises & étrangères, compris le frêt, montoit à plus de 250,000 liv. sterl. Il faut observer que le poisson n'étoit pas envoyé aux îles comme en Europe en cargaisons entières, mais partielles, & avec un assortiment d'autres denrées, comme meubles, &c. ; & qu'environ 40,000 quintaux du poisson exporté des Etats d'Amérique, n'étoient pas le produit de leurs propres pêcheries, mais qu'ils les recevoient de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse, &c. partie en payement des denrées & du rum qu'ils fournissoient à ces colonies.

Outre l'avantage que les Etats Américains avoient sur la marine d'Europe, par le voisinage des pêcheries, ils ont eu aussi, par la possession de la plus grande partie du commerce de l'Amérique avec ses îles, un moyen utile & constant d'employer leurs bâtimens pêcheurs pendant l'hiver, tandis que nos vaisseaux restoient les quatre ou cinq mois

de cette saison dans les ports de Darmouth ; Poole , &c. (1). La Nouvelle-Ecosse , & l'île de S. Jean particulièrement , quand ces établissemens auront fait plus de progrès qu'ils n'en ont fait jusqu'à présent , pêcheront avec plus d'avantage que les Etats d'Amérique , & avec moins de dépense , étant plus près , & pouvant prendre l'avantage des premiers momens de la saison. Elles seront bientôt en état de fournir amplement nos îles de poisson , de dentées , & de gros meubles. Et en pré-

(1) La côte autour de l'île Saint-Jean dans le golfe Saint-Laurent , abonde en toute sorte de poisson. Le sol de l'île est excellent & susceptible de grande amélioration ; & dans l'état des choses , un objet très-intéressant pour le gouvernement. Aucun pays n'a de meilleurs pâturages pour les bestiaux , & ne produiroit des dentées en plus grande abondance. La pêche du veau marin près de cette côte , aux îles Magdeleine , seroit très-avantageuse , si on l'exploitoit. Cette île a de beaux ports ; & pendant les quatre ans qui ont suivi sa séparation du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse , sa population s'est accrue de 2000 à 3000 habitans. La pêche y sera plus aisément protégée en temps de guerre. Il y a peu de brouillards , & un temps clair pour saler le poisson. Il a été question de réunir cette province à la Nouvelle-Ecosse ; ce qui paroît mal vu. Il seroit cruel de la faire dépendre d'Halifax en fait de jurisprudence. Aucun lieu ne convient davantage pour commander le golfe Saint-Laurent , que cette île & le cap Breton.

venant les états dans l'exploitation de cette branche de commerce, la pêcherie fera de grands progrès, d'autant que les vaisseaux appartenant à nos propres colonies employés dans cette branche, recueilleront le profit qui a donné ci-devant un si grand avantage aux Novangleterriens, c'est-à-dire l'emploi constant de leurs bâtimens pêcheurs pendant l'hiver.

Il y a plusieurs endroits sur la côte de la Nouvelle-Ecosse (1) où, en certaine saison, on prend

(1) On trouveroit difficilement dans aucun traité précédent une stipulation égale à la suivante; elle fait partie du troisième des articles préliminaires. Les pêcheurs américains auront la liberté de sécher & saler le poisson dans toute baie, port & crik de la Nouvelle-Ecosse, des îles Magdeleine, du Labrador, où il n'y a pas d'établissmens & aussi long-temps qu'il n'y en aura pas. On ne voit pas à quoi cela tend, si ce n'est à abandonner tout avantage, ou à nous brouiller par la suite. Mais très-heureusement une population rapide & inattendue mettra le gouvernement en état de déclarer la Nouvelle-Ecosse au moins comme formant établissement. Chaque crik a à présent quelques habitans; nos vaisseaux de guerre devoient avoir des ordres en conséquence. Ce n'a pas été l'intention de la France, que les Etats Américains eussent part à la pêche de Terre-Neuve; ce qui, dit-on, étant venu à la connoissance des commissaires américains, ils signèrent immédiatement à l'insçu des ministres de France & contre les ordres du congrès, les articles préliminaires avec notre négociateur (David Harley), lequel (ignorant la circon-

beaucoup de morue dans ses ports : dans cette province , dans le golfe Saint-Laurent , sur les rivages du Canada & du Labrador , la pêche du saumon est sans contredit la plus avantageuse du monde. Les colonies , long-temps avant la guerre , avoient coutume de faire une pêche très-considérable à Louisbourg & d'autres parties de la Nouvelle-Ecosse , particulièrement à la Rivière Espagnole & celle de Canso. De Massachusert-Bay seulement , il y avoit environ 100 bâtimens de 40 à 60 tonneaux employés à cette pêche. Ils étoient ordinairement équipés dès le commencement du printemps , munis de provisions & de tout ce qui leur étoit nécessaire pour passer l'été ; & dans l'automne , quand la saison de la pêche étoit passée , ils s'en revenoient chez eux avec 6 ou 800 quintaux de poisson tout prêt pour le marché , & l'un portant l'autre un tonneau d'huile par chaque vaisseau.

Dans l'année 1763 , environ 80 ou 90 chaloupes

tance ci-dessus , quoique connue de beaucoup de monde à Paris) , avoit déclaré qu'il étoit prêt à signer à toute condition , & il céda sans hésiter la pêche de Terre-Neuve. La France avoit aussi envie que l'Espagne eût la Louisiane de l'est : notre négociateur céda fort généreusement ce pays , qui avoit été conquis sur nous ; mais il n'a pas paru encore que l'Espagne veuille abandonner ses droits.

furent employées par la Nouvelle-Angleterre à la pêche de la baleine ; elles portoient 13 hommes chacune : immédiatement avant la guerre , ce nombre s'étoit accru à 160 voiles. En 1763 , la pêche de la morue occupa environ 250 schooners portant chacun 9 hommes ; & avant la guerre , ce nombre s'éleva à plus de 300 voiles. Environ 40 voiles employées à la pêche du maquereau en 1763 , augmentèrent jusqu'à 100 portant de 5 à 7 hommes. Les vaisseaux pour la pêche de la baleine étoient de 60 à 80 tonneaux , pour celle de la morue de 40 à 70 tonneaux , & ceux de la pêche du maquereau de 20 à 40.

Il fera toujours d'une bonne politique pour l'Angleterre de ne pas donner d'encouragemens particuliers à des pêches sédentaires à la distance de 3000 , comme étant fort nuisibles aux pêcheries des côtes de la Grande-Bretagne & de l'Irlande. L'expérience a prouvé que , pendant nos guerres , nous n'avons jamais tiré aucuns matelots de cette grande pépinière des pêcheries américaines , cela à raison de notre mauvaise politique , & d'un acte du parlement qui exemptoit de la presse , & en conséquence du service public , les matelots américains. Ainsi les Américains jouissoient de tous les avantages , tandis que nos pêcheurs étoient sujets à tous inconvéniens & fardeaux.

Chandelles de spermacéti.

Il s'en exporte beaucoup des colonies du nord dans différens pays , particulièrement aux îles Antilles angloises & étrangères ; mais si l'on encourageoit à propos la pêche de la baleine aux Antilles, en Afrique, au Brésil, aux îles de Fackland, &c. , cet article seroit mieux manufacturé ici & à meilleur marché que dans les Etats d'Amérique, & nous pourrions le vendre à plus bas prix qu'eux, même dans les îles d'Amérique. Il est évident qu'il y a eu beaucoup plus de spermacéti importé ici, que ne prouveroit la nullité du droit perçu sur cette denrée, (il paroît par les livres de la douane de l'année dernière, qu'il ne monte qu'à 38 liv. 6 schel. 4 den., il faudroit rechercher d'où s'en sont fournies les manufactures de chandelles dans les différentes parties du royaume.) Hull, en particulier, fournit dans un an plus de chandelles de spermacéti pour la consommation intérieure, que la totalité de cet article importé pendant trois ans ne pourroit en avoir donné. La vérité est, que toutes les fois qu'on importe de l'huile blanche de Terre-Neuve & de toutes les autres parties de nos colonies en Amérique, il y a un mélange de spermacéti. Le spermacéti étant taxé comme une drogue, paie un droit excessif de

17
por
pro
&
gra
tier
ton
tira
à c
tro
hui
il f
pay

29

De

17 liv. 12 schel. par tonneau, quand il est importé des colonies, ce qui équivaut à-peu-près une prohibition, & il semble que telle est l'intention; & comme il faut le plus grand soin & la plus grande attention pour s'assurer de ce qu'en contient chaque botte, tonneau de 126 gallons, ou tonneau d'huile, ce qui ne peut se faire qu'en tirant des échantillons avec un instrument propre à cet effet, il est à craindre que l'on ne se dispense trop souvent de ce soin, & le tout passe comme huile, quoique contenant beaucoup de spermacéti; il se vend ensuite aux manufactures, après n'avoir payé que le même droit que l'huile.

Chandelles de spermacéti exportées

295,716 lbs.

à 1 sch. 3 d. en Amérique . . 18,482 l. 5 sch.

au lieu de la vente à 2 sch. . . 29,571 12

Desquelles exportées en Angleterre 481 lbs.

en Irlande 1,250

au sud de l'Europe. 24,268

en Afrique 9,564

aux îles d'Amérique . . . 260,153

Farine & froment.

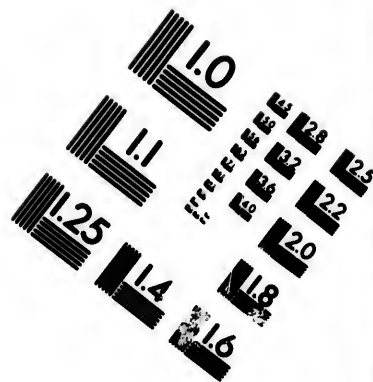
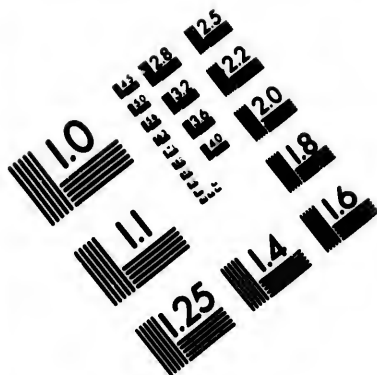
Ces articles, dans les exportations de l'Amérique, surpassent de beaucoup les produits des pêcheries, comme il paroît par les tables de l'appendice ; mais excepté dans trois ou quatre années, il n'y a jamais eu en Europe de marché ouvert aux bleds & farines d'Amérique, si ce n'est en Espagne, en Portugal, & dans les ports de la Méditerranée. Avant la guerre, on commença à Barcelone, & autres parties de l'Espagne, à tirer beaucoup de bleds du Canada ; ils soutiennent mieux le transport & la chaleur du pays que dans l'état de farine. Les Espagnols & les Portugais les préfèrent, parce qu'ils ont l'avantage de le manufacturer eux-mêmes. Il est cependant de l'intérêt des Canadiens d'encourager beaucoup chez eux l'établissement des moulins à bled, pour parvenir à fournir les îles & les pêcheries, &c. Les vins de Portugal sont donnés en retour, & paroissent être préférés en Canada ; on y en importe annuellement 5 à 600 tonneaux, & de 8 à 900 tonneaux de Madère. Il n'y avoit pas de bled d'hiver en Canada avant 1763. En 1774, on en exporta de grandes quantités de celui-ci & de bleds d'été ; pas moins que 500,000 boisseaux furent chargés sur cent vaisseaux pour l'Europe, outre

ce qui fut envoyé en farines & biscuits aux îles & aux pêcheries ; & on en garde 100,000 boiffeaux pour la consommation des vaisseaux employés à cette exportation. Dans cinq ou six ans, 3 ou 400 voiles pourroient être employées dans le Canada à l'une & l'autre de ces branches de commerce. Nos îles ne seront donc pas dans la nécessité de tirer leurs besoins des Etats d'Amérique, & l'importation de leurs farines devroit être prohibée, puisque les îles britanniques & les colonies qui nous restent peuvent fournir cet article. Les négocians de Philadelphie, capitale d'un pays à bled, envoient des vaisseaux à Québec pour y prendre du bled, & de-là le porter en Europe. Avant la révolte, on importoit annuellement 40,000 quattes de bled du Canada à Philadelphie & à New-York. Le Canada peut fournir de la farine & du pain aux pêcheries de Terre-Neuve. Excepté dans des temps de disette extraordinaire, la France ne permettra pas que les Etats Américains fournissent ces articles à ses pêcheries du nord de l'Amérique & à ses îles. Les vaisseaux pêcheurs françois, en partant, ne portent rien de plus que les choses nécessaires à la pêche & du sel. Il y a eu une grande contestation entre le ministère de France & les négocians françois, &c. Les derniers ont insisté pour que les Etats d'Amérique n'eussent pas la permission de porter des farines

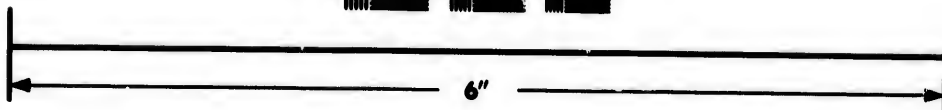
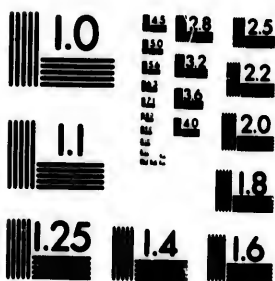
à leurs îles , & ils ont réussi sur ce point. Cette politique est évidemment bonne. Il est absurde qu'aucune mère-patrie promette à des étrangers de fournir ses colonies , lorsqu'elle doit s'ouvrir tous les marchés possibles pour encourager l'agriculture. L'Angleterre devroit suivre la même politique que la France pour l'encouragement de son agriculture , d'autant plus qu'il est vraisemblable que le Canada , la Nouvelle-Ecosse & les Etats d'Amérique s'emparèrent de la plus grande partie du commerce en grains que faisoit l'Angleterre. En temps de guerre , l'importation des farines de l'Amérique est ordinairement permise dans les îles françoises ; mais en temps de paix , elle est défendue dans les établissemens françois comme dans les hollandois , ces nations connoissant l'avantage de le fournir & le porter elles-mêmes. Un vaisseau étranger arrivant dans un de leurs ports avec 10 barils de farine , seroit confisqué. Comme la farine est le principal article du commerce de New-York , New-Jersey & de la Pensylvanie , & comme les îles angloises sont à présent ouvertes pour le recevoir par nos vaisseaux , tandis que les établissemens françois & hollandois lui sont fermés , il est certain que ces états seront bien aises de vendre leurs farines à tout vaisseau qui pourra aller les prendre pour les porter à nos îles. Quoique le Maryland & la Virginie produisent

beaucoup de bled , ce n'est pas l'article principal du commerce de l'Amérique ; car en général , les demandes de l'Europe sont incertaines. La France & l'Angleterre n'en prendront que lorsqu'il y aura disette chez elles ; & les Etats d'Amérique trouveront des concurrens pour cette fourniture dans les ports d'Espagne & de Portugal , savoir le Canada & la Nouvelle-Ecosse. Les spéculations en grains ont ruiné plus d'Américains qu'aucune autre branche de commerce. Quelquefois le vaisseau américain fait son voyage en Espagne & en Portugal , avant que les nôtres, partis de Londres ou de la côte de l'est, aient passé la Manche ; mais les vaisseaux peuvent y aller de nos côtes du sud en quinze jours. La traversée de l'Amérique est d'environ cinq ou six semaines, & le frêt d'Amérique ou de Londres à l'Espagne ou au Portugal est à-peu-près le même. Cependant les Etats d'Amérique l'emportoient sur nous dans le commerce des bleds ; depuis quelques années , ils se sont emparé de presque tout celui que nous faisons ; & on a calculé qu'année commune, sur cinq ans , ils avoient vendu de ce grain à l'Espagne & au Portugal , pour plus de 320,000 liv. sterl. par an. Une suite heureuse de l'indépendance de l'Amérique , c'est que les îles britanniques regagneront en grande partie la fourniture du pain & de la farine à leurs îles. Année commune, l'acre





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4803

18
20
22
25

10
01

en Amérique rend de 15 à 18 boisseaux de bled ; chaque boisseau est du poids de 58 à 63 livres , & son prix commun est de 3 s. sterl. La calandre a été très-nuisible aux bleds en Amérique , & dans quelques provinces elle a presque détruit la moisson entière.

Douves & gros meubles en général.

Cet article est d'un débit considérable en Espagne ; en Portugal, dans quelques autres parties de l'Europe , aussi-bien qu'à Madère & autres îles ou pays de vignes. Le bois propre à cet objet se trouve en Canada & dans la Nouvelle-Ecosse , & les forêts de ce pays sont jusqu'aujourd'hui presque intactes ; elles en fourniront pour long-temps en abondance , tandis que déjà le bois est devenu rare dans plusieurs états de l'Amérique. Le bois des colonies du sud est préféré , & se paie 20 pour 100 plus cher ; il est sur-tout meilleur pour les bâtimens. Il étoit d'usage que tout vaisseau faisant le commerce du tabac , se chargeât de douves & en entassât entre les barrils. On les vendoit à l'usage des pêcheries de harengs , & pour en faire des poinçons de rum pour les îles. On les a fait dans la Grande-Bretagne pendant la guerre , & on les faisoit partir remplis de différens articles de ce pays-ci.

Les rivières de Passamaquady & de Saint-Jean dans la Nouvelle-Ecosse, fournissent en abondance du chêne blanc propre à faire des douves. Le commerce du bois n'a pas encore été bien établi dans cette province; il n'exigeroit qu'un petit capital; il faudroit un peu de temps; mais on ne peut douter du succès. On peut voir dans les tables de l'appendice la quantité des bois & des douves qu'on a envoyés dans toutes les parties.

Munitions navales; c'est-à-dire, goudron, poix, térébenthine.

Ces articles ne pouvoient être exportés qu'à la Grande-Bretagne ou aux établissemens britanniques, & on les envoyoit principalement de la Caroline du nord.

En 1770, poix exportée					
15,793	barrils à 7	schel. 6 d.	—	5,917	l. 7 s. 6 d.
	Goudron ditto,				
87,561	à 6	o	—	26,268	6 o
	Térébenthine dit,				
41,709	à 8	o	—	16,681	4 o
				<hr/>	
				48,866 l. 17 s. 6 d.	
				<hr/>	

Les prix ci-dessus sont ceux du port de l'exportation.

Il paroît qu'on ne peut tirer ces marchandises avec avantage, ou en suffisante quantité pour l'exportation, que des provinces du sud, où le terrain pauvre & sablonneux sur les bords de la mer produit en abondance le pin dont on tire la poix ; la térébenthine, s'y trouve aussi. Ce pin abonde sur-tout dans la Caroline du nord, & se trouve depuis le cap sud de la Virginie jusqu'au cap de la Floride, de 50 à 100 milles en profondeur le long de la côte. Cet arbre ne se trouve pas en aussi grande quantité dans les forêts du nord de la Virginie. On le connoît dans la Grande-Bretagne sous le nom de *pineaster*. Tous les pins contiennent un peu de térébenthine, & on peut en extraire du goudron, mais en petite quantité. Le pin d'Ecosse sec est généralement excepté. On en extrait même des branches du pin-jaune, l'arbre lui-même étant de trop grand prix pour en faire cet emploi.

L'expérience a prouvé, avant la guerre, que le goudron & la térébenthine étoient des articles considérables du commerce, qui, encouragé par la prime, employoit nombre de vaisseaux. On peut, sous un certain point de vue, considérer ces articles comme matériaux bruts pour deux manufactures considérables, établies avant l'année 1776 à Hull, pour la consommation intérieure & une exportation très-étendue & très-avantageuse à ce pays-ci.

Le

Le goudron étoit manufacturé en poix , & on en exportoit de grandes quantités dans la Méditerranée & aux pays méridionaux. Par le moyen de la prime , nous vendions à meilleur marché que les pays du nord. La térébenthine étoit changée en huile & en essence de térébenthine , article considérable dans le commerce , & dont les peintres font une grande consommation dans la préparation des couleurs & des vernis.

On importoit annuellement de l'Amérique à Hull entre 18 & 20,000 barrils de goudron. Cette ville en a par la suite tiré d'Archangel & de la Baltique , cependant en bien moins grande quantité ; nous avons perdu l'exportation à la Méditerranée. Avant la guerre , au moyen de la prime , on pouvoit avoir le goudron américain à 11 schel. le barril. Dès que la guerre s'est déclarée , le consommateur a été obligé de le payer 35 schel. La prime accordée sur le goudron approchoit du prix coûtant ; savoir , apparemment le prix coûtant en Amérique , 5 schel. 6 den. , & avec l'avantage du change on pourroit dire 5 schel. 9 den. Avant la révolte de l'Amérique , le goudron de Russie se faisoit tout dans le voisinage d'Archangel , & étoit presque en entier acheté par les Hollandois ; il revenoit étant à bord de 5 sch 6 d. à 6 sch. sterl. par barril. Le frêt étoit presque aussi cher que de la Caroline du nord. La navigation est plus dan-

gereeuse, & ce commerce n'est ouvert que pendant quelques mois d'été, lorsque les jours sont longs, à raison des glaces & des tempêtes qui règnent sur les mers du nord. Les Américains ne sont pas bornés à la saison de l'été pour leur commerce des états du sud; c'est pourquoi ils naviguent à meilleur marché. Le prix du goudron de Suède est encore plus fort que celui du goudron d'Archangel; & il est arrivé que durant la guerre en Amérique, la Grande-Bretagne ayant plus de besoins, & la consommation générale étant plus grande en temps de guerre, le prix du goudron de Russie & de Suède s'éleva; en conséquence, on en fit, & en grande quantité, dans plusieurs endroits de ces pays, où il ne s'en étoit point fait avant. La guerre étant finie, les habitans de la Caroline pourront reprendre la fabrication du goudron en grande quantité, s'ils peuvent le rendre à bord des vaisseaux franc & au prix de 5 schel. par barrils: ils auront encore l'avantage, dans les marchés britanniques, pour la plus grande partie de notre consommation de cet article. Il y a à craindre que les Hollandois ne tirent aussi le goudron de la Caroline, & que l'augmentation des demandes ne hausse le prix. Mais les munitions navales que nous envoyent les Etats d'Amérique, sont actuellement reçues dans nos ports, aux mêmes termes que celles qui nous viennent de nos propres

col
(de
de
équ
éran
Il n
aut
qua
une
vie
dan
en
étr
leu

(
étra
font
tous
que
& d
vro
por
it
lor
mê
Bre
tou
étra

colonies (1) : & le droit de 12 schel. par laste (de 12 barrils) sur la poix ou le goudron , venant de tout autre lieu que des domaines britanniques , équivaudra à une prime qui seroit accordée aux états américains pour la fourniture de cet article. Il ne paroît donc pas nécessaire d'accorder une autre prime. Si le goudron américain est d'une qualité inférieure , il n'est pas raisonnable d'y mettre une prime , si ce n'est en faveur de celui qui nous viendrait des colonies restées dans notre dépendance. S'il est d'une qualité supérieure , pour nous en assurer le monopole à nous-mêmes , il pourroit être raisonnable d'y mettre une prime. La meilleure raison , pour encourager le commerce de ces

(1) Mais on devoit avoir fait une distinction. Les droits étrangers devoient être imposés sur ces articles lorsqu'ils sont importés sur des vaisseaux américains , à l'exemple de toutes les autres nations , & il ne faudroit les en exempter que lorsqu'ils sont importés sur des vaisseaux britanniques ; & de plus , pour encourager notre navigation , on ne devoit accorder qu'une moindre remise de droit sur les articles portés par des vaisseaux américains. Il y a un droit de 11 schel. par tonneau de plus sur le fer tiré de la Baltique , lorsqu'il est importé par un vaisseau étranger , que sur le même fer importé par un vaisseau construit dans la Grande-Bretagne , & de 1 schel. $10\frac{1}{2}$ den. de plus , faisant en tout 12 schel. $10\frac{1}{2}$ den. lorsqu'il est importé sur un vaisseau étranger par des étrangers.

articles avec les Etats d'Amérique , est que nos négocians , en nous les procurant , les échangeront avec les produits des manufactures de ce pays-ci. Cet avantage est grand pour la nation ; mais le goudron étant à présent un des principaux articles du commerce de Russie & de la Suède , ces pays peuvent regarder une prime accordée à un état indépendant , comme très-désavantageuse à leurs sujets ; ils pourroient peut-être en retour donner aux autres nations un avantage sur nous pour exporter de leurs domaines le chanvre , le lin & le fer , articles dont nous ne pouvons être bien pourvus par d'autres pays , & qui emploient actuellement un très-grand nombre de vaisseaux britanniques , notre commerce avec la Russie se faisant presque entièrement sur des vaisseaux anglois , & principalement celui de la Suède. Il est possible que le goudron nous soit fourni par les loyalistes établis en dernier lieu dans la Nouvelle-Ecosse , & par le Canada ; c'est une raison pour ne pas étendre la prime jusqu'à celui qui vient des Etats d'Amérique. Les primes ouvrent des canaux à la fraude. Il a été d'une bonne politique d'encourager l'importation des munitions navales de différens endroits , dans la crainte qu'en nous brouillant avec le pays qui nous en eût fourni seul , nous n'eussions été exposés à en manquer pendant la guerre. Lorsqu'on a commencé à accorder une prime , la Suède seule

no
ils
ma
né

me
Qu
plu
&
que
que
dise
est
aut
pré
les
pou
I
l'A
les
ben
riqu
sur-
en
plu
une
prix
I

nous fournissoit ces articles ; mais actuellement, ils nous viennent en grande quantité du Danemarck, de la Russie & de la mer Baltique en général.

Il n'est pas bien décidé , si le goudron de la mer Baltique, vaut mieux que celui de l'Amérique. Quelques cordiers ont préféré le premier, comme plus clair, & imbibant plus aisément le cordage, & parce qu'il est d'une nature moins brûlante que le goudron Américain, & conséquemment, que le cordage est de plus de durée ; mais d'autres disent actuellement que le goudron d'Amérique est tout aussi bon, pour leur usage, qu'aucun autre de l'Europe, & qu'étant plus épais, il est préférable pour faire de la poix, & goudronner les montans, & qu'il se vendra toujours plus cher pour cet objet.

La France principalement a été en rivalité avec l'Amérique sur l'article de la térébenthine, & les droits étant beaucoup plus hauts sur la térébenthine françoise ou étrangère, les Etats d'Amérique ont une préférence très-justifiée. Nous avons sur-tout à craindre qu'elle ne devienne trop chère en Amérique, ce qui, cependant, dépend de la plus ou moins grande quantité que l'on y fera ; une prime accordée ici n'en diminueroit pas le prix en Amérique.

D'après l'interruption du commerce avec l'A-

Amérique, & la guerre avec la France, le prix devint énorme. De grandes quantités de térébenthine furent envoyées en Angleterre de Hambourg, comme du crû de l'Allemagne; mais par l'activité & l'intelligence de M. Keor, qui agissoit alors comme Collecteur de Hull, la fraude fut découverte, & pendant le reste de la guerre, plusieurs milliers de muids de térébenthine françoise, importés de Hambourg, ont payé 11 sch. 2 den. comme ne venant pas directement du lieu de leur crû (ce qui étoit impossible à cause de la guerre) au lieu de 1 sch. 11 den. par cent pesant; on ne fait pas de térébenthine en Allemagne, si ce n'est dans la province éloignée de Thuringe, & en si petite quantité, qu'elle ne sort pas du pays. On a essayé autrefois de tirer de la térébenthine de Russie & de la Suede; mais les échantillons que l'on envoya furent de fort petite valeur, & tels qu'ils étoient on ne pouvoit en avoir qu'en très-petite quantité, ce qui nous fit conclure que la Russie & les autres pays du nord, n'étoient point favorables à la production de bonne térébenthine, & qu'elle demandoit un climat méridional; mais par les courageux efforts d'un négociant de Hull, 700 barrils de térébenthine ont été importés il y a quelques mois d'Archangel dans cette ville. Il apprit que les Russes ignoroient absolument l'art d'extraire la térébenthine du pin;

que les échantillons qu'ils avoient envoyés provenoient de ce qui avoit coulé à travers l'écorce ; & avoit été raticé des côtes de l'arbre & sur l'extérieur de l'écorce. Il lui fut évident que la térébenthine ainsi obtenue ne le feroit ni en quantité, ni d'une bonne qualité ; mais il étoit convaincu qu'en suivant un procédé régulier , tel qu'il se pratique dans les pays qui la produisent , elle se trouveroit en abondance & d'une bonne qualité. Il envoya en conséquence une personne à Archangel , pour instruire les Russes dans la méthode ou usage en Amérique. Quoique ce procédé soit très-aisé , on eut grande peine à amener les Russes à l'adopter ; mais notre entreprenant négociant , pour les encourager , avança de l'argent pour cet article avant qu'il fût fait. Ce fut dans l'année 1780 ou 1781, que les Russes, pour la première fois , commencèrent cette entreprise. Les 700 barrils ci-dessus mentionnés ont été la première quantité qu'ils se sont trouvés en état d'exporter , & une pareille quantité resta en arrière par un accident. Mais les Russes étant actuellement assez initiés dans cette récolte , pour se procurer dans une saison 1400 barrils de térébenthine , d'une forêt dans le voisinage du district d'Archangel , & ayant actuellement découvert la valeur de cet article , ils continueront à en recueillir chaque année en beaucoup plus grandes quantités , & ils en étendront

dront aussi la récolte à d'autres parties de ce pays étendu, qui abonde si considérablement en forêts de pins. La térébenthine d'Archangel est en apparence plus semblable à celle de l'Amérique que la françoise, mais tant soit peu inférieure en qualité; il y en a très-peu dans un état fluide; elle est en général plus ou moins dure: lorsqu'elle est dure, les parties les plus volatiles s'en sont échappées; elle est moins spiritueuse, & en conséquence de beaucoup moindre valeur. Mais lorsque les Russes seront mieux instruits dans l'art de faire la térébenthine & en plus grandes quantités, elle fera d'une meilleure qualité & pourra se donner à plus bas prix. Cette découverte eût été extrêmement profitable au négociant, si la guerre eût continuée. La térébenthine, avec toutes les charges & rendue ici dans les magasins, ne coûte pas plus de 12 schel. par 100 pesant; ce qui est à bas prix, vu le lieu du marché actuel. La Russie, sans contredit, tirera avantage de cette spéculation, & fera probablement fort en rivalité avec les Etats d'Amérique sur cet article de commerce. Les productions du premier de ces pays n'étant pas d'une grande valeur, & la main-d'œuvre y étant à bas prix, cet article sera peut-être aussi profitable qu'aucun de ceux qu'il produit.

Il est clair aujourd'hui que l'on extrait la térébenthine commune des arbres qui croissent

dan
lati
tro
il e
con
& c
gra
peu
thi
l'er
con
6
de
des
rag
pre
ais
pri
sur

J

se
de
cô
pro

dans le voisinage d'Archangel , à 64 degrés de latitude nord , & comme nous savons qu'elle se trouve abondamment dans les climats méridionaux, il est évident qu'on peut faire de la térébenthine commune par-tout où le pin croît en abondance : & dans les Colonies qui nous restent , ayant de grandes forêts de pin , il est à présumer que l'on peut s'y procurer du goudron & de la térébenthine ; mais il seroit nécessaire d'y donner de l'encouragement , & on pense qu'il suffiroit d'accorder , pour un temps limité , une prime de 2 sch. 6 den. par cent pesant de térébenthine importée de ces Colonies ; cette prime seroit un peu au-dessus du droit actuellement existant. Cet encouragement seroit d'un meilleur effet que la suppression du droit , en ce qu'on convoiteroit plus aisément la valeur de cette denrée. Une moindre prime ne donneroit pas une supériorité décidée sur les pays étrangers.

*Mâts & vergues pour la marine & pour
les vaisseaux marchands.*

Le meilleur bois pour les mâts & vergues ne se trouve dans l'Amérique septentrionale qu'au-dessus du 41^e degré de latitude ; cependant la côte orientale du Maryland & de la Virginie en produit suffisamment pour la consommation in-

rière. On ne fait pas précisément où cette espèce de bois manque en partie ou entièrement du côté du nord ; mais on convient généralement qu'au 48° degré de latitude nord on n'en trouve que très-peu qui soit à un certain degré de perfection. Les mâts & vergues ci-devant envoyés d'Amérique en Europe , venoient du nord de la Nouvelle-Angleterre ; mais ils ont été successivement coupés à portée d'être transportés par eau ; ils deviennent tous les jours plus rares & plus difficiles à trouver dans les Etats d'Amérique , tandis que les forêts de la Nouvelle-Ecosse & du Canada , abondantes en bois , sont intactes. Le pin de la dernière province a l'aubier trop épais , & en conséquence n'est pas si bon pour faire des mâts. Tout celui qui est pris du lac Champlain , doit descendre par la rivière Saint-Laurent.

Ceux qui ont cédé le territoire de Pénobnot , à l'est de la baie de Casco , qui étoit en notre possession , méritent les plus grands reproches. C'est la partie de l'Amérique , de beaucoup , la plus belle pour les articles dont il est ici question ; & ils ont cédé , avec elle , une très-bonne pêche-rie , de beaux ports , & les meilleures rivières le long de cette côte. Avant cela , les Américains avoient très-peu de ports qui fussent bons. La côte abonde en bois propres à la marine & aux usages particuliers , suffisamment pour fournir la

Grande-Bretagne pendant des siècles ; mais elle peut être actuellement la grande ressource des Etats d'Amérique pour ces articles. Le pin blanc qui abonde dans ces contrées , & qui est connu en Angleterre sous le nom de pin de *weymouth* ou de pin de la Nouvelle-Angleterre , est de beaucoup le meilleur pour les mâts & les vergues , & croît à une prodigieuse hauteur.

La péninsule de la Nouvelle-Ecosse , autant qu'on l'a découverte jusqu'à présent , fournit des mâts de bonne dimension pour la marine , mais fort peu ; on compte que l'autre partie de la Nouvelle-Ecosse en fournira quelques-uns & de bonnes vergues. Passamaquaddy & les terres à l'est jusqu'à la rivière Saint-Jean , est le meilleur pays que nous ayons à garder pour ces articles ; il faudroit promptement le reconnoître , le régler & l'assurer pour notre marine (1) : c'est le seul port qui nous reste de ce côté de la baie de Foudy , & heureusement un des meilleurs du monde. Il est aussi commode pour y construire des bassins & des formes ; il est ouvert dans toutes les saisons. Mais même

(1) Mais la méthode de réserver dans les concessions tous les arbres qui ont acquis de certaines dimensions , pour la marine , sans accorder aucune indemnité , est très-peu judicieuse ; il en résulte qu'il est de l'intérêt des individus de ne pas aider à leur croissance.

ici, les pacificateurs ont confondu la ligne des limites (1), & il faut promptement prendre garde

(1) M. Baruard, gouverneur de Massachusett-Baye, dans l'année 1764, fit lever le plan de la baye de Passamaguddy par un certain Jean, qui donna le nom de Sainte-Croix à la rivière appelée Schoodick par les Sauvages; & M. Baruard proposa de faire des concessions sur le bord occidental de cette rivière, entre elle & Capscok, comme faisant une partie de son gouvernement.

L'année suivante, M. Wilnot, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, envoya l'arpenteur en chef de la province, pour lever le plan de cette baye; alors, sur des informations prises des plus anciens habitans, François & Indiens, il se trouva qu'il y avoit trois rivières appelées Sainte-Croix qui se jetoient dans cette baye; que la rivière appelée par les Sauvages Capscok, avoit été très-anciennement appelée Sainte-Croix par les François; & sur l'examen de la concession originale de la Nouvelle-Ecosse, il parut que cette concession faite par le roi Charles II à son frère le duc d'Yorck, bornoit son territoire à l'est par cette rivière Sainte-Croix, & à l'ouest par la rivière Kennibek, & cette étendue fut dans la suite considérée comme une dépendance de la province de Massachusett-Baye. Quelques-uns l'appelèrent la province de Sagadahook. Le gouverneur Baruard, sur cette idée, en 1765, demanda & obtint du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, la concession d'une étendue de 100,000 acres pour lui-même & ses associés, Thomas Pownal, Jean Mitchell, Thomas Thorton, & Richard Jackson. Ce terrain commençant deux lieues au-dessus des chûtes ou courans rapides de Sainte-Croix, & s'étendant de-là au nord sur la ligne du méridien

que les états ne s'y établissent & n'en prennent possession à notre préjudice (1). Les articles préliminaires font de la rivière Sainte-Croix la fron-

dien , au 14^e degré vers le nord-est de cette ligne, 17,000 à la bouffole, de-là 76 degrés au sud-est jusqu'à ce qu'il rencontre la branche occidentale de la Schoodick, de-là il est borné par ladite rivière Schoodick, & renfermant la rivière Capscook, il tourne autour de la baye au travers des chûtes, jusqu'à la frontière ci-dessus mentionnée. Tout ce terrain, avec l'île appelée Ile Moosé & l'île appelée Sainte-Croix, contient 100,000 acres. Et le reste des principales îles de cette baye fut concédé la même année par le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Ces plans ont été tous envoyés ici; & les commissions des gouverneurs respectifs ont toujours depuis lors été censées renfermer ces concessions dans le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

(1) Il peut arriver que les habitans de ce district, qui ne se sont pas regardés eux-mêmes comme une dépendance de Massachusett-Baye, ne veulent pas à présent se soumettre à son gouvernement, ni à la charge de ses lourds impôts; alors en se jetant sous notre protection, & devenant une partie de l'empire britannique, ils seront non-seulement exempts de toutes charges, mais aussi ils jouiront de beaucoup de grands avantages qu'ils ne pourroient avoir ailleurs; & certainement ils ont aussi bon droit de choisir leur système de gouvernement, qu'aucun des états; & on ne peut présumer que ce pays soit abandonné jusqu'à ce que les États Américains aient, de leur côté, exécuté différens articles du traité.

tière. Il y a trois rivières de même nom ; & quoique peu distantes l'une de l'autre , il est très-important de décider laquelle sera la limite , à raison du port de Passamaquaddy & du territoire adjacent.

Les parties intérieures du cap Boetan produisent des mâts propres aux petits vaisseaux de la marine, c'est-à-dire à un seul pont. Il y a aussi quantité de très-bons chênes. L'Angleterre tire principalement ses meilleurs mâts de la Baltique (1). Les

(1) Les mâts d'Amérique sont très-inférieurs à ceux qui viennent de Riga. L'impératrice a dernièrement permis que l'on coupât des mâts sur les terres des nobles, pour être exportés de Pétersbourg. Mais les plus grands & les meilleurs viennent de Turquie & de Pologne ; leur grain est plus compact. Un mât de 22 pouces venant de ces pays-là, vaut un mât américain de 24 pouces. On peut les choisir dans les forêts à 10 dollars ou environ 50 sch. chacun : le transport coûte 100 dollars. Ce transport se fait contre le courant du Dnieper jusqu'à sa source, & à travers le pays environ trente milles jusqu'à la source de la Duna. Il y a un gros droit à Riga. En temps de guerre, le fret est d'un prix très-extravagant ; & les plus grands mâts, lorsqu'ils arrivent en Angleterre, coûtent de 2 à 3 ou 400 liv. sterl. Les plus grands mâts en usage pour la marine ont 36 pouces de diamètre ; ils viennent d'Amérique ; mais on préfère actuellement les grands mâts faits de plusieurs pièces.

grands mâts de pin jaune pour les vaisseaux marchands peuvent se tirer des états du midi.

Les pins blancs & jaunes sont d'une qualité très-supérieure aux autres. Ces arbres ne croissent pas sur des terrains étendus, mais sont dispersés parmi les arbres des forêts; ils sont d'un grain fin & en usage pour la construction des maisons & des vaisseaux, & tous les autres objets pour lesquels le pin est employé, soit en pièces quarrées, soit en planches. Le jaune est encore d'un grain plus compact que le blanc, & étant plus résineux il est plus pesant, & par conséquent quoique plus durable, moins propre à faire des mâts & particulièrement des vergues, &c. Il est très-inférieur au pin blanc de New-Hampshire, de la province du Main & de Saggahadock, pour ces objets.

*Mâts exportés de l'Amérique en 1769, avec
la valeur au lieu de l'exportation.*

En Angleterre, 1496 tonneaux de mâts à
5 liv. sterl. par tonneau.

En Angleterre, 113 mâts à 3 liv. sterl. la pièce.

A l'Irlande, 12 mâts à 3 liv. sterl. la pièce.

En Afrique, 16 mâts à 3 liv. sterl. la pièce.

Aux îles angloises & étrangères, 56 mâts à
3 liv. sterl. la pièce.

A l'Angleterre , 229 tonneaux de beaupré , à 20 schel. le tonneau.

A l'Angleterre , 10 beaupré à 20 schel. la pièce.

A l'Irlande , 12 tonneaux de beaupré à 20 schel. le tonneau.

Aux îles angloises & étrangères , 10 beaupré à 20 schel. la pièce.

En outre , des vergues , &c. à l'Angleterre 345 tonneaux , & 65 en nombre à 20 schel. ditto.

Dans l'année 1763 ; l'acheteur payoit dans la Nouvelle - Angleterre un mât de 33 pouces 75 liv. sterl. , & ainsi en proportion jusqu'à un mât de 24 pouces , pour lequel il payoit 11 liv. En 1769 , on les paya 20 pour 100 moins cher.

Vaisseaux construits pour la vente ou pour louer.

La construction des vaisseaux pour les vendre dans la Grande-Bretagne , ou en toucher le frêt , soit ici , soit dans les îles de l'Amérique , fut également considérable & d'un grand profit. Aucune partie de l'Europe n'a jusqu'à présent acheté des vaisseaux construits en Amérique , excepté la Grande-Bretagne & l'Irlande ; ni ces vaisseaux , si ce n'est dans peu d'exemples , n'ont jamais gagné de

de frèt ailleurs que dans ces royaumes & dans les îles angloises. Les vaisseaux pour la vente de la Nouvelle-Angleterre ne sont ni aussi solides, ni aussi-bien construits, ni d'autant de durée que les vaisseaux anglois; ce qui provient de ce que le bois n'est pas aussi conservé, & de ce qu'il n'est pas aussi-bien préparé (1).

(1) Dans les provinces du sud, les bonnes planches pour les vaisseaux sont faites de pin jaune; si elles sont garanties des vers, elles dureront beaucoup d'années. Un vaisseau construit dans la Caroline du sud, dont les pièces de bois étoient de chêne vif, les planches de pin jaune, après trente ans, étoit encore bon. Le chêne vif est le bois le plus dur qui soit connu; il faut le mettre dans l'eau plusieurs mois avant de l'employer pour la charpente d'un vaisseau; mais il est excellent pour cet effet. Il est trop dur & trop court pour pouvoir en faire des planches pour les vaisseaux. Ce bois est rare.

ÉTAT du nombre & du tonnage des vaisseaux
construits dans les différentes provinces ci-
dessous mentionnées, durant l'année 1769.

Provinces.	Vaisseaux à hunières.	Corvettes & goelettes.	Tonnage ou mesure.
Terre-Neuve	1	1	30.
Canada	2	2	60.
Nouvelle-Ecosse	3	3	110.
New-Hampshire.	16	29	2452.
Massachusett.	40	97	8013.
Rhode-Island	8	31	1428.
Connecticut	7	43	1542.
New-York	5	14	955.
Jersey	1	3	83.
Pensylvanie	14	8	1469.
Maryland	9	11	1344.
Virginie	6	21	1269.
Caroline du nord	3	9	607.
Caroline du sud	4	8	789.
Géorgie	2	2	50.
Floride Orientale			
Floride Occidentale	1		80.
Bahama		4	42.
Bermudes	1	47	1047.
Total	115	338	21,370.

N. B. La mesure ou le tonnage ci-dessus men-

tionné est en tonneaux déclarés , pour le
 payement du droit fixé en proportion de la
 mesure ; mais on doit y ajouter un cinquième,
 pour connoître la mesure réelle.

A la douane à Boston, le 11 mai 1771.

THOMAS IRRIN ,

Inspecteur général des importations
 & exportations de l'Amérique
 Septentrionale , & tenant les
 états des vaisseaux.

Il est évident que ce commerce ne peut jamais
 avoir lieu nulle part sur le continent au nord de
 la France. La France ne souffrira pas que l'Amé-
 rique lui fournisse des vaisseaux. Si aucune autre
 nation ne veut recevoir les vaisseaux américains
 comme marchandise , sûrement la Grande-Bre-
 tagne ne le doit pas, son existence même dépen-
 dant de sa marine , laquelle marine ne dépend pas
 moins de ses charpentiers que de ses matelots.
 De routes les manufactures , la construction des
 vaisseaux est celle qu'il est le plus avantageux &
 le plus nécessaire à la Grande-Bretagne d'encou-
 rager & de conserver , & la première dépense est
 de moindre conséquence , nos vaisseaux n'étant
 pas destinés pour être vendus à l'étranger , & l'ar-
 gent se dépensant parmi nous. L'Angleterre ne peut

fournir sa marine de vaisseaux américains , sans ruiner sa propre construction. L'acte de navigation le défend ; & elle doit les regarder comme vaisseaux construits chez l'étranger. L'encouragement que l'on donnera désormais à la construction des vaisseaux , pour le cabotage & les pêcheries , dans la Nouvelle-Ecosse , à Saint-Jean , & dans le Canada , y attirera des charpentiers de vaisseaux & des matelots de la Nouvelle-Angleterre , & en élèvera beaucoup dans les colonies qui nous restent : ces provinces deviendront une pépinière considérable de mariniers. On peut construire des vaisseaux aussi bons & avec autant d'avantage dans la Nouvelle-Ecosse que dans la Nouvelle-Angleterre ; mais on doit donner tout l'encouragement possible à la construction des vaisseaux en Angleterre : si l'on encourage la construction en Amérique , elle deviendra ruineuse à ce pays-ci ; & l'acheteur même , quoique dans le premier moment le vaisseau soit moins cher , n'y trouvera pas à la fin grand avantage. Le meilleur marché des vaisseaux américains vient de ce qu'ils sont mal établis : quant aux cordages , au fer travaillé , & aux toiles à voiles d'égale qualité , on les paie 15 pour 100 , & la fourniture des vaisseaux 25 pour 100 plus cher en Amérique qu'en Angleterre. Dans la Nouvelle-Angleterre , on emploie ordinairement le chêne verd , qui , en conséquence , pourit

dar
par
10
tru
du
& l
Les
estir
tion
l'équ
Les
de ch
& de
peme
6 des
vaisse
crédit
prend
en m
de pr
tour.
fort
comm
L'
un te
qui ,
tant
auroit

dans l'espace de 5 ou 6 ans. Le prix est de 18 sch. par tonneau. La planche de chêne 5 liv. sterl. par 1000 pieds. On emploie peu de fer dans la construction des vaisseaux pour la vente. Dans les états du nord, le prix par tonneau pour la construction & l'équipement, étoit environ de 9 liv. 10 schel. Les vaisseaux construits dans la Virginie sont plus estimés, & coûtent par tonneau, pour la construction & le bois, 4 liv., pour la construction & l'équipement ensemble, de 8 liv. à 8 liv. 10 sch. Les vaisseaux des provinces du sud, le bois étant de chêne vif, coûtent par tonneau 5 liv. 10 sch., & de 4 liv. 10 schel. à 5 liv. de plus pour l'équipement. Les charpentiers & calfats ont de 2 sch. 6 den. à 4 schel. 6 den. de gages par jour. Les vaisseaux étoient construits en Amérique sur le crédit britannique; les ouvriers étoient obligés de prendre la plus grande partie de leurs payemens en marchandises; il convenoit à nos négocians de prendre les vaisseaux tels qu'ils étoient, en retour. Le vaisseau construit pour la vente, étoit fort inférieur à celui que l'on construisoit par commande.

L'Amérique nous a enlevé, au moins pour un temps, une partie du commerce des grains, qui, depuis quelque temps, nous rapportoit autant qu'aucun article d'exportation; & elle nous auroit rapidement enlevé la construction des vais-

seaux , qu'un évènement extraordinaire , l'indépendance des Erats d'Amérique , a heureusement remis en notre pouvoir , à moins que nous ne la négligions & n'en fassions l'étrange sacrifice , dans la circonstance où nul autre commerce ni ressource ne peut compenser la perte du droit de disposer des charpentiers & des matelots. Il n'est pas de l'intérêt de l'Angleterre d'encourager les colonies qui nous restent à construire des vaisseaux au-dessus de 50 à 60 tonneaux ; & nous ne devrions pas encourager leurs pêcheurs au préjudice de ceux de Poole & des autres villes de l'ouest d'Angleterre , qui font le commerce de Terre-Neuve. Une pépinière de matelots est inutile , à moins que nous ne puissions les trouver lorsque nous en avons le plus de besoin. Les matelots des colonies étoient autrefois d'aussi peu de service à l'Angleterre , que ceux de la Hollande. Si l'on encourageoit l'établissement de moulins à scier , & la préparation des bois , & si on accordoit une prime sur l'importation du bois de chêne & des planches de nos colonies sur des vaisseaux construits en Angleterre , le commerce avantageux de la construction des vaisseaux feroit des progrès en Angleterre , & nous retiendrions nos constructeurs chez nous ; au moins en conservant le privilège de construire nos vaisseaux , nous préviendrons l'émigration d'hommes utiles & industrieux. Les

Am
tag
nou
177
son
sear
qu'
étau
sear
mèr

C
Am
la p
Virg
un p
Géo
où l
chés
fact
tati
il r
ava

(1
456

Américains se font rapidement emparés du cabotage ; & , eu égard à leur situation & à leur état , nous en avons peu par comparaison à eux. En 1775 , environ 80 ans après que la première maison avoit été bâtie à Philadelphie , 1150 vaisseaux mirent à la voile de ce port. Cela prouve qu'il y en a un grand nombre , quoique de pareils états soient forts trompeurs ; car le même vaisseau peut avoir mis à la voile plusieurs fois du même port dans la même année.

Tabac.

Cet article étant le principal objet du commerce Américain , il mérite la plus grande attention de la part du Gouvernement. Il étoit exporté de la Virginie , du Maryland , de la Caroline du nord , un peu de la Caroline du sud , & très-peu de la Géorgie , à la Grande-Bretagne principalement (1) , où les muids qui convenoient aux différens marchés étoient choisis & réexportés sans être manufacturés , excepté une très-petite quantité. L'exportation à tous les pays étant actuellement libre , il reste à apprendre par l'expérience , s'il est plus avantageux de le transporter à tous les pays qui

(1) En 1769 , on en exporta d'Amérique à l'Afrique 4561 lbs. & aux îles de l'Amérique 104,193 lbs.

le consomment , ou de le porter d'abord à un marché général à la rencontre de l'acheteur , & l'y assortir aux différents marchés. Cette opération n'est bien entendue que dans la Grande-Bretagne ; & pour exciter l'Amérique à faire de ce pays-ci le marché général , il faudroit recevoir le tabac en dépôt dans les magasins du roi , où il ne payeroit aucun droit ; seulement celui qui l'importeroit feroit une obligation de payer le droit sur la portion qui seroit vendue pour la consommation intérieure ; ce qui seroit exporté sortiroit franc de toute imposition. On en enverra de grandes quantités en retour ou en paiement de nos marchandises ; & de cette manière , le prenant en retour , nous pouvons être en état d'en donner le meilleur prix. Avant la guerre , il étoit importé sur une double obligation , & le Négociant , en payant trois liards farthings , quatrième partie du sol sterl. par livre de poids , le gardoit chez lui , & avoit dix-huit mois pour l'exporter , où il payoit le droit alors de près de 7 den. par liv. Depuis la guerre on a fait de nouveaux réglemens , & le droit s'est accru de la somme ci-dessus à près de 1 sch. 4 den. la livre , lorsqu'il est importé du lieu où il croit , & à 1 sch. 5 den. lorsqu'il est importé d'un pays quelconque où il ne croit pas , ne pouvant en être apporté légalement ; & le tabac est enfermé par les officiers de la douane jusqu'à

ce c
pou
P
hom
dans
livre
faire
dans
cette
à ce
tabac
avan
aucu
& d
de l
être
dét
200
doua
utile
tand
fran
d'en
du t
dépé
d'un
cain
par

ce que le droit soit payé , ou qu'il soit enregistré pour l'exportation.

Par un ordre récent reçu du roi & du conseil , tout homme qui importe du tabac , en le déposant dans les magasins du roi , doit payer 1 sol par livre en manière de gage ou de dépôt , & pour faire partie du droit s'il est destiné à être vendu dans le pays , ou pour être remis s'il est exporté ; cette mesure certainement sera un grand obstacle à ce que la Grande-Bretagne soit l'entrepôt du tabac ; car il assujettit celui qui l'importe à une avance de cinquante pour cent sur sa valeur , sans aucun bénéfice quelconque pour le Gouvernement , & dans la supposition que les deux tiers du tabac de l'Amérique aboutissent en Angleterre , pour être distribués à d'autres marchés , ladite mesure détourneroit sur les capitaux des négociants 200,000 livres sterling qui resteroient mortes à la douane , tandis qu'ils pourroient les employer utilement dans le commerce. Cette restriction , tandis que Dunkerque est ouvert comme port franc , & que la Hollande n'impose qu'un droit d'environ $3\frac{1}{2}$ pour cent , entraînera le commerce du tabac dans ces ports , qui en deviendront les dépôts , si elle n'est promptement changée. Il est d'une très-mauvaise politique de jeter les Américains dans de nouveaux traités. Si on les encourage , par des avantages égaux , à apporter leurs tabacs

en Angleterre pour y être triés, ils y chargeront leurs vaisseaux des retours, au lieu de les prendre en Hollande & à Dunkerque. Le tabac restera pour prix des marchandises, ou pour former un fonds de crédit, ce qui enchaînera le commerce à ce pays-ci, & l'y fixera.

L'idée d'obliger un négociant à avancer 4 liv. ster. pour la liberté d'emmagasiner un muid de tabac, qui ne coûte que huit ou neuf liv. ster., paroît trop absurde pour ne pas exciter l'attention immédiate des ministres de sa majesté (1). Ils ne peuvent trop tôt offrir tel encouragement propre à assurer à ce pays-ci les avantages indiqués du commerce du tabac; & le gouvernement ne peut déduire aucune objection du manque de sûreté, puisqu'on propose d'enfermer la marchandise, & de ne livrer aucun tabac pour la consommation intérieure, que les droits entiers ne soient payés; lesquels droits ont été de 63 à 66 liv. sterl. par muid de tabac, qui coûte de 8 à 10 liv. sterl. Le

(1) Depuis la première édition de cette brochure, le mal dont on se plaint a été écarté par une proclamation subséquente. Ce droit, en argent comptant, est changé en un droit pour lequel on donne caution, & le négociant a permission de ne donner que sa propre garantie, aussi-bien que pour les autres droits, payables en quinze mois depuis l'entrée.

pre
rare
i sci
ont
l'ach
taba
l'a
guer
espé
rom
qu'e
jusq
& c
des
n'en
une
terre
des
ché

(1)
de ta
paix
ont
de le
miers
à pro
ricain
tabac

premier prix étant de $1\frac{1}{2}$ den. à $2\frac{1}{2}$ den. par lb., rarement plus bas, le droit en Angleterre est de 1 schel. 4 den. En France, les fermiers généraux ont le monopole du tabac, & eux seuls peuvent l'acheter en gros. L'Amérique ne fournira pas son tabac à la France à aussi bon marché que celle-ci l'a acheté des négocians d'Angleterre, avant la guerre (1). La France sera fort trompée dans ses espérances; la culture du tabac a été fort interrompue; elle ne sera jamais aussi considérable qu'elle l'a été; elle ne se recouvrera pas aisément jusqu'à ce que le commerce des esclaves ait repris, & ce commerce exigera plus de crédit de la part des négocians anglois, que le planteur américain n'en obtiendra probablement. Il y a & il y aura une émigration considérable des pays à tabac. Les terres s'épuisent. Les meilleures terres au-delà des montagnes peuvent s'acheter à très-bon marché, & seront exemptes de taxes. On préfère une

(1) Et la manière dont on a traité les vaisseaux chargés de tabac qui ont été d'Amérique en France, depuis la paix, n'encouragera pas les Américains à y revenir; ils ont été induits à débarquer leurs tabacs, dans l'espérance de les vendre aux termes qui leur conviendroient: les fermiers-généraux cependant en offrirent le prix qu'ils jugèrent à propos, beaucoup au-dessous de leur valeur, & les Américains n'eurent pas la permission de rembarquer leur tabac.

autre espèce de culture. Il est possible cependant qu'à mesure que cette culture diminuera dans la Virginie & le Maryland, elle s'étende au sud plus qu'à présent. La consommation du tabac en Angleterre & en Irlande, montoit à environ 20,000 muids, dont on suppose que près de 2,000 entroient en contrebande. L'Angleterre, 5 ou 6 ans avant la guerre, en importoit entre 90,000 & 100,000 muids (1) ; une bonne quantité de tabac

(1) Dans l'année 1775, on importa en Angleterre 55,965,463 lbs. de tabac, & on en réexporta 33,769,986 lbs. La même année on importa en Ecosse 45,863,154 lbs. de tabac, & on en réexporta 30,324,301 lbs. Tout, ou presque tout le commerce du tabac en Ecosse se faisoit à Glasgow ; il ne s'y en consommoit qu'un cinquième de la totalité de ce qui s'importoit dans le reste de l'île. Glasgow s'étoit en grande partie rendue maîtresse du commerce du tabac ; ses négocians avoient des facteurs dans la Virginie ; les planteurs devoient beaucoup aux négocians de Glasgow ; & si ceux-ci n'eussent pas heureusement eu dans les mains de gros fonds lors de la déclaration de la guerre, (fonds qui s'élèvent à une valeur considérable,) ils eussent été ruinés. On a dit que la quotité considérable de la dette des planteurs envers l'Angleterre n'étoit pas entrée pour peu dans les motifs de la querelle.

La valeur du tabac à 2 den. $2\frac{1}{4}$ den. $2\frac{1}{2}$ par lb. exporté de l'Amérique Septentrionale dans l'année 1770, monta à 906,637 liv. 18 s. $1\frac{1}{2}$ den. La quantité importée dans la Grande-Bretagne, & de-là exportée en tous lieux, en dif-

étoit
Lon
peu
tité
lière
taba
pose
muid
d'Ar

L
en A
milli
envi
la R
& e
renv
envo
en F
four
très-
pour
l'Ang

tingua
endro
portat
britan
bâtim

étoit manufacturé en carottes , & envoyée de Londres en Allemagne & en Flandre , & depuis peu à Québec. On envoyoit aussi une grande quantité de tabac en poudre en Amérique , particulièrement à Boston ; mais la plus grande partie du tabac étoit exporté sans être manufacturé. On suppose que la France en consomme de 20 à 24,000 muids , environ 19 ou 20,000 desquels venoient d'Amérique.

L'usage du tabac a diminué en Angleterre & en Amérique. L'année dernière , on exporta un millier de tonneaux du tabac de Pétersbourg , & environ 500 tonneaux de Riga & autres parties de la Russie. On l'envoya principalement à Lubeck & en Hollande ; une portion considérable fut renvoyée manufacturée. Pendant la guerre , on en envoya une grande quantité (du crû de l'Ukraine) en France par la Hollande , &c. La Russie se fournit elle-même ; mais la consommation y est très-peu considérable. Hambourg tire son tabac pour l'usage ordinaire de l'Allemagne , & un peu de l'Angleterre. Il en croît beaucoup dans le Bran-

tinguant les différens pays , & la quantité envoyée à chaque endroit , se trouvera dans les tables du supplément. L'exportation s'en faisoit de l'Amérique sur des vaisseaux britanniques ; elle employoit un grand nombre de petits bâtimens , & étoit beaucoup de matelots pour la marine.

debourg , sur le Rhin , dans le Palatinat , la Flandre & la Hollande. La Flandre produit plus de tabac qu'elle n'en consomme. Récemment il a cru du tabac dans le comté de Cook en Irlande ; chaque acre en produit 40 lb. Pendant la paix , l'Amérique peut en fournir de meilleur que l'Europe ; fera-ce à meilleur marché ? C'est ce qui reste à voir. La main-d'œuvre est à plus bas prix en Europe , les engrais plus abondans , & le frêt sera moins cher. Le tabac d'Europe , en général , n'est pas si fort & n'a pas si bon goût que celui d'Amérique ; ce qui peut venir en partie du sol , & en partie de la manière de le préparer. Il seroit certainement beaucoup meilleur qu'il n'est , si on le cultivoit & soignoit mieux.

En Amérique , le tabac se sèche dans une maison ; en Europe , en général , l'odeur s'exhale en le séchant au soleil. On pourroit du moins en cultiver en suffisante quantité dans l'Europe , quoique peut-être point de la meilleure qualité : ou si nous ne pouvons pas faire un commerce avantageux en tabac avec l'Amérique , nous pouvons en encourager la culture autour de nos factoreries en Afrique. La supériorité du sol & le bas prix de la main-d'œuvre nous y donnera un grand avantage. Elle civilisera , à quelques égards , les natifs , & y augmentera le débit de nos marchandises. Les terres de Saint-Vincent & de la Do-

min
qui
peu
pou
com

T
la n
cont
le p
ce m
sur
le ta
sur l
jusqu
tion

A
rolin
il est

(1)
cet ar
gemen
turiers
cet es
état d

minique, & les parties intérieures de la Jamaïque, qui ne sont pas propres à la culture du sucre, peuvent produire autant de tabac que nous en pourrions consommer nous-mêmes, ou pour le commerce étranger.

Tant que la remise restera sur le pied actuel, la manufacture de tabac occasionnera une perte considérable de revenu. On y met beaucoup d'eau; le poids s'est accru en le manufacturant; & par ce moyen, on paie beaucoup plus comme remise sur l'exportation, que le droit d'importation sur le tabac en feuilles n'a rendu (1). Le droit actuel sur le tabac montant à plus de cinq fois sa valeur, jusqu'à ce qu'il soit perçu par l'excise, la tentation de le frauder sera très-grande.

Indigo.

Aucun des Etats d'Amérique, excepté les Carolines & la Géorgie, ne produit cet article; & il est d'une qualité très-inférieure à celui de l'Es-

(1) Une réduction arbitraire de 10 à 25 pour 100 sur cet article, & qui se fait sur une échelle fixée par le jugement des officiers de vaisseaux, a engagé les manufacturiers en dernier lieu à le sécher dans des fours élevés à cet effet, & à le présenter alors pour l'exportation dans un état de sécheresse convenable.

pagne , du Portugal & de la France. L'indigo même qui croît sur le Mississipi , est de 20 à 25 pour 100 supérieur à celui de la Caroline , & la quantité que l'acre en produit est près du double. Le froid vient de trop bonne heure dans la Caroline , pour que l'indigo s'y cultive avec aussi grand avantage ; on l'y coupe rarement plus de deux ou trois fois , au lieu que sur le Mississipi , les planteurs commencent à le couper au commencement de juillet , & continuent jusqu'en décembre. La culture de l'indigo a fort augmenté depuis 15 ans ; dans tous les établissemens européens en Amérique. Dans la Caroline du sud , elle a presque doublé. Dans l'année 1776 , le produit de l'indigo sur le Mississipi s'étoit accru , en deux ans , de 75,000 à 250,000 lb. Les planteurs , dans les colonies étrangères , ont été fort encouragés à étendre la culture de cet article , depuis que le commerce de la Caroline & de la Géorgie a été interrompu ; & comme sa qualité est très-supérieure à celui de la Caroline , il est probable que la culture en sera continuée : si cela est ainsi , nous n'avons rien à craindre en n'accordant pas une prime sur l'indigo des Etats d'Amérique. Ces derniers en envoyoit une grande quantité en Angleterre , & il falloit le prendre en retour de nos marchandises. L'indigo de la Caroline & de la Géorgie ne conviendra qu'aux états du nord de

de
l'Ir
Bal
rive
dion
Qua
lité.
sem
& f
de
ait j
colte
d'Ar
des
L
rolin
qu'ils
ci-de
Plus
loyal
Caro
fourn
maiq
vaux
l'île.
cultiv
de su
la cul

de l'Europe ; y compris la Grande-Bretagne & l'Irlande ; cependant la quantité qui se porte à la Baltique , est peu considérable. Les Espagnols cultivent beaucoup d'indigo dans l'Amérique Méridionale , particulièrement dans la province de Quatimala , où croît l'indigo de la meilleure qualité. La quantité d'indigo cultivée dans les établissemens portugais , fait des progrès très-rapides ; & si nous en pouvons juger par le prix , qui est de 14 schel. la livre , il est meilleur qu'aucun qui ait jamais été mis en vente. Les François en récoltent aussi une grande quantité dans leurs îles d'Amérique ; il est beaucoup meilleur que l'indigo des Etats Américains.

Depuis l'émigration des Géorgiens & des Caroliniens à la Jamaïque , l'indigo y a si bien réussi , qu'ils ont prié de discontinuer la prime donnée ci-devant sur l'indigo élevé dans ces provinces. Plus de 10,000 esclaves , qui appartenoient aux loyalistes , ont été envoyés de la Géorgie & de la Caroline aux îles. Leurs maîtres , d'abord pour fournir à leur subsistance immédiate dans la Jamaïque , les louèrent pour être employés aux travaux publics entrepris alors pour la défense de l'île. Mais ceci étant fini , ils les employèrent à cultiver l'indigo ; & il y a la plus belle apparence de succès , le climat étant bien mieux approprié à la culture d'indigo d'une bonne qualité , que celui

des Carolines. La Jamaïque , la Dominique & Saint-Vincent , peuvent , avec le temps , très-bien fournir à toutes nos demandes. Tabago produit une quantité çonfidérable d'indigo. Si nous pouvons juger par analogie , les Indes Orientales doivent produire le meilleur indigo ; mais les établissemens européens en Amérique & les Etats Américains en produisent plus qu'on n'en demande. La quantité importée en 1781 , de l'Inde en Angleterre , fut de 24,317 lbs. , & en 1782 , de 25,575 lbs.

L'indigo exporté en 1769 , de l'Amérique à l'Angleterre , & non ailleurs , fut de 423,563 lbs. à 4 sch. 6 den. 95,301, liv. sterl. 13 sch. 6 den.

Riz.

Parmi les Etats Américains , il n'y a que les Carolines & la Géorgie qui produisent cet article. L'Espagne & le Portugal en prenoient beaucoup ; mais la grande consommation du riz américain se fait dans le nord de l'Europe. Tout celui qu'on y envoyoit étoit premièrement débarqué dans la Grande-Bretagne , & payoit un droit de 7 d. demi par 100 pesant. A présent , ce droit est très-sagement supprimé par un ordre du conseil , & le riz de l'Amérique viendra encore ici , pour avoir le choix des différens marchés , car on ne peut savoir en Amérique auquel des ports de la Hollande ou

de l'
mais
dans
bien
peuv
en t
long
le ri
en te
celui
(avan
U
la Ca
de dé
geux
Dans
seuler
tugais
& ce
qui cr
du m
en éte
devro
le riz
seaux

(1) l
l'impor

de l'Allemagne il sera plus à propos de l'envoyer ; mais les négocians anglois , par leurs correspondances avec les différentes parties de l'Europe , sont bien informés de l'état de tous les marchés , & peuvent juger comment il faut le distribuer pour en tirer un plus grand avantage. Il n'y a pas long-temps que les Portugais ont pensé à cultiver le riz dans le Brésil ; il s'y en est déjà recueilli en telle quantité , qu'ils ont très-peu de besoin de celui des Etats d'Amérique , d'où ils en tiroient (avant la guerre) annuellement 30,000 barrils.

Un vaisseau dernièrement arrivé à Lisbonne de la Caroline du sud , chargé de riz , y trouva si peu de débit , qu'il lui eût été beaucoup plus avantageux de l'apporter au marché de l'Angleterre. Dans très-peu d'années , les Lérasiliens (1) non-seulement fourniront à la consommation des Portugais , mais aussi à d'autres parties du monde , & ce riz est d'une qualité très-supérieure à celui qui croît dans la Caroline & la Géorgie. Le riz du meilleur grain vient en Afrique ; & on peut en étendre la culture autant qu'on le voudra. Il devoit y avoir une petite différence de droit sur le riz importé par d'autres vaisseaux que des vaisseaux anglois.

(1) Depuis la première édition , le Portugal a prohibé l'importation du riz de l'Amérique Septentrionale.

Riz exporté à l'Angleterre		
en 1769	79,831	barrils:
Le même, au sud de l'Eu-		
rope.	32,296 $\frac{1}{2}$	
Le même, à l'Afrique . .	148	
Aux îles d'Amérique. . .	22,193	& 53 sacs.
Total exporté de l'Amé-		
rique	134,468	barr. 53 sacs.

A 2 liv. sterl. 5 schel. par
barril, & 20 schel. par sac, 302,607 l. st. 2 sc. 6 d.

Cet article excède tous ceux de l'exportation de l'Amérique, excepté le tabac & le bled, y compris le pain & la farine, comme on peut le voir dans les tables du supplément.

Fourrures & pelleteries.

Avant la réduction du Canada, l'exportation des fourrures fut très-considérable des Etats d'Amérique; mais depuis 1763, elle a été de très-peu de conséquence, excepté des peaux de daims. On en exportoit beaucoup des provinces du sud; mais comme nous avons cédé la Floride à l'Espagne, ce commerce est tout-à-fait abandonné, & il faudra tirer les peaux de daims des Etats d'Amérique, le Canada ne pouvant en fournir suffisamment. Le

Can
com
princ
Etats
deme
des g
lieux
nous
Indie
postes
du Ni
qu'il
passag
dernie
à l'effe
les riv
depuis
dady,
est très
qu'à c
Ontari
fixant
limite
c'est un
bablem
clure c
distan
dant 9

Canada ne peut avoir la prépondérance dans le commerce des fourrures comme avant la paix. Le principal pays indien a été follement cédé aux Etats Américains ; on a abandonné le commandement de la communication par eau au travers des grands lacs , avec les postes supérieurs & les lieux de portage ; quelques-uns de ces forts qui nous restent sont inutiles. Depuis long-temps les Indiens ont été dans l'usage de fréquenter ces postes , & ne changeront pas aisément. Le côté du Niagara , que nous avons , est si montagneux , qu'il ne peut y avoir de lieux de portage. C'est le passage le plus important de l'Amérique. L'été dernier , il s'est formé des maisons de négocians , à l'effet de faire le commerce avec les Indiens par les rivières d'Hudson , de Mohavok & Oueyda , depuis Albany jusqu'au fort Stanvoix. A Schénecady , il y a un portage de 12 milles , & la route est très-bonne : depuis la rivière de Mohavok jusqu'à celle d'Oueyda , qui se jette dans le lac Ontario , le portage n'est que d'un mille. Le traité fixant le centre de la rivière Saint-Laurent pour limite , depuis le 25^e degré jusqu'à sa source , c'est une expression dont on pourra , & dont probablement on voudra prendre avantage pour exclure ce pays-ci ; car une île qui est à une petite distance du 45^e degré , sépare cette rivière pendant 9 milles ; la principale & grande branche

coulant du côté de l'ouest, sera peut-être estimée être la rivière, & il n'est pas possible qu'un bateau y passe, attendu la rapidité du torrent : l'autre côté de cette île étant le seul passage praticable de la rivière, s'il est cédé aux Américains, il leur donnera toute la navigation jusqu'à sa source, ce qui fera perdre au Canada le commerce des fourrures sur le bord occidental du lac Ontario, & un passage de ce côté-là depuis les lacs supérieurs, les forts William-Augustus & Frontinack, deviendront inutiles à ce pays-ci.

On devrait restituer entièrement les droits sur l'exportation des fourrures de l'Angleterre ; sans cela presque tout le commerce peut passer dans les mains des Etats d'Amérique ; car pour éviter les droits, toutes les fourrures destinées aux marchés étrangers, passeront par eux, au lieu que si les droits étoient entièrement supprimés, il nous en viendra par Québec une partie pour être réexportée de ce pays-ci.

Il peut être aussi d'une bonne politique de supprimer tout droit sur les fourrures du Canada, & de nos autres colonies du nord, après s'être bien assuré qu'elles en feroient ; & même d'accorder une petite prime, pour un temps, afin d'encourager ce commerce, & le relever du déchet qu'il éprouve depuis quelque temps.

On a importé de la Géorgie & de la Caroline

en
esp
L
dan
14
10
tère
L
tan
actu
pai
pell
ver
tem
nop
voit
justi
à l'é
mèn
la
d'ad
la c
cha
l'éte
cha
les

en Angleterre quelques fourrures de la meilleure espèce ; mais en très-petite quantité.

La valeur des fourrures exportées à l'Angleterre dans l'année 1769 , a été de 99,010 liv. sterl. 14 schel. , des peaux 69,271 liv. sterl. 17 schel. 10 den. ; les cuirs exportés de l'Amérique ne monterent qu'à 809 liv. sterl.

Il appartient à une nation sage de tirer , autant qu'elle le peut , parti de ses malheurs. Comme actuellement nous avons perdu , par le traité de paix avec les États d'Amérique , le commerce des pelleteries , nous devrions tourner notre attention vers la baie d'Hudson. Le commerce y a longtemps été regardé , avec justice , comme un monopole dans les mains d'une compagnie qui n'avoit pas de grands fonds. Il seroit donc de la justice & de la politique du parlement de prendre , à l'égard de la compagnie de la baie d'Hudson , les mêmes mesures raisonnables qu'il a prises vis-à-vis la grande compagnie d'Afrique , nommément d'acheter la charte sur laquelle est fondé le droit de la compagnie de la baie d'Hudson , afin d'admettre chaque négociant à faire son commerce dans toute l'étendue des limites fixées par cette charte , à la charge de payer une petite somme pour entretenir les fortifications nécessaires.

Graine de lin.

Cet article étoit exporté des Etats d'Amérique; au nord de l'Angleterre & à l'Irlande seulement; aucun autre pays d'Europe n'en a besoin, & l'Irlande ne peut s'en fournir à aussi grand avantage d'aucune autre partie du monde; car quoiqu'on puisse en tirer de la Flandre (1) & de la Baltique, il est à quelques égards plus cher, & il faut le payer en argent, au lieu qu'en Amérique on l'échange avec des toiles. La semence de Flandre a peu de qualité, parce qu'on arrache le lin encore verd, pour l'avoir plus fin & meilleur. Riga fournit une grande quantité de graine de semence. Celle qui est destinée à faire de l'huile vient d'Archangel, Pétersbourg, Riga, &c.

Graine de lin exportée de l'Amérique en 1769 :

A l'Angleterre. . . 11,811 boisseaux

A l'Irlande. . . . 199,916¹

211,727¹/₂ à 2 schel. 3 den. font

23,819 l. st. 6 sch. 10 d.

(1) Les Irlandois, depuis la guerre, ont suivi la méthode de garder leur propre graine de lin; & cela a si bien réussi, qu'à l'avenir leur importation sera moins considérable.

La
roisse
ont é
ragea

Plu
abond
si rare
on fa
rylan
les E
d'exp
chise
fouter
paie
dans
une g
de Su
colon
que l
d'auc
a des
à dor
Etats
peut
produ
penfe

La Nouvelle-Ecosse & l'île de Saint-Jean paroissent propres à cette production ; les essais qui ont été faits à l'île de Saint-Jean, sont encourageans.

Le fer.

Plusieurs parries de l'Amérique Septentrionale abondent en mines de fer ; le métal est cependant si rare en Virginie, que presque tout celui dont on fait usage dans cette province vient du Maryland. Le haut prix de la main-d'œuvre dans les Etats d'Amérique, ne leur auroit pas permis d'exporter leur fer, & sans l'avantage de sa franchise à son entrée en Angleterre, il n'auroit pas soutenu la concurrence du fer étranger ; celui-ci paie un droit très-onéreux, comme cela est établi dans la note page 3. Nous envoyons de ce pays-ci une grande quantité de fer en barre de Russie, de Suède & d'Angleterre, particulièrement à nos colonies du nord, & il se payoit à meilleur marché que le fer qui s'y faisoit, ou que l'on apportoit d'aucune autre partie de l'Amérique. Le Canada a des mines de fer en abondance. La seule raison à donner, pour souffrir que le fer importé des Etats d'Amérique soit exempt de droits, est qu'il peut nous venir, au lieu d'argent, en retour des produits de nos manufactures ; quelques personnes pensent que cette mesure préviendroit en partie

l'établissement de manufactures de fer en Amérique. Quoi qu'il en soit, la quantité de fer exportée de ce continent a été peu considérable, & la distinction peut donner ombrage au nord. Rhode-Island, Massachusett & New-Hampshire, exportoient peu de fer. Les états au sud de Rhode-Island importoient un peu de fer, & plusieurs d'entre eux en exportoient. Mais quoique les colonies du milieu exportassent le fer en masse & en barre (le droit onéreux imposé sur le fer des autres pays à son importation ici, faisant l'effet d'une prime extraordinaire en faveur de l'Amérique), elles importoient aussi leurs hoyaux, leurs haches, & toutes sortes d'outils, même les plus lourds & les plus communs.

Exporté de l'Amérique, principalement des provinces du milieu, en 1769 :

Fer en barre, 2475 tonneaux, à 15 liv. par tonneau.

Fer fondu, 21 tonneaux, à 15 liv. le tonneau.

Fer en masse, 4739 tonneaux, à 5 liv. le tonneau.

Potasse.

Avant la guerre, on avoit fait très-peu de potasse dans la Nouvelle-Ecosse ou dans le Canada ; mais on peut en faire dans ces provinces avec

beaucoup plus d'avantage qu'en tout autre endroit de l'Amérique, à raison de l'abondance de bois & de la quantité considérable de chauffage qui s'y consomme dans un hiver long & dur. On a importé de Québec, pendant la guerre, des cendres d'une excellente qualité. Dans quelques Etats d'Amérique, le bois à brûler devient rare. C'est un fait très-connu, que le chauffage le moins cher que l'on put se procurer dans la ville de Boston avant la guerre, étoit des charbons de Newcastle; ce qui provenoit de l'avantage d'y être portés en lest: le chauffage est encore plus cher à New-York.

Pour encourager nos propres mines de charbon & le commerce que nous en faisons, nous devons continuer à empêcher qu'on en tire des mines du cap Boston, où il y est abondamment, d'une exploitation facile & au-dessus du niveau de la mer. On parle diversément du charbon; quelques personnes disent qu'il n'est pas d'une bonne qualité.

Potasse exportée de l'Amérique en 1769 :

En Angleterre, 1239 tonneaux 10 $\frac{1}{2}$ quintaux.

En Irlande, 5 4 $\frac{1}{2}$

Total 1244 15

Laquelle, à 22 liv. sterl. le tonneau, monte à 28,007 liv. sterl.

Si ce n'est une cause de jalousie , il peut nous convenir de permettre que la potasse des Etats Américains entre sans payer des droits , parce qu'elle fera en retour de nos marchandises. Si nous la tirons d'autres pays , peut-être faudra-t'il la payer en argent. Il faudroit examiner si l'avantage compensera la perte du revenu.

Les prix auxquels sont estimés les différens articles d'exportation de l'Amérique , sont leur valeur aux ports de l'exportation , en monnoie sterling.

Les articles ci-dessus comprennent à-peu-près la totalité des exportations des Etats d'Amérique du crû du pays.

Les articles importés des îles de l'Amérique angloises & étrangères par les états américains , (au montant de 800,000 liv. sterl. environ , par an) furent les suivans , c'est-à-dire les

Sucres.

La différence de prix entre les sucres des François , des Danois & des Hollandois , & ceux des îles angloises , étoit si grande , que près de la moitié des sucres régulièrement importés nous venoit des

îles
obsta
étran
taux
& de
1506
on in
à 1 li
ger ,
dame
deux
étran
fraud
du d
d'une
& à
roien
l'avan
ne p
prend
ni la
sucres
rique.

(1)
par les
n'ont e
mission

îles étrangères, & étoit à meilleur marché, non-obstant le droit de 5 sch. pour 100 sur les sucres étrangers. En 1769, on importa 46,673 quintaux de cassonade étrangère à 1 liv. sterl. 8 schel., & de sucre blanc ou raffiné, pour l'exportation, 1506 quintaux à 2 liv. sterl. Dans la même année, on importa de cassonade angloise 49,672 quintaux à 1 liv. sterl. 15 schel., & de sucre raffiné étranger, 85 quintaux à 2 liv. sterl. 5 schel. indépendamment du droit ; mais on suppose que plus des deux tiers du sucre consommé en Amérique étoit étranger ; on calcule que celui qui entroit en fraude avoit supporté des fraix égaux à la moitié du droit, outre ce qu'il en coûtoit pour l'avoir d'une manière clandestine dans les îles étrangères & à Surinam (1). Il paroît que nos sucres n'auroient pas été pris, si ce n'eût été à raison de l'avantage de les échanger. Les Etats Américains ne peuvent s'attendre qu'on leur permette de prendre cet article dans nos îles ; ni la Hollande, ni la France, ne souffriront qu'ils emportent des sucres des ports qu'elles ont dans les îles d'Amérique. La permission qu'a donné dernièrement la

(1) Par-là il est clair que nos sucres ne seront pas pris par les Etats Américains pour leur consommation, & qu'ils n'ont dessein que de les exporter ailleurs, s'ils ont la permission d'aller à nos îles.

cour de France , pour un temps limité , d'établir à la Martinique des maisons pour raffiner 3,000,000 de livres de sucres , à l'effet de fournir les marchés américains , ne peut être & ne sera pas considérée comme une faveur par ces états , qui ne peuvent desirer s'en prévaloir , ayant eux-mêmes plusieurs raffineries. La permission de la France ne s'étend pas aux sucres bruts.

La Caroline du sud a fait , sur l'article du sucre raffiné , une distinction de 100 pour 100 de droit en faveur de la France , de l'Espagne , de la Hollande , du Danemarck & de la Suède. Le sucre raffiné des plantations britanniques étant sujet à un droit double , & le sucre brut à 25 pour 100 de plus que ceux des étrangers ; sûrement cette conduite n'est pas un titre aux états pour obtenir quelqu'indulgence dans le commerce avec nos îles. Cette distinction , du reste , est aussi odieuse qu'inutile.

Mélasses.

Les mélasses sont d'une très-grande importance pour les Etats d'Amérique , à raison de la quantité de leurs *distilleries* , & du commerce étendu du rum qu'ils en tirent. Elles étoient achetées en grande quantité des îles françoises & de Surinam , & importées dans les Etats Américains. Les îles angloises de l'Amérique ont la sagesse de distiller

leur
étra
une
la J
gall
Sept
méla
la pe
îles
expor
plant
lasses
terrei
faitoi
Lor
avoir
îles é
gattel
elles
que d
qui v

(1) L
(2) C
elles fu
exporté
à la D
des dist

leurs mélasses, & par comparaison avec les îles étrangères, elles en exportent très-peu. Il en sort une très-petite quantité de nos îles, excepté de la Jamaïque. En 1769, on importa 3,580,144 gallons de mélasses étrangères dans l'Amérique Septentrionale, & seulement 299,678 gallons de mélasses angloises. Avant que les Américains eussent la permission d'aller chercher des mélasses aux îles françoises, (il ne leur est pas permis d'en exporter autre chose), c'étoit une affaire pour le planteur françois que de se débarrasser de ses mélasses, en les jetant dans la mer, ou sur quelque terrain inutile, tandis que le planteur anglois en faisoit du rum.

Lorsque les Novangleterriens commencèrent à avoir la permission de faire ce commerce avec les îles étrangères, ils ne payoient qu'une petite bagatelle pour les mélasses, 2 ou 3 schell. par muid; elles sont devenues encore beaucoup plus chères que dans les îles angloises (2). Les Américains qui vendent leurs cargaisons dans nos îles, ont

(1) Massachusett seule en a 60.

(2) Quand on exporta des mélasses de Saint-Christophe, elles furent vendues de 8 à 10 den. par gallon. On a exporté de grandes quantités de mélasses de la Guadeloupe à la Dominique. Quelques négocians de la Dominique ont des distilleries à la Guadeloupe.

coutume d'y prendre de l'argent ; & de le porter dans les îles étrangères, où ils le dépensent en mélasses, &c. Cela a fait un sujet de plaintes sérieuses depuis long-temps.

La première édition de cet ouvrage dit, qu'on devoit supprimer le droit sur l'importation des mélasses dans nos colonies ; mais d'après de meilleures informations, il paroît qu'il seroit d'une politique préférable de prohiber l'importation des mélasses étrangères, & de continuer le droit sur les angloises. Le système d'encourager un établissement pour manufacturer les productions commerciales d'une plantation ou colonie dans d'autres où ces productions sont étrangères & qui ont leurs propres établissemens, semble très-erroné. La liaison entre nos îles d'Amérique & les colonies continentales, se soutiendra mieux pour l'échange du rum, du sucre, &c. avec la farine, le poisson & les bois, qu'en s'attachant à obtenir une concurrence contre nature dans la distillation du rum, & en encourageant nos colonies à se nuire les unes aux autres (1). En empêchant l'importation des mélasses étrangères, nous priverons certainement nos colonies continentales d'un

(1) Sur le même principe, il n'est pas de l'intérêt de l'Angleterre d'encourager la distillation des eaux-de-vie de graine, dans nos colonies américaines.

avantage

ava
col
les
exc
arti
obj
Not
pré
ple
moi
dans
enco
Ang
L
Amé
il pa
que
somm
prem
sur le

(1)
de ru
îles d
sucre
ce qu
Cepen

avantage qu'auront les Etats Américains ; mais ces colonies auront en retour un grand avantage avec les autres sujets britanniques , dans la fourniture exclusive des marchés de nos îles pour plusieurs articles essentiels. Sa plus grande & plus forte objection contre ce plan , c'est que le rum de la Nouvelle-Angleterre , mauvais comme il est , est préféré par les Canadiens & par les gens du peuple , parce qu'il est plus fort & de 25 pour 100 moins cher , & qu'en décourageant la distillation dans les colonies du nord qui nous restent , nous encouragerons la fraude du rum de la Nouvelle-Angleterre.

La quantité de mélasses étrangères importée en Amérique avant la guerre , étoit même , comme il paroît par les livres des douanes , plus grande , que la quantité de rum britannique qui s'y consommoit (1). Mais le dernier étant franc , & la première sujette à un droit de plus de 20 pour 100 sur le premier coût , nous pouvons raisonnablement

(1) Cent gallons de mélasses communes font cent gallons de rum ; la meilleure espèce en fera 105 gallons. Dans les îles de l'Amérique , au temps de la récolte , l'écume du sucre ajoutée aux mélasses , produira 115 ou 120 gallons , ce qui donne un grand avantage aux distilleries des îles. Cependant les Américains contestent le fait.

ajouter un tiers aux états des mélasses de la douane. La consommation de cet article , sans être distillé , étoit de très-peu de conséquence , excepté dans les pêcheries & dans la Nouvelle-Angleterre , & même on n'y en faisoit pas grand usage.

Rum.

Le montant de l'importation & de la consommation de cet article dans les Etats Américains , excède de beaucoup celui d'aucun autre article du produit des îles importé dans ces états ; avec cette circonstance qu'une partie des autres articles étoit réexportée , particulièrement le rum extrait des mélasses , la plus grande partie duquel étoit envoyée en Afrique , dans la Nouvelle-Ecosse , à Terre-Neuve , au Canada , & aux colonies du centre , & une grande quantité pour la fourniture des Indiens du sud. Il étoit beaucoup moins cher , & très-inférieur à celui des îles ; mais le rum importé des dernières étoit consommé dans le pays , & excepté une petite quantité d'une bonne qualité venant de Demerary , & un peu de Sainte-Croix d'une qualité très-médiocre , le tout fut & peut être encore importé des îles d'Amérique angloises. Le rum de Sainte-Croix est généralement de 3 den. ou 4 den. par gallon à meilleur marché que le rum de nos îles. Depuis dix ans , la qualité de

notr
feule
nos
fait
droit
duit
rien
blées
du pr
tant p
rum ,
feroit
ne l'o
Améri
2 sche
tout.
établis
des Et
des d
mélass
Rie
clameu
merce
avec n

(1) C
cédées.

notre rum a été considérablement améliorée. La seule charge sur l'exportation qui s'en fait de nos îles, est un droit de $4\frac{1}{2}$ pour 100 (1), ce qui fait environ 6 schel. par muid, & un absurde droit de poudre (ainsi appelé parce que le produit de cette taxe a été destiné à l'achat & entretien des munitions de guerre) levé par les assemblées des îles, qui quelquefois monte à un tiers du prix du frêt, étant perçu sur le tonnage, à tant par tonneau. Les François font très-peu de rum, & encore de mauvaise qualité : comme il seroit en concurrence avec leurs eaux-de-vie, ils ne l'ont pas encouragé. En 1769, on importa en Amérique 2,834,752 gallons de rum, valant, à 2 schel. 3 den., 318,909 liv. sterl. 12 schel. en tout. Les îles françoises & danoises, & leurs établissemens, ne peuvent fournir aux demandes des Etats Américains, quand même ils établiroient des distilleries & manufactureroient leurs propres mélasses.

Rien n'est plus frivole ni moins fondé, que les clameurs sur la supposition de la perte du commerce du rum qu'avoient nos îles. La concurrence avec nos îles sera exactement la même, soit que

(1) Ceci ne s'étend pas à la Jamaïque ou aux îles cédées.

les mélasses soient distillées dans les îles étrangères, soit qu'elles le soient sur le continent d'Amérique. C'est l'intérêt des Etats d'Amérique, & point notre affaire de décourager la distillation des mélasses dans les îles étrangères. Elle seroit ruineuse pour la Nouvelle-Angleterre en particulier ; & quand les encouragemens (1) dernièrement donnés aux îles françoises pour établir des distilleries, servent d'argument pour nous effrayer & nous amener à des concessions, il n'y a que les gens les plus ignorans qui puissent y faire attention.

Ce qui suit est la quantité de rum exporté de l'Amérique Septentrionale dans l'année 1769 ; ce commerce, à l'avenir, sera, en grande partie, acquis à nos îles.

(1) Quand même les avantages accordés aux Américains dans les îles françoises ne seroient point illusoires, & moins qu'on ne les leur accorde pour plus long-temps qu'on ne les leur a offerts jusqu'ici, ce ne seroit pas la peine pour eux de s'y livrer beaucoup, & en conséquence on ne parviendroit pas à en faire en quantité, ni à en perfectionner la qualité.

	gallons.
A la Grande-Bretagne	25,974.
Irlande	2,020.
Au midi de l'Europe	13,871.
Afrique	322,683.
Aux îles d'Amérique	12,027.
A Terre-Neuve	103,119.
Au Canada	248,000.
A la Nouvelle-Ecosse	10,589.
	<hr/>
	738,283.

Ces exportations des Etats d'Amérique sont très-peu considérables en les comparant avec leurs importations de rum & leur propre distillation de mélasses ; & il paroît, par l'état ci-dessus établi de l'importation des mélasses, qu'ils distilloient au-dessus du tiers de plus de rum qu'ils n'en importeroient.

Il est absurde de supposer que les Américains veuillent se borner à l'usage du rum de nos îles, quand nous serions assez foibles pour leur accorder les avantages publics dans le bill qui donne lieu à ces observations. Les Américains fréquenteront certainement les marchés les moins chers ; mais ils en auront besoin en même quantité que ci-devant, conséquemment il y aura la même de-

mandé, & il faudra qu'ils en tirent de nos îles ; tant qu'ils ne pourront en avoir suffisamment d'ailleurs. On fait bien qu'ils préfèrent de beaucoup le rum de la Jamaïque & de la Grenade. Comme nos îles auront seules le droit de fournir le rum aux colonies qui nous restent, elles gagneront au moins de ce côté-là par le démembrement des Etats d'Amérique. S'il ne s'élevoit aucune nouvelle concurrence dans ce commerce, le monopole en question compensoit doublement ce qu'il peut perdre dans les états. La quantité de rum que consomment nos pêcheries & les colonies qui nous restent, est réellement très-grande ; & les parties intérieures des provinces américaines seront en partie fournies de ce qui leur en passera par le Canada. Si notre rum y étoit prohibé, la facilité qu'il y auroit à le passer en fraude engageroit les Américains à en profiter. La quantité de rum de l'Amérique Septentrionale importé dans les colonies qui nous restent, a déjà été calculée. La quantité de rum des îles, importée la même année à Terre-Neuve, fut seulement de 6,766 gall.

Dans le Canada	22,323
Dans la Nouvelle-Ecosse	7,426

On peut ajouter, que la quantité de rum consommé dans les colonies qui nous restent, s'est accrue beaucoup depuis 1769, & s'accroîtra cer-

tainer
quenc
Sept
des d
fure f
rique

On
en An
du ce
en fa
thé d
qu'il
en gr
l'ann
café :
23 q

Il
mani
dans
6 de

tainement beaucoup plus à l'avenir. En conséquence , l'importation du rum de l'Amérique Septentrionale doit être prohibée ; il en résultera des demandes pour le rum des îles , & cette mesure fera fleurir le commerce entre les îles d'Amérique & les colonies qui nous restent.

Café.

On consommoit une grande quantité de café en Amérique , particulièrement dans les colonies du centre & du sud , où le plus pauvre paysan en fait usage , comme étant moins cher que le thé du plus bas prix : il y en a à si bon marché , qu'il ne se vend que 6 den. sterl. la livre ; il étoit en grande partie étranger & entré en fraude. En l'année 1769 , on a importé 4,073 quintaux de café anglois à 8 den. (ce qui payoit le droit) & 23 quintaux de café étranger au même prix.

Cacao.

Il étoit acheté & importé à-peu-près de la même manière que le café. En 1769 , on en importa dans les Etats Américains 112,866 lbs. d'anglois à 6 den. , & 185,212 lbs. d'étranger au même prix.

Coton.

La quantité de coton anglois importé dans les États d'Amérique en 1769, fut de 179,208 lbs. à 10 den., & d'étranger 317,435 lbs. On en faisoit principalement usage dans l'intérieur des maisons ou manufactures domestiques du pays dans les états du nord. La Virginie & les Carolines en produisent, de l'espèce la plus commune, plus qu'il n'en faut pour leur propre consommation.

Sel.

En 1769, on en importa du midi de l'Europe 608,100 boisseaux à 1 schel., & des îles d'Amérique 527,785 boisseaux au même prix. Celui des îles servoit en particulier pour le beurre & le cochon; il venoit de Saltootuga; il n'étoit pas tant le produit du travail, que celui de la chaleur du soleil; il étoit récolté par les Bermadiens & autres, & vendu à bas prix pour le continent aux vaisseaux. Souvent les équipages des vaisseaux le ramassoient eux-mêmes, & il ne leur coûtoit que leurs peines.

LE

E

riq

vau

de

de

néc

les

son

cep

éta

féro

de

bon

&

con

tra

:

d'A

*LES ARTICLES EXPORTÉS DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE AUX ÎLES DE L'AMÉ-
RIQUE, ÉTOIENT LES SUIVANS :*

Chevaux de selle & de trait.

EN l'année 1769, on importa du nord de l'Amérique aux îles angloises & étrangères, 6,398 chevaux (1). Il est venu du Canada une très-bonne espèce de chevaux, excellens pour la selle. Les chevaux de trait, pour les travaux des sucreries, sont très-nécessaires dans les îles du Vent, & on peut aussi les avoir du Canada à un prix raisonnable. Ils sont petits ; mais très-forts & très-vifs. On dit cependant que les chevaux des colonies du sud, étant accoutumés à un climat chaud, sont préférés. On porte un nombre considérable de mulets de Barbarie aux îles au Vent : ils sont réputés très-bons. Quelques-uns viennent du continent espagnol, & quelques-uns de Porro-Rico. On pense qu'il conviendrait d'envoyer des chevaux de selle & de trait de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.

(1) Dont la plus grande partie aux établissemens des îles d'Amérique étrangères.

Farine & pain, ou biscuit.

On n'envoie point de froment de l'Amérique aux îles, si ce n'est en très-petite quantité, pour la volaille ou paréils usages. En 1769, on exporta de l'Amérique Septentrionale aux îles, 160 boisseaux de froment; mais dans l'année 1770, on en exporta dans nos îles 12,730 tonneaux de farine ou de bled. Comme depuis plusieurs années, & avant la guerre, le bled a été à meilleur marché dans le Canada que dans les Etats d'Amérique, & comme depuis dix ans les moulins de New-York & de Philadelphie ont été occupés par 40,000 quartes de huit boisseaux de bleds du Canada, il ne peut y avoir de doute que ces articles ne viennent à meilleur marché de cette province que des Etats Américains, lorsqu'on y aura établi suffisamment de moulins à bled. Le Canada pourra donc envoyer sa farine directement au lieu de la consommation, sans la faire passer par New-York & Philadelphie, où elle laisse de grands profits. Quelques-uns pensent qu'année commune, la Grande-Bretagne & l'Irlande peuvent fournir nos îles à aussi bon marché que le feroit le continent d'Amérique; certainement à présent elles le peuvent. Il est arrivé, & plus probablement qu'autrefois il arrivera à l'avenir, que l'Angleterre

pou
moy
ne
de l
cessi
& la
entr
arm
occu
ont
cour
l'imp
dans
la m
La
des
quel
Ils s
mais
briév
font
avan
qu'ic
ront
avan
duise
cultu
de bo

pourra fournir ses îles de grain à un plus bas prix moyen pendant sept ou dix ans , que l'Amérique ne l'a fait & ne peut le faire. Les conséquences de la dernière révolution en Amérique sont la nécessité du renchérissement de la main-d'œuvre , & la cherté de toutes les denrées , ceci provenant entr'autres causes , du nombre d'hommes que leurs armées ou autres établissemens ont enlevé à d'autres occupations utiles , & que différentes circonstances ont dispersé. La France a la bonne politique d'encourager sa propre agriculture , en défendant l'importation de ces articles des pays étrangers dans ses îles , & d'aucuns des autres articles que la mère-patrie peut fournir.

La Nouvelle-Ecosse ou l'île de Saint-Jean étant des établissemens nouveaux , ne pourront de quelque temps avoir beaucoup de superflu en grain. Ils sèment du bled d'été comme dans le Canada ; mais ce bled est sujet à se brouir , à cause de la brièveté de l'été , & parce que les cultivateurs ne sont pas assez expérimentés pour prendre tous les avantages de la saison , & ignorant encore jusqu'ici toutes les méthodes convenables qu'ils pourront connoître lorsque leur établissement sera plus avancé ; en conséquence , les habitans se conduisent imprudemment en s'adonnant si fort à la culture du bled. Ces pays produisent de bel orge , de bon seigle , & de l'avoine passable. Et comme

ces grains ne sont pas sujets aux accidens particuliers aux établissemens nouveaux du nord , ils devroient les cultiver principalement & les pois , au moins pour le présent. Le bas Canada produit du bled d'été ; le haut Canada , qui est le grand grenier , produit l'un & l'autre bled d'été & d'hiver.

*Bœuf salé , porc salé , beurre , chandelles ;
& savon.*

On n'exportoit que peu de bœuf des colonies , excepté de Connecticut. Les négocians de New-York , de Philadelphie & de Rhode-Island , le tiroient de là & de New-Jersey. Le bœuf américain est bon quand il a un passage prompt aux îles ; mais quand le barril est une fois ouvert , il faut l'employer promptement , de peur qu'il ne se pourrisse. Massachusett en faisoit pour l'exportation & pour la marine , mais d'une qualité inférieure à celui d'Irlande & moins bien préparé. Il n'y en a guères dans la Virginie. Le bœuf des provinces au midi de la Pensylvanie , n'est pas bon. Le Connecticut en fournit plus que tous les autres Etats Américains. Les états du sud font très-peu usage du bœuf salé ; ils n'ont que peu de vaisseaux à avitailler , & ils nourrissent leurs esclaves de maïs & de riz ; ils en exportent une petite quantité.

On
Géo
peti
bite
au r
eng
com
ceux
gras
beau
d'em
est
des
on
Le
pêch
de
des
Ils
prin
le
der
em
fan
que
roi
no
me

On élève sur les derrières des Carolines & de la Géorgie, de grands troupeaux de bestiaux, très-petits & très-maigres; ils sont sauvages, & habitent les bois: ils n'en coûtent rien pour les élever, au moyen de la douceur des hivers. Les habitans engraisent ceux dont ils ont besoin pour leur consommation dans des pâturages & prés enclos; ceux qui restent dans les bois sont ordinairement gras dans le mois d'octobre. Cependant ils souffrent beaucoup des mouches qui les empêchent fort d'engraisser. Un bœuf sauvage, quand il est maigre, est vendu une guinée ou une guinée & demie, à des gens qui les conduisent en Pensylvanie, où on l'engraisse pour le marché de Philadelphie. Le manque de débouchés peut être ce qui a empêché les habitans des derrières des Carolines & de la Géorgie d'améliorer jusqu'à présent la race des bœufs, & de les engraisser pour l'exportation. Ils ont tourné leur attention du côté de leurs principales denrées, le riz, l'indigo, le tabac & le maïs; mais ayant de beaux pâturages dans les derrières du pays, il paroît que rien ne peut les empêcher d'en profiter, lorsque l'on fera suffisamment de demandes dans leurs ports. Ce n'est que depuis peu qu'ils ont découvert qu'ils pourroient avoir d'aussi bon porc que leurs voisins du nord, & qu'ils peuvent le vendre d'un tiers meilleur marché. Leurs hivers étant doux, il n'y

a aucune dépense à faire pour élever les cochons jusqu'à ce qu'ils soient tout-à-fait grands. Et le maïs, la meilleure nourriture qu'on puisse leur donner, est de 30 pour 100 moins cher dans les états du sud que dans ceux du nord ; mais en général, le porc américain n'est pas d'une bonne qualité. Ils ont, en partie, le même goût de poisson que nous trouvons dans les oiseaux sauvages ; ce que l'on attribue en général à ce qu'ils se nourrissent de poisson. Le porc de Burbington cependant est très-bon. Les jambons ont bon goût, mais ils sont maigres ; on en envoyoit en grande quantité aux îles. Les Carolines élèvent une si grande quantité de cochons, & peuvent les nourrir à si peu de frais, comme on l'a dit ci-dessus, qu'on peut y avoir le porc à beaucoup meilleur marché que de l'Angleterre & de l'Irlande ; mais il n'est pas, à beaucoup près, si bon que celui qui s'exporte de la dernière : il ne se garde pas si bien. Le porc gras de la Caroline est plus mol. Les colonies qui nous restent sont encore loin d'être assez avancées pour fournir du porc à l'exportation ; mais leurs bœufs & moutons, leur beurre, &c. sont fort préférables à ceux des provinces plus méridionales.

Le bœuf d'Amérique cependant ne se garde pas si bien que celui d'Irlande ; le sel le durcit, il en absorbe la graisse & le jus. A présent le bœuf

peut
meille
saler
du m
augm
grais
meill
times
l'Euro
riaux
des
l'Irlan
à Sai
du fr
peuve
leur
meill
delle
d'An
est e
mêm
mou
blem
entre
états
du f
l'Irlan

peut, sans contredit, être importé dans nos îles meilleur & moins cher de l'Irlande, où l'art de saler est mieux entendu que dans aucune partie du monde ; cependant le prix en a beaucoup augmenté depuis trente ans. On y élève & engraisse, même dans l'Angleterre, les bestiaux à meilleur marché que dans aucun des pays maritimes de l'Europe. Les parties méridionales de l'Europe n'ont pas de bons pâturages pour les bestiaux ; & dans les pays du nord, la grande sévérité des hivers laisse l'avantage à l'Angleterre & à l'Irlande. On importe du bon bœuf du Holstein à Sainte-Croix & à Saint-Eustache. On a envoyé du fromage de l'Amérique aux îles. Les pays qui peuvent élever & engraisser les bestiaux au meilleur marché, peuvent aussi fournir & vendre à meilleur marché que les autres le beurre, les chandelles & le savon. On envoie très-peu de beurre d'Amérique aux îles ; il se gâte bien vite lorsqu'il est exposé à l'air ; & comme on peut dire la même chose de leur bœuf, ni l'un ni l'autre, au moins de quelque temps, ne deviendra probablement un article de commerce, tel qu'il puisse entrer en concurrence avec ceux d'Irlande. Les états du sud seront obligés de tirer du beurre, du savon & des chandelles de l'Angleterre & de l'Irlande. Les îles d'Amérique y prendront une

grande quantité de ces articles & de bœuf salé (1). On étoit dans l'usage en Amérique de tirer de l'Angleterre considérablement de chandelles & de savon. Nos îles n'ont jamais été bien fournies de savon par l'Angleterre ; elles en recevoient une grande quantité des Hollandois. Il y a une remise de 1 den. par lb. de chandelles , & de 1½ den. par lb. de savon à leur exportation. Si on laissoit le commerce avec les îles ouvert , l'Angleterre & l'Irlande peuvent perdre le commerce du savon & de la chandelle. En 1782 , la Russie a exporté 350 tonneaux du dernier article à différens pays. Elle avoit baissé le droit sur les chandelles à leur exportation. Comme nos îles d'Amérique ont seules le droit de fournir les marchés anglois , il est plus que juste qu'elles soient obligées de prendre de nous tout ce que nous pouvons leur fournir , quoique peut-être elles puissent avoir quelques articles à meilleur marché d'ailleurs. Il est bien connu que nous pourrions avoir les productions des îles d'Amérique à beaucoup meilleur marché que les leurs.

Exporté en 1769 de l'Amérique Septentrionale aux îles angloises & étrangères :

(1) En 1775 , la Jamaïque importa de l'Irlande en bœuf, porc , beurre , & hareng , le montant de 97,810 lbs.

Bœuf

Bœuf
(desq
Sav
Fro
Ch
Sui

Plu
de Te
Saint-
Etats
sur les
peu-p
que le
tirent
accor
fel ne
d'acce
car ce
de m
dérab
on p
marc
prim
land

Bœuf & porc, 3036 tonneaux, 6 quintaux
(desquels aux îles-angloises 1250 tonneaux.)

Savon, 94,590 lbs.

Fromage, 49,144 lbs.

Chandelles, suif, 65,500 lbs.

Suif (point en chandelles), 162,730 lbs.

Poisson salé.

Plusieurs circonstances font qu'on peut l'envoyer de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse, & de Saint-Jean aux îles, à meilleur marché que des Etats Américains. On peut prendre le maquereau sur les côtes d'Angleterre & l'envoyer aux îles à-peu-près, si ce n'est tout-à-fait, à aussi bon marché que le payent ordinairement les planteurs qui les tirent des Etats d'Amérique; il faudroit pour cela accorder une prime égale au droit imposé sur le sel nécessaire pour le saler. Il peut être à propos d'accorder une autre prime sur cette exportation; car cette entreprise employeroit un grand nombre de matelots. La pêche du maquereau est considérable sur la côte de la Nouvelle-Ecosse; mais on peut la suivre dans nos mers à aussi bon marché & avec autant d'avantage. On accorde une prime sur les harengs exportés d'Angleterre. L'Irlande avoit coutume d'approvisionner les îles avec

des harengs de Suède ; mais depuis que le parlement d'Irlande a très-sagement refusé la remise des droits à leur exportation , on y envoie des harengs irlandois & en grande quantité. On envoie aussi aux îles des harengs de Elyde : & on peut observer ici que les marchandises que nous exportons aux îles ne prenant pas la dixième partie du tonnage nécessaire , pour que nous puissions rapporter chez nous les productions de ces îles , le fret du poisson & des autres articles envoyés d'ici , sera à très-bas prix. Le poisson de la Nouvelle-Angleterre & du pays adjacent ne peut entrer en concurrence avec les harengs envoyés en grande quantité de l'Ecosse & de l'Irlande ; & il n'est pas naturel qu'on prenne aucune mesure qui puisse affecter cette pépinière de matelots , susceptible d'un grand accroissement, si l'on y donne l'attention convenable.

Poisson salé exporté en 1769 aux îles angloises & étrangères :

	Séché.	Mariné.
De Terre-Neuve ,	8,823 quint.	
Du Canada ,	2,378	52½ barr.
De la Nouvelle-Ecosse ,	1,864	644
	<hr/> 13,065	<hr/> 696½

Mais la totalité de ce qui a été exporté de

l'Am
étran
barr
O
ne f
marc
soute
ci qu
à no
& si
amér
vision
merc
poiss
seaux
du ru
méri
nous
vilèg
& l'
îles
de T
de la
glet
tiers
fût
pren
pays

l'Amérique Septentrionale aux îles angloises & étrangères, fut de 184,555 quintaux, & 36,900 barrils.

On peut hardiment supposer qu'aucun Anglois ne souhaitera donner quelque part dans nos marchés à nos rivaux pour la pêche. Si l'on peut soutenir aucun monopole, c'est certainement celui-ci qu'il faut nous conserver; il est très-essentiel à notre marine, aussi-bien qu'à notre commerce; & si nous permettons jamais à un petit vaisseau américain d'arriver dans nos îles chargé de provisions, certainement ils s'empareront de ce commerce. Les îles doivent être approvisionnées de poisson directement par Terre-Neuve. Les vaisseaux employés à ce commerce retourneront avec du rum en échange, ou se rendront aux pêcheries méridionales de la baleine; mais à tout événement, nous devons encourager par des primes, des privilèges, & tous moyens possibles, l'Irlande, le sud & l'ouest de l'Angleterre, l'ouest de l'Ecosse, les îles Oréades & de Schetland, à suivre la pêche de Terre-Neuve. On le répète, tout le produit de la pêche de Terre-Neuve étoit envoyé en Angleterre; mais on dit qu'il n'y avoit pas plus du tiers de la pêche de la Nouvelle-Angleterre qui fût envoyé dans ce pays-ci, les Novangleterriens prenoient en retour l'argent ou les productions des pays auxquels le poisson étoit porté.

On envoyoit aux îles beaucoup & près du tiers du poisson de l'Amérique, y compris le poisson qui ne pouvoit convenir aux marchés d'Europe, &c. & qui étoit destiné aux Nègres. La perte de l'approvisionnement de nos îles fera certainement aussi défavantageuse aux Américains, que cet approvisionnement exclusif nous sera avantageux. Mais comme nous avons donné aux Américains (par quelle politique, c'est ce qu'il n'est pas nécessaire de remarquer) les pêcheries de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse, de Saint-Laurent, &c. que nous avons refusé à l'Espagne & à la Hollande, ils auront quelque part dans ce commerce que nous devons le plus ambitionner.

Effets en bois, c'est-à-dire douves & cerceaux, pièces de bois pour les bâtimens, & chassis pour les moulins, planches & lattes, &c.

Y ayant grande abondance de bois dans la Nouvelle-Ecosse & le Canada, & la disette commençant dans ceux des Etats Américains où le transport s'en fait par eau, la plus grande partie de ces articles peut être importée par les premiers à des termes plus avantageux que par les derniers. Les cercles pour les muids de sucre s'apportent souvent de l'Angleterre. Les vaisseaux qui vont aux îles d'Amérique n'ont qu'un frêt léger

& imp
d'ici l
qualit
sucre p
nos pr
riculiè
l'avoi
vision
d'Ang
rum.
îles,
les r
sèche
leure
d'An
celle
chère
nent
se f
dans
duç
ce d
S'île
l'en
un
tro
Av
fle

& importent cet article ; il conviendra de porter d'ici les douves & les planches , qui sont d'une qualité supérieure. Nos vaisseaux qui apportent le sucre pourroient en général partir pleins , si toutes nos provisions étoient tirées de l'Angleterre , particulièrement les charbons pour la distillation , l'avoine pour les chevaux , d'autres grains & provisions pour les esclaves. On envoie actuellement d'Angleterre une grande partie des poinçons de rum. Comme la main-d'œuvre est chère dans les îles , on les finit ici avec des cercles de fer , on les remplit de provisions ou de marchandises sèches qui payent le frêt des poinçons. Les meilleures douves pour les poinçons de rum venant d'Amérique , sont des colonies du centre & de celles du sud ; mais elles sont beaucoup plus chères que celles des autres parties de ce continent. A la Jamaïque , les futailles pour le sucre se font le plus souvent dans l'île. La nécessité dans laquelle seront les états d'exporter leurs productions , les obligera à vendre à notre marine ce qui pourra lui convenir , toutes sortes de bois. S'ils ne le faisoient pas , la coupe de leurs bois & l'emploi de leurs moulins à scier éprouveroient un grand déchet ; il y a peu d'apparence qu'ils trouvent des débouchés nouveaux pour ces objets. Avant la guerre , les Américains remplissoient les fûts de leurs bois à tel point , que l'on croyoit

que ce commerce étoit à son comble. La Nouvelle-Ecosse, au moins pour quelque temps, n'aura guère d'autre ressource que ses pêcheries & la coupe du bois ; & on a trouvé que cette province a en abondance le chêne blanc pour des douves de poinçons pour le rum, & le chêne rouge dont se font les douves pour les tonneaux de sucre & de mélasses, avec quantité de bois pour tous autres objets. On a déjà établi beaucoup de moulins à scier dans la Nouvelle-Ecosse.

Si l'Angleterre veut accorder une prime, pour un temps limité, sur les bois venant des colonies qui nous restent, elles approvisionneront bientôt nos îles de l'Amérique ; & un tel pas allarmeroit les Américains, qui auroient à craindre de perdre la totalité de ce commerce. L'idée qu'ils puissent priver, pour quelque temps, notre marine de leurs bois, est trop frivole pour y faire attention. Ils en envoient une grande quantité, pour laquelle ils n'ont pas d'autre marché, comme cela paroît par les tables du Supplément. Cet envoi varioit de 40 à 60 millions de pieds, sur lesquels nos îles en prenoient environ 24 millions. La quantité de lattes exportée de l'Amérique en 1769, monta à 41,732,356 ; mais nos îles n'en prirent qu'environ 18 millions. Les vaisseaux des Bermudes n'étoient pas proportionnés pour porter des bois ; cependant, en 1769, on exporta des Bermudes

aux îles
de fap
doit f
présen
des bo

Bauy

est

da

O

& de

du V

n'est

on y

peau

Ecof

peuv

L'an

Bost

tou

Dix

fou

la

vo

via

pre

la

aux îles d'Amérique, 45,770 pieds de planches de sapin, 171,620 lattes, & 11,100 vergues. On doit supposer que les Bermudiens construiront à présent des vaisseaux plus propres au commerce des bois.

Bœufs & moutons en vie, volaille de toute espèce, pour provisions fraîches, &c. dans les îles.

On a envoyé un nombre considérable de bœufs & de moutons de la Nouvelle-Angleterre aux îles du Vent; mais point à la Jamaïque. Le mouton n'est pas une nourriture générale dans les îles; on y élève cependant une bonne quantité de troupeaux, & le mouton y est excellent. La Nouvelle-Ecosse & Saint-Jean ayant de beaux pâturages, peuvent élever assez de bœufs pour les îles. L'armée angloise & les habitans de la ville de Boston tirèrent de là des provisions fraîches de toute espèce, pendant le blocus en 1775 & 1776. Dix ans auparavant, Halifax étoit abondamment fournie de provisions fraîches de toute espèce de la Nouvelle-Angleterre: & si les demandes n'auroient pas été si excessives pendant la guerre, la viande fraîche dans la Nouvelle Ecosse & de son propre produit, auroit été au dessous de 2 sols la livre. La volaille s'achetara probablement à

aussi bon marché dans le Canada que dans les Etats d'Amérique, le grain y étant à aussi bon ou à meilleur marché. Avant la guerre, on importoit annuellement dans les îles 4,000 douzaines de volailles, principalement les Bermudiens qui importoient aussi de grandes quantités d'oignons. En 1769, on envoya de l'Amérique Septentrionale aux îles angloises & étrangères 2,887 bœufs en vie, & de ce nombre il y en eut du Connecticut 2,032 : 1,000 furent envoyés à nos îles. La même année, on importa dans les îles 13,788 moutons & cochons, en grande partie de Rhode-Island & du Connecticut; mais de ceux-ci il n'en fut à nos îles qu'environ 4,000.

Riz, maïs, & tabac.

La quantité de riz que l'on envoyoit aux îles d'Amérique, principalement de la Caroline du sud & de la Géorgie, ne pouvoit se comparer à la quantité de maïs que l'on importoit dans ces îles. Le maïs se tiroit principalement de la Virginie & de la Caroline du nord. Pendant la guerre, les planteurs ont cultivé des grains en quantité pour leurs nègres, & cela réussira toujours jusqu'à un certain point. Les vaisseaux des Bermudes y apporteront autant de ces articles que l'on en aura besoin, à meilleur marché que les vaisseaux des

Etats Américains, & ils ont été dans l'usage d'approvisionner nos îles en grande partie. Le maïs peut être cultivé dans la Nouvelle-Ecosse & le Canada, aussi bien que dans la Nouvelle-Angleterre ; mais ces provinces ayant eu jusqu'à présent peu de communication avec les îles, elles ont négligé la culture de cet article.

L'avoine, les fèves, les denrées & provisions en grande quantité, viennent de l'Angleterre, & l'avantage de les fournir devrait augmenter. Cependant l'usage de tirer chaque chose du port de Londres, impose en quelque cas sur nos îles des frais inutiles. Cela vient en partie de la commodité de pouvoir assortir des cargaisons dans le port de Londres, & en partie de ce que les agens des planteurs s'y établissent généralement. Mais en plusieurs cas, les denrées & provisions pourroient être embarquées des ports qui peuvent les fournir au meilleur compte.

Il n'entre que du tabac manufacturé dans les îles pour leur consommation ; il en vient presque assez dans les îles pour l'usage des nègres. Le tabac, dans les commencemens, étoit du crû de Saint-Christophe, & il se paya en Angleterre, vers l'année 1639, un jacobus la livre ; 7 liv. 8 s. de France, à ce que je crois.

La quantité de riz importé en 1769 dans les îles angloises & étrangères, fut de 19,817 ton-

neaux 53 sacs ; de plus 2,847 tonneaux de riz brut (rough). La quantité importée dans nos îles a varié de 7 à 15,000 tonneaux.

On a envoyé la même année des Bermudes à nos îles , 10,503 boisseaux de maïs qui avoit été envoyé de l'Amérique Septentrionale ; mais d'après une estimation moyenne , on en a importé dans nos îles environ 350,000 boisseaux.

COMMERCE D'AFRIQUE.

POUR ce qui regarde le commerce d'Afrique , le congrès & quelques-unes des assemblées générales se sont déclarés contre ; mais les Carolines & la Géorgie , au moins , le continueront. On dit que les nègres seuls peuvent soutenir le travail dans ces climats chauds. Le riz , le tabac & l'indigo ne pourront de quelque temps , peut-être jamais , être cultivés avec avantage sans esclaves. Mais l'importation ne va nullement le même train que l'augmentation des cultures ; le prix des esclaves avoit baissé avant la guerre ; les esclaves nés dans le pays étoient préférés , comme étant acclimatés. Les esclaves achetés en Afrique par les négocians américains , étoient d'une espèce inférieure & peu estimée. Les Américains n'en ont jamais fait le

commerce dans les îles. Les états du nord pourront tenter d'approvisionner d'esclaves le continent d'Amérique, pour assurer un débouché à leur rum, dont ils avoient coutume d'envoyer une grande quantité en Afrique; mais à présent, ce commerce leur fera difficile. S'il doit se faire, on devroit le fixer dans les mains de Bristol, de Liverpool & de Glasgow, en permettant aux vaisseaux qui le font, de rapporter à leur retour des îles du rum, qui seroit mis en réserve dans les magasins du roi jusqu'à ce qu'ils repartissent pour l'Afrique, & cela sans les charger d'aucun droit ou dépense pour l'emmagasinage. Ceci ouvrira un débouché nouveau à notre rum, & étendra notre commerce en Afrique. Le nombre des nègres importés dans l'Amérique Septentrionale en 1769, fut de 6,391, à 40 liv. sterl. chacun, (ce qui est à bas prix) ils montèrent à 255,640 liv. sterl. Il n'est pas probable que toutes les nations veuillent abandonner ce commerce cruel. — La bienfaisance n'est pas si générale. — On dit ce commerce nécessaire; mais quoiqu'avantageux à l'Angleterre, & devant même le devenir beaucoup davantage, il seroit fort à souhaiter qu'on l'abandonnât, à moins que nous ne puissions apprendre à mieux traiter les nègres. Dans quelques parties de l'Amérique, on les traite mieux que dans nos îles; & les Fran-

çois les traitent encore mieux que les Américains.

D'après l'état précédent des importations & des exportations d'Amérique, à l'Europe & de l'Europe aux îles & des îles, on peut porter un jugement de leur cours naturel & de leur tendance, de leur importance, & des mesures que devrait adopter la Grande-Bretagne; ou plutôt, il paroît qu'il y a peu de chose à faire, & que notre grand soin devrait être d'éviter de faire mal. Les Etats Américains sont séparés de nous & indépendans, conséquemment étrangers; en les déclarant & traitant comme tels, c'est les mettre à la seule place où ils peuvent être à présent (1); leurs amis,

(1) Que les bourgeois américains ne doivent pas être plus long-temps considérés sur le même pied que des sujets britanniques; cela est sûrement hors de doute, depuis leur renonciation à leur fidélité pour ce pays-ci, & depuis que nous avons ratifié les articles préliminaires; mais il faudroit que cela fût mis en évidence par un acte du parlement, pour plusieurs considérations importantes au commerce autant qu'à la politique; il peut naître de la confusion dans nos douanes; & dans le cas d'une guerre future, comme les matelots anglois pourroient prétendre être Américains, non-seulement avoir de plus gros gages; mais pour éviter la presse, il est absolument nécessaire de tracer une ligne qui distingue nos sujets de ces étrangers; de plus, nous devons reconnoître comme sujets britanniques,

en vérité, nous pouvons encore l'être, & bien disposés à leur égard, mais nous devrions attendre les évènements plutôt que de travailler à les forcer; & en se reposant sur les principes commerciaux & réglemens sous lesquels notre commerce & notre marine ont eu de si grands succès, la Grande-Bretagne perdra peu sur les avantages dont elle jouissoit avant que les états devinssent indépendans; & avec une conduite prudente, elle fera autant de commerce avec eux qu'il sera de son intérêt d'en souhaiter, sans aucuns frais d'établissmens civils ou de protection. Les états souffriront. Ils ont beaucoup perdu par leur séparation (1);

ces Américains fideles & *non jurors*, & tous ceux qui émigreront au moins dans un temps limité, pour se rendre dans quelque partie des domaines britanniques, & y prêter serment de fidélité.

(1) Avant l'année 1776, à peine un seul homme en Amérique avoit l'idée de la séparation de ce pays-ci; le desir des Américains, étoit de ne pas dépendre du parlement britannique; mais ayant pris les armes, ils allèrent naturellement plus loin. Le desir d'être indépendans du parlement, au moins quant au gouvernement intérieur, étoit fondé sur le bon sens; mais l'avantage ne se trouva point du tout égal au désavantage de la séparation. Si on avoit levé des taxes en Amérique par autorité du parlement, elles y auroient été dépensées. Le seul autre avantage que les Américains ont acquis, est d'être exempts de recevoir quelquefois d'ici des personnes incapables comme gouverneurs, juges, commissaires, &c.

nous regretterons l'argent que nous y avons prodigué ; mais il n'est pas probable que notre commerce en souffre beaucoup ; & il est certain que les moyens d'employer nos matelots & d'en accroître le nombre se multiplieront beaucoup , si nous n'en laissons pas échapper l'occasion.

L'acte de navigation (1) empêche les Hollandois

(1) L'acte de navigation fut établi pour la première fois dans le temps de l'usurpation , en 1651 , & renouvelé à la restauration avec quelques changemens , comme il paroît par le recueil de Scobell. Le principe de cet acte fut amalgamé au système colonial par Jacques premier & Charles premier. Le parlement & Cromwell ne firent que renforcer ce que les rois précédens avoient introduit. Le parlement d'Ecosse , au rétablissement de l'acte de navigation par le parlement de la restauration , pensa que l'Ecosse en seroit ruinée. Il envoya à Londres trois pairs pour solliciter le relâchement relativement à l'Ecosse ; mais ils ne réussirent pas. Il paroît , par cette anecdote , que le parlement & la nation n'auroient pas voulu se relâcher de leur système favori , même en faveur des cofujets , ce qu'étoient alors les Ecoissois , bien moins le parlement doit-il à présent se relâcher en faveur des étrangers & de nos rivaux dans la navigation. Sous le règne d'Elisabeth (en 1581) , le tonnage , le port des vaisseaux de l'Angleterre étoit de 74,450 tonneaux , & les matelots de toute espèce au nombre de 14,295. Au temps de la restauration , le tonnage commercial du royaume étoit de 95,266. D'après l'établissement de l'acte de navigation dans ce temps-là , le tonnage augmenta en 15 ans jusqu'à 190,533 ; en 20 ans

d'être les voituriers de notre commerce ; la violation ou le relâchement de cet acte en faveur

de plus , c'est-à-dire, vers l'an 1700, il s'étoit accru jusqu'à 273,693 ; en 1750, il monta à 609,798 ; & dans l'année 1774, année qui précéda les troubles de l'Amérique, il s'étoit élevé à 798,864.

Mais ceci étant le tonnage enregistré, pour trouver le tonnage réel, ajoutez un tiers . . . 266,288.

1,065,152.

Ajoutez un quinzième pour le tonnage de l'Ecosse. 71,010.

Tonnage du commerce britannique. . . . 1,136,162.

Exploité (à 12 hommes par 200 tonneaux) par 68,28 matelots.

Au temps de l'établissement de l'acte de navigation, le tonnage étranger, sur des informations prises au dehors, étoit égal à la moitié du tonnage anglois. Vers l'année 1700, il étoit beaucoup moindre que le cinquième de celui de l'Angleterre. Vers l'année 1725, il étoit un peu plus que la dix-neuvième partie. En 1750, il étoit un peu au-dessus de la douzième partie. Et en 1774, il étoit considérablement au-dessous de la douzième partie.

Le grand effet immédiat de l'acte en question, & le grand effet graduel qu'il a eu depuis, parlent sûrement assez. Est-il nécessaire d'ajouter quelque chose de plus pour porter les Anglois à soutenir cette loi inestimable.

Lorsque la dernière édition de cette brochure a été pu-

des îles d'Amérique , ou des Etats Américains ; donnera cet avantage aux Novangleterriens (1) , & encouragera au plus haut degré la marine de l'Amérique , au détriment de la notre propre. Le bill , dans son état présent , en permettant un commerce ouvert entre les Etats Américains & nos îles , abandonne la seule utilité & l'avantage

bliés , l'auteur n'avoit pas alors eu l'avantage de lire , *l'Etat de la force comparative de l'Angleterre durant le présent règne & les quatre précédens , par George Calmers , écuyer.* Ceux qui desireront une plus ample information , relativement à la navigation , l'y trouveront. L'homme le mieux informé tirera de l'avantage de la lecture attentive de ce livre ; l'homme oisif , & celui qui a beaucoup d'occupations , trouveront dans un petit espace , & très-bien établi , ce qui est relatif à la marine , au commerce , aux douanes , à la monnoie & à la population ; état qui a demandé une grande adresse pour le tirer des documens les meilleurs & les plus authentiques , & beaucoup d'esprit & d'habileté pour l'arranger & l'éclaircir.

(1) Et à eux seuls , car à ce moment aucun des autres états n'a une marine ; mais le bill encouragera , de la manière la plus effective , toutes les provinces à en élever une. Si le commerce des îles est ouvert aux vaisseaux portant pavillon des Etats Américains , leurs alliés , les François & les Hollandois en profiteront , comme ils ont fait du pavillon de l'empereur en Europe , & bientôt les vaisseaux étrangers viendront en foule dans nos îles , comme ils ont fait depuis peu à Ostende.

des

des colonies d'Amérique ou des îles , le droit de leur fournir exclusivement leurs consommations , & le transport de leurs productions ; c'est cependant dans ces vues seules que nous avons soutenu d'immenses dépenses pour les maintenir & les protéger. Nos dernières guerres ont été faites pour parvenir au commerce exclusif de l'Amérique , & notre dette énorme a eu le même objet. Les colonies qui nous restent sur le continent & dans les îles , & la situation favorable des manufactures angloises , peuvent toujours nous donner presque exclusivement le commerce de l'Amérique. Mais le bill donne le commerce des îles aux Etats d'Amérique , sur de meilleurs termes que nous ne pouvons l'avoir nous-mêmes ; & ces avantages s'accordent , tandis que des circonstances locales en assurent beaucoup d'autres , dont il est de notre devoir de nous garantir , plutôt que d'y contribuer. Il en résulte qu'il est de l'intérêt de nos négocians de commercer sous le pavillon américain. On peut avoir des vaisseaux en Amérique à une dépense première beaucoup moindre qu'ici ; mais la qualité en est très-inférieure (1). Il en résulte

(1) Les bois , les mâts , & les vergues , sont beaucoup moins chers qu'en Angleterre. Les différens détails qu'on a déjà donnés sur la construction des vaisseaux pour la vente , prouvent que dans les états de la Nouvelle-Angle-

aussi qu'il est de l'intérêt des colonies qui nous restent dans l'Amérique Septentrionale (auxquelles le bill en question ne réserve aucuns avantages),

terre les vaisseaux sont construits & équipés pour le prix de 7 liv. sterl. 10 schel. à 8 liv. sterl. par tonneau. Les vaisseaux des colonies du centre sont plus estimés & coûtent par tonneau, bois & construction, 4 liv. sterl. Le total, construction & équipement, de 8 liv. sterl. à 8 liv. 10 schel. Les vaisseaux des provinces du sud, le bois de chêne vif ou verd, (duquel cependant il n'y a en Amérique qu'en petite quantité, & ce qu'il y en a ne se trouve que sur la côte des Carolines,) coûtent par tonneau 5 liv. sterl. 10 schel., & de 4 liv. sterl. 10 schel. à 5 liv. sterl. de plus pour l'équipement. Les charpentiers & calfats ont de 2 sch. 6 den. à 4 schel. 6 den. de gages par jour. Les vaisseaux de Philadelphie sont inférieurs à ceux de la Caroline, beaucoup supérieurs à ceux de la Virginie & de New-York, & infiniment supérieurs à ceux de la Nouvelle-Angleterre. Le prix moyen en temps de paix, dans la Tamise, pour un vaisseau d'environ 300 tonneaux, joliment peint & fini, est de 9 l. st. par tonneau, & environ 150 l. st. pour les mâts & les vergues. Les agrêts, munitions, &c. coûtent environ les trois quarts de la valeur du corps du vaisseau. Les vaisseaux construits à Hall, à Whitby, &c. sont de 30 schel. par tonneau à meilleur marché. Les mâts & vergues sont à-peu-près de même prix. Sur nos côtes du sud & de l'ouest, on construit des vaisseaux à 20 schel. meilleur marché que sur la Tamise. Les vaisseaux qui sont construits dans les ports de nos provinces, sont aussi bons que les meilleurs de ceux qui sont construits en Amérique dont les bois sont de chêne vif. Les gages d'un bon ma

d'être aussi indépendantes que les Etats Américains, pour avoir leur commerce également libre.

Il est de la politique de la France & de l'Es-

telor en Amérique, sont de dix dollars, ou 45 schel. par mois. Les gages ordinaires des matelots en Angleterre, pendant la paix, sont de 25 schel. à 30 schel. par mois.

D'après cette discussion, on pourroit douter si les Américains peuvent naviguer à meilleur marché que nous. Cependant, quant à la bonté des vaisseaux, on peut ajouter, d'après de bonnes informations, qu'en général un vaisseau construit dans la Nouvelle-Angleterre est si inférieur en matériaux, construction & équipement, qu'un vaisseau qui y coûteroit 700 liv. sterl. vaudroit, s'il étoit bien construit en Angleterre, 1600 liv. sterl. On dit que les Novangleterriens construisoient autrefois pour la vente, à aussi bas prix que 2 liv. sterl. 10 schel. par tonneau. En conséquence, les Novangleterriens seuls peuvent naviguer à meilleur marché que nous. Les vaisseaux appartenans à Philadelphie, qui y sont enregistrés & appartiennent en partie aux habitans (car les Anglois & les Irlandois en ont leur part), n'ont jamais monté au nombre de 280 voiles, à aucune époque; le tonnage enregistré montoit à environ 15,000, le tonnage réel à environ 22,000; cependant il paroît, d'après l'opinion des gens bien instruits du commerce des états du centre & du sud, que dans les provinces depuis le cap de la Floride jusqu'à Philadelphie inclusivement, il n'y a pas 400 matelots natifs d'Amérique, en n'y comprenant pas les patrons & les contre-mâtres. Les Provinces-Unies de Hollande, où il y a à-peu-près le même nombre d'habitans que dans les Etats Américains, c'est-à-dire deux millions & demi, & quoiqu'elles aient

pagne de ne pas souffrir que les vaisseaux étrangers commercent dans leurs îles & colonies , & nos maximes ont été, jusqu'à présent, les mêmes; mais le bill, sans la plus petite nécessité, abandonne cette restriction si nécessaire, & tout notre système de commerce. Les françois, à la vérité, ont ouvert aux nations neutres, le commerce de leurs îles en 1779, afin de conserver autant de matelots qu'ils pourroient pour leur marine, & de prévenir la famine dans leurs îles. La conséquence de cette mesure auroit bientôt été la destruction de leur marine, comme elle a, dans le temps, détruit leur commerce. Il arriva des vaisseaux de toutes les parties dans leurs îles, & ils en portèrent les productions par-tout où ils voulurent. Les productions de l'Amérique devinrent rares en France lorsqu'il y en avoit abondance dans le nord. Le revenu en souffroit. La France perdit un million & demi sterling, & la même perte ou une plus grande auroit été répétée annuellement, aussi long-temps que la guerre auroit con-

une si grande part dans les transports du commerce, n'ont au plus que 8 ou 10,000 matelots nationaux (partie desquels est engagée pour la pêche, & qui jouissant de quelque propriété ne s'engage pas pour la guerre); le reste de leurs matelots viennent d'Allemagne, ou du nord de l'Europe, & peuvent monter à 25,000.

tinué. C'en étoit fait du commerce. Il ne restoit plus de propriété de matelots , & si la guerre eût duré , il auroit fallu tous les ans mettre hors de service plusieurs vaisseaux faute de matelots. Bordeaux , Nantes (1) , &c. firent des représentations , & aussi-tôt que les préliminaires de la paix furent signés , la France retira la permission qu'elle avoit donnée aux nations neutres d'aller dans ses îles (2) ; & les François avoient été si jaloux du commerce de leurs îles , qu'avant la perte du Canada & de Louisbourg , ces colonies n'avoient pas la permission d'y faire un commerce direct , & la France , par son traité avec les Etats Américains , a eu le bon sens de se réserver la chose même que nous cherchons à céder (3).

(1) Il n'y eut pas moins de douze maisons principales à Bordeaux & dans les autres ports de la France , qui firent faillite dans l'espace de quinze jours.

(2) On fit la même chose à la Havane.

(3) Depuis la France a permis d'importer de l'Amérique dans ses îles , tels articles que la mère-patrie ne peut fournir ; cette permission exclut la farine d'Amérique , & paroît ne s'étendre guère plus qu'aux bois & quelques articles de provisions. Les expressions de l'édit sont telles qu'elles peuvent admettre telles interprétations que les gouverneurs des îles jugeront à propos d'y donner. Cette incertitude donne aux Américains aussi peu d'avantages qu'ils en avoient auparavant.

Pour peu que l'on viole l'acte de navigation ou que l'on s'en relâche, cet acte fera entièrement perdu quant à l'Irlande; ce royaume ne l'a expressément adopté que pour aussi long-temps qu'il resteroit sans altération dans l'Angleterre. C'est un des principaux liens entre les deux pays. Mais outre la perte de l'acte, pour autant qu'il oblige l'Irlande, nous nous attirerions, à d'autres égards, des affaires très-sérieuses avec ce royaume. L'Irlande a reçu, comme si il lui étoit dû, chaque avantage qu'elle a acquis en dernier lieu, excepté sa part du droit exclusif de fournir aux îles ce qu'elles consomment des productions & manufactures britanniques, elle a témoigné de la reconnaissance de ce qui lui en a été accordé; & en retour, elle a passé l'acte qui a augmenté les droits sur les sucres & autres articles des îles, & elle s'est engagée à les augmenter encore en proportion des droits que la Grande-Bretagne pourra y mettre à l'avenir, & à imposer des *prohibitions* sur les mêmes articles venant des îles étrangères. Par ce bill, cet exclusif cessera. Privée de cet avantage, l'Irlande pensera que l'Angleterre s'est détachée de la considération qui l'engageoit à fermer ses ports aux sucres étrangers. L'acte d'Irlande, qui impose des *prohibitions* pour deux ans, expirera à Noël prochain; on ne doit pas supposer que dans la circonstance présente, il soit con-

tinué. La réforme qu'on y fera , pourroit être de recevoir les marchandises des îles étrangères ; au moins elle ne pensera pas qu'il soit nécessaire de charger sa propre consommation en sucres de droits plus forts que ceux qui seront exigés de l'Amérique. Elle s'attendra à avoir les marchandises des îles à aussi bon prix que les Etats Américains, devenus étrangers. Aussi les planteurs des îles examineroient si un commerce direct aux Etats d'Amérique les dédommageroit de la perte de la consommation irlandaise ; & le parlement examineroit sur quel pied seroit la contrebande de l'Irlande dans ce pays-ci , si l'Irlande , à la faveur de droits bas , devenoit l'entrepôt des marchandises des îles étrangères , ou des nôtres propres.

Les représentations du comité des planteurs des îles & des négocians aux ministres du roi , exposent que , « il est évidemment essentiel de laisser, comme ci-devant , aux vaisseaux américains la permission de porter librement les productions des Etats Américains aux colonies à sucre , & de prendre en retour les productions de nos îles ». Les propriétaires de moutons d'Angleterre pouvoient également dire que l'exportation libre de la laine est évidemment essentielle à leurs intérêts ; mais une exportation illimitée mettroit fin à notre très-avantageuse exportation de lainages ; elle mettroit la France en état de vendre à meilleur marché que nous.

On a dit que les îles ne peuvent exister sans un commerce ouvert avec les Etats Américains ; en réponse, on peut demander comment elles ont existé pendant la guerre, lorsque le Canada même ou la Nouvelle-Ecosse, ainsi que l'Angleterre & l'Irlande, ne leur furent point ouvertes sans de grandes dépenses & beaucoup de risques. Elles se sont procuré les bois par les prises & par les îles neutres (1) ; mais beaucoup moins qu'elles ne peuvent en tirer du Canada & de la Nouvelle-Ecosse. Les bois, en général, sont aussi bons dans ces colonies qu'aucuns en Amérique ; & bientôt elles pourront les envoyer à meilleur marché que ne pourroient le faire les provinces révoltées dans leur état présent, ou celui auquel elles pourront parvenir : le nombre des bras y est diminué, & leurs taxes sont augmentées. Il faudra quelque temps avant de pouvoir avoir en abondance les articles qu'elles peuvent produire ; mais il vaudroit mieux pour ce pays-ci accorder une prime sur les bois du Canada & de la Nouvelle-Ecosse transportés sur des vaisseaux britanniques à nos îles, ou même de routes les parties, pour un temps limité, que de sacrifier notre navigation marchande (2). Quoi qu'il en soit, les colonies qui

(1) La Jamaïque avoit des bois du Mississipi.

(2) En général, pour ce qui regarde les primes, nous

nous restent pourront à l'avenir approvisionner abondamment nos îles de bois , ce commerce n'est pas encore suffisamment établi pour garantir une fourniture immédiate. Les îles pourroient donc avoir quelque raison de se plaindre , si elles étoient bornées à ces colonies ; mais rien ne les empêche d'apporter cet article de toutes parts , sur des vaisseaux britanniques ; tous les lieux qui leur étoient ouverts avant la guerre , leur sont libres. Supposer que les états refuseront , pour un temps , leurs bois & fermer leurs marchés , cela est trop ridicule pour s'y arrêter.

A l'article du froment , on a vu combien amplement le Canada peut approvisionner nos îles. Il paroît aussi qu'aucune partie de l'Amérique ne présente plus d'avantages pour la construction des vaisseaux , que les colonies qui nous restent. Le chêne du Canada est plus pesant & de beaucoup plus de durée que celui de la Nouvelle-Angleterre. Bref , c'est un fait incontestable que la Nouvelle-Ecosse , le Canada & l'île de Saint-Jean , seront

serions mieux de les supprimer dans beaucoup de cas , autant qu'il seroit possible , & d'ôter les droits sur l'importation des matières brutes , au montant au moins de ce qu'on épargneroit en supprimant les primes ; mais dans le cas présent , il pourroit être prudent de donner des primes pour un terme de quatre ou cinq ans.

bientôt en état , avec très-peu d'encouragement ; d'approvisionner nos îles de tous leurs vaisseaux , poissons , bois de toute espèce , de chevaux pour les moulins & de trait , de farines , & tous autres articles dont ils ont besoin , & les vaisseaux des Bermudes seuls pourroient fournir aux îles des provisions fraîches & tels autres articles des états du sud , dont ils auront besoin , c'est-à-dire le maïs & le riz.

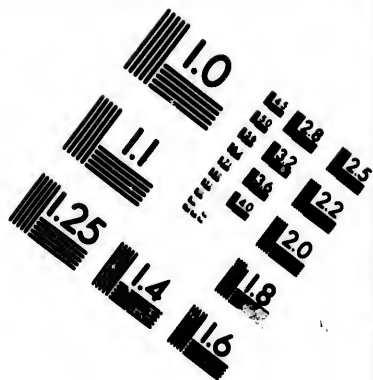
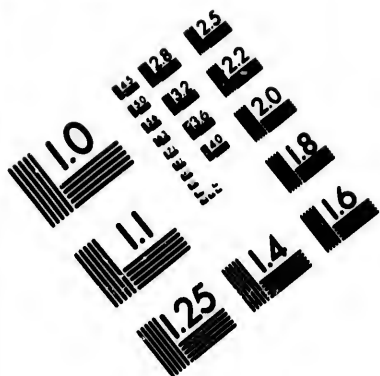
La navigation est plus courte & plus prompte des côtes au sud & à l'est de la Nouvelle-Ecosse à nos îles , que des Etats Américains. Les vaisseaux partant des derniers sont obligés de gouverner sain à l'est , pour gagner les vents alisés. Des îles les plus éloignées du vent , la route au golfe Saint-Laurent peut se faire dans quinze , vingt ou vingt-cinq jours , quoique trente-cinq ou quarante puissent être nécessaires pour se rendre à Québec.

Il paroîtroit par la chaleur que mettent quelques personnes à faire ouvrir la navigation des îles , qu'il y auroit quelqu'autre objet en réserve & inconnu jusqu'à présent , outre le bon marché des bois & provisions , & un débouché ouvert pour le rum. L'assertion par laquelle on prétend que nos îles seront affamées , si elles ne sont ouvertes aux vaisseaux américains , est un exemple curieux de la légèreté des fondemens sur lesquels sont établis les clameurs des hommes ; il est possible

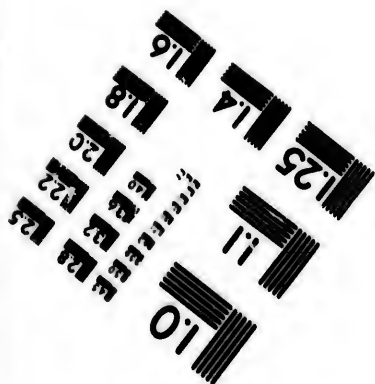
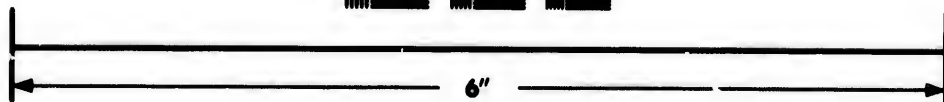
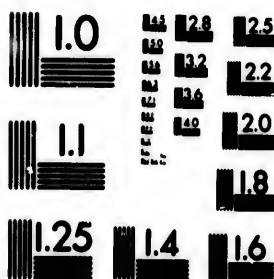
que quelques-uns se trompent ; mais peut-être peut-on rendre raison de ces clameurs par la facilité avec laquelle on trompe le public sur certains sujets , peu d'hommes voulant prendre la peine de s'instruire (1) suffisamment en particulier.

(1) C'est un fait très-connu , que nos plantations des îles ont été établies & étendues à un degré considérable , sur le crédit qu'ont donné nos négocians ; & que , peut-être , non moins que le tiers de toutes les propriétés des îles est ou possédé par les habitans de ce pays-ci , ou leur est dû ; dans de telles circonstances , sûrement le créancier britannique a droit d'attendre toute espèce de sûreté publique pour sa propriété , dont la possession est liée , dans son opinion , à l'acte de navigation ; il est très-possible que ce soit d'après l'idée de ses droits à cette sûreté , qu'il se soit aventuré d'entrer si avant dans le détail d'une affaire si éloignée de son inspection immédiate. Si les Etats Américains du nord ont la permission de devenir les voituriers entre le continent & les îles , ce sera une belle occasion à tels d'entre les planteurs qui souhaiteroient se soustraire au paiement de leurs dettes à ce pays-ci , lorsqu'il leur conviendra davantage d'appliquer leurs récoltes à d'autres objets. N'est-il pas possible que dans quelques occasions ils vendent une partie ou la totalité de leurs récoltes aux négocians américains , qui , lorsqu'ils y auront établi un crédit , y feront leurs payemens un tiers en lettres-de-change sur l'Angleterre , un tiers en bois , provisions , &c. , & le dernier en argent ou en billets , lorsque la cargaison aura été vendue en Europe , & que le négociant en aura reçu le montant. Le planteur appliquera l'argent à faire face





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4803

LE 128 125
LE 123 122
LE 120
118

11
10
E

sur des matières d'une nature compliquée. On a dit plus haut que les Bermudes fournissoient , en grande partie , nos îles de provisions fraîches. Les colonies qui nous restent , ou au moins quelques-unes d'entr'elles , équiperont bientôt des petits vaisseaux , & feront le même commerce. Si nos îles sont assez négligentes & préfèrent le sacrifice de notre marine , à faire le plus petit effort pour ajouter des vaisseaux à ceux des Bermudiens & des colonies qui nous restent , & en nombre suffisant pour se procurer des bois & provisions ; elles méritent de souffrir , ou de payer un prix extraordinaire. Si même elles étoient si négligentes , personne ne peut dire qu'elles seront sujettes à aucun autre inconvénient , que celui de payer d'avance ces articles , qu'elles auront par le moyen des ports francs des îles étrangères ; & de toute manière , cet inconvénient n'est rien quand on le

à ses engagements dans les îles , à acheter des esclaves pour améliorer ou étendre ses possessions , &c. &c. tandis que son créancier britannique sera remis d'un temps à l'autre. Mais le mal pourroit ne pas se borner-là. Le négociant de l'Amérique Septentrionale seroit approvisionné de denrées précieuses , qui établiroient son crédit en Europe , & le mettroient en état d'acheter des marchandises étrangères , qui autrement seroient importées en Amérique en passant par la Grande-Bretagne.

compare à l'intérêt de notre navigation & aux malheurs imprévus qui peuvent arriver.

Il a été prouvé aussi dans les articles *Mélasses* & *Rum*, que la concurrence avec nos îles sur le dernier article, sera la même, soit que les mélasses soient distillées dans les îles étrangères, soit qu'elles le soient sur le continent d'Amérique. Qu'il y aura les mêmes demandes que de coutume, & que les établissemens des îles étrangères ne peuvent suffire à ces demandes, quand même elles établiraient des distilleries & manufactureroient leurs propres mélasses; & que ce sera la faute de nos planteurs, si leurs distilleries de rum établies depuis long-temps, ne conservent pas la supériorité sur les distilleries françoises qui sont dans leur enfance.

On ne peut douter que quelques-uns des Etats Américains ne vendent les gros meubles & provisions à tous les vaisseaux qui iront les chercher, autrement ils ne seroient pas en état de les vendre du tout. Ils ne peuvent avoir d'autre débouché suffisant. C'est un foible raisonnement que de dire que le Canada & la Nouvelle-Ecosse n'ont pas jusqu'à présent fourni des bois en quantité suffisante pour nos îles, & qu'en conséquence ces provinces ne peuvent leur en fournir (1). Dans le

(1) Quoiqu'extraordinaire, c'est un fait indubitable,

temps que les anciennes colonies en fournissoient si abondamment, il n'y avoit pas d'encouragement pour cet objet dans les colonies naissantes. La Nouvelle-Ecosse n'étoit pas encore assez bien établie ; & pendant la guerre, la navigation à ces contrées a été très-interrompue. L'expérience des huit dernières années a prouvé incontestablement combien peu les Etats Américains sont nécessaires à nos îles ; & que nous n'avons aucune raison, surtout possédant le Canada & la Nouvelle-Ecosse, de faire faire un sacrifice quelconque à la Grande-Bretagne.

que les différentes espèces de bois qu'emploient les tonneliers, étoient apportées du voisinage même de Montréal & du lac Champlain, à la rivière de la Tamise, & envoyées de là aux îles. Si un si grand détour a pu réussir en aucun temps, sûrement le même bois durant la paix, peut aller tout droit à nos îles, & y être apporté à un prix raisonnable. Le bois à l'usage des tonneliers, qui est apporté entre les barriques dans les vaisseaux pour le tabac, est si abondant actuellement sur le marché de Londres, qu'on n'en offre aucun prix. Si nous avons beaucoup de moulins à scier en Angleterre, il seroit indubitablement avantageux d'envoyer plusieurs espèces de bois d'ici à nos îles. Une corde de bois est à aussi bon ou meilleur marché en Suffex (qui n'est certainement pas la partie la moins chère de l'Angleterre) que dans aucune ville considérable d'Amérique. Cela doit provenir de la différence du prix de la main-d'œuvre.

Les François dépendent de leurs îles pour le maintien de leur marine : tous leurs auteurs le disent. Néglijerions-nous le même moyen de maintenir la nôtre ? Il est très-connu , que les établissemens françois à Saint-Domingue seul , employoient avant la dernière guerre , 450 grands vaisseaux à leur commerce avec la France , & 200 plus petits à celui des îles & des deux Amériques. Les îles françoises du Vent , prises collectivement , ont jusqu'ici été de pair avec Saint-Domingue , ou à très-peu de chose près ; & il est certain que le commerce de toutes les colonies françoises mis ensemble , n'occupe , à l'heure qu'il est , pas moins de 1000 vaisseaux , non compris les vaisseaux côtiers ; le nombre des matelots élevés & employés par ces moyens , est petit , s'il est au-dessous de 20,000 hommes. Le produit total de Saint-Domingue , dans toutes ses branches , excède , dit-on , d'un tiers environ , celui de la Jamaïque (1) ; à la même époque , le commerce de la dernière île

(1) La différence du tout , aussi-bien que la valeur du produit de Saint-Domingue , est venue presque entièrement de la culture du café. Le poids du café exporté de Saint-Domingue , en 1776 , fut à celui de l'indigo & du coton comme 32,000 à 5,300. Cela suffit pour démontrer son importance comme article de frêt , quoique le coton & l'indigo ensemble , fussent du double de sa valeur.

fut fait par 310 vaisseaux seulement , de la même grandeur environ , desquels 233 furent employés entre l'Europe & la Jamaïque , & 77 mouillèrent dans quelques parties de la côte d'Afrique.

Si l'on s'attachoit au système de défendre aux petits vaisseaux américains de faire le commerce avec nos îles , plusieurs centaines de chaloupes & de lougres se construiraient dans les bromudes & les colonies qui nous restent au nord , & nos matelots congédiés , qui vont actuellement passer chez les Américains , seroient employés. Mais si nous permettons aux petits vaisseaux américains , limités à 100 ou même à 60 tonneaux , d'aller dans nos îles , sous le prétexte d'y porter des bois & provisions , & d'en emporter du rum , ce seront eux principalement qui feront les affaires des îles ; il n'y aura point de fin à la contrebande , & nous élèverons , aux dépens de la nôtre , une très-nombreuse marine sur les côtes des états du sud , où il n'y en a aucune à présent (1).

(1) En empêchant leurs vaisseaux de fréquenter nos îles , nous éviterons efficacement le mal dont on se plaint , que les Américains tirent de l'argent de nos îles pour leurs bois & provisions , & le dépensent dans les îles étrangères , où ils peuvent se procurer les productions des îles & à beaucoup meilleur marché. Si ce commerce est réservé à notre propre navigation , le rum & d'autres articles seront échangés pour des bois & provisions.

Plutôt

Plutôt que d'abandonner la navigation marchande de nos îles, sûrement il vaudroit beaucoup mieux abandonner les îles elles-mêmes. L'avantage, qui en revient à notre navigation, n'équivaut, en aucune manière, à la dépense énorme que nous faisons pour les protéger. Ce ne peut être par fantaisie que l'on contrarie le plaisir des habitans des îles à parler des revenus que leurs îles procurent à ce pays-ci ; mais l'Angleterre n'y gagne que l'avantage qui en revient à sa navigation, ses manufactures & son agriculture. Elle en tireroit le même revenu, si les articles qui le lui procurent lui venoient par les Hollandois, les Danois ou les François ; pendant que nos planteurs ont le droit exclusif de fournir les marchés anglois, les taxes tombent entièrement sur le consommateur (1). Celui-ci qui paie le reve-

(1) Si nos îles faisoient beaucoup plus de sucre qu'il ne s'en achette dans nos marchés, il y auroit plus de raison de se plaindre de ce que les droits diminuent la consommation. Certainement la consommation augmenteroit, si les droits étoient considérablement diminués. La plus grande quantité du sucre envoyé dans une année, des îles angloises en Amérique, fut d'environ 6,700 muids, & cela en ne supposant le muid que de 1000 pesant. On dit que la France n'en consomme guères plus de 40,000 muids, tandis que les îles angloises en consomment 125,000.

nu (1), aussi bien que les accroissements de prix en temps de guerre, payeroit probablement moins pour les articles que lui fourniroient les îles étrangères qui vendent de 15 à 20 pour 100 à meilleur marché que les nôtres ; & la concurrence pour notre approvisionnement empêcheroit probablement le prix de s'élever ; s'il étoit ainsi beaucoup plus bas , la consommation , & conséquemment le revenu des taxes augmenteroient beaucoup. Si nos îles étoient déclarées indépendantes , elles ne pourroient se protéger elles-mêmes. Ici il n'y a pas de probabilité que les Etats Américains aient jamais une marine suffisante pour cet objet. Si elles appartenoient à la France , les planteurs actuels au moins , d'après leur propre assertion , seroient ruinés ; car ils disent qu'ils en sont près à présent , & sûrement leur ruine seroit complète , s'ils n'avoient l'exclusif dans nos marchés , ce qui leur rapporte de 15 à 25 pour 100 , & même davantage suivant quelques-uns , au-dessus du prix qu'ils trouveroient ailleurs. L'Angleterre seule peut

L'usage du thé & du punch dans les dernières est la principale cause de cette différence.

(1) Il monteroit à près de deux millions sterling , si la consommation continuoit à être la même qu'elle étoit avant la guerre , & si toutes les taxes actuelles étoient conservées.

soutenir ces prix proportionnés à leurs besoins. On n'auroit pas établi ceci, s'il n'eût été nécessaire de prouver que c'est à raison de l'approvisionnement & de la navigation des îles, qu'elles nous sont profitables.

Que les planteurs des îles tirent avantage sur leur principale denrée, le sucre, de la permission qu'auroient les vaisseaux des Etats Américains de porter leurs productions à toutes les parties du monde, c'est une chose très-doutcuse. On convient universellement qu'ils ne peuvent le fournir dans ce moment au prix auquel peuvent le donner les étrangers; les François & les Hollandois augmentant fort la culture de cet article, il n'y a pas la moindre apparence que cela change. Le prix du frêt baissera indubitablement par la concurrence. Mais il ne paroît pas qu'ils puissent tirer aucun autre avantage de ce qu'ils desirerent, si ce n'est peut-être d'avoir les bois à un peu meilleur marché pour un ou deux ans; mais sûrement ils sont honnêtes, & en y réfléchissant mieux, ils ne souhaiteront pas le plus grand malheur à l'empire sur un motif de pur intérêt personnel; plusieurs ne souhaitent pas; si quelques-uns le vouloient, nous ne devons pas, pour leur profit, sacrifier les avantages de leur commerce, & à tout évènement la marine de l'Angleterre. On peut beaucoup faire, par d'autres moyens, pour les planteurs &

négocians des îles. On doit espérer qu'ils seront
 soulagés sur la manière de payer les droits, &
 que quelques-uns seront diminués. Ceux qui im-
 portent le sucre devoient avoir le même avan-
 tage que les derniers réglemens ont donnés à ceux
 qui importent le tabac. Les premiers sont dans la
 nécessité d'avoir de plus grands capitaux pour faire
 face au droit, dont la totalité se paie à l'impor-
 tation, & qui monte à environ 7 liv. sterl. 10 sc.
 par muid; on ne peut admettre, comme argument
 contre cette proposition, que l'on réexporte la
 plus grande partie du tabac, & pas au-dessus de la
 dixième du sucre importé, & qu'en conséquence
 il ne faut pas d'indulgence. Les négocians en
 sucre ne pouvant se rendre à un marché immé-
 diat, en souffrent beaucoup; les raffineurs de sucre
 n'achètent qu'à mesure qu'ils vendent leurs mar-
 chandises raffinées. La permission d'emmagasiner
 pourroit à la fin aboutir à une plus grande im-
 portation, & conséquemment à une plus grande
 exportation de sucre. Pour aider & garantir le
 négociant, on pourroit prendre les moyens les
 plus efficaces pour prévenir la contrebande des pro-
 ductions étrangères (1) dans ces royaumes; & il

(1) Rien ne demande plus hautement une opposition
 vigoureuse des loix, que l'état présent de la contrebande
 dans ce pays-ci; non-seulement par égard pour le revenu

est à souhaiter que l'état de ce pays-ci puisse permettre de baisser les taxes, en particulier sur le

& pour les mœurs, mais pour l'intérêt du commerce, il est absolument nécessaire d'adopter de fortes mesures. On parviendra difficilement à empêcher le mal, à moins que les droits ne soient en partie baissés, & que le parlement ne se réconcilie avec quelques-unes des sévérités nécessaires que l'on exerce dans d'autres pays contre les contrebandiers. Des pratiques illicites ruinent le commerce d'un pays dans les mains du négociant honnête, & occasionnent un grand nombre de charges nouvelles sur le peuple. C'est avec fondement qu'on peut dire que si tous les articles sujets aux droits & consommés parmi nous, payoient ces droits, le revenu augmenteroit de deux millions sterling au moins; & ce qui ajoute au mal, c'est que la contrebande est en très-peu de cas un commerce d'échange. Ceux qui la font achètent les articles de contrebande de nos rivaux en commerce, avec la monnoie du pays, avec des lettres de change, ou de la laine brute. La contrebande corrompt nos matelots, qui deviennent visiblement moins attachés à leur pays; elle les habitue à se battre contre lui; elle leur donne l'espérance de gages plus forts, qui, la dépense à part, sont pernicieux & les rendent paresseux & débauchés: ces gens sans loi, lorsqu'ils ont sacrifié un principe, abandonnent bientôt tous les autres, & en temps de guerre prennent parti avec l'ennemi, trahissent leur pays par leurs intelligences; ils arrangent leurs vaisseaux comme ceux des armateurs commissionnés par l'ennemi, faisant en même temps la contrebande sur la côte & prenant les vaisseaux anglois. Ce furent, en grande partie, des armateurs américains qui parurent dans ces mers

rum (1) ; peut-être seroit-ce le seul moyen efficace de prévenir l'introduction illicite des eaux-de-vie de France parmi nous ; & en augmentant la consommation de plusieurs articles qui paient des droits très-forts , cela reviendroit au même. On convient généralement que la taxe sur le rum est trop haute pour produire une augmentation de revenu , & qu'à présent le planteur n'a que peu ou point de profit sur cet article. On peut remédier aux longueurs de la douane , & y faire des réformes sur bien des points , à l'avantage du commerçant & du revenu public ; mais au moins devoit-on faire des recherches sur l'état des droits de ports , ou plutôt sur les charges que supportent les îles : on dit que les douanes y sont scandaleusement oppressives , & cela sans nécessité ; & qu'excepté dans les cas très-urgens , elles empêchent la communication entre les îles à sucre ; cette communication est entretenue par des chaloupes & petits lougres , & consiste en un échange de provisions superflues. Le frêt ordinaire est de

pendant la guerre dernière ; plusieurs d'entr'eux , dont même les vaisseaux portent au-dessus de 20 canons , en font à présent des vaisseaux de contrebande.

(1) Sur une estimation commune , la quantité de rum importé pendant dix ans , de 1773 à 1782 , a été 2,062,842 gallons. Du même , exporté 617,959 gallons.

30 à 50 liv. sterl. , & on paie près de moitié pour les exactions des douanes , qui ne sont point des taxes ; ceci coule dans la poche des officiers. Les offices de la douane sont si avantageux , que les personnes qui ne sont que dépêchées dans leurs principales résidences , & par lesquelles l'office est affermé , sont en état de renvoyer des salaires considérables , de bien vivre eux-mêmes , & faire une fortune dans un court espace de temps. On pourroit aussi aider nos îles en encourageant la culture de l'indigo , du café (1) , du cacao , du coton , du tabac (2) & du maïs , sur les terres qui par leur situation & le sol ne sont pas propres à la culture du sucre ; & il y a dans les îles de grandes étén-

(1) Que nous ayons des débouchés pour une plus grande quantité de café , c'est ce qui paroît par ce qui suit , quoique nous en récoltions une grande quantité , il s'en importe beaucoup ici par les ports francs , dont la plus grande partie est réexportée.

(2) Le tabac s'élève à Saint-Vincent avec très-peu de travail : avec de la connoissance & de l'attention , il pourroit être fort amélioré. Il est de la même espèce que le macouba , le plus estimé de la Martinique. Les terres des Caraïbes seroient d'un grand profit , si on y établissoit la culture du tabac & de l'indigo. On dit que la Dominique n'est pas propre au sucre , mais elle produiroit ces articles & du café.

dues de terrains incultes , très-propres à ces articles (1).

Mais par-dessus tout , il faudroit faire les derniers efforts pour réduire le prix des productions de nos îles , de manière à mettre ce pays-ci en état de soutenir une concurrence dans les marchés d'Amérique , aussi-bien que dans ceux d'Europe : pour cet effet , il pourroit être utile de faire une recherche intègre sur les causes du prix extraordinaire des sucres anglois par comparaison à celui des sucres étrangers. La réduction de ce prix feroit le véritable & propre moyen de soulager ce corps respectable d'hommes , les planteurs & négocians des îles , auxquels on doit toute attention ; & l'augmentation du commerce de ce pays-ci sur cet article considérable , le sucre (2) , employeroit

(1) La culture de quelques-unes de nos îles pourroit certainement être portée plus loin qu'elle ne l'est , ce qui feroit d'une bien meilleure politique que d'accroître le nombre de petites îles qui diminuent nos moyens de sûreté , augmentent nos frais de protection , lorsqu'elles peuvent être prises par une frégate & 5 ou 600 hommes de troupes. On croit que le produit de la Jamaïque seule pourroit être triplé au moins.

(2) Sur une estimation commune , la quantité de sucre importé pendant dix ans dans ce pays-ci , c'est-à-dire de 1773 à 1782 inclusivement , a été de 1,514,418 quintaux.

en même temps beaucoup de vaisseaux. Le planteur dira que cela ne se peut faire qu'en ouvrant les ports des îles pour les bois & provisions. On a déjà répondu que nous ferions mieux d'abandonner les îles, que de renoncer aux avantages que nous en tirons ; qu'une augmentation passa-

La quantité exportée fut de 140,631 quintaux, ce qui est moins que le dixième de l'importation. On dit qu'il y en avoit une grande partie de rebut, qui, rejetée par nos raffineurs, fut envoyée aux Hollandois. L'estimation commune de l'exportation des sucres raffinés pendant huit ans, c'est-à-dire depuis 1774 jusqu'en 1781 inclusivement, fut à 51,342 quintaux. Le montant du sucre raffiné qui se consommait en Irlande, avant l'extinction de leur commerce aux îles, étoit estimé à 90,000 quint., desquels la Grande-Bretagne fournissoit seulement 9000 quint. ; conséquemment on rafinoit en Irlande 81,000 quintaux de sucre qui y étoit importé brut. La prime sur l'exportation des sucres raffinés est de 26 schel. par quintal : & encore elle paroît chétive pour l'objet qu'on se propose, quoiqu'elle soit environ un quart du prix auquel nous vendons le sucre raffiné aux étrangers. De là un observateur superficiel pourroit conclure que le gain de la Grande-Bretagne étoit seulement de 75 pour 100, que cela seroit même un grand avantage dans quelques années. Mais comme la totalité du prix est payée par les étrangers au raffineur anglois, la prime n'étant qu'autant d'argent transporté du public aux individus, on trouvera que la somme entière pour laquelle on vend du sucre raffiné aux étrangers, est d'autant un gain clair pour la masse de la richesse nationale.

gère du prix des bois & provisions due aux circonstances particulières des temps, ne devoit pas faire renverser un système duquel tant de choses dépendent ; & sûrement il a déjà été suffisamment prouvé que l'augmentation du prix ne sera probablement que momentanée. Mais la réponse sans réplique , c'est que la différence de prix entre les sucres anglois & ceux des étrangers existoit, lorsque nos îles étoient ouvertes à tous les vaisseaux de l'Amérique. On dit que les François peuvent vendre à meilleur marché que nous , parce qu'ils ont une grande partie de leurs provisions dans leurs îles , ainsi qu'une quantité considérable de bois , & que la France peut fournir tous les articles à plus bas prix que nous. La première partie de cette proposition est vraie ; mais l'examen que nous avons fait sur la probabilité de l'approvisionnement futur de l'Amérique , semble prouver que la dernière partie de la proposition n'est nullement fondée : & quant à la fourniture des nègres, nous avons une supériorité tellement décidée dans le commerce d'Afrique , que l'on convient que nous avons les esclaves à un sixième meilleur marché. On dit aussi que le sol de nos îles est plus ingrat que celui des îles françoises , & que notre manière de cultiver est beaucoup plus coûteuse ; & les François disent que nous n'exigeons pas de nos esclaves autant de travail qu'eux ; que nous

les nourissons à plus grands frais , & sur-tout que nous sommes moins industriels.

Mais l'argument qu'on fait valoir le plus fortement , est que la manière dispendieuse avec laquelle nos planteurs vivent , ne peut s'arranger de petits profits ; que les planteurs françois , dans leur manière de vivre , ressemblent à nos payfans & fermiers ; & que nos planteurs , quoique rivalisés en dernier lieu par la magnificence de l'Inde , sont au nombre des membres les plus fastueux de l'empire. La réponse à cette difficulté ne se présente pas tout de suite ; mais aussi long-temps que la plus grande partie d'entr'eux dépenseront généreusement leurs revenus parmi nous , sans attendre ou demander que les intérêts les plus essentiels du pays soient abandonnés pour leur avantage , les Anglois ne seront pas jaloux de la profusion de cette partie très-considérable de la société , en ne murmurant pas de payer plus cher que leurs voisins les marchandises des îles ; mais si des espérances ou demandes de la même espèce devoient continuer , nous observerons seulement que ces corps sont trop accoutumés à imaginer que l'empire devoit être arrangé & approprié à leur intérêt , sans songer que leur intérêt devoit plutôt être arrangé & approprié à celui de l'empire.

Il n'y a point d'article , dont le prix extraordinaire paroisse si remarquable , que celui du rum.

Il est sûrement très-singulier , que non-seulement les plantations étrangères vendent à meilleur marché que nous , mais que les Américains même fournissent cet article de 25 à 30 pour 100 moins cher , & on dit même d'une plus forte qualité ; au moins d'une qualité qui est du goût des Indiens , des pêcheurs , & du bas peuple en général. Ceci paroît prouver qu'il y a quelque erreur fondamentale ; car d'assurer que les Américains peuvent tirer plus de rum de la même quantité de mélasses , cela paroît , au moins , contraire à la raison (1).

Il est cependant très-digne de l'attention des planteurs & des législateurs d'examiner les moyens de réduire le prix des marchandises des îles au niveau de celui des plantations étrangères. C'est

(1) Les habitans des îles , s'ils sont aussi habiles que les Américains , doivent avoir un grand avantage sur eux. On dit que 100 gallons de bonnes mélasses feront en Amérique de 100 à 105 gallons de rum. Les planteurs y ont soin d'avoir une maison pour bouillir & une pour l'alambique , qu'ils font aller ensemble : il faut plus d'un tiers de rum au-dessus de ce qu'en font ceux qui distillent les mélasses seules.

Si un muid de sucre donne plus de 40 gallons de mélasses , il n'est pas extraordinaire de faire de 70 à 80 , même 90 gallons de rum ; 65 gallons font une quantité modérée.

un objet de haut intérêt national , & qui augmenteroit infiniment les richesses & la navigation de ce pays-ci ; & si l'on considère en gros les productions des îles , c'est-à-dire le sucre , les mélasses & le rum , particulièrement le premier , dont la consommation est si universelle & si étendue , consommation qui est dans son enfance même en Europe , & encore plus en Amérique , il est probable que dans peu de temps , la nation qui possédera les îles à sucre les plus étendues & les mieux cultivées , qui les gouvernera comme il faut , fera maîtresse de la mer.

On doit donc faire une attention particulière à la navigation marchande des îles ; & pour l'encourager , ce doit être un objet principal , dans notre commerce avec ces îles , que nos vaisseaux y aillent chargés & en reviennent de même ; & telle est la proportion entre les provisions & vivres nécessaires aux îles , & leurs productions , qu'on pourroit y pourvoir en partie par un commerce direct , en partie par un commerce détourné ; mais cet objet a été fort négligé. Les vaisseaux anglois partoient souvent sur leur lest , quelquefois à demi-chargés , & s'en revenoient souvent avec une demi-charge , ce qui peut être arrivé par une mauvaise conduite à quelques égards. Les vaisseaux américains , par différens moyens , s'emparèrent de ce commerce ; ils avoient coutume de donner leurs

bois à moitié du prix courant à ceux qui vouloient charger leurs vaisseaux de sucre. Ceux-là étoient favorisés & renvoyés chargés dans peu de semaines; tandis que nos vaisseaux restoient souvent huit mois à attendre une cargaison, & à la fin ils étoient obligés de revenir à demi-chargés. Il s'en suivit que le nombre des vaisseaux à sucre de l'Angleterre diminua successivement : tous ceux qui y étoient intéressés s'en retirant le plus vite qu'ils pouvoient, entreprirent d'autres branches de commerce. Mais la Grande-Bretagne ne peut jamais être assez absurde pour laisser échapper de ses mains le transport des sucres ; si elle le conserve, il s'en suivra (1) qu'elle fournira ses colonies de provisions & marchandises, & il n'y a pas de raison pour supposer qu'on ne puisse mettre ceci sur un pied mutuellement avantageux à l'Angleterre & à ses îles. Mais si l'on n'y fait attention à propos, si les îles devoient être ouvertes aux Américains, au lieu d'avoir le frêt & les retours, non-seulement nous perdrons le grand avantage du frêt, mais aussi de la commission, &c.

(1) Le tonnage des vaisseaux, dont les droits ont été acquittés au dehors, & qui ont été envoyés aux îles angloises & étrangères dans l'année 1769, fut de 101,556 tonneaux ; mais ceci étant le tonnage enregistré, on doit y ajouter un tiers pour avoir le tonnage réel.

L'idée de fournir aux planteurs des îles des bois ; &c. de l'Amérique au premier prix en n'y ajoutant que le frêt ordinaire & la commission de 5 pour 100, est fondée sur le calcul suivant , ainsi que sur plusieurs autres, qu'on pourroit exposer ; en juin ou juillet, on peut envoyer un vaisseau d'ici, par exemple, à Philadelphie (ou à tout autre port en Amérique) avec une cargaison à frêt , qui est égal au frêt pour la Jamaïque ; supposons 600 liv. sterl. Il y arrivera en septembre , il sera chargé & partira en octobre , en novembre il arrivera à la Jamaïque avec un frêt de 500 liv. sterl. au moins , & la commission sur la cargaison montant à 2000 liv. sterl. , à 5 pour 100 , de 100 liv. sterl. encore. Il pourroit décharger cette cargaison , (même en différens ports), en décembre , & être chargé des premières dentées d'une nouvelle récolte , de manière à arriver en Angleterre en mai , & par ces moyens être prêt à faire le même tour l'année suivante. Ceci n'est pas une idée spéculative , car avant que nous ne fussions supplantés , ce commerce se faisoit avec succès par plusieurs maisons de Londres. Différentes autres manières de fréter des vaisseaux se présenteront ; quelques-uns pourront partir d'Angleterre en octobre , avec des marchandises , provisions , &c. les débarquer dans les îles , porter du rum en Amérique , faisant voile des îles vers la fin de janvier ,

loient
étoient
naines ;
nt huit
étoient
n suivit
Angle-
k qui y
e qu'ils
de com-
t jamais
es mains
e, il s'en
le provi-
de raison
ci sur un
terre & à
à propos ,
méricains,
seulement
frêt , mais

roits ont été
aux îles an-
101,556 ton-
é, on doit y

se charger de retour en bois, maïs, &c. pour les îles, où ils peuvent prendre du sucre, &c. & partir pour l'Europe en juin & juillet. On pourroit en envoyer d'autres d'Europe pour arriver dans les îles en juin; ils y prendroient du rum, &c. pour l'Amérique, faire voile au commencement d'août, & pendant les mois des ouragans, vendre leur rum, & charger des bois pour retourner aux îles, & y prendre les restes de la première récolte de sucre. Quelques-uns de nos vaisseaux peuvent prendre une cargaison au commencement du printemps, en vendre une partie aux Etats d'Amérique, puis y aller à la pêche, charger le reste de leur cargaison avec du poisson, de l'huile, des bois, &c. avec lesquels ils se rendront aux îles, & s'y chargeront de sucre & de rum. Quelques-uns des vaisseaux à sucre, outre un voyage aux îles, en ont fait un à la Baltique.

Si les négocians des îles redevenoient propriétaires de vaisseaux, ils pourroient, par le commerce indirect ci-dessus mentionné, être vraiment utiles à l'Empire aussi-bien qu'à eux-mêmes. La navigation exclusive à nos colonies leur sera avantageuse, & en même temps dissipera tous les doutes qui pourroient s'élever relativement à ces îles. Au lieu de cette inquiétude & de la jalousie occasionnées par la supposition, que les planteurs voudroient sacrifier nos autres colonies, & la navigation

gation de l'Angleterre , à leurs propres avantages réels ou imaginaires , & au lieu de regretter les prix extraordinaires que l'on paie pour leurs denrées , les amis de ce pays-ci concourront à l'envi à leurs souhaits & efforts pour procurer aux îles tout l'avantage qu'on pourra leur donner.

Pour ce qui regarde la détresse que les planteurs , &c. craignent qui n'arrive par le manque d'approvisionnement journaliers & réguliers de l'Amérique , cela est mal fondé ; il y a avis sûr que l'on n'équipe actuellement pas moins que quatre vaisseaux assez grands à Kingston , qui sont destinés au commerce entre cette place & Philadelphie ; & il faut remarquer qu'avant la guerre , il n'y eut jamais plus que ce nombre de vaisseaux marchands réguliers & constans entre ces ports. On équipe aussi actuellement , dans la Tamise & autres ports de ce royaume , plusieurs vaisseaux appropriés au commerce entre l'Amérique & les îles.

En tout donc , il paroît que , sans brèche à l'acte de navigation , & si les réglemens des proclamations actuelles demeurent en force , en moins de douze mois les îles seront approvisionnées de toutes choses d'Amérique dont elles ont besoin , & d'une manière aussi facile qu'en grande abondance , comme avant la guerre : & il s'en suivra de plus , que les profits seront concentrés entre nos propres négocians ,

en même-temps qu'il en résultera de l'emploi pour une multitude de matelots anglois.

Nos îles auront beaucoup d'avantages dans l'Amérique Septentrionale. Les états ne peuvent tirer d'ailleurs du rum , en quelque quantité , & d'une bonne qualité (1) ; & quoiqu'il paroisse que les Novangleterriens en aient distillé de grandes quantités avec les mélasses importées des îles , il étoit d'un mauvais goût , & fut en grande partie exporté le long des côtes , & dans les lieux déjà mentionnés. Une grande portion de leur propre consommation étoit fournie par nos îles , & a été établie ci-devant comme une de leurs plus grandes importations. L'importation du rum distillé par les Etats d'Amérique , dans le Canada & la Nouvelle-Ecosse , naturellement est arrêtée , & on doit empêcher , autant que possible , l'usage des sucres étrangers dans ces colonies.

L'accroissement de la consommation du sucre doit s'étendre de plus en plus , car l'usage n'en est pas commun encore dans une moitié de l'Europe. La consommation de l'Angleterre & de l'Irlande est si fort augmentée , qu'elle embrasse presque la totalité de ce que nos îles en produisent. La France

(1) Le rum de Démérari , (lequel , en grande partie , est envoyé par les planteurs des Barbades) , est bon ; mais en petite quantité , Surinam n'a qu'une distillerie.

augmente ses plantations de sucre ; une mauvaise conduite ou de l'extravagance seules peuvent empêcher nos îles de vendre à aussi bon marché que les François , quoiqu'actuellement ils vendent à un prix beaucoup plus bas. Les Espagnols cultivent seulement assez de sucre pour leur propre consommation. Les provinces méridionales des Etats d'Amérique ne réussiront jamais dans cet article , les gelées & les vents de nord ouest les en empêcheront. On a fait des essais à la Nouvelle-Orléans , & ils n'ont pas réussi. Ils s'ouvrira donc un champ vaste pour les colonies à sucre ; & puisqu'il est nécessaire de les soulager , il faut le faire par d'autres moyens que par le sacrifice de notre navigation marchande , pépinière de nos matelots. Le Canada & la Nouvelle-Ecosse fourniront bientôt amplement les articles principaux dont les îles ont besoin , excepté le maïs & le riz ; & s'il devoit y avoir de la difficulté à se procurer ces articles , l'orge , l'avoine , le seigle , & les pois que la Nouvelle-Ecosse , Saint-Jean & le Canada produisent en grande quantité , s'y substitueront très-bien , & dans l'opinion de quelques personnes , seroient de beaucoup préférables au maïs & au riz.

Si les Etats Américains faisoient des efforts pour payer leurs dettes (1) , leur commerce seroit chargé

(1) L'Amérique a mis du papier en circulation pour

de droits & de taxes , & les terres & productions
des fermiers seroient pour quelque temps chargées

200 millions de dollars , ou plus de 40 millions sterlings , & ensuite a emprunté. Une brochure dernièrement publiée à Philadelphie , & que l'on dit être écrite par M. Morris , fait monter la dette étrangère , au premier janvier dernier , à 7,885,085 dollars ; la dette domestique 34,115,290 dollars ; l'intérêt annuel à payer à 2,415,956 dollars ; on les croit plus considérables. Les dettes ci-dessus ne renferment pas le papier-monnoie déprécié dans les mains du public ; elles ne comprennent pas non plus les certificats de l'armée ou du commissaire , qui n'ont pas encore été retirés ou payés , ni les dettes des différens états pour leurs dépenses particulières & leur défense , qui sont très-considérables. Quoique les Américains disent que leur dette étrangère n'est que de 2 millions , & leur dette domestique environ de 7 millions , cependant on peut croire que la totalité de leur dette est au moins de 18 millions sterlings. La France a envoyé en Amérique (ceci ne fait pas partie de la dette) plus de 600,000 liv. sterl. en espèces ; elle a été obligée d'envoyer de l'argent , ses billets s'étant trouvés pendant long-temps de 20 à 30 pour 100 au-dessous du pair , tandis que les billets sur Londres étoient , à la même époque , au-dessus du pair à Philadelphie & à Boston. Vers la fin de la guerre , les billets de la France , à raison du paiement ponctuel de ceux qui avoient été précédemment tirés , s'élevèrent près du pair ; mais les acheteurs furent trompés ; la cour de France a arrêté le paiement pour douze mois , en promettant des intérêts. Les propriétaires de ces billets , au besoin d'ar-

de très-lourdes impositions. Si donc l'agriculture ;
le commerce & la pêche du Canada , de Saint-

gent, furent obligés de donner un escompte de 16 à 20 pour 100, pour en tirer de ces billets ; cette perte fut une des causes de plusieurs faillites capitales. De ceci on peut, de bonne foi, conclure qu'il n'y a pas apparence que le crédit ni le papier de la France soit au pair avec ceux de l'Angleterre, en Amérique.

On a demandé ce qu'étoit devenu l'argent que nous avons envoyé en Amérique, pendant la guerre ; il y a eu fort peu d'argent envoyé officiellement en Amérique après la première ou la seconde année de la guerre ; durant cette période, ceux qui avoient contracté pour fournir de l'or à l'armée, envoyèrent une grande quantité d'espèces du Portugal ; mais trouvant que les frais d'assurance & de fret diminuoient le gain du contrat, on imagina de fournir l'armée sans envoyer plus d'espèces qu'il n'en falloit précisément pour rendre les agents des contractans maîtres du change, ce qui fut fait en envoyant de petites quantités par occasion. Ces agents, dans différentes parties de l'Amérique, tiroient sur les contractans, en faveur de telles personnes qui avoient occasion de faire des remises en Angleterre ; de manière que, dans le fait, notre armée, à l'autre côté de l'Atlantique, étoit payée & entretenue par nos manufactures au lieu d'argent, ce qui, en quelque manière, peut rendre raison de l'aisance avec laquelle il paroît qu'ont été faites des opérations si dispendieuses, & du peu d'espèces qui a paru être en circulation ; là où l'on s'étoit exposé à de si grandes dépenses ; mais une portion de l'argent qui y a été, est revenue, & circule en grande

Jean, de la Nouvelle-Ecosse & du cap Breton ;
restent non-seulement libres , mais reçoivent des

partie chez nous. Beaucoup de sujets anglois , dans la Nouvelle-York , ont de grandes sommes en leur possession ; ils en emporteront de très-considérables en émigrant de là à la Nouvelle-Ecosse. Les Hollandois & les Allemands , dont le nombre est considérable , en ont amassé ; & on croit qu'il y a de grandes sommes cachées. Une partie est allée dans le pays pour l'achat de provisions ; beaucoup de provisions ne pourroient être apportées clandestinement , & la plus grande partie de l'argent est retournée à New-York , &c. pour acheter des marchandises angloises , ou des lettres de change , que l'on a envoyé en payement en Europe & aux îles. L'argent ou les espèces des Etats Américains , avant l'acte de non-importation , qui eut lieu en 1775 , se calculoient être entre deux & trois millions. Ils n'ont reçu des espèces de France ou de la Havane , ou d'autres pays étrangers , qu'à la fin de l'année 1780 ; & on peut présumer que , sur ces entrefaites , des saignées différentes & continues avoient épuisé les états de plus de la moitié des espèces ci-dessus mentionnées. En 1780 , très-peu des plus riches négocians dans les provinces révoltées étoient en possession de 100 liv. sterl. en espèces , ou auroient pu les trouver. Depuis 1780 jusqu'à la fin de la guerre , il y a eu une importation d'argent de la Havane en petite quantité , & en plus grande de la France ; cependant il n'est point du tout probable que l'espèce importée dans cette période , ait remplacé celle qui avoit été exportée auparavant depuis 1775 jusqu'en 1780 ; mais comme le papier-crédit étoit entièrement détruit en 1780 & 1781 , l'espèce

encouragemens à propos, les conséquences importantes en sont trop évidentes, pour avoir besoin

devint le seul medium de la circulation ; & ceci rendant le peu de commerce qui s'y faisoit plus certain, engagea quelques-uns de ceux qui avoient jusques-là caché leur argent, à le mettre dans la circulation : & le pays n'ayant rien vu dans les marchés & le commerce, depuis près de cinq ans, que du papier, fut surpris de voir tout le monde avec de l'argent dans les mains, & de là conclut précipitamment que la quantité en avoit été, par quelque moyen, augmentée ; d'autant que le jugement le plus probable & le plus favorable au pays, est que les manques précédens avoient été remplacés par les espèces de France & de la Havane. La fin de la guerre a fermé ces deux sources, & depuis on a envoyé & on envoie tous les jours de grandes sommes d'argent d'Amérique en Europe, faute d'autres articles pour faire des remises ; & les Américains n'ont actuellement d'autre ressource, pour se procurer des espèces, que celle de notre flotte & de notre armée à New-York. Il est aussi arrivé à New-York, de Philadelphie, une somme considérable d'argent, gagné par un commerce avantageux à la Havane, pour acheter des marchandises angloises, ou des lettres de change, & beaucoup d'argent passa de Philadelphie, & autres parties des Etats Américains, à Saint-Eustache, avant qu'elle fût prise, pour acheter nos marchandises des Hollandois ; de manière qu'il n'est pas probable qu'il reste beaucoup d'argent en Amérique par suite de la guerre, mais bien qu'elle en aura beaucoup moins qu'elle n'en avoit avant cette guerre. Ses exportations ont prodigieusement diminuées, & quelquefois

d'un plus grand jour & de plus de détail. Les distilleries, les pêcheries, & la construction des vaisseaux, ont été jusqu'ici les seules ressources & le soutien du commerce des états de la Nouvelle-Angleterre. Une grande quantité de vaisseaux, lorsqu'ils étoient construits, étoit envoyée aux îles avec des cargaisons de mérein, gros bois & poisson; & en Europe, pour y être vendu ou prendre du frêt; une grande partie du rum distillé dans les Etats d'Amérique, étoit consommé dans la Nouvelle-Ecosse, dans le Canada & dans les pêcheries sur les bancs de Terre-Neuve, &c. mais on peut tirer aussi grand profit des distilleries dans la Nouvelle-Ecosse, que dans aucune autre partie du continent, si on pensoit que ce fût une bonne politique; il en est de même de l'importante entreprise de la construction des vaisseaux; & il est de la dernière évidence que la Nouvelle-Ecosse & l'île de Saint-Jean sont mieux situées pour les pêcheries, qu'aucun autre pays quelcon-

presque cessé. La plus grande partie des marchandises envoyées de la Grande-Bretagne a été payée argent comptant. Sans l'idée d'affamer nos gens, les Américains auroient gagné tout notre argent; ils se seroient montrés meilleurs politiques, s'ils avoient souffert que les provisions allassent publiquement à New-York: cela les eût mis en état de soutenir la guerre.

conque. Enfin , si l'on donne l'attention requise à la Nouvelle-Ecosse & à l'île de Saint-Jean , les terres dans ces provinces , de peu de valeur à présent , augmenteront de prix plus rapidement qu'on n'a pu d'abord l'imaginer , & leurs productions à tous égards seront plus abondantes & s'amélioreront (1).

(1) Des lettres de la Nouvelle-Ecosse disent que les réfugiés sont très-contens du pays , de l'attention & de l'hospitalité des habitans & des officiers des garnisons. Cette province & Saint-Jean demandent une attention immédiate , au moment que des multitudes de réfugiés sont occupés à chercher des établissemens & de l'emploi.

Le climat de la Nouvelle-Ecosse n'est point du tout selon l'idée qu'on en a donnée ; il n'est pas plus froid que celui de Massachusett ; & l'air de la mer autour de la péninsule de la Nouvelle-Ecosse , la rend plus tempérée , en été comme en hiver , que la première , laquelle , étant un continent , est refroidie par les vents qui soufflent au-dessus des quantités de neiges dont sont couvertes les parties septentrionales de ce grand continent. La partie intérieure de la Nouvelle-Ecosse , qui est belle , est trop peu connue ; ceux qui n'ont vu qu'Halifax & les ports , en jugent par la côte hérissée de rochers. Les brouillards , qui sont fréquens sur cette partie de la côte , vers le banc de Terre-Neuve , cessent généralement à l'île de Scateri , & ne s'étendent pas dans le pays plus de trois ou quatre milles. L'entrée du port d'Halifax peut quelquefois être difficile ; mais il y a une quantité des plus beaux ports le long de la côte. La Rivière Espagnole , au cap Breton , deviendra un établis-

Si nous conservons les loix de notre navigation dans leur entier, on sent bien comment il convient que le Canada & la Nouvelle-Ecosse soient à l'égard de nos îles; nous devrions donc mettre ces colonies sur le meilleur pied possible (1), &

sement considérable. Il est près des François; il a un excellent port pour les vaisseaux de guerre, & devrait être fortifié.

(1) Depuis la publication de ces observations, l'auteur a été informé qu'on a envoyé des instructions sur l'acte de Québec au gouverneur du Canada, par lesquelles il lui est positivement enjoint d'accorder la jouissance du droit d'*habeas corpus* à chaque sujet, comme étant son droit de naissance. L'auteur ne fait pas si le gouverneur s'y est conformé dans toutes les circonstances pendant la guerre; mais par-tout où le droit d'*habeas corpus* est en force, le gouvernement ne peut passer pour y être militaire. Conséquemment les personnes des Canadiens sont dans une aussi grande sécurité que celles des citoyens de Londres. On dit aussi que les plaintes contre la forme de gouvernement qui y existe à présent, ne viennent que de peu de personnes; que les Canadiens le préfèrent à tout autre, c'est-à-dire que 99 sur 100 l'approuvent. Si c'est un fait, il renverse toutes mes observations au sujet de ce gouvernement; il est plus respectable que toutes les théories qu'on pourroit imaginer. On ajoute que quoique les Canadiens n'aient pas l'épreuve par jurés dans le civil, ils l'ont au criminel; & que les habitans de l'Ecosse, aussi-bien que des autres pays, ne se plaignent pas, parce qu'ils n'ont pas l'épreuve par jurés dans les cas civils. Quant à la sé-

il faudroit changer le gouvernement du Canada. Mais cette entreprise est délicate & difficile , & quelques-uns de nos plus habiles politiques y feront des objections. Que les Canadiens, en général, soient mécontents de leur gouvernement actuel , cela paroît prouvé par les secours & l'appui qu'ils ont donné à l'armée américaine , lorsqu'elle étoit dans le Canada (1). Si nous ne sommes pas assez prudens pour leur donner une constitution & un gouvernement libres , conformes aux souhaits des habitans , l'encouragement & les secours qu'ils recevront de leurs voisins , peuvent faire naître le desir d'un gouvernement indépendant de la

curité de leur propriété , on dit que le conseil législatif ne peut exercer aucune autorité , qu'elle ne dérive d'un acte du parlement ; il ne peut imposer d'autres taxes sur le peuple , que les taxes locales & paroissiales , telles que chaque corporation & assemblée des paroissiens peuvent imposer en Angleterre. Par conséquent, on ne peut toucher arbitrairement à aucune propriété des Canadiens.

(1) Cela ne provient pas d'un desir de retourner au gouvernement de la France. Ils avoient déjà l'expérience de l'avantage d'appartenir à l'Angleterre. Ils étoient tenus dans la pauvreté sous le gouvernement françois ; ils sont devenus riches sous le nôtre. Leurs prêtres avouent qu'ils ont perdu beaucoup de leur influence. Les Canadiens François étoient mécontents ; mais ceux qui s'y sont établis depuis la paix de 1763 , l'étoient encore davantage. Nous expliquerons la cause de leur mécontentement.

Grande-Bretagne. Une police militaire n'est pas bonne pour une ville , excepté dans un état de guerre ; mais elle est totalement insuffisante pour le gouvernement d'un grand pays , tel que le Canada (1). Les frais exorbitans des tribunaux , ce qu'il en coûte pour y obtenir justice dans les cours (2) , & dans plusieurs cas leur grand éloigne-

(1) Le côté septentrional de la province de Québec , depuis le détroit jusqu'à la rivière de Saint-Jean , qui le sépare du Labradore , a 1200 milles de longueur , sur environ 150 de largeur , non compris la partie méridionale de la rivière de St-Laurent. Il est de beaucoup trop grand pour un seul gouvernement ; mais il est fort incertain qu'il soit d'une bonne politique à l'Angleterre d'encourager des établissemens au-dessus de Montréal. La Nouvelle-Ecosse fera deux gouvernemens ; la division est sensible. Le beau port de Passamaquady est une bonne situation pour en faire une ville frontière. Si les régimens provinciaux qu'on doit mener à la Nouvelle-Ecosse , & qui doivent y être licenciés , étoient mis sur un bon pied , ils continuèrent à être de grand service , & poser les fondemens de la sûreté pour l'avenir. Comme les officiers doivent avoir la demi-paie , & habiter le pays , une petite dépense de plus mettroit ces régimens en état de s'assembler à certaines occasions , & deux bataillons réguliers à Halifax suffiroient , avec eux , pour cette province , à moins qu'il ne soit nécessaire d'avoir un autre bataillon vers les frontières de la Nouvelle-Angleterre.

(2) Leurs tribunaux ont été mis sur un pied respectable , & depuis peu on a établi des monnaies modérés .

ment, sont regardés comme des griefs onéreux, & les Canadiens s'en plaignent hautement. Si nous pouvions découvrir quelle sorte de gouvernement ils aimeroient le mieux, s'ils pouvoient s'accorder dans leurs idées sur la meilleure forme de gouvernement, nous devrions le leur accorder au gré de leurs desirs, excepté en tels points qui choqueroient les intérêts essentiels de commerce du pays qui les nourrit, les encourage & les protège. Il faudroit bannir tous griefs, & toute source de jalousie ou de soupçon; chaque habitant craindroit alors un changement de gouvernement comme le plus grand mal; chacun seroit prêt à prendre les armes pour sa défense, & ce ne seroit que par ces moyens que l'on conserveroit ces provinces. La Grande-Bretagne ne devoit, à l'avenir, y imposer aucune taxe, & n'en lever aucune, que pour leur propre avantage, & pour leur défense & sûreté (1), lorsqu'ils seroient en état, ils payeroient toutes leurs dépenses, & les appointemens

(1) Rien ne pouvoit être plus impolitique & d'une tendance plus dangereuse dans le temps où on l'a fait, que la loi passée depuis peu dans la Floride de l'est, pour lever un revenu perpétuel de 5 pour 100 sur le commerce étranger, à la disposition du parlement. Il auroit peu produit; & il eût paru suggéré par des gens en pouvoir, contraires aux principes qu'il étoit si nécessaire d'établir.

n'est pas
état de
nte pour
ue le Ca-
naux, ce
dans les
l'éloigne-

e Québec,
ean, qui le
ur, sur en-
méridionale
trop grand
ort incertain
l'encourager
Nouvelle-
sensibile. Le
tion pour en
nciaux qu'on
vent y être
uèrent à être
sûreté pour
demi-paie,
mettroit ces
occasions, &
t, avec eux,
nécessaire d'a-
la Nouvelle-

ped respec-
es modérés.

fixes de leurs gouvernemens, &c. A présent, ils n'ont pas de représentans ; ils devroient avoir une assemblée générale, & la procédure par jurés, dans le civil comme dans le criminel. Si leur constitution est formée sur le meilleur des plans de nos ci-devant colonies (1), elle en tirera beaucoup d'habitans, en donnant asyle à ceux qui seront opprimés, & à ceux qui sentiront le bonheur de vivre sous le gouvernement britannique & de partager ses avan-

(1) Dans quelques-unes des colonies, le conseil étoit nommé par la couronne, & les charges étoient tenues durant le bon plaisir. Dans d'autres colonies, les habitans le choissoient tous les ans. Le conseil devroit être moins dépendant de la couronne, & entièrement indépendant du peuple ; ses membres ne devroient posséder leurs charges qu'autant de temps qu'ils se conduiroient bien. Si le préjugé ou la politique semblent exiger que les protestans seuls soient du conseil, cependant les catholiques romains devroient être éligibles comme membres des assemblées. Le conseil suffiroit pour leur en imposer. L'Europe actuellement délivrée, en grande partie, du fanatisme, des artifices des prêtres, & de la politique qu'ils soutenoient, pourroit apprendre de l'Amérique à être libérale dans ces matières. Les protestans ont été élus de l'assemblée du Maryland par les catholiques romains. Cependant dans les mesures les plus salutaires, nos ministres, par une prudence timide, craignent d'exciter les clameurs de la bigoterie, & de fournir aux ennemis de leur pays l'occasion de faire du mal & d'exciter la sédition.

tages ; ces provinces deviendront bientôt puissantes , & des objets d'envie pour ceux qui ont préféré l'anarchie , la confusion & des taxes pesantes , au gouvernement juste & sage que les commissaires leur ont offert. Mais à moins qu'on ne leur donne une constitution libre , les émigrations des Etats d'Amérique (lesquelles , on peut s'y attendre , seroient très-considérables) ne tendront qu'à affoiblir la puissance du gouvernement dans ce pays , & à produire une révolution. Ce peut être le meilleur , & le seul moyen d'y prévenir le desir de se séparer de ce pays-ci , car avec une constitution convenable , les Canadiens pourroient être un peuple aussi heureux qu'aucun autre sur la terre ; & l'indépendance , c'est-à-dire leur séparation de ce pays-ci , seroit pour eux la plus grande malédiction , en les privant des grands & nombreux avantages qu'ils auront sur les Etats Américains , tant qu'ils feront partie de l'empire britannique. Il est évident que si ils se joignoient à l'union , ils tomberoient dans un état beaucoup plus signifiant.

Si même ils étoient conquis , les états conquérans devroient les laisser à leur propre gouvernement ou dans l'indépendance. Comme Etat Américain , tous les obstacles s'opposeroient à leurs progrès. La paie des garnisons , l'avantage de recevoir de l'argent de l'Angleterre & de fournir

ses marchés , donneront de la vivacité à leur commerce ; & il s'en suivra que tant que nous nous conduirons de manière à fixer leur choix , ils préféreront dépendre de nous. Rien ne peut nous conserver ces pays comme le théâtre à venir de nos établissemens , que leur propre volonté & leur consentement , sans lesquels ils ne méritent pas d'être gardés. On n'y parviendra qu'en leur procurant tels avantages qui rendent leur situation politique & commerciale préférable , en la comparant à celle des Etats Américains ; & on devrait éviter toute mesure qui gêneroit plus que ne l'exige l'utilité réelle de la mère-patrie. Il faudroit révoquer les loix pénales qui peuvent actuellement exister dans nos colonies contre les catholiques romains , comme elles l'ont déjà été par les Etats d'Amérique. Les catholiques romains se sont montrés bons sujets pendant toute la guerre. Il y en a plusieurs dans la Nouvelle-Ecosse & à Saint-Jean , particulièrement quelques-uns d'ancienne race acadienne , qui se sont conduits de même. Procurer de l'aïssance & du contentement aux hommes , c'est le meilleur moyen de les fixer & de leur donner de la répugnance pour le changement. Les loix pénales ne sont que cruauté & injustice , lorsqu'elles ne sont pas nécessaires ; elles sacrifient le bonheur & l'utilité d'un grand nombre de sujets paisibles à l'humeur méprisable d'une

jalouſie chagrine ; & telle qu'ait été la cauſe de cette précaution , elle eſt ſûrement à ſa fin.

On a contéſté , & on peut contéſter , qu'il ſeroit utile d'encourager des établiſſemens dans l'île de Terre-Neuve. On peut faire des objections contre les pêcheries ſédentaires dans l'Atlantique , en les enſiſageant ſous tous leurs points de vue ; mais qu'il ne ſoit pas encore plus dangereux de ſouffrir que des établiſſemens ſe forment eux-mêmes ſans ſyſtème , cela peut à peine être mis en queſtion ; à 8000 Anglois & Irlandois employés dans les pêcheries , reſtent dans l'île. Leur occupation , dans l'hiver , eſt de ſe procurer un peu de fourrures , de couper du bois , de préparer des bois de charpente pour les échafauds de pêcheurs , de conſtruire & réparer des bateaux , & de pêcher quand le temps le permet ; ils prennent l'avantage des premiers momens de la ſaiſon dans leurs chaloupes & bateaux , & ils ont des cargaiſons toutes prêtes pour ceux de nos vaiſſeaux marchands qui arrivent le plutôt ; on dit que le meilleur poiſſon eſt celui qui ſe prend en hiver. La traversée de l'Angleterre ou de l'Irlande à Terre-Neuve ou au banc , ſe fait rarement dans moins d'un mois ou cinq ſemaines. Les Novangleterriens y alloient dans dix ou douze jours , ce qui leur donnoit un avantage manifeſte. Les établiſſemens de Terre-Neuve & de la Nouvelle-Ecoſſe auront le même

avantage sur les Novangleterriens, que ceux-ci avoient sur nous. Les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse peuvent prendre l'avantage du beau temps, & finir leur course sur les bancs voisins pendant l'hiver, ce que ne peuvent faire les Novangleterriens; mais on ne voit pas pourquoi il ne seroit pas aussi avantageux d'avoir des établissemens à Terre-Neuve qu'à la Nouvelle-Ecosse; cependant on ne peut les conseiller sous le système présent qui fait des gouverneurs des commandans des flottes, ceux-ci ne restant pas dans ces parages plus de trois ou quatre mois par an; ce qui ne mérite pas le nom de gouvernement (1). Quoique, à raison de la nécessité de veiller sur les pêcheries, il puisse être à propos d'investir l'amiral du commandement sur terre & sur mer, comme on l'a fait jusqu'à présent, lorsqu'il est à son poste; il paroît certainement nécessaire d'avoir un lieutenant-gouverneur pour l'aider & commander en son absence. Mais si on néglige l'occasion présente de former des gouvernemens dans les colonies qui nous restent, elle ne se retrouvera jamais. C'est ici le moment, tandis qu'elles sont dans leur enfance, où cela peut se faire d'une manière convenable & sans beaucoup de difficulté; & si

(1) L'officier qui commande les vaisseaux de guerre dans cette station, est toujours gouverneur.

leur navigation est encouragée, sûrement leurs matelots étant reçus aux mêmes avantages que les matelots anglois, devroient être sujets aux mêmes services. En formant les gouvernemens de nos anciennes colonies, on avoit négligé les principes convenables; & depuis ce temps-là, des ministres souvent temporisant, quelquefois ignorans, ont cédé à des clameurs intéressées; nous en avons éprouvé la conséquence. La vérité est, qu'ils avoient d'abord été formés presque sans système. Nous aurions dû, en les encourageant à propos, les conduire au point de ne pas être en rivalité avec nous; & nous n'aurions dû encourager les établissemens de colonies, que dans les endroits dont les productions n'auroient pu faire tort aux nôtres, mais auroient enrichi & employé les colons, en fournissant des matériaux pour le commerce.

Le Canada & la Nouvelle-Ecosse, dans leur concurrence avec les Etats d'Amérique, auront beaucoup d'avantages particuliers. Nous devons conserver aux colonies qui nous restent ceux auxquels elles ont droit. Nous le devons aux loyalistes (1). Les habitans de Nantucket & ceux des

(1) Tous les encouragemens ou avantages donnés au Canada & à la Nouvelle-Ecosse, seront amplement accordés aux loyalistes, qui pourront s'y établir & qui le méritent si bien.

côtes où l'on pêche passeront dans la Nouvelle-Ecossé , pour y jouir des avantages supérieurs de nos pêcheries ; il en passera aussi d'autres parties des Etats Américains , à raison des différens avantages dont les sujets britanniques devroient jouir exclusivement. Si nous ne réservons pas ces avantages à nos propres colonies , non contents de sacrifier les loyalistes & leur propriété aux rebelles , sacrifice irréparable & à jamais avilissant , nous continuerons d'encourager la rébellion (1). Mais si les colonies qui nous restent sont mises sur un bon pied , rien ne seroit plus contraire à leur intérêt que d'être séparés de nous , soit par la révolte , soit par la conquête.

On dit qu'il convient que nous recherchions de commercer avec les Etats Américains.

Leurs traités avec la France & la Hollande , défendent , en termes exprès , de nous mettre sur

(1) Il est nécessaire d'adopter un système fort différent pour l'existence du gouvernement. Le dernier ministère paroît avoir agi sur des principes tels que s'il s'élevoit une rébellion ou une guerre civile , on ne peut supposer qu'aucun homme raisonnable ou raisonnant soutienne le gouvernement , jusqu'à ce qu'on ait réparé ce qui a été fait. Les articles préliminaires nous apprennent qu'il y a tout à perdre en soutenant les loix , & tout à gagner par la rébellion.

un meilleur pied que ces pays (1). L'état de nos manufactures nous dispense d'un soin qui n'est pas nécessaire ; & en général , rien n'est plus foible que de solliciter le commerce (2). L'Amérique

(1) Par l'art. II du traité entre la France & les Etats-Unis de l'Amérique , « le roi très-chrétien & les Etats-Unis s'engagent mutuellement à n'accorder aucune faveur particulière aux autres nations , à l'égard du commerce & de la navigation , qu'elle ne devienne immédiatement commune à l'autre parti , qui jouira librement de la même faveur. »

(2) En tentant sans nécessité & en vain de courtiser les Américains pour le commerce , nous mécontenterons des nations avec lesquelles nous avons de grandes correspondances , & feront tort au commerce le plus avantageux dont nous sommes en possession. Nos exportations à la Baltique & au nord de la Hollande , sont égales à ce qu'ont jamais été nos exportations aux Etats Américains , & la plus réelle navigation angloise s'est portée vers le nord , plus que dans aucun temps aux Etats d'Amérique. Avant la guerre , un très-petit nombre de vaisseaux anglois fréquentoient les ports au nord de Philadelphie ; ils alloient principalement aux états du sud.

LISTE des vaisseaux qui ont passé le Sund , en allant à la Baltique ou en en revenant , pendant les trois ans qui ont précédé 1782 :

Nations.	Vaisseaux en 1779.	Vaiff. 1780.	Vaiff. 1781.
Anglois	1651.	1701.	2001.
Hollandois	2075.	2058.	9.
François			

tirera de nous ce qu'elle ne pourra avoir ailleurs à plus bas prix & de meilleure qualité ; & ce que nous tirerons d'elle , elle nous le vendra à aussi bon marché qu'aux autres. Mais à d'autres égards , elle prendra un ton d'importance ; elle participera de la nature des hommes nouveaux ; elle s'est abandonnée & s'abandonnera à une insolence puérile : en cela , peut-être , elle ne se montrera pas fort différente de sa mère , mais elle a du jugement & elle est instruite ; tous ses habitans , sous l'une & l'autre forme , sont commerçans , & sous ce rapport en particulier , ils ont des connoissances & de l'intelligence (1). La

Le nombre des vaisseaux anglois qui alloient à Hambourg & autres ports du nord , étoit aussi très-considérable ; mais des 2001 vaisseaux anglois qui ont passé le Sund en allant à la Baltique & en en revenant , la plus grande partie ont fait deux voyages ; & probablement nous n'avions pas plus de 6 ou 700 vaisseaux employés à ce commerce.

Le commerce hollandois & françois à la Baltique , se faisoit par les vaisseaux neutres. Beaucoup de vaisseaux marchands hollandois naviguoient sous le pavillon impérial , suédois , prussien , russe ou danois ; & quelques vaisseaux anglois ont fait la même chose ; par-là ils ont considérablement épargné sur les primes d'assurance.

(1) Ils manqueroient grandement de jugement & d'intelligence , s'ils refusoient leurs bois ou provisions à nos vaisseaux. Ils ne pourroient prendre des moyens plus cer-

vérité est, qu'en Angleterre nous avons peu besoin de ses productions, excepté le tabac commun. Le meilleur tabac croît dans les îles & dans l'Amérique Méridionale. L'indigo des îles & de l'Amérique Méridionale est infiniment meilleur que celui de l'Amérique Septentrionale; mais quoique nous puissions les avoir d'aussi bonne ou de meilleur qualité ailleurs, il faut que nous les

tains & plus efficaces d'encourager & d'établir le commerce rival des colonies qui nous restent. Ils seroient complètement ce que la législation angloise devoit faire; ils donneroient l'approvisionnement exclusif de nos îles aux domaines britanniques. On peut remarquer ici, qu'il n'y a que des gens très-peu prévoyans qui puissent supposer que l'Irlande continuera à donner l'exclusif dans ses marchés à nos îles d'Amérique, à moins qu'elle ne conserve le même exclusif dans les marchés des îles. Excepté les toiles, l'Irlande n'a de commerce de conséquence qu'en provisions. Le système actuel encourage les Etats Américains à entrer en commerce avec elle. Personne ne peut douter du grand avantage du commerce d'approvisionnement que fait l'Irlande; c'est ce commerce principalement qui met l'Irlande en état de fournir autant de matelots à l'empire. Les exportations suivantes de 1776, serviront à faire voir combien il est évident qu'il ne devoit pas être découragé. Barrils de bœuf 203,685; de porc 72,714; fêches de lard 24,502; du beurre 272,411. quintaux; langues 67,284; avoine 93,679 quartes; gruau d'avoine 39,428 barrils; harengs 25,292 barrils.

tirions des Etats Américains , ainsi que les munitions navales & autres articles , en retour de nos marchandises & au lieu d'argent. Pour égaliser les retours aux envois , il faudra faire passer en Angleterre de grandes quantités de tabac , & en le prenant en échange des produits de nos manufactures , nous pouvons être en état d'en donner le meilleur prix. L'autre principal avantage que nous tirions du commerce du tabac , c'étoit d'employer nos vaisseaux & nos matelots. Nous en manufacturons peu pour l'exportation ; nous l'asfortifions pour les marchés d'Europe , & il peut encore s'en exporter une grande partie d'ici à ces marchés. Nous aurons abondance de vaisseaux de transport & de matelots sans emploi , pour porter nos marchandises en Amérique , & pour faire le commerce des îles ; & loin d'abandonner aucune branche de commerce , nous devrions nous appliquer à empêcher que nos matelots , se trouvant sans emploi , ne passent chez les Américains. Il y a de grandes raisons de craindre ce malheur ; à présent il arrive tous les jours. Nous ne pouvons donc être trop attentifs à prévenir les progrès d'un mal , qui affecte radicalement les intérêts de la Grande-Bretagne.

Au lieu d'exagérer la perte que nous faisons par le démembrement de l'empire , nos pensées

peuvent s'employer plus utilement à observer quelle est réellement notre situation , & quels sont les plus grands avantages que nous pouvons en tirer. On la trouvera meilleure que nous ne nous y attendons ; & l'indépendance des Etats Américains , nonobstant leur liaison avec la France , ne paroît pas devoir nous nuire aussi essentiellement qu'on l'a craint , excepté à l'égard de la navigation marchande , la pépinière des matelots , ce qu'il est en notre pouvoir de prévenir en grande partie. Le port de ce que nous avions coutume d'envoyer en Amérique , étoit beaucoup moindre que celui des articles que nous en tirions ; un petit nombre de vaisseaux de tabac suffira pour rapporter tout ce que les Etats Américains consomment des produits de nos manufactures. Nous devons donc retenir la navigation marchande partout où il nous sera possible de le faire. Mais le besoin de nos marchandises croîtra continuellement avec l'accroissement de population de l'Amérique. Les politiques découragés , peuvent tirer quelque consolation de l'apparence qu'il y a , que si les Etats Américains étoient dans la suite en état de manufacturer pour eux-mêmes , de nouveaux canaux s'ouvriraient au commerce , & que les parties intérieures du continent exigeraient un approvisionnement inépuisable. Les marchandises

angloises remonteront pendant des siècles les grandes rivières de ce continent , & par le moyen d'une navigation intérieure très-extraordinaire (1),

(1) Il est remarquable qu'il n'y a qu'un mille de portage entre la rivière Cayahoga, qui se jette dans le lac Erie, lequel joint la rivière Saint-Laurent, & la rivière Muskingam qui se jette dans l'Ohio, & communique au golfe du Mexique. Quoique la navigation des rivières de Saint-Laurent & de Mississipi soit obstruée dans l'hiver & dans le printemps, dans la première par la glace, & dans la dernière par la rapidité des eaux ; & quoique la distance ne soit pas plus que de 60 milles entre la partie navigable du Potomach, qui se jette dans la Chésapéak, & une branche navigable de l'Ohio. Cependant la rivière Saint-Laurent, les lacs, l'Ohio, & le Mississipi, aussi bien que les rivières Oneydo, Moharok, & Hudson, comme nous l'avons déjà dit, seront les communications principales du vaste pays au-delà des montagnes. La navigation du Potomach, huit milles au-dessus d'Alexandrie, ne pourra se faire qu'avec des bateaux plats. La Susquehanna étant remplie de courans & de chrites, & n'étant pas profonde, la navigation de cette rivière est mauvaise. Toutes les rivières des Etats Américains qui se jettent dans l'Océan, ont en général une mauvaise navigation, qui ne peut se faire que par des vaisseaux de 5 à 30 tonneaux, excepté à la hauteur à laquelle la marée arrive. Mais le Mississipi n'a point de marée, & les rivières qui s'y jettent coulent à travers un pays plat & sont navigables jusqu'à leurs sources.

La moitié de cette rivière nous a été réservée par le

se répandront dans un pays plus fertile , plus susceptible de population , & avec le temps de plus d'extention que tous les Etats Américains. L'abandon d'un tel pays , par le dernier traité honnête , a profondément blessé l'honneur , & par suite la constitution (1) de l'Angleterre , & les

traité provisionnel avec les Etats Américains ; mais dans le traité avec l'Espagne , on n'a pas fait mention du droit à la moitié , là où le pays appartient des deux côtés à cette puissance. Si nous avions gardé les Florides , l'Angleterre eût été l'allié le plus nécessaire de l'Espagne ; le Canada & la Nouvelle-Ecosse sur les derrières , & les Florides en front , eussent tenu en échec & prévenu les entreprises des Etats Américains contre la Nouvelle-Espagne. Les Indiens qui sont puissans du côté des Florides , beaucoup plus qu'ailleurs , seront bientôt animés contre les Espagnols. On leur fournira des armes & des munitions. Ces provinces eussent été une bonne barrière entre les Etats d'Amérique & nos îles. Dans nos mains , elles se seroient peuplées par l'émigration des loyalistes & à raison d'autres avantages , au lieu de rester presque désertes sous le gouvernement espagnol ; & si on les considère comme un frein à opposer à l'Espagne , son commerce pourroit être plus efficacement molesté des ports de la Floride , (près desquels chaque vaisseau qui part du golfe du Mexique & de la Havane est obligé de passer) , que de Gibraltar ; il n'y a pas de plus beau port que celui de Spiritu-Santo , ou la baie de Tampa , dans la Floride de l'est.

(1) En s'adressant au parlement pour autoriser la cou-

Etats d'Amérique pourroient très-bien recevoir, avec étonnement, ce don inattendu ; cependant ce don, quoiqu'humiliant pour nous & sans nécessité, sera vain & inutile, sinon préjudiciable au nouveau souverain. L'autorité du congrès ne pourra jamais se maintenir sur ces pays éloignés & sans bornes (1), & ses sujets de nom, imiteront &

ronne à faire la paix avec l'Amérique, c'est reconnoître que la prérogative royale n'a pas le droit de démembrer l'empire ; mais l'acte qui a été passé à cette occasion, ne donne aucunement le droit à la couronne de démembrer la province de Québec (formée par un acte du parlement) dont aucune partie n'étoit alors en rébellion, ni au pouvoir des rebelles. L'acte, après avoir fait mention, nom par nom, des treize colonies révoltées, donne pouvoir à sa majesté, « de conclure paix ou trêve avec lesdites colonies, nonobstant toute loi ou acte du parlement, raisons & faits à ce contraire. » Et aussi « de casser, annuler, & révoquer, ou suspendre pour un temps l'effet & les conséquences de tout acte ou de tous actes du parlement, qui ont rapport auxdites colonies » ; mais cet acte ne donne aucun autre pouvoir.

(1) Ils ne tireront aucun avantage des Etats Américains, & ils seront peu disposés à partager leurs taxes & fardeaux. Les établissemens du côté occidental des montagnes Allégany, sont déjà très-considérables. Vingt mille ames au moins se sont établies pendant la guerre, sur les rivages de l'est de l'Ohio, depuis Pétersbourg jusqu'à Kentuck ; & l'assemblée de la Pensylvanie a déjà été obligée de faire

multiplieront bientôt les exemples de l'indépendance. Mais il faudra, long-temps avant, que les Américains puissent manufacturer pour eux-mêmes. Leurs progrès seront arrêtés par la cherté de la main-d'œuvre, & par le plus d'agrément & de profit de l'occupation à l'agriculture, tant qu'on pourra trouver des terres neuves; & on ne sauroit s'attendre au degré de population (1) nécessaire pour avoir des manufactures, tant qu'un esprit d'émigration, particulièrement des provinces de la Nouvelle-Angleterre, aux parties intérieures du continent, y diminuera, presque autant qu'il ait jamais fait de l'Europe à l'Amérique. Si des manufacturiers quittent l'Europe pour aller en Amérique, les neuf dixièmes au moins d'entr'eux deviendront fermiers; car ils ne se borneront pas

une loi, qui déclare coupable de trahison toute personne ou personnes qui formeront des communautés indépendantes dans les parties à l'ouest de l'état.

(1) L'état suivant de la population des États de l'Amérique, a été revêtu de l'autorité du congrès. Excepté Rhode-Island & le Connecticut, ce n'est qu'une estimation; il est connu que le reste est porté trop haut, & que les esclaves y sont compris. Les états les plus justes établissent le nombre des blancs dans les États d'Amérique, comme n'excédant pas 1,700,000. On ne nie pas aujourd'hui que ce n'ait été un artifice que de le faire monter à 3,000,000 au commencement de la guerre.

aux manufactures , pouvant tirer des profits beaucoup plus grands de l'agriculture (1).

ESTIMATION du nombre des habitans des Etats-Unis de l'Amérique , pour former la base d'une cotisation dans les états respectifs :

	Habitans.	Proportion de milles.
New-Hampshire	82,200.	34.
Maffachusset-Bay	350,000.	147.
Rhode-Ifland	50,400.	21.
Connecticut. . . .	206,000.	86.
New-York	200,000.	84.
New-Jerfey. . . .	130,000.	54.
Penfylvanie. . . .	320,000.	134.
Delaware	35,000.	15.
Maryland. . . .	220,700.	92.
Virginie. . . .	400,000.	167.
Caroline du Nord	200,000.	84.
Caroline du Sud	170,000.	71.
Géorgie. . . .	25,000.	11.
	<hr/> 2,389,300.	<hr/> 100.

(1) Cependant les émigrans de l'Europe pour les Etats d'Amérique feront bien trompés ; & après s'être jetés dans un bouchier , ils peuvent defirer d'y conduire les autres après eux. Après avoir furmonté les innombrables difficultés qu'éprouvent des aventuriers & des étrangers , ils fe

Aucunes denrées d'Amérique ne nous sont aussi nécessaires, que nos marchandises, &c. le sont

trouveront obligés de payer des taxes, & c'étoit probablement pour les éviter qu'ils avoient laissé leur demeure & abandonné de grands avantages, si ce sont des Anglois. En portant dans beaucoup de parties de l'Europe le même fonds, la même industrie qui leur devient nécessaire pour se sauver de l'abîme en Amérique, ils trouveroient un bon établissement; & sans le sacrifice entier des amis les plus chers, & des liaisons, dont la société sera toujours regrettée, & dont l'assistance, quoique sans effet dans le moment, pourroit être très-importante dans d'autres temps.

La nécessité absolue de l'industrie & de grandes fatigues, jointe au manque d'occasion de se dissiper, dans la solitude des nouveaux établissemens, la difficulté & la honte de retourner chez eux, les y retiendront seules. Ils trouvent que leur rêve d'or aboutit, au plus, à la possession d'une étendue de terrain sauvage & inculte, sujet en bien des occasions aux incursions des plus honnêtes propriétaires, les Indiens.

L'émigration est la ressource naturelle du criminel, & de ceux qui se sont rendus des objets de mépris & de dédain; mais n'est point du tout nécessaire à l'homme industrieux. On calcule généralement que sur cinq émigrans, il n'y en a pas plus d'un qui réussisse au point d'établir une famille. Ceux qui ne peuvent rester chez eux, feroient mieux d'aller dans nos îles d'Amérique; ils pourroient y employer leur temps & leur fortune avec plus d'apparence de succès, que dans les forêts d'Amérique.

Les motifs qui déterminent les émigrans, excepté les

bits beau-

ats-Unis de
tification dans

Proportion
de milles.

• • •	34.
• • •	147.
• • •	21.
• • •	86.
• • •	84.
• • •	54.
• • •	134.
• • •	15.
• • •	92.
• • •	167.
• • •	84.
• • •	71.
• • •	11.

100.

de pour les Etats
s'être jetés dans
nduire les autres
nombrables diffi-
étrangers, ils se

aux Américains, & de presque tous les articles

coupables, à abandonner leur pays, sont en général de se garantir des impôts & faire une fortune. L'Amérique n'est certainement pas actuellement un pays qui leur convienne. Il n'y a pas de pays en Europe qui paie des taxes aussi fortes que les Etats d'Amérique : & comme le nombre de ceux qui possèdent de grandes fortunes est peu considérable, les taxes ordinaires chargent davantage le peuple. Un Anglois s'imagine que personne ne paie de si fortes taxes que lui ; mais lorsqu'il voit la liste de celles qui se lèvent actuellement dans les états, il est étonné.

Avant la révolte, une capitation & cotisation sur les états, & un impôt sur les exportations & importations, faisoient les frais de la dépense des gouvernemens provinciaux de l'Amérique. La façon de taxer étoit cependant différente dans diverses provinces. On dit que la province de New-York ne payoit, sous le gouvernement britannique, que la 45^e partie de la somme à laquelle elle est taxée actuellement. Dans la Nouvelle-Angleterre, on a imposé un excise général sur tous les articles étrangers ; de 2½ à 5 pour 100 sur les vins, les eaux-de-vie, le thé, le rum ; & encore plus haut sur beaucoup d'articles, il monte au-dessus de 20 pour 100 dans plusieurs occasions. En outre, on a mis des taxes sur les maisons & sur les terres améliorées ou non, & le montant de ces taxes est à la discrétion de l'assureur. Toute personne mâle au-dessus de 16 ans & au-dessous de 50, est soumise à une cotisation de 18 liv. sterl. Les chevaux & bœufs de trois ans & au-dessus à 4 liv. chacun, au-dessous de cet âge en proportion ; les cochons à 20 schel., ainsi que les chevaux entiers,

du

du produit des Etats Américains, que l'on apporte

les chiens, la vaisselle, les montres, horloges, moulins de toute espèce, fourneaux, forges, alambics, brasseries, tanneries, les détailliers de liqueurs spiritueuses, les bacs, les pêcheries, les carrosses & voitures de toute espèce, ces objets sont taxés différemment dans les diverses provinces de l'Amérique, & en général très-chèrement. Le tonnage des vaisseaux de toutes sortes est taxé, & les profits supposés faits par les négocians, les gens de loi & artisans, (ceci s'appelle la taxe sur les talens.) La somme que chacun doit payer est réglée à la discrétion arbitraire des assesseurs, excepté pour ce qui regarde les gens de loi & les procureurs, un règlement fixe leur cotisation à 50 liv. sterl. au moins, & plus haut selon qu'ils paroissent avoir une pratique plus étendue. Les commerçans & négocians sont taxés de 20 liv. sterl. jusqu'à 1000 liv. sterl. dans la proportion du gain que les assesseurs jugent qu'ils font : on a adopté la même manière à l'égard même des artisans de la plus basse classe. Chaque droit, assignation, ou papier judiciaire, & tous les papiers qui sortent du bureau des vérifications, sont taxés. Outre les taxes mises sur les articles ci-dessus, chaque mâle de 16 jusqu'à 50 ans a à travailler quatre jours au moins par an à la réparation des grands chemins & des routes publiques, & plus, si le surintendant du district le requiert. Chaque mâle de l'âge ci-dessus est aussi tenu à quatre jours par an d'exercice dans la milice & plus, si le colonel du régiment l'ordonne : il est aussi obligé de se fournir, à ses propres dépens, d'un bon fusil, d'un sabre, d'une livre de poudre, & de quatre livres de balles. Tous les fraix de villes,

en Europe, il n'y en a presque pas que nous ne puissions avoir à aussi bas prix & d'aussi bonne

d'écoles & de paroisses n'en sont pas moins continués. Les dépenses de chaque gouvernement particulier augmenteront beaucoup, à présent que chacun est devenu une souveraineté indépendante. Et pour payer les dépenses annuelles du gouvernement général confédéré, on a déjà imposé une taxe de 2 schel. 6 den., indépendamment des droits & de l'excise. Enfin, on compte qu'un fermier paie près de 15 schel. par livre sterling, du produit net de sa ferme & de son travail. Le pauvre journalier, non compris son service dans la milice, & son travail aux grands chemins, est intimé gagner 18 liv. schel., & en conséquence paie 63 schel. de taxes annuelles, quoique, l'un portant l'autre, ils ne puissent gagner, par leur travail, plus de 10 ou 12 liv. sterl. par an; les ouvriers même les meilleurs & les plus forts ne peuvent gagner davantage; & tous, depuis 16 jusqu'à 50 ans, foibles & infirmes, aussi bien que les robustes, sont assujettis à la même capitation. Ainsi ceux qui se sont laissés persuader que l'indépendance les affranchiroient de toutes taxes ou droits, sont déjà sujets à de plus grandes taxes & plus onéreuses, qu'on en connoisse dans ce pays-ci, ou peut-être dans aucun autre pays du monde. Par comparaison, les taxes sont très-légères pour le bas peuple en Angleterre. L'ouvrier qui boit peu de bière, ne paie guères que les taxes sur le savon, les chandelles, le sel & le cuir.

Des lettres de l'Amérique peignent la condition misérable des émigrans. Une d'elles, d'une personne très-respectable, datée de Philadelphie, dit « qu'il étoit arrivé

qualité au moins, sinon meilleure d'ailleurs (1). Comme amie & comme ennemie, l'Amérique a été à charge à la Grande-Bretagne. On peut penser avec quelque satisfaction, qu'à raison de sa rupture prématurée, la Grande-Bretagne se trouvera dans une meilleure situation à l'égard de l'Amérique, que si elle se fût séparée après avoir acquis plus de maturité. L'Amérique ne nous a jamais fourni des matelots nés Américains, quoiqu'on ait soutenu que les flottes britanniques étoient en

un vaisseau chargé d'Allemands, & plusieurs chargés d'Irlandois émigrans. On avoit fait accroire à ces pauvres gens, qu'à leur arrivée ils n'avoient autre chose à faire que de prendre possession des biens vaquans & confisqués; mais leurs espérances ont été si fort trompées, que le nègre Samuël, qui fait commerce de fruits, a acheté deux beaux jeunes Irlandois, pour les employer à crier des fruits dans les rues & aux ouvrages les plus vils. » Des Irlandois nouvellement émancipés en Europe, vont en Amérique, pour être l'esclave d'un nègre. D'autres lettres représentent des émigrans de meilleure espèce, mandians dans les rues, maudissant leur folie, & racontant les différens moyens par lesquels ils ont été séduits.

(1) On a été obligé de dire si souvent que certaines productions des Etats Américains sont inférieures à celles des îles, de l'Amérique Méridionale, & d'autres pays, que cela pourroit presque paroître un effet de l'envie; mais après les plus exactes recherches, on a trouvé qu'elles étoient telles, & la matière exigeoit que cela fût exposé.

partie remplies de matelots de ce pays-là. Plus de la moitié de ceux que les Etats d'Amérique ont employés pendant la guerre, n'étoient pas Américains. Dans les provinces du sud, on employoit avant la guerre principalement des matelots anglois & irlandois; dans toutes les autres colonies, plus de la moitié étoient anglois, excepté dans la Nouvelle-Angleterre, où les trois quarts pouvoient être des natifs. Dans le temps de leur plus grande prospérité, il n'y avoit que très-peu d'argent en Amérique; elle se ressentira de la perte des 370,000 liv. sterl. par an que l'Angleterre y dépensoit & que l'on tiroit de ce pays-ci (1). La Pensylvanie, même avec l'aide d'un don du parlement de 80,000 liv. sterl., fut vingt ans à se

(1) Avant la guerre de 1755, la dépense de notre établissement dans l'Amérique étoit de 70,000 liv. sterl. Depuis la paix de 1763 jusqu'au temps de l'acte du timbre, elle fut de 370,000 liv. sterl. par an, quoique les François aient été chassés de l'Amérique Septentrionale, & qu'il n'y ait eu que le Canada & les Florides d'ajoutés. Les douanes, depuis le 5 janvier 1768, époque à laquelle les bureaux furent établis, jusqu'en 1775, lorsque les troubles commencèrent, rendirent environ 290,000 l. st., en un peu plus de sept ans; il faut en déduire les fraix de perception. Le seul autre revenu consistoit dans les censés, qui ne furent jamais passablement payés, & à peine rapportoient ce qu'il en coûtoit pour la perception.

liquider de 313,043 liv. sterl. accordées pour la dépense de la guerre commencée en 1755, & levées à raison de 18 den. par livre sterling sur la valeur annuelle de la propriété réelle & personnelle. La Pensylvanie, quoiqu'elle n'ait jamais payé beaucoup plus de 20,000 liv. par an, au cours de l'Amérique, se plaignoit très-fort de ses taxes.

Il ne sera pas aisé d'amener les Etats Américains à agir comme une seule nation ; nous n'avons rien de pareil à craindre de leur part. Il se passera bien du temps avant qu'ils puissent s'engager, ou veuillent concourir à aucune dépense considérable. L'acte du timbre, l'acte du thé, ou des actes pareils, qui ne se représenteront jamais, pouvoient seuls les réunir ; leurs climats, leurs productions, leurs manières, sont différentes ; leurs intérêts sont opposés ; & ce qui est avantageux à l'un, est nuisible à l'autre. Nous pourrions, avec autant de raison, craindre les effets des combinaisons entre les Etats d'Allemagne que les effets de celles des Etats d'Amérique, & chercher à nous garantir des résolutions de la diète que de celles du congrès. Enfin, toutes les circonstances démontrent que ce seroit une grande folie que d'entrer dans de nouveaux engagements, par lesquels nous ne voudrions pas être liés à l'avenir. Il est impossible de citer aucun avantage important, que les Etats d'Amérique veuillent

ou puissent nous donner en retour , au-dessus de ceux que nous aurons dans le cours ordinaire des choses. On ne peut pas faire un traité avec les Etats Américains qui soit obligatoire pour eux tous. L'acte de confédération n'autorise le congrès qu'à faire des traités généraux (1) ; les différens

(1) Partie du neuvième article de la confédération , &c.

« Cependant il ne sera fait aucun traité de commerce , par lequel le pouvoir législatif des états respectifs soit gêné dans l'intention où il seroit d'imposer sur les étrangers les mêmes taxes & droits auxquels leurs propres habitans sont assujettis , comme aussi dans la défense de l'exportation ou de l'importation de telle espèce de marchandise que ce soit ; ou de faire des réglemens pour décider dans tous les cas de la légalité des prises faites sur terre ou sur mer , & de la manière dont seront partagées ou distribuées les prises faites par les forces de terre ou de mer au service des Etats d'Amérique ; dans le droit d'accorder des lettres de marque & de représailles en temps de paix ; dans celui de nommer des tribunaux pour le jugement des pirateries & félonies commises en hautes-mers ; & dans celui d'établir des tribunaux pour recevoir & décider en dernier ressort les appels dans tous les cas de captures. »

Le sixième article dit : « Qu'aucun état n'établira quelque droit qui puisse être incompatible avec les stipulations des traités qui seront conclus par les Etats d'Amérique assemblés en congrès , avec aucun prince ou état , conformément aux traités déjà proposés aux cours de France & d'Espagne. »

La confédération est datée du 9 juillet 1778.

états refusent le pouvoir en question à ce congrès dans le moment où il avoit le plus d'autorité. Aucun des traités qui pourroient se faire ne répondroient aux différens intérêts. Lorsque des traités seront devenus nécessaires, il faudra les faire avec chaque état séparément. Chacun de ces états s'est réservé tout pouvoir relatif aux importations, exportations, prohibitions, droits, &c. Mais à présent, il n'est pas nécessaire de faire aucun traité. Nous commerçons avec plusieurs nations très-considérables sans traités de commerce. La nouveauté de la circonstance, & la nécessité des informations & d'un examen profond, nous défendent de nous précipiter dans des engagements qui pourroient faire tort à notre navigation. Lorsque des hommes parlent de libéralité & de réciprocité en matière de commerce, il est clair qu'ils manquent ou de raisonnement ou de connoissance du sujet; qu'ils soutiennent une hypothèse qui leur plaît, ou qu'ils sont guidés par quelque intérêt. Il n'y a ni amitié ni faveur dans le commerce, on ne doit s'attendre qu'à l'exactitude & à la ponctualité. Notre grand objet national est d'entretenir une aussi grande quantité de marelots & de vaisseaux qu'il est possible; autant que les actes du parlement peuvent y contribuer; mais en matière purement commerciale, les actes du parlement, non plus que les traités, n'auront aucune force,

au-delà de ce qui s'accordera avec les intérêts des individus ; & par-tout où sera l'avantage , l'individu l'y cherchera.

Les quatre cinquièmes , au moins , des importations de l'Europe dans les Etats d'Amérique , se sont faits en tout temps à crédit. Et les Etats sont indubitablement à ce moment-ci dans un plus grand besoin de crédit qu'autrefois ; ils ne peuvent l'avoir que dans la Grande-Bretagne (1).

(1) Ce crédit a été si étendu , & si forcé au-delà de toutes limites raisonnables , que peu s'en fallut qu'il ne causât la ruine de tous les négocians faisant le commerce en Amérique. Dans l'année 1771 , le long crédit fait à l'Amérique , la difficulté de recouvrer les dettes (ce qui doit devenir encore plus difficile à raison de la foiblesse des nouveaux gouvernemens) ont fait grand tort à notre commerce avec ce pays , & ont fait faire banqueroute à près des trois quarts des négocians de Londres faisant le commerce avec l'Amérique , particulièrement avec la Virginie & le Maryland. On dit qu'on a envoyé plus de marchandises en Amérique en 1783 , que ce pays n'en pourroit payer en trois ans. Le trop de crédit est un abus des principes du commerce ; il occasionnera toujours la faillite de ceux qui le feront. Il faut espérer que nos négocians ont acquis de l'expérience , étant témoins de la sagesse des Hollandois & de la folie de beaucoup des nôtres , ainsi que des François. Si on n'y met pas de la prudence , le crédit que feront les négocians anglois , dans l'état actuel d'appauvrissement de l'Amérique , ne servira , pour quel-

Les François, qui leur ont fait crédit, ont tous fait banqueroute; les négocians françois ne peuvent faire beaucoup de crédit. Les Hollandois en général ne leur ont pas fait grand crédit; ceux qui en ont fait en ont souffert, & les Hollandois ne sont pas dans l'usage de faire crédit, si ce n'est sur la plus grande sûreté. Ceci & l'état précédent des importations & exportations nous démontrent donc par quels canaux passera inévitablement le

ques années, qu'à épuiser les richesses de l'Angleterre. Mais l'esprit entreprenant de nos négocians les portera à faire crédit à propos, & leur richesse en donnera la faculté. Les Américains ne peuvent obtenir que d'eux le crédit si nécessaire à leur commerce. On peut imaginer, qu'après avoir considéré à quel degré & de quelle manière l'Amérique peut nous approvisionner, à ce degré & non davantage, nous devrions compter les demandes de nos marchandises; mais si les exportations des Etats d'Amérique à ce pays-ci ne suffisent pas pour payer les marchandises dont ils ont besoin, ils payeront la différence, comme ils avoient coutume de le faire par le passé, en lettre de change sur l'Espagne & autres pays, qu'ils recevront en retour de leur poisson salé, de leur farine, & autres articles d'exportation à ce pays. Le Supplément donne la balance ou l'excédent des exportations à l'Amérique & des importations de ces contrées; il donne la preuve des grandes sommes que les états du nord de l'Amérique ont été en état de nous payer par le moyen de leur commerce indirect.

commerce des Etats Américains , & que près des quatre cinquièmes de leurs importations (1) se

(1) Nonobstant les résolutions du congrès , & tous les défavantages provenans de la guerre , les marchandises angloises ont eu une grande préférence , & ont , en grande partie , approvisionné l'Amérique , quoique chargées d'un double frêt , de droits de port & de commissions doubles , & des fraix d'un voyage indirect par un port neutre. Outre celles qui arrivoient aux Américains par Halifax , New-York , la Caroline du Sud & la Géorgie , plusieurs vaisseaux expédiés des ports de Londres , de Bristol , de Liverpool , de l'Ecosse & de l'Irlande , pour New-York & Halifax , se rendoient à grands risques & malgré l'acte du congrès , directement au nord de l'Amérique. Un vaisseau en particulier , chargé de marchandises angloises , expédié de Londres pour New-York , mais qui alla directement à Boston , vendit sa cargaison en gros à 270 liv. pour 100 de profit ; que doit avoir payé le consommateur qui a acheté ces articles en détail ? Plusieurs des cargaisons qu'on envoyoit aux Etats d'Amérique , étoient payées argent comptant avant de partir de l'Angleterre ; & tout ceci est arrivé pendant que les marchés & les manufactures de France & de Hollande , leur étoient ouvertes. Ces faits étant notoires , ces marchandises étant d'une qualité si supérieure , à si bon marché , & si fort convenables au pays , pour s'être soutenues contre tous les défavantages de la guerre , peut-on supposer qu'elles ne s'emparent pas en temps de paix des marchés américains ; ce pays-ci peut tirer un grand avantage de la méfiance que les François & les Américains ont les uns des autres en matière

feront directement de la Grande-Bretagne. Lorsque les articles seront d'égale qualité, l'Angleterre, en faisant de plus grands crédits, aura toujours la préférence. L'Américain tâchera sans doute de persuader au négociant anglois d'être sa caution près des étrangers ; mais il est certain que beau-

de commerce. Les François, craignant de confier leurs marchandises aux Américains, envoient des facteurs ; tandis que les derniers, également méfians, envoient leurs propres gens pour faire leurs affaires en France, où ils avoient établi plusieurs maisons pendant la guerre ; depuis la paix, ces maisons sont établies en Angleterre, ou prêtes à s'y établir. On a aussi envoyé des agens américains en Hollande ; ils n'y ont pas été d'une grande utilité.

Il faudra que les Américains recherchent le commerce de l'Angleterre, à raison du plus de convenance de nos manufactures. Il y a peu d'Américains commerçans qui parlent aucune langue étrangère ; ils sont accoutumés à nos loix aussi-bien qu'à notre langage ; ils auront dans les négocians anglois une confiance qu'ils ne prendront pas dans ceux des autres nations auxquelles ils ne sont pas accoutumés, non plus qu'à leurs loix & à leur langage. Ils ont des impressions contre les procédés arbitraires des François ; ils se souviendront que lorsqu'ils alloient dans les îles françoises, ils n'avoient pas la permission d'y vendre les provisions, &c. qu'ils y avoient importé, jusqu'à ce que les négocians françois eussent vendu toutes les leurs ; que les François prenoient leurs marchandises au prix qu'il leur plaisoit, & les grévoient autant qu'ils le jugeoient à propos pour l'avantage des leurs.

coup d'articles étrangers passeront en Amérique ; par la Grande-Bretagne , comme ci-devant , à raison de la difficulté que trouveroit le négociant américain à se rendre dans les quatre coins du monde pour former une cargaison. Les Américains envoient des vaisseaux pour être chargés de toutes sortes de marchandises d'Europe. Une cargaison pour le marché américain ne peut se faire nulle part dans le monde , à des termes aussi avantageux qu'en Angleterre. Dans nos ports , on peut se procurer promptement tous les articles , circonstance la plus profitable dans le commerce ; mais par-tout où ils portent du poisson , & de ces articles dont l'Angleterre ne peut être l'entrepôt , ils rapporteront du vin , de la soie , de l'huile , &c. comme de l'Espagne , du Portugal & de la Méditerranée (1). Si nous soutenons la navigation mar-

(1) Il n'est pas probable que les Etats Américains puissent avoir un commerce bien libre dans la Méditerranée ; il ne sera pas de l'intérêt des grandes puissances maritimes de les protéger contre les états barbaresques. Si elles connoissent leurs intérêts , elles n'encourageront pas la navigation marchande des Américains. Il est certain que les états barbaresques sont avantageux aux puissances maritimes. S'ils n'avoient pas existé , les petits états d'Italie , &c. auroient fait beaucoup plus de commerce. Les François ne se sont jamais montré plus mauvais politiques , qu'en encourageant la dernière neutralité armée ; mais nonobstant l'excès de joie

chande, nous trouverons infiniment plus d'avantages à ne faire que la moitié, & même moins

qu'ils ont eu d'abord, il ne se passa pas long-temps sans qu'ils sentissent leur mauvaise politique. La ligue probablement ne se seroit pas soutenue long-temps; les Danois s'étoient déjà relâchés. La part qu'avoient pris les Hollandois dans cette ligue, leur a valu une guerre, qui ne leur a été ni glorieuse ni avantageuse. La neutralité armée seroit aussi nuisible aux grandes puissances maritimes, que les états barbaresques leur sont utiles. L'Amérique ne peut se protéger contre eux; elle ne peut prétendre à une marine. En temps de guerre, la Nouvelle-Angleterre peut avoir des armateurs, mais ils seront en bien moindre quantité qu'ils n'ont été: ils seront en petit nombre, en vérité, si nous n'abandonnons pas l'acte de navigation. Les gens les mieux informés disent que pas moins que les trois quarts des équipages des armateurs américains, pendant la dernière guerre, étoient Européens. Il a été prouvé que l'Amérique a peu de matelots, & il n'y a pas apparence qu'ils augmentent, si nous sommes sages; & lorsque les Irlandois sauront mieux s'occuper qu'à se battre pour les Américains, par mer aussi-bien que par terre, le génie des derniers ne sera pas en général très-martial, leur condition, leur état, leurs intérêts & les circonstances dans lesquels ils se trouvent, doivent les en détourner. Il faut remarquer combien peu il y a de bons ports pour de grands vaisseaux de guerre dans les Etats Américains, au sud du cap Code; au moins nous n'en avons trouvé aucun, excepté à Rhode-Island: & s'ils étoient en état d'avoir une marine, il seroit tout aussi difficile de convenir entr'eux de

Amérique,
 levant, à
 négociant
 coins du
 américains
 de toutes
 cargaison
 faire nulle
 avantageux
 on peut se
 s, circon-
 cerce; mais
 de ces ar-
 l'entrepôt,
 l'huile, &c.
 de la Médi-
 gation mar-
 icains puissent
 anée; il ne sera
 es de les proté-
 nnoissent leurs
 ion marchande
 s barbaresques
 S'ils n'avoient
 ient fait beau-
 se sont jamais
 ncourageant la
 l'excès de joie

que la moitié du commerce des Etats Américains ; sans être chargés des fraix de gouvernement & de

former un établissement aussi essentiel à Rhode-Island , qu'il le seroit d'éloigner l'amirauté hollandoise d'Amsterdam , dont le port est singulièrement mauvais , & très-inférieur à beaucoup d'autres en Hollande ; mais l'influence d'Amsterdam est très-puissante. Au sud de la baie de Fundy , la marée ne monte pas assez pour que les Américains puissent y avoir des chantiers pour les vaisseaux de ligne. Le peu de durée de leur bois seul rendroit une marine très-dispendieuse pour eux. Immédiatement après la paix , leurs maîtres constructeurs abandonnèrent la construction , à raison de la cherté des gages , du haut prix de certains matériaux , & du peu de demandes de vaisseaux ; mais quant à la dépense de former & de maintenir une marine , on peut observer qu'avant la guerre , l'Amérique n'avoit qu'un revenu de près de 62,700 liv. sterl. , qui n'est pas la douzième partie de ce qu'elle doit lever à présent , avant de tenter d'avoir un seul vaisseau de guerre , & en ne faisant monter qu'à des frais très-modiques la dépense de ses différens établissemens , & l'intérêt seul de la dette qu'elle a reconnue. Un pays si propre à la culture ne peut être supposé devoir produire beaucoup de matelots. Il ne lui est pas possible d'entretenir une marine. Ce pays , dont ont tant parlé depuis peu des écrivains d'une imagination vive , est la foiblesse même. Indépendamment de sa pauvreté & du manque de ressources , ayant perdu tout crédit , ses gouvernemens indépendans , leurs intérêts discordans , & le peu d'apparence qu'ils agissent de concert encore , la circonstance seule de la vaste étendue du pays , avec un

protection , & sans payer des primes extravagantes , que d'en avoir le monopole tel que nous l'avions.

Il a été question d'établir des ports francs dans les Bermudes , les îles de Bahama (1) , & autres

tiers moins d'habitans que ce petit coin de l'Europe habité par les Hollandois , tout cela est incompatible avec la force. Si les habitans étoient ramassés sur une dixième partie de son territoire , elle seroit infiniment plus puissante , & pourroit être plus commerçante. Il n'y a pas apparence que sa population s'accroisse , comme elle a fait , au moins sur les côtes. Au contraire , il y a apparence que les habitans actuels se retireront dans l'intérieur du pays pour y avoir de meilleures terres & y éviter les taxes ; & dans quelques siècles , ils peuvent y devenir aussi nombreux que peut s'y attendre un pays de cultivateurs sans marchés ; mais des gens établis au-delà des montagnes d'Allégany , ne peuvent pas devenir commerçans.

(1) Nous ferions mieux de penser à établir les loyalistes dans les îles de Bahama , le mieux que nous le pourrions ; ces grandes & nombreuses îles ont besoin d'habitans. Un grand nombre de ces infortunés pourroit , en peu de temps , y former des établissemens heureux , en cultivant des terres pour le coton , en construisant des vaisseaux , &c. Ces îles abondent en précieux bois dur , tel que le mahogany , &c. On devoit les encourager à tourner leurs vues du côté de la navigation , comme font les Bermudiens. Le cèdre , qui croît sur le sol plein de rochers & sur les montagnes des Bermudes , est admirable ; en-vingt-cinq ou trente

îles de l'Amérique, comme des moyens de faciliter le commerce. La franchise de ports particuliers est injuste ; si l'on ne peut faire des réglemens généraux qui répondent à l'objet qu'on se propose. Nous ne devrions pas nous aventurer à faire un changement. Nous ferions mieux d'abandonner ces îles , que d'en ouvrir le commerce aux Américains , ou à aucune autre nation ; & il seroit presqu'aussi bien d'ouvrir le commerce des îles que d'y établir des ports francs. Avant que cela se fasse , il faudroit que les officiers des

ans, il est d'une proportion suffisante pour leurs plus grands vaisseaux. La charpente d'un vaisseau de cèdre durera des générations. Il faudroit fortifier les Bermudes , leur donner des garnisons respectables , aux ordres d'un officier prudent , ou les démanteler entièrement. Les îles Bermudes & de Bahama , administrées convenablement , pourroient maîtriser essentiellement le commerce des François & des Espagnols aux îles. Rien n'est plus respectable que la liberté & la bonne politique de l'Irlande envers les Genevois. Aucun pays n'a montré plus de générosité. Si elle en a les moyens , pourquoi l'Irlande n'étend-elle pas ses bienfaits aux Américains réfugiés ? Elle a besoin d'habitans. C'eût été une bonne acquisition pour l'Angleterre , si les loyalistes eussent été mis en possession de toutes les forêts royales , bois & terres incultes de l'Angleterre. Mais où trouveroient-ils de l'argent pour les cultiver ? Ils pourroient en vendre une partie.

douanes

douanes des îles fussent moins corrompus. On ne voit pas quel avantage on pourroit tirer d'un port franc anglois, qui ne puisse s'obtenir d'un port franc étranger, dans ces parties. On dira que par des ports francs nous acquérons les dollars d'Espagne. On répond qu'on peut les avoir sans de pareils moyens. L'introduction des produits des îles étrangères dans les ports francs anglois, feroit tort à nos îles, & ils ne serviroient qu'à encourager beaucoup la contrebande; mais pardessus toutes autres considérations, les ports francs seront dangereux pour notre navigation marchande; ils seront indubitablement les moyens de la partager avec les autres. Les vaisseaux américains ou ceux de toute autre nation y prendroient les productions de nos îles pour les porter où il leur plairoit. Ils peuvent être avantageux aux particuliers; mais si dans quelque cas un port franc est nécessaire, ou à propos, ce doit être dans l'île de Bermude, ou dans une des îles de Bahama, & seulement pour les articles que les îles angloises sont absolument obligées de tirer des Etats Américains du sud, le mais & le riz; & on ne devrait recevoir en échange que du rum. Les loix du congrès ne pourroient pas empêcher les Américains d'aller aux Bermudes avec leurs provisions, &c. Des ports libres toutefois sont absolument inutiles dans ces parties; sous plusieurs points de vue, on peut y

faire des objections (1). Mais en permettant que les productions & marchandises des Etats d'Amérique soient importées seulement sur des vaisseaux de ce pays ou des vaisseaux anglois, pour être emmagasinées jusqu'à ce que la vente puisse en être faite ici, ou dans quelqu'autre partie de l'Europe, il en résulteroit un grand avantage pour les deux pays. Si les productions & marchandises débarquées sont vendues pour la consommation du royaume, on devoit les assujétir & leur faire payer à leur sortie des magasins, les droits & taxes, qui sont ou peuvent être mis sur de tels articles; mais la portion qui seroit réexportée aux marchés étrangers, ne devoit être sujette à aucune charge quelconque, excepté le droit ordinaire d'emmagasinage, & les frais inévitables de la douane; on devoit faire des réglemens qui donnassent toutes les facilités possibles dans les douanes. Par ces moyens, le négociant anglois auroit la direction des ventes & les avantages qui en résulteroient; & l'Américain, sans courir le risque, & supporter la dépense d'aller d'un port à un autre, seroit en tout temps sûr du marché le meilleur qu'il y ait en

(1) Dunkerque, comme port franc, est plus nuisible qu'utile à la France. Il n'y a ni sévérités, ni précautions, qui puissent empêcher qu'il ne passe de là dans le pays une grande quantité de marchandises en contrebande.

Europe. Le commerce américain, spécialement pour les articles les plus pesans & les plus nécessaires, se concentreroit, en grande partie, dans ce royaume. Les négocians d'Amérique, n'étant pas en état de faire des remises en avance, mais, au contraire, étant obligés de faire leurs affaires en grande partie sur le crédit, lorsqu'ils pourront, de la sorte, déposer leurs effets à la disposition de leurs correspondans, dans le marché le plus fort qu'on puisse avoir en Europe, & pourront, si leurs productions sont par-tout à bas prix à leur arrivée, se trouver dans le cas d'attendre les demandes & que le prix s'élève, ils y trouveront pour eux-mêmes un très-grand avantage; & le négociant anglois ayant des sûretés pour ses retours, il répondra promptement aux ordres de l'Amérique pour des marchandises, & avant la vente des articles qui lui auront été envoyés en paiement. En adoptant ce plan, nous aurions le transport, par des vaisseaux anglois, de tous les articles qui seront pris ici, ou d'une grande partie d'entr'eux. Cela pourroit, en grande partie, empêcher les vaisseaux des Etats d'Amérique d'aller dans les autres pays, & d'y prendre des productions & marchandises pour y gagner purement le frêt, quoiqu'il y ait peu d'avantage; & cela les excitera à prendre en Angleterre les articles des autres pays que celui-ci ne fournit pas, & dont les Etats

plus nuisible
 i précautions,
 dans le pays
 contrebande.

d'Amérique peuvent avoir besoin. Ces articles devroient être déposés dans des magasins publics, & certains ports seulement devroient avoir la permission de les recevoir (1). La France a quelque idée d'ouvrir des ports de la manière dont nous parlons. On suggère cette idée ici pour la prendre en considération, & elle peut mériter attention (2). Pour la commodité de nos négocians, on

(1) Depuis la précédente édition de cette brochure, la conduite proposée ici a été adoptée; mais l'idée eût été encore meilleure en la poussant plus loin, pour ce qui regarde le tabac. Et si dans quinze mois (terme auquel l'obligation expire) la totalité ou quelque partie du tabac déposé dans les magasins du roi, pouvoit entrer, pour la consommation intérieure, en ne payant que les mêmes droits ou au même rabais qu'au jour de son arrivée, cela exciteroit les Américains à déposer ici leurs tabacs, & pouvant les reprendre aux mêmes termes qu'à leur première importation, ils les y feroient attendre l'occasion de passer à un marché étranger. Il en résulteroit que les capitaux du commerce n'éprouveroit pas de diminution par le prompt payement des sommes auxquelles monte le rabais.

(2) C'est une circonstance bien extraordinaire, qu'une nation qui se donne pour commerçante, n'ait pas un ministre, un conseil ou une personne quelconque, dont la destination soit de prendre soin, d'embrasser ou considérer l'état du commerce, & de s'y appliquer. Un établissement de cette espèce, particulièrement dans ce moment, pourroit être du plus grand avantage. La connoissance de la

devoit permettre que toutes les marchandises qui paient de gros droits fussent emmagasinées & reprises pour l'exportation franche de tous droits ; on prévientroit efficacement les embarras qu'occasionne fréquemment le manque d'argent comp-

nature du commerce, de son étendue, de ses opérations de son influence & de ses changemens, ne peut s'attendre des ministres en général, spécialement de ceux qui emploient tout leur temps au soin de se conserver en place, ne donnent qu'une application insuffisante à cet objet, (cependant tel est ce que l'on appelle un gouvernement dans ce pays-ci.) Un comité du conseil privé peut de temps en temps donner un moment à l'examen d'une affaire de plantation ; mais c'est faire injure à l'entendement de tout homme qui connoît ce pays-ci, que de dire que le conseil privé formera jamais ou suivra aucun système, examinera à fond & entendra réellement les intérêts du commerce ; que doit-on penser de l'entendement d'une nation qui a abandonné si légèrement & par un bill a aboli le conseil du commerce, sans rien substituer à sa place ; & qui souffre en même temps, comme elle l'a fait alors, qu'il existe des offices tels que ceux des receveurs de l'échiquier, des auditeurs de l'échiquier & de l'imprêt, & les offices sans fonctions des douanes, &c. Si le conseil du commerce a eu une influence à craindre, (comme le pensent actuellement quelques personnes), ou s'il a été mal composé, on auroit pu parer à ces objections, sans tomber dans la plus étrange négligence de nos colonies & du commerce, en abolissant le seul conseil qui auroit pu être utile à tous deux.

tant pour satisfaire aux droits à l'importation ; comme aussi les différens artifices frauduleux mis en usage à présent , pour obtenir des remises , dont on ne peut douter que le revenu souffre beaucoup , & probablement plus qu'il ne gagne par les sommes qu'on retient pour les marchandises destinées à l'exportation (1). On ne devrait pas accorder de remises après que les marchandises ont été retirées pour la consommation intérieure , & que les droits ont une fois été payés. Il faudroit à chaque fois qu'on délivreroit des marchandises des magasins , le faire en quantités suffisantes pour prévenir les

(1) En 1772 , avant la guerre , l'importation du tabac en Ecoſſe monta à 45,259,675 lbs. , les droits à 1,178,637 liv. ſterl. L'exportation cette année , fut de 44,423,412 ; la remiſe de 1,156,859 liv. ſterl. En 1773 , l'importation du tabac fut de 44,543,050 lbs. , les droits de 1,159,973 l.ſt. , l'exportation de 46,389,518 lbs. ; la remiſe de 1,208,060. Mais lorsque l'importation & l'exportation furent réduites par la guerre preſqu'à rien , par comparaison , le revenu fut amélioré. En 1781 , l'importation fut de 1,952,243 lbs. ; les droits de 53,381 l. ſt. ; l'exportation de 1,788,057 lbs. ; la remiſe de 48,892 liv. ſterl. En 1782 , l'importation fut de 2,624,807 lbs , les droits de 110,278 liv. ſterl. ; l'exportation de 934,282 lbs. ; la remiſe de 39,252 liv. ſterl. Ainſi dans les deux années où le commerce fut plus conſidérable , le revenu perdit 26,307 liv. ſterl. , & dans les deux années où il fut au plus bas , le revenu gagna 75,515 liv. ſterl.

fatigues, les vexations, &c. qui résulteroient d'une sujétion trop fréquente.

Les faits sur lesquels sont fondées ces observations, n'ont point du tout été ramassés légèrement; on en a fait la recherche en détail & avec soin, & on les a strictement examinés, particulièrement ceux qui sont de quelque importance; mais il peut y avoir des erreurs, quoique l'on ait pris toutes sortes de précautions pour les éviter, & par cette raison on les soumet publiquement à une recherche encore plus ample. Ces observations ont été mises au jour comme elles se sont présentées, avec précipitation, & sans une attention scrupuleuse à la manière de dire ou à l'ornement. On aura, quoi qu'il en soit, atteint le but, si elles ont prouvé la nécessité de maintenir l'esprit de nos loix de navigation, qui nous paroissent être presque oubliées, quoique nous leur devons notre importance, notre puissance, & presque tout le bonheur de la nation. L'acte de navigation, la base de notre grande puissance maritime, nous a donné le commerce du monde; si nous changeons cet acte, en permettant à quelque état que ce soit de commercer avec nos îles, & en souffrant qu'aucun état apporte dans ce pays-ci d'autres productions que les siennes propres, ce sera abandonner l'acte de navigation & sacrifier la marine angloise. Mais si le motif

de l'acte de navigation (1) est convenablement entendu & bien suivi, ce' pays-ci peut encore

(1) M. Josias Child, dans son Discours sur le Commerce, en parlant de l'acte de navigation, dit : « Je suis d'opinion qu'en fait de commerce, de navigation, de gains & de puissance, c'est un des meilleurs & des plus prudens actes qui aient jamais été faits en Angleterre, & sans lequel nous n'aurions pas possédé la moitié des vaisseaux & du commerce que nous avons, ni employé la moitié des matelots que nous employons à présent. » L'acte de navigation n'existoit que depuis dix-sept ou dix-huit ans, lorsqu'il écrivoit. Il ajoute : « Ce royaume étant une île, qui a toujours été défendue par nos vaisseaux & nos matelots, il me paroît absolument nécessaire de considérer conjointement le profit & la puissance ; & si cela est ainsi, je pense que personne ne niera que l'acte de navigation nous a mis & nous met en état de construire & d'employer trois fois plus de vaisseaux & de matelots que nous n'aurions fait sans lui. » En parlant de l'Amérique & de nos îles, il dit : « Si elles n'étoient point assujéties aux réglemens de l'acte de navigation, il s'en suivroit que sous peu d'années, la nation perdrait tout le profit qu'elle en tire. » Il disoit : « L'acte de navigation mérite le nom de notre Chartre Maritime. »

Aucuns de nos écrivains ne se sont montrés plus grands ennemis des restrictions, monopoles, &c. que M. Adam Smith. Dans son excellent Traité sur la Richesse des Nations, en parlant de l'acte de navigation, il dit : « Il n'est pas impossible que quelques-uns des réglemens du fameux acte de navigation ne soient venus de l'animosité nationale. Ils n'en sont pas moins aussi sages, que s'ils avoient été

jouir de sa sûreté & de sa grandeur. Lorsque la nation entendra la question, les ministres trouve-

dictés par la sagesse la plus réfléchie. L'animosité nationale, en particulier dans ce temps-là, a atteint le même but qu'eût recommandé la sagesse la plus consommée, la diminution de la puissance navale de la Hollande, puissance qui seule pouvoit mettre en danger la sûreté de l'Angleterre. »

Il ajoute : « L'acte de navigation n'est pas favorable au commerce étranger ; & ensuite il dit : Il est vrai qu'il n'impose aucune charge sur les vaisseaux étrangers qui viennent pour exporter les produits de l'industrie britannique. On a même, par plusieurs actes subséquens, ôté de dessus la plus grande partie des articles d'exportation l'ancien droit des étrangers, qui se payoit sur toutes les marchandises soit exportées, soit importées. Mais si les étrangers, ou par des prohibitions ou par de gros droits, trouvent des obstacles à venir vendre, ils ne suffiront pas toujours à venir acheter ; car venant sans cargaison, ils perdroient le frêt de leurs pays à la Grande-Bretagne. En diminuant le nombre des vendeurs, nous diminuons nécessairement celui des acheteurs ; ainsi donc il paroît que nous acheterions non-seulement les marchandises étrangères plus cher, mais que nous vendrions les nôtres à meilleur marché, que s'il y avoit une liberté de commerce mieux réglée. Cependant comme la défense est d'une importance beaucoup plus grande que l'opulence, l'acte de navigation est peut-être le plus sage de tous les réglemens de commerce de l'Angleterre. Il dit aussi : Il paroît qu'il y a deux cas dans lesquels il sera généralement avantageux de mettre quelques


ront que les principes de l'acte de navigation doivent rester dans leur entier, & qu'on ne doit en aucune manière hazarder la navigation mar-

charges sur l'industrie étrangère pour l'encouragement de la nôtre. Le premier est lorsque quelqu'espèce particulière d'industrie est nécessaire à la défense du pays. La défense de la Grande-Bretagne, par exemple, dépend beaucoup du nombre de ses matelots & de ses vaisseaux. L'acte de navigation, en conséquence, tâche très-à-propos de donner aux matelots & aux vaisseaux de la Grande-Bretagne le monopole du commerce de leur propre pays ; dans quelques cas par des prohibitions absolues, & dans d'autres par des droits forts sur les vaisseaux des pays étrangers. » Il établit donc, au premier rang, cette partie de l'acte qui dit : « Il est défendu à tout vaisseau, dont les propriétaires, les capitaines & les trois quarts de l'équipage ne sont pas des sujets britanniques, de faire le commerce aux établissemens & plantations britanniques, sous peine de confiscation du vaisseau & de la cargaison.

Les contraintes imposées au commerce, sont pour le bien général de l'empire. Nous pouvons apprendre des meilleurs écrivains sur ce sujet, que la liberté du commerce ne consiste pas dans la permission donnée aux négocians de faire ce qui leur plaît ; ce seroit plutôt là ce que l'on pourroit appeler de l'esclavage. La gêne du négociant n'est pas la gêne du commerce. Ce n'est qu'en faveur du commerce que les loix refraignent le négociant, précisément comme dans le corps politique, les obstacles mis à la licence produisent la vraie liberté ; ou dans l'individu, le règlement d'une volonté libre est le complément de la vertu.

chande. Ils verront le précipice sur lequel ils se trouvent ; toute négligence ou mauvaise conduite sur ce point, ou l'abandon de l'intérêt national, dans la vue de se concilier les suffrages du moment, produiroient inévitablement leur chute, & même à plus juste titre que la paix misérable n'a causé celle de leurs prédécesseurs ; & comme le mal sera moins forcé, leur chute sera, comme elle le doit, plus ignominieuse. Leur conduite, dans cette occasion, sera la pierre de touche de leur habileté & bonne administration, & déterminera le degré de confiance qu'on doit avoir en eux, pour l'avenir. Ce pays-ci ne s'est pas trouvé dans une situation plus intéressante & plus critique qu'à présent. Il est à décider actuellement si nous serons ruinés, ou non, par l'indépendance de l'Amérique ; la paix, par comparaison, n'étoit qu'une bagatelle ; & si l'on doit empêcher de préférence la négligence d'un intérêt, c'est sûrement de celui qui renferme non-seulement la grandeur, mais même la véritable existence de notre pays.





SUPPLÉMENT.

LES tables suivantes fourniront un vaste champ d'observations à l'homme intelligent. Elles sont formées sur des documens authentiques, en grande partie tirés de nombre de papiers qui ont été présentés à la chambre des communes, en conséquence d'une motion de l'auteur ; on peut profiter de cette occasion pour dire, que tous les calculs & toutes les observations que contient cet ouvrage sont fondés sur des renseignemens certains ; que l'on s'est procuré, les uns avec peine & à prix d'argent, les autres par le concours généreux de ceux qui avoient en leur possession les papiers qui pouvoient éclairer & établir les argumens que l'on a mis au jour. Ils sont si volumineux, qu'on ne pouvoit en donner qu'une très-petite partie au public ; mais on s'est efforcé de choisir les plus utiles & ceux qui contiennent le plus de choses.

Les tables n^o I & II donnent l'état des principales denrées du crû de l'Amérique & des îles, importées dans la Grande-Bretagne, ou qui en ont été exportées pendant l'année 1773, la plus heureuse pour notre commerce, & pendant 1782,

année de la guerre la plus générale que la nation ait jamais soutenue. Cette table est curieuse autant qu'instructive. Les importations & exportations de 1773 donnent un aperçu du commerce de nos colonies dans son cours ordinaire ; celles de 1782 font voir les détours que dut trouver l'industrie des individus intéressés au commerce ; pour la sûreté des marchandises qu'ils risquoient par mer avec les plus grands embarras.

Le n°. III donne le total des importations & exportations des denrées ci-dessus, dans un période de dix années, en faisant voir leurs variations pendant la paix & pendant la guerre.

Le n°. IV donne l'état des objets importés en Amérique, du midi de l'Europe, de l'Afrique & des îles, seuls pays, y compris les îles d'où l'on tire le vin, avec lesquels les différentes provinces pouvoient faire un commerce légal. Il donne aussi une estimation de leur valeur au port de l'importation, non compris les droits.

Les n°. V & VI donnent les exportations de l'Amérique, permises par la loi, à tous les pays, avec l'estimation de leur valeur au port de l'exportation.

Le n°. VII donne le nombre des vaisseaux employés par les colonies continentales, & leur tonnage, immédiatement avant la révolte.

Le n°. VIII donne l'état de la pêche des François

à Terre-Neuve avant la guerre de 1744, état, ou à-peu-près le même, dans lequel cette nation rivale est rétablie à présent par la dernière paix.

Le n°. IX donne l'état des importations que l'Angleterre a faites de tous les pays & de ses exportations à ces mêmes pays, ainsi que la balance du commerce depuis 1700 jusqu'à 1780 inclusivement, en prenant les termes moyens de chaque dizaine d'années; termes moyens sur lesquels on peut compter davantage qu'en les prenant sur deux, trois, ou cinq ans, car en prenant année par année, ou des termes courts, une balance peut être représentée comme très-grande, ou très-petite. La balance ou l'excédent des exportations sur les importations a varié, & n'a pas toujours été en proportion de la valeur exportée. En 1750, la valeur totale des exportations monta à 15,132,004 liv. sterl. 3 schel. 1 den., & l'excédent ou la balance à 7,359,964 liv. sterl. 0 schel. 8 den.; mais en 1771, les exportations ont été au plus haut point qu'on ait jamais connu, c'est-à-dire à 17,161,146 liv. sterl. 14 schel. 2 den., & la balance ou l'excédent ne fut que de 4,339,150 l. st. 17 schel. 5 den.

Ceux qui ne raisonnent que d'après ces balances, & se contentent d'un aperçu si superficiel, se trouveront exposés à beaucoup d'erreurs. Le désavantage apparent de la balance du commerce

à certains périodes , a eu pour cause , non pas tant la diminution de nos exportations , que l'augmentation de nos importations , qui consistent principalement en matériaux dont résulte l'accroissement de nos manufactures. En trente ans , nos importations ont augmenté de moins de sept millions & demi , jusqu'à plus de onze millions & demi.

Le montant des exportations depuis 1760 jusqu'en 1770 , excède celles de cette dernière époque à 1780 de plus de 900,000 liv. sterl. ; on en trouve aisément la raison dans la guerre d'Amérique. Une très-grande partie de cette diminution est venue de la perte du commerce du tabac , du riz , & d'autres productions américaines , durant les cinq dernières années de la dernière période : ces productions avoient été estimées au dehors comme faisant partie de nos exportations , & dans le pays comme partie de nos importations. Ce peut être ici le cas d'observer que , quoique sur un terme moyen de dix années , depuis 1770 jusqu'en 1780 , la balance annuelle paroisse être de 2,152,280 liv. sterl. en notre faveur , peut-être en a-t'il coûté plus que cette somme à l'état par ses marchandises qui y sont entrées en fraude & par l'intérêt d'une partie de notre dette nationale payé aux étrangers. La contrebande a été estimée monter à environ deux millions ; & si , comme on le dit , le montant des capitaux appartenans à

des personnes qui résident hors du royaume , est de plus de trente millions , l'intérêt annuel qu'il faut leur payer est d'environ 800,000 liv. sterl. cela produiroit une balance contre nous de plus de 650,000 liv. sterl. , ce qui ne s'accorde pas avec la supposition de l'accroissement de la richesse de ce pays-ci durant la période ci-dessus. D'un autre côté , on doit remarquer qu'il faut mettre en compte la balance défavorable du commerce des îles , qui , pendant la même période , monta à 1,664,383 liv. sterl. , d'autant qu'une somme si considérable a été comprise dans la balance générale contre ce pays-ci. Un tiers environ de ce montant du produit des Indes Occidentales , envoyé de la sorte dans ce pays-ci , est , dit-on , dépensé parmi nous ; en partie par les propriétaires des habitans , ou en paiement des sommes d'argent considérables empruntées par les particuliers anglois. On doit y ajouter la valeur des esclaves que les négocians de ce pays-ci envoient de l'Afrique aux îles , ainsi que le revenu des terres d'Irlande que les propriétaires dépensent aussi en Angleterre , & des fortunes privées considérables qui passent des Indes en Angleterre par le moyen des autres pays. Le sens de ceci tient sans doute à ce que les particuliers ne peuvent faire passer des fonds de l'Inde en Angleterre directement sans payer des droits énormes à la compagnie.

Le montant de tout ceci est calculé d'une manière très-incertaine , aussi-bien que le montant de l'argent que les sujets anglois dépensent dans les pays étrangers. Mais ce que nous venons de dire sert à faire voir que nous ne devrions pas toujours prononcer sur la richesse ou la ruine de la nation , d'après les balances de la douane. Quand le change est en notre faveur pendant quelque temps , c'est la meilleure preuve d'une affluence d'argent ; pendant sept ou huit mois , jusqu'en dernier lieu , il a été contre nous. Pour ce qui regarde les marchandises portées d'ici au continent de l'Europe par nos vaisseaux de contrebande , elles ne paroissent pas assez considérables pour mériter attention.

Les autres tables donnent l'année commune de chaque dixaine d'années , depuis 1700 , jusqu'à 1780 , formant l'état de toutes les importations & exportations de l'Angleterre , & distinguant chaque pays où & d'où elles se sont faites. Et les deux dernières tables donnent la valeur de toutes les importations & exportations de l'Angleterre & de l'Ecosse , depuis Noël en 1780 , jusqu'à Noël en 1782 , distinguant chaque année & chaque pays. Toutes ces tables prises ensemble , forment le tableau du commerce de l'Angleterre depuis le commencement de ce siècle jusqu'à présent.

Il n'est pas nécessaire de remarquer que la va-

leur des importations & des exportations, dont le calcul a été pris des états de la douane, n'est pas parfaitement exacte, par des raisons très-connées; mais on convient qu'elle est assez exacte pour remplir, en général, l'objet important d'une comparaison entre des périodes éloignées & du contraste qui se trouve entre différens pays.

Si nous jugeons d'après la conversation ordinaire, ou même d'après les débats du parlement depuis près de vingt ans, nous serions portés à décider que nous n'avons eu de commerce remarquable qu'avec les colonies révoltées. Ce fut (entr'autres objets) pour s'opposer aux effets de cette erreur que l'on forma les tables suivantes, & pour convaincre les personnes plus prévenues que la fortune de la Grande-Bretagne ne tient pas seulement à son commerce avec les Etats Américains; tout esprit sans prévention observera, avec plaisir, que nous avons fait un commerce avantageux avec beaucoup d'autres pays.

Ainsi il paroît par les tables suivantes que nos exportations à l'Irlande seule, sur les termes moyens des dixaines d'années, ont toujours surpassé celles que nous avons faites aux Etats d'Amérique.

De même il paroît que nos exportations, même à la Hollande (si nous pouvons en juger par de pareilles estimations) ont excédé nos exportations

aux Etats Américains , pendant la dernière période de vingt ans , époque à laquelle il étoit si fort de mode de faire des déclarations simulées à la douane ; & il y a trente ans que les premières étoient de plus que le double des dernières. Notre commerce en Hollande a été de beaucoup le plus sûr , ayant peu varié dans le cours de ce siècle , il nous a généralement valu une balance d'un million & demi par an (1) , jusqu'à la dernière guerre contre la Hollande , qui , s'étant déclarée soudainement a produit un effet considérable sur nos exportations dans l'année 1781 , à la même époque les importations ont considérablement augmenté ; & pour la première fois de ce siècle , les importations de l'Angleterre ont surpassé ses exportations. Celles-ci ont diminué dans cette année de près de deux millions sterling ; mais dans l'espace d'un an , il se trouva d'autres canaux pour nos exportations ; & en 1782 , elles montèrent à quelque chose de plus qu'elles n'avoient fait pendant la guerre , les années de sa durée prises à un terme moyen.

Notre commerce avec les Flamands a été très-considérable , & a beaucoup augmenté tout récemment.

(1) Il est bien connu que la Hollande ne pourroit consommer tous les articles qu'elle tire de nous , mais qu'elle les porte en Allemagne , à la Baltique , &c.

Nos exportations en Allemagne durant toute la même période , ont surpassé celles que nous avons faites aux provinces révoltées de l'Amérique. Il paroît que nos exportations en Hollande , en Flandres & en Allemagne , pays qui ne nous ont été d'aucune dépense , ont monté en 1780 à 3,904,734 liv. sterl. 1 schel. 5 den.

Le commerce avec la Russie , si on ne le juge que par la balance contre nous , paroît très-défavorable ; & cependant c'est un commerce très-essentiel , ses principaux articles étant nécessaires à notre marine , & tous ceux qui sont de quelque importance , excepté les toiles , sont des matériaux bruts , que l'on renvoie en partie en Russie après les avoir manufacturés , & qui nous laissent beaucoup d'avantage & de profit. Si nous devons juger d'après la règle trompeuse de la balance apparente , notre commerce avec quelques-uns des Etats d'Amérique paroîtroit être aussi contre nous ; car dans le cours de soixante-dix ans , la balance en faveur de la Virginie , du Maryland , des Carolines du nord & du sud , monta à plus de dix millions sterling ; mais une partie de cette balance apparente étoit soldée en esclaves , que nos négocians d'Afrique envoient à ces colonies. Dans l'année 1769 , on importa dans l'Amérique Septentrionale 6391 esclaves , qui , étant évalués à 40 liv. sterl. chacun , valoient 225,640 liv. sterl.

probablement on pourroit faire d'autres déductions de ces balances ; cet article particulièrement ne paroît pas sur les états des exportations à l'Amérique de nos douanes , étant acheté sur la côte d'Afrique avec les marchandises que nous y envoyons.

Quoique la balance du commerce avec nos îles de l'Amérique soit contre nous de plus d'un million & demi , cependant peu d'Anglois voudroient abandonner ces îles , quelque petite que soit notre réexportation des articles de ces îles , en la comparant à l'importation. Le fer , &c. de la Russie , le tabac , le riz , les munitions navales , &c. des provinces méridionales , sont des retours plus avantageux pour nous que des lettres de change & de l'argent ; ils sont plus profitables que les productions des îles ; car ces dernières sont des objets de luxe qui se consomment en grande partie parmi nous-mêmes , mais les autres sont absolument nécessaires à notre navigation & à nos manufactures , nous fournissent les moyens d'étendre un commerce utile aux autres pays , lorsqu'elles sont prises en retour ; au lieu d'argent elles procurent l'avantage d'employer nos vaisseaux , de nous faire gagner le frêt , la commission , &c. &c. & nous pourvoient en grande partie des matières du commerce en Hollande , en Flandre , en Alle-

magne , &c. que nous avons déjà prouvé être très-avantageux.

La balance du commerce avec le Danemarck & la Norwège , est en notre faveur ; mais le commerce avec la Suède & le pays à l'est , ou à la Baltique , c'est-à-dire avec Dantzik , Riga , &c. est de la même nature que celui que nous faisons avec la Russie , & la balance paroît être fort contre nous. Nos exportations à l'Espagne & au Portugal ont été très-considérables.

Notre commerce aux Détroits , sans doute aux Echelles du Levant, a certainement beaucoup diminué , ainsi que notre commerce en Turquie ; mais toutes les fois que la paix le mettra en sûreté , il paroît que ce commerce aura encore assez de vigueur ; & son accroissement graduel , avant la dernière guerre , fut très-considérable ; quoique mort , il peut revivre en l'encourageant. Le commerce en Afrique a doublé depuis vingt ans , ce qui prouve qu'il est avantageux d'ouvrir ce commerce. L'accroissement du commerce des Indes Orientales & Occidentales a été plus grand en proportion , que celui que nous avons fait avec les Etats Américains depuis trente ans. L'estimation des importations des Indes Orientales , depuis 1760 jusqu'en 1780 , les porte à environ un million & demi , & nos exportations à ces contrées à environ un million sterling.

On doit voir clairement combien il seroit aussi imprudent à nous d'employer nos capitaux à une seule branche de commerce, qu'il seroit ruineux pour un marchand de ne vendre qu'à un seul chaland. Dans ce cas, l'existence de nos manufactures pourroit dépendre d'un seul coup, ou des évènements d'une seule guerre. Les dernières associations des colons nous ont plus allarmé que la rupture subséquente avec la France. Et l'Angleterre s'est presque exposée au déshonneur de devenir tributaire d'une portion de ses sujets, par les craintes qu'elle a montrées de perdre le commerce des colonies; mais les efforts de la dernière guerre ont heureusement montré que ses craintes à cet égard étoient sans fondement, & que les menaces d'associations futures de même espèce, étoient méprisables autant qu'impuissantes. La Grande-Bretagne, nonobstant toute association contre son commerce, a soutenu une guerre dispendieuse, contre les plus puissantes nations du monde, ce qui a démontré à toute l'Europe la stabilité de son commerce, la solidité de ses ressources, & l'étendue de sa force; & a fait voir, en même temps, que l'Angleterre a moins à craindre que les nations qui la provoquent sans cause.

Nonobstant notre imprudence & notre manque de politique en employant au commerce des co-

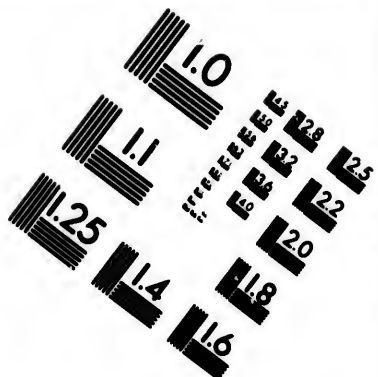
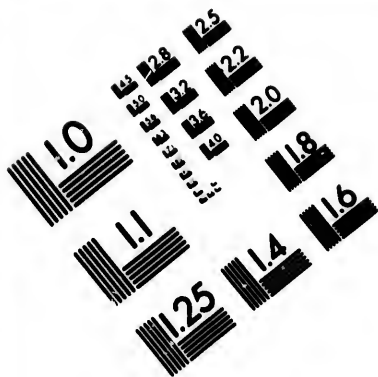
lonies une trop grande partie de nos capitaux ; notre commerce étranger a presque triplé depuis le commencement du siècle présent , comme on le voit dans les tables.

On peut attribuer notre prospérité à des causes bien différentes qu'à l'accroissement de notre territoire en Amérique. Nos négocians sont devenus plus intelligens , ils ont employé de plus grands capitaux , & leur richesse est devenue plus grande. De nouvelles manufactures se sont établies , à proportion que nos artisans ont acquis plus d'habileté & d'industrie.

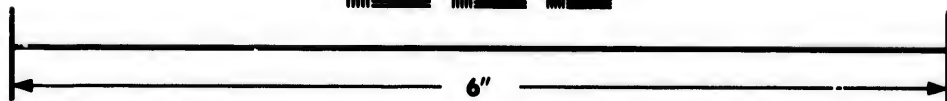
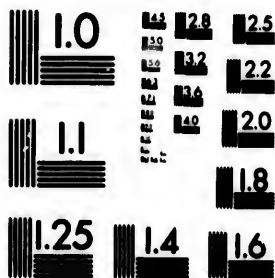
Les monopoles ont été abolis , & par-là la liberté du commerce encouragée. Les primes & remises accordées par le parlement ont mis nos négocians en état d'envoyer , avec avantage , différens articles d'un commerce étendu aux marchés étrangers ; mais pardessus tout , cette loi judiciaire qui a affranchi notre exportation de tous droits , auroit produit à elle seule un aussi bon effet que l'accroissement graduel de notre commerce , & sa prospérité extraordinaire au temps de la dernière révolte , quand même nos colonies n'auroient jamais existé. Ne sacrifions donc pas un sentiment solide à une terreur sans fondement , & n'abandonnons pas le système sage de nos pères pour les folles théories d'hommes sans expérience , ou pour les projets intéressés des spécu-

lateurs de l'Amérique. Une nation sage doit protéger également chaque branche de commerce ; & encourager beaucoup de débouchés , sans en favoriser ni en surcharger aucun , & cela sur le même principe sur lequel un négociant prudent recherche plusieurs correspondans , parce qu'il ne voit pas d'amitié dans le commerce. Aucun pays ne peut porter son commerce au-delà de son capital ; & il y a occasion très-suffisante pour employer le nôtre , diminué comme il doit être , sans sacrifier notre marine. Le système de sacrifier des intérêts permanens , par une impatience momentanée à exciter les Américains à commencer avec nous ; le système de les courtiser , de peur que leur commerce ne prenne une autre tournure , & de regarder l'acte de navigation comme hors d'usage , impolitique & inutile , ne peut s'attribuer qu'à l'ignorance , à la légèreté , ou à la perfidie , & on peut hardiment supposer que cela ne se tolérera pas plus long-temps ; & lorsque nous voyons l'activité des émissaires américains & des personnes intéressées , nous savons quelle attention méritent leurs efforts à nous séduire. Cet acte mémorable est connu de beaucoup de personnes , en ce qui concerne le détail de ses différentes clauses ; mais peu , très-peu , en vérité , ont pris la peine de s'y arrêter , & d'examiner sérieusement le nombre des vues auxquelles il s'étend





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4903

1.8 20 22 25
E E E E E

10
E E E E E

& toutes les parties auxquelles il a rapport. Parmi ceux qui prétendent en juger, on peut supposer qu'il y en a peu qui aient approfondi assez en détail les principes du commerce & de la navigation, pour être en état de décider. Ce fameux acte, qui fut en partie dirigé contre les Hollandois, les a entièrement exclus d'être les voituriers de la Grande-Bretagne, comme d'importer chez nous les marchandises d'aucun autre pays de l'Europe, n'a pas empêché le commerce entre les deux pays. Vers l'année 1652, Cromwell, voyant que les Hollandois étoient les voituriers des productions de nos îles de l'Amérique, & de la Virginie en particulier, posa le fondement de l'acte de navigation par les réglemens sages qu'il établit. Le ressentiment des Hollandois fut aussi grand qu'on peut le supposer; & cependant le commerce avec ce pays devint infiniment plus considérable qu'avec aucun autre; il a continué ainsi, & à un tel degré, qu'en certaines années la balance en notre faveur, ou l'excédent des exportations sur les importations, a monté à près de deux millions sterling; & en général, depuis 1700 jusqu'en 1780, à un million & demi. On peut estimer les importations de la Hollande chez nous, à quelque chose de moins qu'un demi-million, année commune.

Si l'on compare notre population & l'étendue

du pays, nous sommes condamnés à faire une guerre inégale. Les moyens de lever des matelots sur lesquels nous puissions compter pour notre défense dans un moment critique, furent un des principaux objets des loix de navigation, & on ne peut trop souvent répéter qu'on ne peut porter trop loin la jalousie sur le chapitre de la navigation. Si nos ancêtres n'en avoient pas eu, nous n'aurions pas cet acte, & conséquemment pas la moitié des vaisseaux que nous avons actuellement; & il ne faut pas confondre cette jalousie avec celle qui regarde les pays voisins, relativement au commerce & aux manufactures; cette dernière jalousie n'est, en beaucoup d'occasions, ni raisonnable, ni bien fondée. La concurrence est utile, en obligeant les entrepreneurs de manufactures à être de bonne foi, & à travailler à un prix raisonnable. Nous avons emprunté la plupart des manufactures de nos voisins, & les avons perfectionnées. Le plan du parlement & du pays, est d'encourager toutes les manufactures & entreprises utiles, au moins dans leur enfance, jusqu'à ce qu'elles soient en état de prendre soin d'elles-mêmes; & lorsqu'elles sont une fois bien établies, il est inutile d'y sacrifier d'autres intérêts & de les maintenir sur des principes étroits, si ces principes choquent de grandes vues de commerce. Il est dangereux de

forcer une manufacture au-delà de la raison & des circonstances naturelles du pays ; nous n'avons qu'un certain capital à employer , l'industrie trouvera les meilleurs moyens de l'appliquer.

Ce n'est pas avec un pays peu habité, ou pauvre ; qu'on peut faire un grand commerce. La politique misérable , ou plutôt la jalousie de l'Angleterre & de la France , à l'égard l'une de l'autre ; est très-frappante. La France adopta la première le système peu judicieux de prohiber nos manufactures ; & à présent le commerce entre les deux nations les plus éclairées , les plus généreuses & les plus riches qui aient existé est de moindre conséquence que le commerce entre plusieurs des petites nations. Nous croyons devoir appeler la France ennemi naturel ; si nous devons avoir un ennemi naturel , très-heureusement nous avons pour tel une nation très-civilisée , très-brave & très-généreuse. Rien cependant ne peut être plus contre nature que la guerre entre l'Angleterre & l'Espagne comme nations ; mais ce ne sont pas les intérêts des nations qui décident dans ces matières , c'est le caprice des princes , des ministres ou des maîtresses , & assez souvent l'influence encore plus vile de l'argent ; mais si l'on juge à propos d'être en paix , nous pourrions sûrement commercer avec elles sur des principes avantageux de part & d'autre. Une jalousie de

commerce entre l'Espagne & la Grande-Bretagne; est encore plus absurde, les productions & la situation des deux pays s'entrechoquant moins: L'Angleterre a été amusée par un traité avec le Portugal, dont l'utilité est au moins devenue douteuse. Nos exportations à ce pays sont au-dessous de la moitié de ce qu'elles étoient il y a vingt ans, & la conduite que ce pays a tenu dans l'occasion relativement au commerce, a aboutie à nous dégager du traité. Quoi qu'il en soit; cependant les Anglois sont condamnés en faveur de ce pays, à boire ses vins grossiers au lieu des vins agréables, légers & moins pernicious de la France, & à payer annuellement de 2 à 300,000 liv. sterl. de plus que nous ne payerions pour la même quantité de vins de France (1). L'échange de nos marchandises de fer & d'acier, & de notre vaisselle de terre, pour des vins de France,

(1) Nous importons annuellement plus de 12,000 tonneaux de vins de Portugal; le premier prix des vins de France est au moins de 20 liv. par tonneau meilleur marché que celui de Portugal. Les vins des provinces méridionales de la France sont fort perfectionnés; ils ont plus de force que le Bordeaux, mais ils sont de même nature. En Languedoc, on peut avoir du bon vin à 6 liv. sterl. par muid. Si les droits sur les vins de France n'étoient pas plus forts que sur les vins de Portugal, le premier prix du dernier se réduiroit à moitié.

seroit avantageux aux deux pays ; & d'autres échanges réciproques que nous pourrions proposer, inettoient fin au desir & à l'obligation où est la France de nous rivaliser sur certains articles. On pourroit recommander différentes autres relations avantageuses, qu'il n'est pas nécessaire de spécifier ici. L'état des manufactures angloises, le caractère éclairé & de supériorité de nos négocians au-dessus de tous les autres, leurs grands capitaux, leur courage entreprenant, nous donnent de tels avantages, que nous aurions peut-être peu de chose à craindre en ouvrant, graduellement & non soudainement, les ports de l'Angleterre à toutes les marchandises de France & d'Espagne, & même de toutes les nations, à condition qu'elles nous ouvriraient les leurs (1).

(1) Les toileries & toiles à voiles sont les articles qui, au premier coup d'œil, fournissent le plus d'objections contre cette doctrine. C'est par la prime que nos grosses toiles peuvent entrer en concurrence avec les toiles étrangères ; cependant celle-ci paroît une manufacture bien naturelle à notre pays, & sûrement à l'aide des machines qu'on pourroit y introduire, comme dans les autres manufactures, le prix en deviendroit aussi bas que celui des toiles étrangères. Mais il faudroit entendre, que pour ce qui regarde l'admission de toutes les marchandises étrangères, elles seroient, à leur entrée, sujettes à des droits égaux à toutes les taxes qui seroient imposées sur les ar-

On a dit que les principes de navigation établis dans cet ouvrage, étoient étroits ; mais ils viennent de quelqu'un qui pense que la doctrine ci-dessus doit être maintenue & avec plus de raison qu'il ne paroît peut-être d'abord à des gens prévenus de préjugés inconsidérés ; c'est, quoi qu'il en soit, une spéculation de la dernière conséquence & que l'on ne doit réduire en pratique que d'après la plus mure délibération.

On peut objecter que quoiqu'il soit nécessaire de défendre à toute nation de commercer avec nos colonies ; pourquoi n'étendroit-on pas les principes généreux ci-dessus établis, relativement au commerce, jusqu'à la politique étroite de l'acte de navigation à l'égard de l'Europe ? Que l'ascendant auquel l'Angleterre est parvenue, lui donneroit l'avantage sur la navigation marchande aussi bien que sur tout le reste ; que la marine de l'Angleterre élevée & portée à sa maturité par l'acte de navigation, soutient actuellement la concurrence avec celle de la Hollande ; que l'Angleterre acquerroit une partie de la navigation marchande de la France & d'autres pays ; que nonobstant l'opinion générale à ce contraire,

ticles pareils, ou sur les matières crues dont on les fait ici. Dans ce système, on pourroit excepter l'introduction du produit des plantations étrangères.

la construction des vaisseaux est à meilleur marché en Angleterre qu'en Hollande ; que le prix de la main-d'œuvre est plus bas en Angleterre , & qu'un grand nombre des matériaux se trouve sur les lieux ; qu'un Anglois , charpentier de vaisseaux , fera son ouvrage dans les deux tiers du temps que demandera un Hollandois ; qu'un vaisseau anglois est équipé & navigue à meilleur marché & avec plus de promptitude ; que la construction angloise est meilleure ; que les capitaines des vaisseaux sont plus intelligens & plus actifs , & les matelots plus experts ; qu'on a une grande confiance dans les anglois ; l'assurance des vaisseaux & de leur cargaison est conséquemment à plus bas prix pour un vaisseau anglois que pour un vaisseau de toute autre nation ; car la marine angloise a autant d'avantage sur la hollandoise , que celle-ci en a sur la marine de Norwège , de Suède & de la Baltique , pour la réputation & pour ses assurances ; les Hollandois ont cet avantage sur le nord , quoique dans les pays aux environs de la Baltique on construise des vaisseaux à meilleur marché que dans aucun autre pays du monde ; enfin , que l'Angleterre est dans une situation si différente de celle où elle étoit lorsqu'elle fit ses loix de navigation , qu'on ne peut tirer une objection de ce qu'à cette époque les Hollandois étoient les voituriers de l'Angleterre.

Quoique

Quoique quelques-uns de ces énoncés puissent être mis en doute , cependant en admettant la vérité des faits , on peut répondre que l'Angleterre n'a jamais tenté de se prévaloir de la moitié de la navigation marchande qu'elle auroit pu avoir ; que d'entretenir des vaisseaux pour le frêt n'étant pas une branche de commerce très-avantageuse , il est nécessaire de l'encourager par des avantages exclusifs , pour le soutien de notre marine ; qu'au moins ceux qui s'imaginent que nous ne pouvons faire par nous-mêmes le commerce de nos îles , ne supposeront pas que nous puissions faire beaucoup de tort aux Hollandois , si la France (1) consentoit à nous laisser partager avec eux sa navigation marchande ; que les Hollandois se contentent de profits beaucoup moindres que nous ; qu'ils n'ont pas la facilité de varier leur commerce autant que nous ; que nous n'avons pas un capital qui suffise à tout ; & que si on renonce à l'encouragement que l'acte de navigation donne à la marine

(1) Le sacrifice de l'acte de navigation ne seroit d'aucun avantage à la France , excepté la destruction qui s'en suivroit de notre marine ; elle n'a ni vaisseaux , ni matelots pour faire son propre commerce ; en admettant nos vaisseaux en concurrence avec ceux des Hollandois , elle en tireroit avantage , en ce que le prix qu'elle paie pour le frêt seroit diminué.

angloise ; nous aurons certainement moins de vaisseaux, on se servira de ceux de la Baltique & des Etats d'Amérique, qui sont à meilleur marché ; & dans le moment du besoin, on ne trouvera ni constructeurs ni matelots en suffisante quantité. On peut convenir aussi, qu'en fait de commerce, il est évident que les moyens d'échange de marchandises les plus faciles sont les meilleurs. Que si les étrangers trouvent qu'il leur convient davantage de porter sur leurs propres vaisseaux ce dont ils ont besoin, nous avons la chance d'acheter à meilleur marché ; & en facilitant l'arrivée libre des vaisseaux étrangers dans nos ports, nous les exciterons à en emporter nos marchandises. Mais le grand objet de l'acte de navigation, est la force navale, c'est à fortifier notre marine qu'il sacrifie ces spéculations commerciales : & en réponse à ceux qui veulent risquer notre puissance navale pour s'efforcer à étendre notre commerce, sûrement il suffiroit de dire, que sans courir un pareil hazard, nous avons ouverture à plus de commerce que notre capital ne peut peut-être en supporter ; & il nous reste à examiner si nous n'avons pas engagé dans le commerce étranger une trop grande quantité de notre capital, au détriment des autres intérêts importants de la nation, & particulièrement du

plus important de tous, l'agriculture, qui, dans ce moment, languit fort par la disette d'argent. On trouveroit, en en faisant la recherche, que l'on n'y emploie pas la moitié de l'argent qui y seroit nécessaire; & que dans bien des endroits, les fermes ne sont point du tout fournies ni cultivées. Il est bien connu aussi que le prix des terres a baissé de près d'un tiers depuis huit ou neuf ans. En mettant de côté les clameurs des personnes intéressées, l'acte de navigation n'aura pour ennemis que ceux qui, en le supposant purement commercial, ne font pas attention qu'il a pour objet la force maritime. Quoiqu'il soit au moins douteux que notre capital nous permette de porter plus loin le commerce étranger, ou qu'il soit prudent d'en employer davantage de cette manière à présent, cependant en admettant l'un & l'autre, & que l'Angleterre en révoquant l'acte de navigation, puisse devenir pour un temps un pays de négocians opulens (si les richesses sont notre seul objet), nous nous trouvons bientôt hors d'état de défendre notre commerce. Les François & les Espagnols ne se contenteroient pas de regarder Plymouth; mais bientôt ils prendroient possession de la Tamise. Nous nous trouverions, comme les Hollandois, riches peut-être en tant qu'individus; mais foibles comme état,

& manquant de matelots nationaux , la seule défense convenable pour une île & pour le commerce. Nous nous trouverions à la fin dépendans des étrangers pour le frêt , qu'ils mettroient au prix qu'ils voudroient. Tout homme qui aura réfléchi sur ce sujet , ne pourra douter que ce n'est que par le moyen de l'acte de navigation que nous employons un certain nombre de matelots pendant la paix (1).

Si le gouvernement de Jacques premier & celui de Charles premier eussent été assez sages , & l'esprit de leur temps assez tolérant , pour n'avoir pas donné lieu à l'émigration des puritains ; si l'Amérique eût été occupée par toute autre nation , il est plus que probable que la Grande-Bretagne eût été plus peuplée & plus puissante ; que ses taxes eussent été beaucoup plus légères , & ses dettes bien moins considérables. Si l'on eût retenu dans leur pays des émigrans , dont la race

(1) Cependant on a eu en dernier lieu si peu d'égard à l'acte de navigation , que , quoique tous les gouverneurs des colonies fassent un serment particulier de le faire observer , quelques-uns des gouverneurs des îles se sont même glorifiés de s'être relâchés de cet acte en faveur des Américains depuis la paix , ce qu'aucun roi d'Angleterre ni ministre n'a osé faire depuis la révolution.

forme aujourd'hui un peuple de près de deux millions, sous un climat qui n'est nullement supérieur, & qui est en beaucoup de parties inférieur à celui de l'Angleterre & de l'Irlande; si on leur eût donné les terres de ce pays-ci, qui sont encore incultes, à condition de les cultiver, & si on y eût ajouté des primes pour encourager la culture de nouvelles productions; si on les eût placés sur les bords de nos rivières & de nos baies, dans le dessein d'y former des pêcheries; ils auroient accru le nombre des habitans, & augmenté la richesse de la Grande-Bretagne, en même proportion dans laquelle les colonistes ont depuis plusieurs années formé une balance à notre population & à notre puissance. Rien n'est plus impolitique, au moins dans une nation commerçante, qu'une passion pour des domaines étrangers, & une disposition à encourager des établissemens éloignés, plutôt que de favoriser chez elle la population & l'industrie domestique. Le négoce intérieur de la Grande-Bretagne est beaucoup plus considérable que son commerce extérieur. Les meilleures pratiques des manufactures angloises, sont les habitans de l'Angleterre. En conséquence, chaque émigrant, du meilleur chaland, devient le plus mauvais; & de soldat ou matelot, dont on pourroit disposer au moment

du besoin , il cesse de servir l'état en aucune façon. Que nos réflexions sur l'avantage & sur les frais de protection aillent désormais de pair. Dans la plupart des cas , il en coûte plus en frais de protection & de gouvernement, qu'il n'en revient en empêchant la concurrence , empêchement qui est très-rarement complet. La supériorité des manufactures angloises en général , & leur bon marché , leur donnera la préférence ; & nous n'avons pas besoin d'autres moyens pour leur assurer ce monopole. Si nous n'avons pas payé notre expérience assez cher , les malheurs des autres nations peuvent nous servir de leçon de sagesse ; elles ont , comme nous , poursuivi le fantôme des conquêtes étrangères & des établissemens éloignés , & elles se sont , à la fin , trouvées moins peuplées , moins opulentes & moins puissantes. Par la guerre de 1739 , que l'on peut vraiment appeler une contestation américaine , nous avons contracté une dette de plus de 31,000,000 liv. sterl.

Par la guerre de 1755 ,
un surcroît de dette de 71,500,000

Par la guerre de la révolte
nous avons ajouté à ces deux
dettes , près de 100,000,000

202,500,000 liv. sterl.

De cette manière , nous avons plus dépensé à défendre & conserver nos colonies , que ne nous ont jamais valu toutes les marchandises que nous leur avons envoyées ; nous avons , en grande partie , déboursé cette somme énorme pour nous assurer la possession d'un pays qui ne nous donnoit aucun revenu , & dont le commerce , en prenant le terme moyen de quatre ans , n'a demandé , de 1767 à 1770 , que pour 1,655,902 liv. sterl. de marchandises angloises. A quel point donc n'avons-nous pas manqué de politique , en cabrant les colonies à l'appât d'y établir des douanes. Quoi qu'il en soit , il est inutile de pousser plus loin les réflexions sur des erreurs passées , si ce n'est pour nous rendre plus sages à l'avenir ?

Que le commerce avec les colonies révoltées ait été avantageux , on ne peut en douter ; on peut néanmoins prouver aisément que cet avantage n'étoit pas très-grand. Le commerce est sûrement plus profitable par-tout où ses retours sont plus sûrs , où l'on fait moins de crédit , où il y a très-peu de dettes contractées , & où les pratiques sont plus sous les yeux du créancier. Si nous appliquons ces règles aux colonies révoltées d'un côté , & de l'autre à l'Irlande , à la Hollande & à l'Allemagne , on sera fort porté à donner la

préférence au dernier sur le premier. Les retours des colonies ont toujours été lents , comme nos négocians en Amérique l'ont appris par une expérience chère ; on a fait , en tout temps , beaucoup trop de crédit aux colonistes ; ils ont toujours été fort endettés ; & il semble que leur principe favori a été de prévenir ou retarder le recouvrement des dettes.

Le commerce d'Amérique ne peut être envisagé sous un jour plus clair & plus avantageux , qu'en ce qui suit. D'abord , en déterminant les importations annuelles qui se sont faites en Angleterre , & quelle portion de ces importations a été exportée aux nations étrangères ; secondement le montant de nos exportations annuelles aux Etats d'Amérique , en distinguant nos propres marchandises des productions étrangères , ou les marchandises exportées sur un certificat. A cet effet , on a choisi une période de quatre ans , depuis 1767 jusqu'en 1770 , comme s'étant trouvée entre l'interruption du commerce occasionnée par l'acte du timbre , & celle qui a eu lieu dès le commencement de la révolte , par conséquent elle peut être estimée comme aussi favorable qu'aucune période de quatre années , quoiqu'elle n'ait pas été entièrement exempte d'interruption , y ayant eu des associations de non-importation dès 1769.

Nos importations des colonies, pendant cette période, ont été estimées monter à 1,105,824 liv. sterl. 3 schel. $\frac{1}{2}$ den., & consistèrent en tabac, riz, indigo, peaux de daim, fourrures, munitions navales, fer, bois, graine de lin, drogues, potasses, maïs, farine, grain, huile de baleine, côtes de baleine, ainsi que des bois de teinture qu'elles se procuroient par leur commerce aux îles. Parmi ces articles, ceux dont l'exportation aux étrangers étoit la plus considérable furent le tabac, le riz, & l'indigo; la plupart, sinon tous les autres articles, se consommoient dans notre pays, à l'exception des bois de teinture, & la quantité de ces bois que l'on importoit directement de la baie d'Honduras (1) & du pays des

(1) Avant la guerre, les exportations de la baie d'Honduras & du pays des Mosquitoes, consistant en articles très-volumineux, tels que le bois d'acajou, le bois de campêche, &c. étoient avantageux à la Grande-Bretagne, principalement en ce qu'on y employoit des vaisseaux pour vingt à trente mille tonneaux. La valeur de celles de ces marchandises que nous vendions, presque exclusivement dans les marchés européens, montoit par an à 150 à 200,000 liv. sterl. La consommation du bois d'acajou augmente beaucoup en Allemagne. Depuis plusieurs années, ni la baie de Honduras, ni le pays des Mosquitoes, n'ont été (comme on le suppose généralement) des canaux de commerce avec les établissemens espagnols; si ce com-

Mosquites, en la comparant à la quantité exportée, sera plus considérable. La valeur du tabac & du riz & de l'indigo exportés, étoit donc, sur une estimation de quatre ans, de 877,775 liv. sterl. 7 schel. 9 den. La France, l'Espagne & le Portugal en achetoient pour 102,655 liv. sterl. 1 schel. 9 deu. & le reste se vendoit principalement à la Flandre, à la Hollande & dans le nord de l'Europe. D'après ces faits, il paroît indubitable que par l'exportation que nous avons faite des produits des colonies révoltées aux pays étrangers, nous avons reçu de ces pays la somme annuelle de

merce a eu lieu, on en faisoit au plus pour 10,000 liv. sterl. par an. Le pays au-dessus des rivières où l'on trouve le bois d'acajou & celui de campêche, est sauvage & inculte, & n'a ni habitans Indiens, ni Espagnols. Les articles préliminaires du traité avec l'Espagne, nous ont laissé sur un pied très-incertain dans ces contrées; mais le traité définitif nous y a mis dans une aussi bonne situation que nous pouvions nous y attendre. La grande jalousie des Espagnols vient des relations que les Anglois ont avec les Mosquites. Les établissemens qu'il faut faire dans la baie d'Honduras, & la liberté de couper du bois sur Rio-Balisée, Rio-Nuero & Rio-Ohiþoan, ne pourroient causer de la jalousie, le pays étant inhabité. Le pays du bois de campêche, que nous avons occupé, s'étendoit d'environ trente-cinq lieues du nord au sud, & nos gens avoient la permission de remonter ces rivières aussi loin qu'il leur plaisoit.

736,721 liv. sterl. 17 schel. 4 den. $\frac{1}{4}$; ce qui fait la somme dont cette exportation excédoit le montant des marchandises & productions étrangères, que nous exportions à ces colonies. Nos exportations, sur la même estimation de quatre années, montoient à 1,839,692 liv. sterl. 8 schel. 7 den. $\frac{1}{4}$, de cette somme le montant des marchandises étrangères exportées étoit de 352,637 liv. sterl. 5 sch. 10 den. $\frac{1}{4}$, dont près de deux cinquièmes, ou la somme de 211,581 liv. sterl. 15 schel. 6 den. provenoient de marchandises des Indes Orientales, & le reste provenoit de différentes productions des royaumes du nord; mais sur-tout des toiles communes d'Allemagne & de Russie. La balance, faisant la somme de 1,487,055 liv. sterl. 2 schel. 9 den., étoit totalement en productions & marchandises angloises.

Pendant la même période, les importations du nord de l'Amérique en Ecosse, furent de 391,985, de ces importations on réexporta en tabac & en riz pour 665,608 liv. sterl. Ce qui paroît extraordinaire dans ce calcul, vient de ce que dans l'intérieur le tabac est évalué à 2 ou 3 den. par livre; & au dehors depuis 3 den. jusqu'à 7 den. la livre, & le riz dans l'intérieur depuis 7 schel. jusqu'à 9 schel. le cent pesant, & au dehors de 7 schel. à 12 schel.

Les exportations de l'Ecosse à l'Amérique pendant la même période, en marchandises angloises, ont été à 168,847 liv. sterl., en marchandises étrangères à 73,366 liv. sterl.

Les défenseurs du commerce américain, après avoir estimé tous ses grands avantages, & représenté les Etats d'Amérique comme un grand peuple, n'ont pas honte d'affûrer, du même ton, qu'à moins que vous ne leur donniez tous les privilèges des sujets britanniques, ils seront trop pauvres pour acheter nos marchandises. Si l'on admettoit cette prétention, il faudroit faire le sacrifice de tous les principes de commerce & de navigation qui nous ont portés à la grandeur & nous mettent aujourd'hui en état de soutenir nos dettes; elle est en même temps si déraisonnable & si injuste, qu'on s'y est refusé à l'égard des Américains, par les traités même qu'ils ont faits avec les François & les Hollandois, comme on l'a déjà fait voir. Ce seroit décourager entièrement nos colonies que d'ouvrir, sous aucun prétexte, la navigation de nos îles aux Américains, ils pourroient aussi-bien prétendre à nous rivaliser dans le commerce de nos charbons. Les arrangemens qui concernent les différentes branches de notre commerce, sont de droit naturel, tenant à la nature des choses & de la plus haute importance pour la nation; & si

on accordoit les avantages & privilèges extraordinaires que l'on demande actuellement (& que l'on refuse à toutes les autres nations) ce seroit le moyen le plus certain d'exciter les émigrations de ce pays-ci, une conduite opposée les préviendra certainement. Autrefois les colonies du sud payoient nos marchandises avec leurs productions, & les autres colonies, par leur commerce indirect principalement (1); & elles auront, en grande partie, les mêmes moyens de nous payer à l'avenir.

Aucune des colonies au nord du Maryland n'a jamais eu en sa faveur la balance de ses importations & de ses exportations avec l'Angleterre; mais au contraire, il y a toujours eu une balance considérable contr'elles, & elles n'avoient de moyens de la folder que par un commerce étranger & indirect. Par ce commerce, (en exceptant la valeur des vaisseaux construits pour les négocians anglois, dont nous ne pouvons connoître le montant), depuis l'année 1700, elles doivent avoir reçu des autres pays & nous avoir renvoyé plus de trente millions sterling, en payement des marchandises prises chez nous, indépendamment du

(1) Quelque diminution qu'il puisse y avoir dans leur commerce indirect, nous gagnerons, outre le bénéfice du fret, tout le profit résultant d'une navigation plus étendue.

montant de leurs propres productions & de celui de leurs pêcheries, qu'elles nous ont envoyé directement (1). Ce que nous entendons par commerce étranger, est celui qui se fait aux îles d'Amérique, en Afrique, & avec tous les pays de l'Europe, excepté la Grande-Bretagne.

(1) On devoit ajouter à la valeur des exportations en Amérique, de 2 à 300,000 liv. sterl. envoyées annuellement en Afrique, pour acheter des esclaves, que nos négocians faisoient passer en grande partie dans les provinces révoltées. Conséquemment les exportations réelles de l'Angleterre à ces provinces, montoient à 1,531,206 liv. sterl., au lieu de 1,331,206 liv. sterl., à quoi les tables ci-jointes portent l'exportation des Etats d'Amérique, sur le terme moyen de dix années : & comme la totalité des importations de ces états en Angleterre n'a été évaluée qu'à 743,560 liv. sterl., il faut qu'ils aient été mauvais payeurs en vérité, ou il faudroit qu'ils eussent fait autant d'exportations par le commerce étranger & indirect, que par leur commerce direct à l'Angleterre, pour être en état de payer 20 schel., c'est-à-dire la totalité de leurs dettes, sur la livre sterling.

BALANCE ou excédent des exportations faites aux
Etats d'Amérique, & des importations faites de ces
Etats depuis 1700 jusqu'à 1773 :

	EXCÉDENT OU RESTANT des Exportations.	EXCÉDENT OU RESTANT des Importations
Les quatre états de la Nouvelle- Angleterre	13,896,287 l. st. 17 sc. 4 d. $\frac{1}{4}$.	
New-York, New- Jersey & la Pensyl- vanie, y compris les pays de la Dela- ware	16,941,281 9 4 $\frac{1}{4}$.	
	30,837,569 6 9	
		8,155,363 l. st. 11 sc. $\frac{1}{2}$ d.
La Virginie & le Maryland, les Ca- rolines du Nord & du Sud		2,611,671 13 10
Géorgie	123,034 9 7	
Balance des ex- portations aux pro- vinces au nord du Maryland	30,960,603 16 4	
		10,767,035 5 $\frac{1}{2}$
Excédent des ex- portations à l'Amé- rique, sur les im- portations de ces pays		20,193,568 11 4

Il est satisfaisant de voir que les Etats d'Amérique les plus septentrionaux , malgré l'étendue de leur commerce indirect , (& nonobstant leur commerce de contrebande) , ont trouvé qu'il étoit si fort de leur intérêt d'employer leur produit net dans la Grande-Bretagne , au montant d'un million au moins par an. Ceci prouve la supériorité de nos marchandises , & doit nous convaincre qu'ils donneront , comme ils ont fait ci-devant , la préférence aux manufactures angloises sur toutes les autres ; car cette préférence , dont nous avons joui autrefois , n'a pas été l'effet de nos prohibitions , rien n'étoit plus aisé aux Américains que de s'y soustraire ; & on fait bien que dès les commencemens , jusqu'à quelque temps après l'année 1763 , ils s'y sont tous soustraits , dès qu'ils ont trouvé leur intérêt à importer des marchandises des autres pays avec lesquels ils commerçoient : & malgré les officiers de notre douane , la Nouvelle-Angleterre , New-York & Philadelphie , faisoient un commerce étranger presque ouvert avec la Hollande , Hambourg , la France , &c. Elles rapportoient dans le pays des marchandises des Indes , des toiles à voiles , des toiles de Russie & d'Allemagne , des vins , &c. Nos tentatives pour restreindre ce commerce , n'ont pas été une des moindres causes du ressentiment & de

de l'animosité que nous avons vu éclater avec tant de violence dans la suite.

Nous avons cependant fait beaucoup d'avances pour les ramener à notre amitié, ou plutôt nous avons montré un empressement peu judicieux à tous égards, pour avoir la préférence dans leur commerce. Cela est prouvé par les proclamations qui ouvrent la communication avec les Etats d'Amérique. Mais il est curieux de voir parmi nous tant de personnes qui, par ignorance ou malicieusement, représentent ces proclamations comme restreignant la communication & le commerce entre les Etats d'Amérique & l'Angleterre. Quelques restrictions qui existent, elles ne sont pas nouvelles, mais elles naissent des principes fondamentaux de tout établissement de colonies, & c'est en conséquence qu'elles ont lieu. Presque toutes les proclamations se relâchent de nos principes commerciaux, & de l'acte de navigation, très-favorable aux Etats d'Amérique. Quelques-uns des réglemens établis par ces proclamations, relativement au tabac & au riz, & à quelques autres articles, sont très-convenables, & sont fondés sur de bons principes; mais, à d'autres égards, ces proclamations sont répréhensibles. La permission d'entrer du tabac, du riz, de la térébenthine, du goudron, de la poix, &c. dans les ports

anglois sur des vaisseaux américains , & sur le même pied que sur des vaisseaux anglois , est un relâchement extraordinaire de l'acte de navigation ; s'il n'est pas dangereux , il est au moins inutile , & il en résultera que les provinces de Virginie , de Maryland , les Carolines & la Géorgie , qui produisent ces articles & n'ont pas de marine actuellement , ne manqueront pas de préférer les vaisseaux des états du nord , & ce relâchement de l'acte de navigation les encouragera à construire des vaisseaux qui l'emporteront sur les nôtres. Souffrir que ces articles arrivent sur des vaisseaux anglois , sur le même pied & francs de tous droits , comme s'ils appartinrent à des sujets anglois , cela est convenable & tend , avec d'autres circonstances , à faire de l'Angleterre le grand marché du tabac & du riz ; & en en permettant l'entrée franche , nous donnerons aux états du sud le monopole de nos marchés pour ces articles. Mais ces denrées & toutes les autres marchandises de l'Amérique , sur des vaisseaux américains , doivent entrer sur le pied qu'exige l'acte de navigation , & comme entrent les marchandises de tous les autres pays. Quant à encourager une concurrence avec le nord de l'Europe pour la fourniture du goudron , de la poix & de la térébenthine , il suffira certainement de permettre que ces gros articles soient importés sur des vaisseaux anglois sans payer

de droits. Cela donnera à l'Amérique un grand avantage sur les mêmes denrées, venant des autres pays étrangers.

Il sera d'une bonne politique de continuer les primes sur les munitions navales venant de la Nouvelle-Ecosse, de Saint-Jean & du Canada, qui seront en état d'envoyer les mâts, les vergues, & les beauprés les meilleurs. Et on peut s'attendre que ces colonies, avec une attention convenable, produiront de la térébenthine aussi; on a déjà fait voir que cet article essentiel a dernièrement été tiré du climat septentrional d'Archangel, où l'on avoit peu d'espérance d'en trouver. Ce seront là les principaux articles de l'exportation de ces provinces à l'Angleterre. Mais ce seroit un sujet de grand découragement pour elles & pour les loyalistes qui s'y établissent, que de souffrir que ces mêmes articles nous vinssent aux mêmes termes, quoique sur des vaisseaux américains, des Etats d'Amérique, qui ont leurs denrées particulières, que n'ont ni la Nouvelle-Ecosse ni le Canada.

On ne doit pas continuer aux Etats d'Amérique, des avantages qui ne peuvent leur être accordés à l'avenir. On ne pourroit les leur retirer, sans exciter leur jalousie & leur inimitié. C'est ici le moment d'établir la règle sur laquelle nous voulons nous conduire. Nous devons défendre

notre terrain , nous ne pouvons nous trouver en meilleure posture. Si nous commençons à faire des changemens , nous ne saurons lesquels faire & où il faudra s'arrêter. Relâchons-nous de nos loix de navigation , & les Américains nous mépriseront & nous insulteront. Si nous sommes sages , si nous gardons notre terrain , ce sera toujours à l'Amérique à nous courtoiser (si courtoiser y a) & non à nous à lui faire notre cour. On répète que l'on ne doit faire actuellement aucune concession qu'on puisse être obligé de retirer. Cela est inutile , & peut-être dangereux pour la suite ; & il ne peut y avoir de doctrine plus absurde envers les états , que celle par laquelle on a souvent déclaré qu'ils ne doivent pas espérer que les arrangemens & avantages momentanés qu'on leur offre à présent , doivent toujours durer.

Ils vous diront bientôt que vous les avez induit à la dépense de construire des vaisseaux ; & qu'à peine les vaisseaux ont été prêts , que vous leur avez ôté les meilleurs moyens de les employer.

Mais nous ne devons pas quitter le sujet des proclamations , sans observer que nous nous montrerons une nation vraiment méprisable , & que nous n'avons pas parmi nos ministres un homme qu'on puisse appeler Homme d'Etat , si nous succombons sous des clameurs accidentelles & intéressées , qu'on excite facilement , ou s'il faut nous

soumettre à tout ce que les comités américains exigent de nous. Nous ne devons attendre de leur part qu'attention à leurs propres intérêts, auxquels seuls, comme toute autre nation, ils ont toujours été attachés. Vainement en aurions-nous espéré davantage, quand même nous nous serions séparés en amis : & quand l'Angleterre entend des partisans intéressés ou des émissaires politiques menacer du renouvellement d'associations & de comités, elle ne devrait qu'en rire. Les Etats d'Amérique découvriront bientôt que tous les frais dont ils chargeront les marchandises d'Europe, ne tomberont que sur eux-mêmes.

Mais c'est la plus étrange des extravagances ; que d'abandonner aux Américains la construction des vaisseaux, pour les mettre en état d'acheter nos marchandises. Cependant bien des gens ont nourri cette vaine espérance, (quelques-uns sans doute par ignorance.) On a de plus assuré (il n'est pas nécessaire de remarquer sur quel fondement & avec quelle justesse) que, si nous ne permettons pas que les vaisseaux construits en Amérique & achetés par des sujets britanniques, soient considérés comme de construction angloise, les Américains ne seront pas en état de payer nos marchandises, & qu'il seroit très-avantageux à nos négocians de pouvoir acheter les vaisseaux à aussi bon marché que possible. Les raisons à op-

poser à ces dangereuses propositions , sont si évidentes pour quiconque a examiné le sujet , qu'il paroît presque inutile de les établir. La construction est indubitablement la manufacture la plus nécessaire à une nation dont l'existence dépend des vaisseaux , & peut-être la seule dont nous devons être particulièrement jaloux. C'est une manufacture qui emploie autant de différentes espèces d'artisans qu'aucune autre ; l'équipement d'un vaisseau demande des articles sans nombre ; aussi n'emploie-t'on pas simplement le charpentier de vaisseau seul , mais le faiseur de voiles , le cordier , le forgeron , l'agréeur , & beaucoup d'autres. En donnant constamment de l'emploi à de pareils ouvriers , & par là conservant parmi nous cette manufacture essentielle , nous les aurons à notre disposition lorsque quelque événement inattendu exigera l'équipement d'une grande flotte. Il ne nous seroit pas à moitié si préjudiciable d'admettre dans ce pays-ci l'entrée des draps ou de quelqu'espèce de manufacture que ce soit.

Comme les traités faits avec la France & la Hollande ne permettent pas aux Américains de mettre la Grande-Bretagne sur un meilleur pied qu'aucune autre nation étrangère , ce seroit une extrême folie que de prodiguer aux Etats Américains des privilèges qu'ils nous refusent. Si nous considérons les maximes de saine politique qui

ont fait fleurir la Grande-Bretagne, si nous considérons le perfectionnement de notre marine & l'accroissement de notre navigation marchande, si nous faisons attention aux intérêts des négocians anglois & à la justice que nous devons aux colonies qui nous restent encore, ainsi qu'à nombre d'autres considérations fondées sur l'expérience des siècles, nous verrons la nécessité absolue de conserver, dans leur pleine étendue, nos loix de navigation, comme la base du système qui doit conserver à la Grande-Bretagne son commerce, ses manufactures, sa puissance & son importance comme nation maritime. Pour s'assurer de ces avantages, le premier objet doit être une attention scrupuleuse & sacrée à la construction & à la navigation de nos vaisseaux. Si l'on accorde une prime sur l'importation du bois & des planches du Canada & de nos autres colonies, on pourra construire les vaisseaux avec grand avantage dans la Grande-Bretagne, & nous employerons & garderons chez nous nos ouvriers.

Pour conserver notre navigation, il faut aussi faire une prudente attention aux privilèges des matelots anglois, & leur accorder une distinction convenable. Cela les attachera à leur patrie, & leur fera connoître les avantages supérieurs dont ils jouissent comme sujets de l'Angleterre.

Dans cette vue, tout citoyen des Etats d'Amérique doit être regardé comme un étranger, & détourné de l'emploi que lui donne le négociant anglois, de manière qu'ils ne s'emparent pas des droits de ceux de nos propres matelots, qui peuvent de même avoir besoin d'être employés. Il faudroit étendre cette attention jusqu'à nos pêcheries, dans lesquelles aucun citoyen de l'Amérique ne devrait actuellement être employé ; à l'exclusion des sujets de la Grande-Bretagne ; craindrions-nous d'offenser l'Amérique en adoptant une mesure de cette espèce ? Nous ne pouvons, à aucun égard, recevoir une injure pareille au système qu'a ce pays de refuser toute espèce de préférence à la Grande-Bretagne. La législation doit adopter tout règlement possible & applicable à l'état présent de l'Angleterre, qui ait tendance à l'accroissement de notre marine & au perfectionnement de notre navigation marchande. On doit éviter soigneusement toute mesure par laquelle on hafarderoit de les décourager.

Les idées spéculatives & les projets inusités sont dangereux. Tant qu'il sera de la politique des nations de l'Europe de diriger leur commerce, & de tenir aux anciennes maximes, il y auroit de l'extravagance à nous de changer quelque partie d'un système qui a porté la marine angloise au

point d'élévation où elle est, & par lequel son commerce & ses manufactures ont surpassé ceux de tous les autres pays.

Nous augmenterions certainement notre navigation marchande en établissant dans la Grande-Bretagne des ports d'entrepôt, pour y garder les productions de l'Amérique franches de tous frais, excepté ceux qui sont indispensables, jusqu'à ce qu'elles soient vendues; mais il seroit dangereux d'adopter l'idée des entrepôts ou des ports libres dans aucun des domaines éloignés de la couronne. On ne devoit rien faire pour inviter les étrangers à partager un commerce, dont nous nous sommes, en quelque manière, assuré le monopole par notre habileté supérieure dans les manufactures, par les capitaux de nos négocians, par notre esprit entreprenant, & par plusieurs autres circonstances particulières à notre situation. Car si nous sommes conséquens, & si nous sentons notre propre situation, il y a encore au pouvoir de la Grande-Bretagne une aussi grande portion du commerce américain, qu'il est compatible avec son intérêt, & cela fondé sur des principes de convenance & d'intérêts mutuels, qui la rendront plus sûre que ne feroient des volumes de traités; sur-tout par le motif d'intérêt seul, les marchandises de la Grande-Bretagne seront toujours préférées en Amérique. Mais en

encourageant les Etats d'Amérique à construire des vaisseaux pour nous, nous offririons une récompense pour l'émigration de nos charpentiers de vaisseaux, ainsi que des différentes espèces d'hommes industriels qui ont rapport à la construction des vaisseaux, & qui passeroient dans le pays, où le bois & le fer sont en abondance, & où conséquemment la construction des vaisseaux peut présenter de plus grands avantages.

Ce fut par cette considération qu'avant la guerre, nos négocians, faisant le commerce avec l'Amérique, furent portés à envoyer trop souvent leurs capitaines & autres commissionnaires, pour faire construire & équiper des vaisseaux dans les ports d'Amérique, particulièrement dans la Nouvelle-Angleterre, & par-là donnèrent de l'emploi à nos rivaux, (car ils étoient nos rivaux sur cet objet,) plutôt que d'employer des hommes utiles qui dirigeoient & protégeoient leur commerce pendant la paix comme pendant la guerre. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que les charpentiers & matelots américains, étant exempts de la presse, entroient rarement au service du public. Une suite de notre manque de politique à cet égard, étoit que tous les fabricans & autres espèces d'ouvriers employés à la construction des vaisseaux émigroient en très-grand nombre ; il y auroit autant de raison de

permettre aux Hollandois de construire des vaisseaux pour nous , afin de les mettre en état de payer nos marchandises. Aujourd'hui les Américains & les Hollandois sont également étrangers ; & les derniers nous payent une balance plus grande , & sont en état de le faire à raison de leur commerce indirect. Ayant toujours gagné beaucoup plus par notre commerce avec les Hollandois , nous leur devons de plus grandes faveurs commerciales ; les peuples nombreux qui construisent des vaisseaux sur les bords de la Baltique , sont également fondés à mettre au jour une prétention si déraisonnable , & à dire que si l'on n'y a égard , ils sont hors d'état de payer nos marchandises. C'est pour nous un grand avantage résultant du démembrement de l'empire , que d'avoir recouvré une branche importante de commerce , que nous avions ci-devant fort abandonné , par l'acte qui déclare qu'un vaisseau construit sur nos plantations sera censé anglois. On peut mettre en question , si l'avantage de posséder le Canada & la Nouvelle-Ecosse ne seroit pas fort balancé par l'effet de cet acte à l'égard de la marine. Il ne seroit pas convenable , à la vérité , de révoquer ce privilège impolitique , en échange duquel cependant il seroit bon de donner tout autre avantage ; mais nous ne devons sûrement pas l'étendre aux étrangers & à nos ri-

vaux. Pour peu qu'il reste à cette nation-ci de ce qui s'appelle politique, nous construirons des vaisseaux dans chaque port de l'Angleterre & de l'Irlande, en encourageant comme nous le devons, toutes les pêcheries & tous les arts liés à la navigation. Enfin cela, joint à d'autres avantages, nous rendra maîtres du commerce, c'est le seul monopole qu'il est à désirer de joindre à celui que nous donne l'acte de navigation. Il nous assurera le commerce de l'univers, le seul empire auquel nous devrions aspirer.

On a assuré dernièrement, avec confiance, que le prix des vaisseaux anglois a si fort augmenté, que pour continuer notre commerce, il est nécessaire de permettre l'achat des vaisseaux américains, en accordant encore aux derniers les mêmes privilèges qu'aux vaisseaux construits en Angleterre. On convient que le prix des vaisseaux augmente pendant chaque guerre, à raison de l'accroissement du nombre des armateurs, vaisseaux de transport, &c.; mais il est également vrai que ce prix baisse constamment au retour de la paix. C'est un fait bien connu que cela arrive actuellement, & que la Tamise est aujourd'hui couverte de vaisseaux qui attendent des acheteurs ou des cargaisons à frêt. Le gouvernement aussi en augmente journellement le nombre, en mettant des vaisseaux en vente, & en en employant beaucoup moins;

Quelle folie seroit-ce donc de permettre que les vaisseaux américains partagent notre navigation marchande , ou fussent vendus comme vaisseaux anglois.

Ce pays-ci est actuellement à même d'examiner s'il est à propos d'ouvrir encore davantage les ports des îles aux Erats d'Amérique , en y admettant leurs vaisseaux ; & on ne suppose pas qu'aucun homme , parce qu'il se seroit déjà déclaré sur ce sujet , ou parce qu'il voudroit se concilier des individus & imposer silence à leurs clameurs , veuille hafarder une mesure entièrement subversive de l'acte de navigation ; quand même c'eût été sérieusement sa propre opinion , il ne le fera pas après avoir examiné soigneusement cette grande question. S'il le faisoit , son illusion iroit à un degré de déraison qui précipite ceux qui sont dévoués à leur ruine. Un pareil système , aussi dénué de politique , ne dureroit certainement pas. Les inconvéniens qui en seront la suite , seront bientôt évidens pour tout le monde. Et le peuple anglois demanderoit le changement nécessaire , d'un ton qui marqueroit de la manière la plus forte , combien il désapprouveroit pareille mesure & son manque de confiance en ceux qui l'auroient conseillée : car ce fut un principe inhérent au système original de l'établissement de nos colonies en Amérique , que d'obliger les plan-

tations à envoyer leurs productions aux marchés de la Grande-Bretagne , & à recevoir leurs approvisionnemens européens de la mère-patrie seule. Le long parlement de Cromwell , & le parlement de la restauration , ajoutèrent & donnèrent de la force à la politique prudente de Jacques premier & de Charles premier , qui établirent nos colonies ; & le grand objet de l'acte de navigation fut d'empêcher toutes les nations de commercer avec nos colonies , & nos colonies de commercer avec les étrangers ; mais si nous permettons que les Américains , actuellement étrangers , commercent directement & avec leurs propres vaisseaux dans nos îles , nous sacrifions la politique de cet acte , qui fut le principe de notre force navale ; il seroit beaucoup plus sage de les déclarer tout d'un coup indépendantes , parce qu'alors nous jouirions de la portion de leur commerce la plus lucrative , sans avoir la charge énorme & ruineuse de leur défense (1).

(1) Il faut qu'en temps de guerre les opérations se portent quelque part ; mais on peut remarquer que les frais de la défense des îles d'Amérique par mer seulement , pendant la dernière guerre , ont monté à une somme plus considérable que n'ont été celle qui eût suffi pour acheter le propre domaine de ces îles. Le séjour de nos flottes dans les îles , a été la principale cause de la perte

En souffrant l'entrée des vaisseaux américains ; même d'un tonnage limité , dans ces îles , outre le rum , ils emporteront indubitablement les autres productions des îles ; & non-seulement nous ruinerons notre marine , mais nous nous priverons de l'espérance , tant petite qu'elle puisse être , d'avoir à l'avenir les marchandises des îles autrement qu'au prix auquel tous les autres pays refuseront de les prendre. Nous ne pourrions plus nous attendre à exporter du sucre de ce pays-ci. Les domaines anglois ont autant de droit au monopole des marchés des îles angloises , que ces dernières en ont aux marchés des premiers ; & routes les fois qu'on abandonnera ce monopole ; il seroit de la plus grande absurdité de ne pas ouvrir tous les ports britanniques aux sucres bruts des étrangers. Il est clair pour tout le monde qu'en ouvrant , même avec des restrictions , le commerce des îles , ce sera multiplier les occasions de frauder ; mais si nous violons tous principes de colonisation , pourquoi ne pas ouvrir les ports de nos îles aux autres nations aussi-bien

de l'Amérique. Mais il n'est rien dont on ait plus à se plaindre que des sommes prodigieuses qui ont été employées à la formation de nos plantations de sucre , & qui eussent pu s'appliquer beaucoup plus avantageusement chez-nous.

qu'aux Américains. Il y auroit plus de raison pour les ouvrir aux Espagnols, qui, pour nos marchandises sèches, nous donneroient leur argent, leurs cuirs non manufacturés, leur excellent tabac, du cacao, &c. aussi-bien que des bois, si nous en avons besoin. Les Américains n'ont pas plus de droit à aller dans nos îles que dans nos établissemens des Indes Orientales; cependant cette dernière prétention seroit regardée comme très-extraordinaire, par ceux mêmes qui sont prêts à accorder la première. Les Américains & les habitans des îles affectent de regarder les restrictions à cet égard, comme une démarche extraordinaire. Elles n'ont été l'effet d'aucune mesure, cela est arrivé naturellement & conformément à tous les réglemens de colonisation; & les proclamations que l'on suppose les avoir mises, ont, au contraire, relâché plusieurs de ces réglemens, comme on l'a déjà fait voir, fort en faveur des îles & des Etats d'Amérique; & au lieu de les mettre simplement sur le pied de la nation la plus favorisée, elles donnent des avantages extraordinaires aux derniers. Toute autre nation a le même droit à demander l'entrée libre, & s'y attendra si nous cédon dans cette circonstance. Ni la Hollande, ni aucun autre pays, n'a la prétention de dire que nous ne devons pas entrer dans ses ports, parce

parce que nous ne souffrons pas qu'elle commerce avec nos colonies.

Il n'est pas rare d'entendre des personnes dire, certainement l'acte de navigation doit être strictement maintenu ; on n'a pas attention d'y rien changer. Seulement il faut permettre que les vaisseaux américains d'un tonnage limité (1) aillent porter certains articles à nos îles , & y prendre du rum en retour. Rien ne peut être plus trompeur que ce langage ; une telle permission détruirait l'objet de l'acte dans sa partie la plus essentielle , ce que ces personnes, ou par ignorance , ne voient pas , ou affectent de ne pas voir. Ce seroit donner aux Américains les moyens d'employer une multitude de vaisseaux sur lesquels il s'éleveroit plus de matelots que sur les vaisseaux plus grands qui portent le sucre ; & dans ce moment-ci , notre objet devoit être d'occuper , sur nos vaisseaux marchands , le grand nombre de matelots renvoyés de la marine.

En un mot , ceux des américains qui ont de la franchise , savent qu'on ne peut espérer que nous abandonnions nos principes de navigation ;

(1) Il n'y a personne qui ne connoisse les subterfuges en pratique sur le tonnage , & qui ne sâche qu'ordinairement le tonnage réel est au moins un tiers au-dessus de celui qui est enregistré.

ajoutés que , tant que nous les conserverons, nous aurons la partie à nous.

La position peu solide des Etats d'Amérique , depuis que les préliminaires de la paix ont été ratifiés , & la tournure qu'y ont pris les affaires , ce qu'on auroit bien pu prévoir, ne justifieroient aucunement des libéralités à leur égard ; ce pays , dans l'état présent des choses , ne pouvant offrir aucun sacrifice en échange. Nous n'avons qu'à laisser les nouveaux Etats se tirer de la confusion , comme ils pourront , sans nous en inquiéter. Si un traité de commerce étoit à désirer , & il ne l'est certainement pas pendant la fermentation actuelle , il n'y a pas de pouvoir avec lequel on puisse faire ce traité , & s'en promettre quelque effet. Mais il est absolument impossible de faire un traité de commerce avec les Etats d'Amérique , sans leur donner quelque privilége considérable , dont ils se sont ôté les moyens de pouvoir donner l'équivalent. Le traité de paix & les actes subséquents , leur ont ouvert les ports de la Grande-Bretagne & de l'Irlande , de la même manière que leurs ports nous étoient ouverts lorsqu'ils révoquèrent leurs loix de restrictions. Un commerce vif s'est déjà établi , & il n'est pas nécessaire de prouver de quel côté est l'avantage , entre des commerçans qui demandent du crédit & les commerçans qui le font.

Si les Etats d'Amérique ont quelque chose à accorder par aucune espèce de traité de commerce, on peut bien douter qu'ils veuillent l'observer au-delà de ce qui conviendra à leurs intérêts; & nous pouvons en juger par leurs procédés depuis qu'ils ont reçu les préliminaires de la paix, qu'ils n'ont rempli à aucun égard. En un mot, chaque Anglois doit protester contre tout traité de commerce avec quelque puissance que ce soit, sur le principe dégradant de celui de 1703 avec le Portugal, par lequel nous avons accordé des privilèges particuliers pour la simple permission d'y commercer sur le même pied que les autres nations.

Ce qu'on a prédit dans la première édition de cet ouvrage est actuellement arrivé. Toutes les nouvelles d'Amérique disent; que les marchandises Angloises s'y vendent à un profit considérable, tandis que les autres marchandises d'Europe n'y obtiennent que leur premier cours. L'expérience de chaque jour prouve, que ce pays-ci, par la nature & la qualité de ses marchandises, & par l'ascendant qu'il s'est acquis dans le commerce, sera maître des trois quarts du commerce d'Amérique. Les négocians américains demandent que la correspondance s'établisse & maintienne le crédit, parce que tandis qu'ils sentent leur manque de capitaux, ils savent que nos com-

merçans ont plus de libéralité, & que nos marchandises sont moins chères & meilleures, que d'aucune autre partie de l'Europe. Le seul danger qu'il y ait, ce n'est pas que les négocians américains demandent trop peu de nos marchandises, mais bien qu'ils en obtiennent en trop grande quantité. Les consommateurs américains ont été appauvris par une guerre dispendieuse, qui leur a légué beaucoup de taxes à payer; & puisqu'ils sont associés pour le non-paiement des anciennes dettes, ils ne seront pas plus exacts dans leurs remises. Cependant il peut être de notre intérêt de courir quelque hasard, au renouvellement de notre correspondance, en acceptant de faire un commerce auquel nos anciens chalans nous invitent. Mais à quel point les négocians britanniques peuvent, avec prudence, répondre aux demandes qui leur seront faites, jusqu'à ce que les différens états aient fait des réglemens qui leur donnent de la sécurité; cela est en question.

La crainte seule de trop grossir ce Supplément, nous empêche d'y insérer les propres extraits des lettres mercantiles des différens états, pour prouver aux plus incrédules que dans les marchés américains les marchandises angloises sont préférées à toutes les autres.

Quant à la surabondance des marchandises dans les différens marchés de l'Amérique, nous avons

d'abord été mal informés. Les cargaisons mal assorties qui y ont été envoyées pendant la guerre, ont pu occasionner une surabondance de certains articles. L'erreur a été d'une espèce qui a donné de la force à tous les raisonnemens en faveur de l'avantage des marchandises angloises sur toutes les autres ; car tandis que les cargaisons des étrangers restoient intactes, celles des Anglois, assorties à l'ancienne manière, ont été achetées avec avidité pour être payées (dans les états du sud) avec la récolte de cette année. Lorsque les derniers avis ont été expédiés, toutes les espèces de marchandises étoient rares, & dans tous les états on n'avoit pas même l'idée de compter sur un autre pays que la Grande-Bretagne (1), pour l'envoi des

(1) Tous les commerçans qui sont depuis peu revenus de l'Amérique, s'accordent uniformément à assurer que le commerce de France dans ce pays est à sa fin ; que leurs marchandises étoient trop chères, & nullement adaptées au pays ; qu'il y avoit entre les deux nations une jalousie mutuelle & de la méfiance ; & qu'il y avoit très-peu de probabilité qu'il s'établît entr'elles une relation commerciale. Quelques vaisseaux hollandois en sont revenus sans avoir débarqué aucune portion de leurs cargaisons. Les étrangers ont abandonné ou vont quitter l'Amérique, au moins tous ceux qui peuvent se tirer de ce pays. La fluctuation des systèmes, dans les différens états, doit produire des embarras infinis ; & rien n'est plus destructif

demandes qu'ils ont faites ici , en y comprenant tous les articles , précisément comme cela se faisoit avant la guerre , & sans doute les retours viendront de la même manière ; mais il seroit imprudent de leur faire les crédits illimités qu'on leur faisoit avant l'année 1775 ; & il est probable aussi que le commerce en détail se fera (au moins dans les états du sud) principalement par de petits marchands qui n'ont pas de crédits établis en Angleterre , & ne peuvent en obtenir (1).

du commerce que l'incertitude. La Pensylvanie avoit mis depuis peu un droit très-fort sur le vin : un vaisseau arriva : un négociant paya 1200 liv. sterl. sur les vins qu'il lui apportoit. Aussi-tôt les droits furent révoqués , le négociant fut ruiné ; le vin qui arriva immédiatement après , ayant été vendu exempt de tous droits.

(1) On dit que le commerce , qui probablement aura lieu , particulièrement dans les provinces méridionales , sera ce qu'on appelle un commerce en gros , que feront des négocians européens ou plutôt anglois ; ils auront des associés ici , & porteront des cargaisons de marchandises assorties , pour les vendre sans ouvrir les balots à ceux qui les détailleront , & ils recevront en retour , dans l'année , des négocians américains , les productions de leur récolte , qui seront embarquées par les négocians en gros d'Angleterre. C'est l'espèce de commerce que les Anglois devroient desirer de faire. Sans s'embarasser de détailler les marchandises , ils devroient tâcher d'être seuls à faire les fournitures en gros aux négocians du pays. Cela les

Actuellement il y a plus de demandes pour les marchandises angloises, que nos fabricans ne peuvent en fournir, ou qu'ils ne sont disposés à en donner à crédit, quoique ce crédit ait été porté plus loin que la prudence ne l'exige ; mais nous devrions être sur nos gardes, & ne pas nous abandonner à des déclamations journalières sur la ruine du pays, comme une suite de l'indépendance de l'Amérique, quand même nous éprouverions quelque embarras dans notre com-

mettra en état d'étendre leur commerce avec la moitié des risques qu'ils ont éprouvé autrefois ; & de plus, cela leur assurera l'emploi de leurs vaisseaux. Il n'est pas probable que les négocians anglois, dans le nouvel état des choses, veuillent établir, comme ci-devant, leurs magasins dans la Virginie & le Maryland ; ils adopteront plutôt l'expédient ci-dessus mentionné, d'envoyer des agens ou associés, avec des cargaisons en gros, pour être vendues à des négocians qui peuvent n'avoir pas de crédit ici, mais auxquels on peut prendre confiance quand les créanciers sont sur les lieux, pour les obliger à être exacts, recevoir & embarquer leurs productions. Ce système de commerce, quoique les profits puissent en être d'abord moins considérables, sera, avec le temps, plus avantageux au négociant anglois. De grandes sommes d'argent ne seront pas, comme ci-devant, mortes au crédit dans le pays. Les retours seront plus certains, & moins sujets aux contre-temps qui arrivoient lorsque tous les planteurs américains étoient créanciers anglois.

merce , à quoi différentes autres causes peuvent contribuer. — Nonobstant nos malheurs , nous sommes certainement sur un beaucoup meilleur pied qu'aucune puissance maritime commerçante. Ce qui prouveroit véritablement l'établissement solide de nos manufactures & de notre commerce , seroit que ce commerce ne se ressentit pas du poids de cent millions ajoutés à notre dette , & des taxes qui en paient l'intérêt , taxes qui tombent toujours sur le prix du travail. Les fonds des négocians & autres personnes ne sont plus , comme ci-devant , employés à de nouvelles entreprises de commerce ; des gens de tous les états , dont un grand nombre étoit dans l'usage de prêter son argent aux marchands & fermiers , au plus haut intérêt légal , tirent aujourd'hui plus que cet intérêt légal dans les fonds , avec l'espérance & la chance d'une grande augmentation de leurs capitaux dans des temps meilleurs. L'étendue de la dette non-fondée , la quantité outrée des billets de la marine répandue dans le public , & la certitude de nouveaux emprunts , engagent les spéculateurs & ceux qui ont de l'argent à le tenir prêt ; & ces embarras dans la circulation , ont produit une stagnation de perfectionnemens dans l'agriculture , & différentes autres branches d'intérêts nationaux.

La rareté actuelle & momentanée d'argent ,

nonobstant les dernières importations de dollars des Etats d'Amérique, de la Jamaïque & de Cadix, doit affecter le commerce ; mais cette rareté n'a pas pour seules causes celles qui existent parmi nous-mêmes. Il y a eu un courant d'affaires qui a fait sortir beaucoup plus d'argent qu'il n'en étoit entré par les canaux ci-dessus mentionnés. Cet article trouvera son niveau ; nos loix & restrictions qu'on a pu ou qu'on pourroit imaginer, n'empêcheront pas qu'il ne passe dans les pays voisins, lorsque son prix, ou la demande qu'on en fera chez l'étranger, sera beaucoup au-dessus de ce qu'il est ici. Le change très-défavorable à ce pays-ci depuis le dernier emprunt, jusques en dernier lieu, est une preuve accessoire & évidente de la sortie de l'argent.

La plus grande partie des espèces courantes en Europe est en argent ; depuis près de quatre ans, les Espagnols ont éprouvé des difficultés à en importer ; en conséquence il y a eu une grande diminution d'espèces dans toute l'Europe ; c'est à cela & à d'autres causes, nommément à ce que les grandes puissances de l'Europe, ainsi que les Etats d'Amérique, ont emprunté beaucoup plus d'argent qu'il n'étoit aisé de leur en fournir, qu'il faut particulièrement attribuer la rareté actuelle.

Le monnoyage anglois étant principalement

en or, l'Angleterre se ressentira la dernière de cette diminution ; on fait bien à quelles détresses l'Espagne a été réduite par ces circonstances, avant la paix. La France a pourvu, en partie, à ses besoins par les billets de la caisse d'escompte, qui a fait faillite depuis. La Hollande ayant eu une surabondance d'argent, & son commerce se trouvant presque en entier suspendu, n'a pas senti les effets d'une disette momentanée ; elle ne s'est apperçue du manque d'argent qu'au rétablissement de son commerce ; & ses négocians, en conséquence, donnèrent des ordres pour la vente d'une partie de leur propriété dans nos fonds. — Cette circonstance a produit la première baisse. — Les banquiers françois paroissent aussi y avoir contribué, en envoyant de l'argent pour jouer dans nos fonds, sur l'espérance de vendre avec avantage à la paix, & tous ces embarras furent augmentés par la banque d'Angleterre, qui jugea à propos, après le dernier emprunt, de se refuser à traiter, à la manière accoutumée, les prêteurs au gouvernement. Cette année il a passé plus d'un million & demi sterling chez l'étranger pour du bled (1), ce qui, ajouté aux sommes sorties pour

(1) En 1783, on a importé plus d'un million de quarts de bled étranger.

les raisons ci-dessus mentionnées , a peut-être diminué la circulation des espèces en or de près de trois millions sterling.

Ces causes donc ayant diminué le moyen par lequel se font tous les échanges , ont naturellement affecté nos fonds de la manière la plus sensible. Mais dès que l'Europe aura eu quelque temps pour se remettre , on est fondé à espérer que , si ce pays-ci a une bonne administration , qui puisse se trouver suffisamment ferme & soutenue pour prendre les mesures convenables , le crédit public se fortifiera , les fonds reprendront leur premier ton , & dans la proportion que le crédit public reprendra vigueur , le crédit particulier se rétablira , & l'abondance d'argent reparoîtra encore une fois.

Le haut intérêt de l'argent a toujours été regardé comme destructif des manufactures & du commerce (1) , & le bas intérêt semble particulièrement nécessaire pour les établir ; les meil-

(1) On peut observer ici que s'il n'existoit pas en Amérique d'autres obstacles ou empêchemens , le haut intérêt de l'argent seul y empêcheroit l'établissement des manufactures. Dans la Nouvelle-York , l'intérêt est ordinairement à 7 pour 100 , dans la Pensylvanie à 6 pour 100 , dans la Caroline Méridionale à 8 pour 100 , & dans la Virginie , où il étoit le plus bas , à 5 pour 100.

leurs écrivains sur ce sujet , attribuent la grande prospérité commerciale des Hollandois au bas prix de l'intérêt , savoir 3 pour 100. Mais nos manufactures sont si bien établies , & nos capitaux sont si fort au-dessus de ceux des autres pays , que nous pouvons mieux soutenir le choc. Le parcimonieux hollandois se contente de 4 ou 5 pour 100 , lorsque le négociant anglois en attend 10 ; pour le présent , nous devons peut-être nous contenter de moindres profits , & ne pas nous étonner si d'ici à quelque temps le débit de nos marchandises éprouve de la diminution dans les Etats d'Amérique.

On a subitement demandé beaucoup d'articles dont ils avoient un grand besoin , lorsqu'on aura satisfait à ces demandes , & que nos flottes , nos troupes , & nos différens établissemens (qui , dans tous les temps , furent la cause de la plus grande partie des demandes) , seront entièrement retirés de l'Amérique , il s'en suivra nécessairement que les ordres diminueront pour un temps. Nous ne devons donc pas imputer chaque échec ou fluctuation que peut éprouver notre commerce au défaut d'autres arrangemens avec les Etats d'Amérique ; mais nous avons lieu de nous flatter que l'intelligence , l'industrie , & le courage de nos négocians , nous préserveront d'une pareille situation , en trouvant constamment des sources de com-

merce différentes , & découvrant de nouveaux débouchés pour nos marchandises.

Peut-être sera-ce un bonheur pour nous , si les embarras qui peuvent s'élever , ou la circonfpection qui peut devenir nécessaire , nous mènent à examiner quels sont les moyens les plus sûrs & les plus avantageux d'employer nos capitaux. L'Europe , depuis long-temps , a été folle & extravagante , en portant toutes ses espérances sur l'Amérique ; heureusement pour la France , elle y a perdu ses établissemens ; mais en voulant les soutenir , elle a perdu plus de gloire qu'elle n'en avoit acquis ailleurs pendant un siècle. L'Espagne s'est appauvrie , & est réduite beaucoup au-dessous de ce qu'elle étoit , avant les pertes que lui ont occasionnées ses illusions sur l'Amérique. L'Angleterre survit , & on doit espérer qu'elle survivra à ses infortunes américaines : nonobstant les déclamations de ses ennemis domestiques , on doit espérer aussi que ce qui est arrivé (1) la rendra plus sage , & qu'elle ne pro-

(1) Comme l'intérêt de la dette à laquelle nous nous sommes exposés pour l'Amérique , est en grande partie dépensé dans ce pays-ci , on ne peut la regarder comme tout en perte ; cependant on peut remarquer que cet intérêt est de plus que le double de la valeur annuelle des marchandises que la Grande-Bretagne y envoie.

diguera plus imprudemment ses richesses dans des pays éloignés & hors de sa portée.

Il est bien connu que nombre de nos négocians ont fait banqueroute , à défaut des payemens des Américains. Les négocians y réfléchiront ; & si , d'après l'examen de notre situation actuelle , ils se renfermoient chez eux , au moins au point de borner leur commerce plus à leur portée , l'Angleterre peut jouir de la bonne fortune de voir ses pêcheries surpasser celles de tout le reste du monde , & d'élever cinq matelots de l'espèce la meilleure & la plus hardie , pour un qu'elle élève actuellement. Il est étonnant que les Ecoissois , nation la plus intelligente & la plus entreprenante , ou qui entend le mieux la nature & l'avantage du commerce , & le moyens d'employer ses capitaux , négligent leurs pêcheries , qui , vu la grande étendue & la situation de leurs côtes , leur offrent l'occupation la plus naturelle & leur présentent les plus grands avantages ; ce seroit le moyen de peupler leurs côtes entières à un degré auquel il ne seroit pas possible de parvenir par d'autres moyens ; elles employeroient ceux qui quittent le pays par défaut d'emploi ; elles occuperoient les gens oisifs mieux que des idées sombres sur la sûreté d'une religion qui n'est pas en danger ; ils devroient tirer meilleur parti de leur génie. L'industrie constante de ce peuple ,

bien dirigée, assureroit le succès de toutes ses entreprises. Tout le monde doit voir, avec chagrin, combien la guerre dernière a nui au commerce de ce pays-là. Immédiatement après la paix qui l'a précédée, son commerce s'améliorera très-rapidement. Dans l'année 1770, la balance fut en sa faveur de 514,556 liv. sterl.; dans l'année 1780, elle étoit réduite à 99,315 liv. sterl.; en 1781 & 1782, la balance fut contre lui; & dans la dernière de ces années, elle monta à plus de 150,000 liv. sterl.

La gloire des volontaires de l'Irlande pourroit être moins en danger de se ternir, si leurs fils ardens & courageux faisoient valoir les avantages qu'ils ont obtenus. Elle est particulièrement située pour le commerce & pour la pêche. Les sommes qu'elle dépense en uniformes, en plumes & en fifres, pourroient établir des pêcheries rivales de celles de la Hollande (1). La moitié

(1) Quoique la pépinière de la marine hollandoise, la pêche du hareng soit diminuée de 1800 bûches (sorte de bâtiment employé à la pêche du hareng) à moins de 200, il y a encore 20,000 hommes au moins qui sont employés à préparer les bois de charpente, & aux différentes branches qui ont rapport à la construction, à faire des toiles à voile, des agrès, des filets de bastingage, des tonneaux, à fournir du sel & des vivres, &c. De Voit,

de son industrie & des efforts qu'elle fait pour réformer le parlement, suffiroit pour établir ses pêcheries. La poursuite du premier objet est dangereuse & incertaine ; mais les richesses & le bonheur seroient les suites certaines de pareils efforts en faveur de l'industrie. Aucun peuple ne parle davantage d'industrie & de manufactures ; & aucun parlement, en proportion de la richesse de ses constituans, n'a jamais été de moitié si pro-

M. Walter Rabigh, & autres, donnent des états de cette pêche qui paroissent presque incroyables ; mais en général ils sont bien prouvés. Ils disent que le poisson qu'ont pris les Hollandois dans le siècle dernier, a été évalué à plus de six millions sterling par an, & qu'ils employoient à cette opération 9000 vaisseaux de toute espèce & 260,000 hommes. M. Walter calcule que 20 bûches entretiennent 8000 hommes. De Voit dit que la pêche seule fait subsister au-delà de 800,000 personnes dans les deux provinces de Hollande & d'Ouestfrise. Les Hambourgeois, les Suédois, &c. se sont emparés d'une partie de cette pêche ; & les François, vivant à beaucoup meilleur marché que les Hollandois, font des progrès considérables ; ils peuvent travailler à plus bas prix qu'eux, conséquemment vendre de même ; & s'ils sont sages, ils acquerront une grande partie de cette pêche. Mais les habitans de l'Irlande & de l'Ecosse peuvent vivre à aussi bon marché, & auroient beaucoup d'avantages sur les François. Les principaux débouchés pour les harengs, sont l'Allemagne, la Pologne, l'Amérique, &c.

digue

digne de primes & d'encouragemens donnés au commerce & aux manufactures ; & aucun pays ne peut se vanter d'avoir des personnes plus instruites de ces objets & de ses intérêts réels, que l'Irlande.

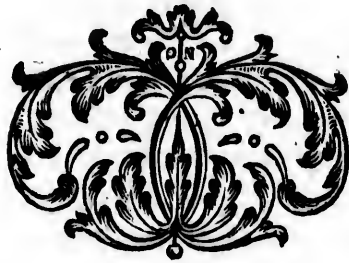
Mais pour conclure, on peut avoir quelque doute sur la tournure que prendront les Etats d'Amérique, & beaucoup de gens peuvent raisonnablement mettre en question, si le commerce reprendra son état de prospérité en Amérique. Il paroît que la confusion & l'anarchie y prévaudront pendant quelque temps. Nos descendans, les Novangleterriens, sujets à être brouillons pour eux-mêmes, aussi-bien que pour les autres, & encouragés par un parti qui parmi nous est dans l'habitude de quereller nos ministres, peuvent prendre un ton, qui cependant leur réussiroit peu aujourd'hui en Europe. Leur disposition naturelle augmentera, lorsqu'ils se trouveront avoir perdu le débouché principal de leurs vaisseaux, de leurs bois de charpente, des produits de leurs pêches de la baleine, & en grande partie ceux de leur navigation marchande. Ils intrigueront & entreprendront de gouverner. Les états méridionaux, par leur foiblesse, n'ont pas peu à craindre de leur rivalité. Il reste à voir s'ils deviendront les marionnettes de ceux du nord ; si les colonies

du milieu feront les dupes de celles du nord , ou serviront de barrières aux états du sud ; quoi qu'il en soit , nous verrons les Novangleterriens quitter le gouvernement qu'ils ont formé eux-mêmes , pour la Nouvelle-Ecosse & le Canada , où ils se mettront sous ce gouvernement britannique dont ils se sont plaints si hautement. Rien n'est plus incertain que les spéculations politiques. L'existence d'un seul homme , le plus petit accident , donnent une tournure aux affaires des plus grands pays , & plus particulièrement à celles d'un pays dans une situation telle que celle où se trouve actuellement l'Amérique ; mais au moins il est sûr que la confusion des Etats Américains ne peut actuellement faire tort qu'à eux-mêmes. Il faudra qu'ils payent à l'Europe , du mieux qu'ils pourront , leurs vêtemens & beaucoup d'articles , pour lesquels il y a apparence qu'ils n'auront pas le crédit qu'ils avoient lorsqu'ils avoient une existence mieux établie. Si un ou plusieurs états prohiboient les marchandises de quelque pays ou particulier , elles trouveront leur débouché dans les autres états , ou par différens moyens. Quand les articles seront défendus , l'obstacle ne fera que d'en hauffer le prix aux dépens des consommateurs des états. Les marchandises angloises sont entrées dans tout le pays pendant une guerre

ple
fer
en
Da
n'a
me
gler
sité
attri
Hal
Bah
du
ceci
ont
guer
cont
terre
uns
vinc
mofi
ressè
qui
de l
bien
verre
le né
que

pleine d'animosité , & les Américains les plus fermes savent qu'on n'aura pas long-temps égard en Amérique aux impôts ou aux loix d'excise. Dans peu de temps & pour toujours , l'Angleterre n'aura rien à craindre. Les Etats Américains commettront difficilement des hostilités contre l'Angleterre. L'Angleterre ne fera pas dans la nécessité de se brouiller avec eux tous ; mais si cela arrivoit , quelques bonnes frégates croisant entre Hallifax & Bermude , & entre la dernière & Bahama , se rendroient complètement maîtresses du commerce de ce puissant continent ; c'est sur ceci que nos prophètes se sont tant égayés , & ont dupé les gens qui ne réfléchissent pas. Une guerre étrangement conduite n'est pas une preuve contre ce qu'on avance ; & une guerre de terre ne seroit pas nécessaire. Mais dans quelques-uns des états , & peut-être même dans les provinces de la Nouvelle-Angleterre , lorsque l'animosité aura pris fin , ainsi que l'opposition intéressée au retour des loyalistes de la part de ceux qui sont en possession de leurs terres & craignent de les perdre , les Américains reconnoîtront le bien que nous leur voulons naturellement , & ils verront d'eux-mêmes que leur intérêt , ainsi que le nôtre , & plusieurs autres particularités , exigent que nous nous unissions.

Pour le présent, le seul parti que l'Angleterre ait à prendre est très-simple & parfaitement sûr. Si les Etats Américains envoient des consuls, il faut les recevoir, & envoyer un consul à chaque état. Chaque état travaillera bientôt à tous les réglemens nécessaires avec le consul, & c'est là tout ce qu'il y a à faire.



Pour
pro
Co
Gr
de

ATT
de l'A
Hamps
plantat
de Cor
de la
ryland
roline
été so
comme
verains
qualific
Il es
le roi
spiritue



B I L L

*POUR L'ÉTABLISSEMENT & RÉGLEMENT
provisionnels du Commerce & de la
Correspondance entre les Sujets de la
Grande-Bretagne & ceux des Etats-Unis
de l'Amérique Septentrionale.*

ATTENDU que les treize provinces suivantes de l'Amérique Septentrionale, savoir, de New-Hampshire, de la baie de Massachusett, des plantations de Rhode-Island & de Providence, de Connecticut, de New-York, de New-Jersey, de la Caroline du nord, de Delaware, de Maryland, de Virginie, de Pensylvanie, de la Caroline du sud, & de la Géorgie, ont dernièrement été solennellement reconnues par sa majesté comme étant, & sont actuellement, états souverains, libres & indépendans, sous le nom & qualification d'*États-Unis de l'Amérique* :

Il est en conséquence ordonné & statué de par le roi, de l'avis & du consentement des lords spirituels & temporels, & des communes, as-

semblés dans ce présent parlement , & de l'autorité de ces trois pouvoirs , que tous les statuts ci-devant faits pour régler le commerce entre la Grande-Bretagne & les plantations angloises d'Amérique , ou pour prohiber la communication entr'eux , en tant qu'ils règlent ou défendent la communication & le commerce entre la Grande-Bretagne & les territoires qui composent actuellement lesdits Etats-Unis d'Amérique , seront annulés absolument & en totalité.

Et attendu que , lorsque lesdites treize provinces faisoient partie des domaines de la Grande-Bretagne , les habitans desdites provinces jouissoient des droits , franchises , privilèges & avantages des sujets britanniques nés dans la Grande-Bretagne , aussi-bien en ce qui regarde le commerce avec la Grande-Bretagne , que dans d'autres cas ; en conséquence de quoi les vaisseaux desdits habitans , se conformant aux loix établies pour régler la navigation des vaisseaux britanniques , étoient reçus dans les ports de la Grande-Bretagne , avec tous les privilèges & avantages dont jouissoient les vaisseaux de construction britannique.

Et attendu que , par les différentes loix existantes actuellement , pour régler le commerce de la Grande-Bretagne avec les états étrangers , les sujets de ceux-ci sont , comme étrangers ,

assujettis à différentes restrictions commerciales ; ainsi qu'à différens droits & frais de douane dans les ports de la Grande-Bretagne , auxquels jusqu'à présent les habitans des différentes provinces , composant actuellement lesdits États-Unis de l'Amérique , n'étoient point soumis.

Et attendu qu'il est infiniment à propos que la communication entre la Grande-Bretagne & lesdits États-Unis , s'établisse sur les principes les plus étendus d'un avantage réciproque aux deux pays , & qu'à raison de la distance qui se trouve entre la Grande-Bretagne & l'Amérique , il se passeroit un temps considérable avant qu'on pût conclure , sur un fondement solide , aucun traité ou convention pour établir & régler le commerce & la communication entre la Grande-Bretagne & lesdits États-Unis de l'Amérique.

A présent à l'effet de faire un réglemeut provisoire de commerce & de communication entre la Grande-Bretagne & lesdits États-Unis de l'Amérique , & afin de faire voir la disposition où est la Grande-Bretagne de se mettre dans les termes de la plus parfaite amitié avec les États-Unis de l'Amérique , & la confiance dans une pareille disposition amicale de la part desdits États-Unis envers elle , soit de plus ordonné , que de & après le
les vaisseaux des sujets & citoyens desdits États-Unis

d'Amérique, ainsi que les denrées & marchandises qu'ils auront à bord, seront reçus dans tous les ports de la Grande-Bretagne de la même manière que les vaisseaux des sujets des autres états souverains & indépendans ; mais les marchandises & denrées à bord de tels vaisseaux des sujets ou citoyens desdits Etats-Unis, étant du crû, du produit ou des manufactures desdits états, ne seront sujettes qu'aux mêmes droits & charges auxquels les mêmes denrées & marchandises seroient assujetties, si elles appartennoient à des sujets britanniques, & si elles étoient importées sur des vaisseaux construits dans la Grande-Bretagne, & conduits par des sujets britanniques.

Et soit de plus ordonné, que durant le temps susdit les vaisseaux des sujets & citoyens desdits Etats-Unis, seront reçus dans les ports des îles, colonies ou plantations de sa majesté en Amérique, avec toutes les denrées & marchandises du crû, produit, ou manufacture des territoires des susdits Etats-Unis, avec la liberté d'exporter desdites îles, colonies, ou plantations de sa majesté en Amérique, auxdits territoires desdits Etats-Unis toutes denrées & marchandises quelconques, & ces denrées ou marchandises qui seront ainsi importées dans lesdites îles, colonies ou plantations d'Amérique, ne seront sujettes

qu'aux mêmes droits ou taxes que payeroient lesdites marchandises si elles appartenoient à des sujets britanniques, si elles étoient importées ou exportées sur des vaisseaux construits dans la Grande-Bretagne & conduits par des matelots britanniques.

Et soit de plus ordonné, que durant tout le temps ici-devant limité, il y aura les mêmes remises, exemptions & primes, sur les denrées & marchandises exportées de la Grande-Bretagne dans les territoires desdits Etats-Unis d'Amérique, qui sont accordées dans le cas d'exportation aux îles, plantations ou colonies qui restent ou qui appartiennent à la couronne de la Grande-Bretagne en Amérique.

Et soit ordonné de plus, que tous vaisseaux appartenans à aucun des citoyens ou sujets desdits Etats-Unis d'Amérique, qui seroit entré dans quelque port de la Grande-Bretagne depuis le _____, ensemble avec les denrées & marchandises à bord des mêmes vaisseaux, jouiront pleinement du bénéfice du présent acte.



*Au palais de Saint-James le 26 décembre
1783, Sa Majesté présente en son conseil.*

ATTENDU qu'en vertu d'un acte passé dans la dernière session du parlement, intitulé : *Acte pour dispenser de l'exécution de certains réglemens les vaisseaux appartenans aux États-Unis d'Amérique, & pour donner à sa majesté, pour un temps limité, certains pouvoirs à l'effet de mieux conduire le commerce entre les sujets des domaines de sa majesté & les habitans desdits États-Unis*, différens ordres ont été donnés par sa majesté dans ce conseil, pour régler & conduire le commerce entre les sujets des domaines de sa majesté & les habitans des États-Unis de l'Amérique, lesquels ordres ont expiré le 20 de ce mois de décembre. Et attendu que par un acte passé dans la présente session du parlement, à l'effet de continuer pour un temps limité ledit acte ci-dessus mentionné, il est ordonné que ledit acte, & tout ce qu'il contient, continuera & sera en force jusqu'au 20 d'avril 1784. En conséquence, sa majesté, de l'avis de son conseil privé, ordonne & déclare par ces présentes, que toutes denrées

ou marchandises non-manufacturées , dont l'im-
 portation dans le royaume n'est pas défendue par
 la loi (excepté l'huile) , ainsi que la poix , le
 goudron , la thérébentine , l'indigo , les mâts ,
 vergues & beauprés , étant du crû ou du produit
 de quelqu'un des Etats-Unis de l'Amérique ,
 peuvent (jusqu'à nouvel ordre) en être importées
 directement dans tous les ports de ce royaume ,
 soit sur des vaisseaux anglois , soit sur des vais-
 seaux américains , par des sujets britanniques , ou
 par des personnes habitantes lesdits Etats-Unis ,
 ou l'un d'eux , & y appartenantes , & peuvent
 être déclarées & débarquées dans tous les ports
 de ce royaume , en payant les mêmes droits aux-
 quels les mêmes espèces de denrées & marchan-
 dises , sont ou pourront être assujetties , si elles
 étoient importées par des sujets britanniques , sur
 des vaisseaux britanniques , de quelque île ou
 plantation angloise en Amérique , & non d'au-
 tre , nonobstant que telles denrées ou marchan-
 dises , ou les vaisseaux qui les porteroient , ne
 soient pas munis des certificats ou autres documens
 ci-devant exigés par la loi .

Et il est de plus ordonné par ces présentes ;
 qu'il y aura les mêmes remises , exemptions &
 primes sur les denrées & marchandises exportées
 de la Grande-Bretagne dans les territoires desdits
 Etats-Unis de l'Amérique , ou d'aucun d'eux ,

qui font ou pourront être accordées par la loi ; sur l'exportation des mêmes denrées ou marchandises à quelqu'une des îles, plantations ou colonies, appartenantes à la couronne de la Grande-Bretagne en Amérique.

Il a plû à sa majesté d'ordonner de plus par ces présentes, que tout le tabac du crû ou produit de quelques-uns des territoires desdits Etats-Unis d'Amérique, pourra (jusqu'à nouvel ordre) en être importé directement, de la manière ci-dessus mentionnée, & pourra être débarqué dans ce royaume ; & celui qui l'aura importé ayant payé, en argent comptant, le droit communément appelé le *Vieux Subside*, (sauf les exceptions qu'on fera ci-après), ce tabac pourra être emmagasiné dans les magasins de sa majesté, sur le billet que fera l'*importeur* pour le payement de tous autres droits imposés sur pareils tabacs, dans le temps limité par la loi, & conformément au poids net & à la quantité de ce tabac, au moment où il aura été débarqué, il jouira des mêmes remises pour le payement des autres droits, & sera à tous autres égards sous les mêmes restrictions & réglemens, auxquels il n'est pas dérogré par ces présentes, que le tabac qui est ou peut être emmagasiné en vertu d'aucun acte ou des actes du parlement en force ; mais il est néanmoins du bon plaisir de sa majesté que, quant

à l'importation de pareil tabac dans les ports de Londres , Bristol , Liverpool , Cowes , Whithéaven , Greenock , & le port de Glasgow , ou dans l'un d'eux , de la manière ci-devant exposée , ce tabac pourra , jusqu'à nouvel ordre , entrer sur une obligation pour le payement du droit communément appelé *Vieux Subside* , aussi-bien que de tous les autres droits imposés sur pareil tabac , mais sans aucune remise pour le prompt payement dudit droit , communément appelé le *Vieux Subside* , ou sur aucun des autres droits qui ci-devant devoient se payer argent comptant ; & que si aucuns tabacs qui ont été ou seront ainsi importés , tant que durera ce réglemeut , des territoires desdits Etats-Unis , dans lesdits ports de Londres , Bristol , Liverpool , Cowes , Whithéawen , Greenock , & le port de Glasgow , sont , par la suite & au temps fixé , retirés des magasins où ils ont été déposés sous la garde de sa majesté , de la manière ci-devant mentionnée , dans l'un ou l'autre des ports ci-dessus , pour en être exportés directement , les obligations qui ont été ou seront données pour le payement desdits droits , seront déchargées de la manière ordonnée par les différens actes du parlement en force.

Et à la fin de faciliter la direction du commerce entre les peuples & territoires appartenans à la couronne de la Grande-Bretagne dans les

îles d'Amérique , y compris les îles de Bahama
 & les îles Bermudes ou Somers , & les peuples
 & territoires appartenans auxdits Etats-Unis d'A-
 mérique , il est de plus du bon plaisir de sa ma-
 jesté d'ordonner par ces présentes , que la poix ,
 le goudron , la térébenthine , le chanvre & le
 lin , les mâts , vergues & beauprés , essentes , fu-
 tailles , gros meubles , lattes & toutes autres es-
 pèces de bois ; chevaux , bœufs , moutons , co-
 chons , volaille , & toutes autres espèces d'animaux
 vivans & de provisions ; pois , fèves , pommes
 de terre , grain , farine , pain , biscuit , riz , avoine ,
 orge , & toutes autres espèces de grain , du crû
 & produit d'aucun desdits Etats-Unis d'Amérique ,
 pourront (jusqu'à nouvel ordre) être importés
 de tous les ports desdits Etats-Unis d'Amérique
 à tous les ports des îles de sa majesté , des îles
 de Bahama & de Bermude ou Somers , par des
 sujets britanniques , sur des vaisseaux construits
 dans la Grande-Bretagne & appartenans à des
 sujets britanniques , & conduits conformément
 aux loix ; & que le rum , le sucre , les mélasses ,
 le café , les noix de cacao , le gingembre & le
 piment , pourront (jusqu'à nouvel ordre) être
 exportés desdites îles , par des sujets britanniques ,
 sur des vaisseaux britanniques , appartenans aux
 sujets de sa majesté , & conduits conformément
 à la loi , à chaque port ou place desdits Etats-

Unis , ne payeront à l'exportation que les mêmes droits , & ne seront assujettis qu'aux mêmes règles , réglemens , sûretés & restrictions , que celles auxquelles les mêmes articles sont ou peuvent être assujettis lorsqu'on les exportera à quelque colonie ou plantation britannique en Amérique ; & les obligations & sûretés qu'on étoit autrefois obligé de prendre pour de pareils vaisseaux portant de pareilles marchandises , seront annullées & déchargées par des certificats pareils à ceux qu'exige l'acte cité ci-dessus , pour la décharge de toute obligation donnée dans la Grande-Bretagne , de débarquer des marchandises dans lesdits Etats-Unis d'Amérique.

Et de plus , il plaît à sa majesté d'ordonner par les présentes , de l'avis susdit , que les différens réglemens que renferme cet acte-ci , doivent à tous égards s'étendre aux vaisseaux & marchandises qui ont été amenées & importées de quelque partie que ce soit , desdits Etats-Unis , ou qui peuvent être enregistrées & embarquées pour les y exporter , depuis ledit jour 20 de ce mois de décembre présent.

Les très-honorables lords commissaires du trésor de sa majesté , & les lords commissaires de l'amirauté donneront les ordres nécessaires & relatifs au présent acte , ainsi qu'il leur appartient respectivement.

LES tables ci-jointes, dressées sur les informations les plus authentiques qu'on puisse se procurer, n'ont pas été publiées jusqu'à présent, ni présentées ensemble sous le même point de vue. Elles peuvent être utiles à ceux qui desireront examiner l'état du commerce de l'Angleterre & de l'Amérique ; elles peuvent servir à détruire les préjugés & des erreurs vulgaires ; elles prouveront que la fortune de notre pays ne tient pas seulement au monopole du commerce des treize Etats Américains, & qu'il n'est point du tout nécessaire de sacrifier aucune portion de notre navigation marchande, pour des avantages imaginaires que nous pouvons à présent nous procurer. On a ajouté plusieurs nouvelles tables depuis la dernière édition ; plusieurs des anciennes tables ont été réunies en une, & on a omis celles qui avoient été dressées sur des informations qui ont paru pouvoir être mises en doute.

F I N.

forma-
pro-
nt, ni
e vue.
nt exa-
& de
re les
veront
feu-
e Erats
essaire
gation
es que
ajouté
e édi-
éunies
essées
r être

